

† **BISQUER** (bi-ské), *v. n.* Éprouver du dépit. Mot très-populaire et banni du langage sérieux. Je crois que ma belle robe va joliment la faire bisquer, *la Tête et le Cœur*, II, 7. Crénom ! il bisque, le nourrisson, *ib.* 8. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **ÉTYM.** M. Ampère le rattache à l'italien *bizza*, colère; mais cela n'explique pas la forme du mot. On cite le scandinave *besk*; ancien anglais, *baiske*, aigre : la forme conviendrait; et alors il faudrait admettre que du sens d'aigre on serait venu à celui de bisquer, comme de aigrir, au propre, on est venu au sens figuré de aigrir quelqu'un contre un autre.

† **BISQUINE** (bi-ski-n'), *s. f.* Terme de marine. Sorte d'embarcation qui tient la mer.

— **ÉTYM.** Sans doute la même que la *biscaine* (voy. ce mot), et dite *bisque* des *Bisquins*, ancien nom des Biscayens (voy. *BISQUAIN*, à l'étyologie).

BISSAC (bi-sak), *s. m.* Sorte de sac ouvert en long par le milieu. Il en a plein son bissac. || Familièrement. Avoir de bons tours dans son bissac, être en fonds de ruses, de fourberies. Je n'ai qu'un tour dans mon bissac; Mais je soutiens qu'il en vaut mille, *LA FONT*. *Fabl.* IX, 14. || Cet homme est au bissac, il est à la mendicité. Il l'a mis au bissac, il l'a ruiné. On dit aujourd'hui plus souvent : à la besace.

— **HIST.** xv^e s. En bissacs plânes de souvenance, Pour leur simple provision, *CH. D'ORL.* *Bal.* 78. || xvi^e s. La senteur de cette chair attira celle part un loup, qui emporta la chair et le bissac aussi, *AMYOT*, *Dion*, 35.

— **ÉTYM.** *Bis*, deux, et *sac* (voy. *BESACE*).

† **BISSE** (bi-s'), *s. f.* Termé de blason. Couleuvre et, particulièrement, la couleuvre de Milan.

— **ÉTYM.** Provenc. moderne, *bessa*; ital. *biscia*; lomb. *bissa*; piémont. *biesso*. Ménage tire *biscia* du latin *bestia*, bête; ce à quoi la forme du mot se prête peu. On a indiqué l'allemand *biss*, morsure; anc. haut allem. *bize*; étyologie qui plaît à Diez, en supposant un ancien haut-allemand *bizo*, bête mordante. Les patois lombards ont *bisià*, *bisià*, piquer, *bisient*, mordant, *bisiell*, aiguillon d'abeille; et le patois normand a *bésier*, être tourmenté par les piqûres des mouches, en parlant du bétail.

BISSECTION (bi-sè-kshon), *s. f.* Terme de géométrie. Division en deux parties égales.

— **ÉTYM.** *Bis*, deux, et *section*.

† **BISSEUR** (bi-sé), *v. a.* Néologisme. Faire répéter un morceau de chant, un couplet, une tirade. Ce morceau a été bissé.

— **ÉTYM.** *Bis*, deux fois.

† **BISSETRE** (bi-sè-tr'), *s. m.* Mot inusité présentement, qui signifiait malheur, malaventure. Eh bien ne voilà pas mon enraged de maître ? Il nous va faire encor quelque nouveau bissêtre, *MOL.* *l'Etour*, V, 7.

— **HIST.** xiv^e s. Nuls ne sait le meschief ne le bissestre grant Qui est ens au roiaume aujourd'hui apparaunt, *Guescl.* 16909.

— **ÉTYM.** Norm. *bisieutre*, malheur; provenc. *bisext*, *bisest*; bas-lat. *bissexus*. *Bissêtre* a été dit de *bissext* (voy. ce mot), parce que le jour *bissext* était regardé comme un jour de malheur. Génin, *Lexique de Molière*, rapporte un passage d'Orderic Vital, liv. XIII, p. 882, qui montre bien le rapport établi entre *bissextile* et *bissêtre*, malheur : Cette année était bissextile, et le bissextile tombe de fait sur les traîtres.

BISSEXTE (bi-sè-kst'), *adj.* Voy. *BISSEXUEL*.

BISSEXTE (bi-sè-kst'), *s. m.* Jour ajouté tous les quatre ans au mois de février. On aura bissexté cette année.

— **HIST.** xiii^e s. Julles Cesar, li premiers empereurs de Rome, qui moult sot de letres, trova le jour de bissexté, *Comput*, f° 4.

— **ÉTYM.** *Bisextus*, de *bis*, deux (voy. *BIS*), et *sex-tus*, sixième, de *sex*, six (voy. *SIX*). Jour ainsi nommé parce que, s'intercalant tous les quatre ans après le 24^e jour de février, on comptait pour la deuxième fois le sixième jour avant les calendes de mars, c'est-à-dire que, le 24 février étant nommé le sixième jour avant les calendes de mars, le 25 était nommé le bis-sixième.

BISSEXTIL, ILE (bi-sè-kstil, kstil-l'), *adj.* An bissextil, année bissextile, l'an, l'année où se rencontre le bissexté. Ce sont, en général, les années dont le chiffre est divisible par 4, l'année séculaire exceptée; ainsi 1804, 1808, 1812, etc.; mais 1800 ne l'a pas été, et 1900 ne le sera pas.

— **ÉTYM.** *Bissexte*.

† **BISSEXUEL**, *ÉE* (bi-sè-ksu-é, ée), *adj.* Voy. *BIS-SEXUEL*.

BISSEXUEL, ELLE (bi-sè-ksu-é, l'), *adj.* Terme

de botanique. Qui a l'organe mâle (étamine) et l'organe femelle (pistil) réunis dans la même fleur ou sur le même pied.

— **ÉTYM.** *Bis*, deux, et *sexuel*.

† **BISSOC** (bi-sok), *s. m.* Terme d'agriculture. Appareil composé de deux socs ayant chacun coutre et versoir. || La charrue munie de cet appareil.

— **ÉTYM.** *Bis*, et *soc*.

BISSUS (bi-ssus'), *s. m.* Voy. *BYSSUS*.

† **BISTARDE** (bi-star-d'), *s. f.* Voy. *BITARDE*.

BISTOQUET (bi-sto-kè), *s. m.* || 1^o Terme du jeu de billard. Sorte de masse avec laquelle on jouait pour éviter de billarder. La chose et le mot sont présentement hors d'usage. || 2^o Terme de jeu d'enfant, qui est la même chose que le bâtonnet. Petit bâton cylindrique terminé des deux côtés par un cône. En le frappant sur ces extrémités avec un bâton plus long, on le fait sauter, et il s'agit de le frapper de nouveau quand il est en l'air.

— **ÉTYM.** Il peut venir de *bis*, deux fois, et *toquer*, toucher, parce qu'on *toque* deux fois le bâtonnet.

BISTORD (bi-stor). Terme de marine. Voy. *BITORD*.

BISTORTE (bi-stor-t'), *s. f.* Terme de botanique. Espèce de renouée (*polygonum bistorta*, L.), dite aussi grande oseille.

— **HIST.** XIII^e s. Pourre [poudre] d'une herbe que li phisicien apelent *bistorte*, *ALEBRANT*, f° 28. || XVI^e s. *Bistorte* ou *Serpentaire masle* se plaist en l'ombre et en l'humidité; il y en a de deux sortes, grande et petite, les deux aiants leurs racines entortillées, d'où est venu leur nom, *O. DE SERRES*, 616.

— **ÉTYM.** *Bis*, deux fois, et *torta*, tordue (voy. *TORS*).

† **BISTORTIER** (bi-stor-tié) ou **BISTOTIER** (bi-sto-tié), *s. m.* Espèce de pilon de bois à long manche dont on se sert en pharmacie, pour mêler les substances molles et préparer les électuaires.

— **HIST.** XVI^e s. Lors faudra blanchir le sucre, afin qu'il ait plus beau lustre sur le fruit; cela se fait en esmouvant et agitant le sucre avec quelque violence, le battant ou avec un bistortier mis au fond de la bassine, le tournoiant dans icelle, ou avec un couple de trenchoirs de bois... *O. DE SERRES*, 872. Après avec un bistortier ou pilon de bois, remuerés le sucre fort rudement, en le battant jusqu'à ce qu'il soit blanc, *ib.* 876.

— **ÉTYM.** Sans doute de *bistort*, tordu deux fois, soit à cause de la forme du pilon, soit à cause de l'action qu'il exerce sur les substances pilées.

BISTOURI (bi-stou-ri), *s. m.* Instrument de chirurgie ayant la forme d'un couteau.

— **HIST.** XV^e s. Guillaume Ression garni d'un voulge de guerre et d'une *bistorie* ou panart, *DU CANGE*, *bastoria*. Une *bistorie* ou grant couteau, *ib.* Un coustel poignant nommé *bistorit*, *ib.* || XVI^e s. On fera l'incision transversalement avec une lancette courbée appellée *bistorie*, *PARE*, VI, 6. Figure de deux *bistories* courbées, dont l'une est ouverte, l'autre enfermée dans son manche ou chasse, *ib.* VI, 8. Un rasoir, lequel doit avoir double tranchant comme nos *bistories*, *ib.* VI, 10. Il faut accroistre la playe avec une *bistorie* ayant un bouton au bout, et qu'elle ne tranche que d'un costé, *ib.* VIII, 35.

— **ÉTYM.** Bas-lat. *bastoria*, sorte d'arme, bâton, massue; de même radical que *bâton* (voy. ce mot). Du sens d'arme, de grand couteau, *bistorie* en est venu à celui d'instrument de chirurgie; mais, en dépassant le xv^e siècle, il a perdu le genre que lui assignait son origine, et a pris, avec le masculin, une désinence masculine qu'on trouve cependant aussi dans un texte du xv^e siècle.

† **BISTOURISER** (bi-stou-ri-zé), *v. a.* Inciser avec le bistouri. Se dit par plaisanterie, dans le parler vulgaire, et non dans le langage chirurgical. Il est des bistouris.... — Des bistouris ! au diable; Cherche qui tu voudras pour le bistouriser, *HAUTEROCHE*, *Nobles de province*, II, 10.

— **ÉTYM.** *Bistouri*.

† **BISTOURNAGE** (bi-stour-na-j'), *s. m.* Terme d'art vétérinaire. Procédé de castration qui consiste à produire l'atrophie des testicules en renversant ces organes dans les bourses et en les faisant tourner deux ou trois fois autour du cordon.

— **ÉTYM.** *Bistourer*.

† **BISTOURNEMENT** (bi-stour-ne-man), *s. m.* Action de bistourner.

— **ÉTYM.** *Bistourner*.

BISTOURNÉ, *ÉE* (bi-stour-né, née), *part. passé*. Châtré. Un bœuf bistourné. || Fig. Les Français, domptés aujourd'hui, abattus, mutilés, bistournés

par Napoléon, se laissent ferrer et monter à tous venants, *P. L. COUR*, I, 223.

BISTOURNER (bi-stour-né), *v. a.* || 1^o Tourner, courber un objet de manière à le déformer. || 2^o Terme de vétérinaire. Châtrer un animal en tordant les vaisseaux testiculaires. || 3^o Se bistourner, *v. rés.* Devenir bistourné. Ses jambes se sont bistournées.

— **HIST.** XIII^e s. Quand sor son chemin a sonié, Sovent à mi-voie retorne, Et tous nous tempeste et bestorne, *la Rose*, 14858. Mès or yendent les jugements, Et bestornent les erremens, Et taillent et cuellent et saient, Et les povres gens trestout paient, *ib.* 5604. Ci encoumence li diz de Renart le bestornei, *RUTER*, 496. Bestourné, surnom de Saint-Benoit, église de Paris, parce que, contre l'usage, le cheur regardait l'Occident, *Paris sous Philippe le Bel*, par *GERAUD*, p. 423. Pour ce qu'il ne soit perix [péril] que la verité soit bestornée par faux témoins.... *BEAUM.* XXXV. || XIV^e s. Et trouva l'eure bastournée [malheureuse], *G. GUIART*, t. I, p. 121. Après vint le flo de la mer Qui la riviere a bestournée, *ib.* t. II, p. 369. || XV^e s. [Fortune] oncques ne sejourne, mais toujours tourne et bestourne, et le plus haut monté sur la roue en la boue estrangement retourne, *FROISS.* III, IV, 30. Les povres que rigueur proscript Et que fortune betourna, *CH. D'ORL.* *Bal.* 102. [Le vin] bestourne le sens [de l'homme] et le ramene comme à nature de beste, qui n'a nulle raison, et luy trouble la veue, *Hist. de Bouciq.* I, ch. 7.

— **ÉTYM.** Norm. *bestourner*; ital. *bistornare*, changer en mal; de la particule péjorative *bis*... (voy. *BIS* préfixe), et *tourner*: proprement, mal tourner.

BISTRE (bi-str'), *s. m.* Suie cuite et détrempee dont on se sert pour peindre au lavis.

— **ÉTYM.** Origine inconnue.

† **BISTRÉ**, *ÉE* (bi-stré, strée), *part. passé*. Qui a la couleur du bistre. Teint bistré.

† **BISTRER** (bi-stré), *v. a.* Donner la couleur du bistre, peindre en bistre.

— **ÉTYM.** *Bistre*.

† **BISULCE** (bi-sul-s') ou **BISULQUE** (bi-sul-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le pied partagé en deux sabots.

— **ÉTYM.** *Bisulcus*, de *bis* pour *bis* (voy. *BIS*), et *sulcus*, sillon.

† **BITARDE** (bi-tar-d') ou **BISTARDE** (bi-star-d'), *s. f.* Outarde.

— **HIST.** XIII^e s. Grues et gantes et hairons, Pertris, bistrades et plongons, *Fl. et Bl.* 4681. || XV^e s. Trompettes, clérons et bannieres, Souffres, salepates, poussières, Bastons bescus comme bistrades, Guet et garnison sur frontières, *COUILLART*, *Le blason des armes et des dames*.

— **ÉTYM.** Portug. *betarda*, par aphérese pour *abetarda*. L'aphérese, par connexion avec les langues romanes méridionales, n'est point sans exemple, et a passé, en quelques cas rares, dans la langue d'oil ou français (voy. *OUTARDE*).

† **BITOR** (bi-tor) ou **BITOUR** (bi-tour), *s. m.* Nom vulgaire du butor (voy. *BUTOR*).

BITORD (bi-tor), *s. m.* Terme de marine et de pêche. Corde composée de deux fils tortillés ensemble.

— **HIST.** XIII^e s. Et tant fist les chemins bestors [tortueux], *DU CANGE*, *bestalinus*.

— **ÉTYM.** *Bis*, deux fois (voy. *BIS*), ou le préfixe péjoratif *bis*, *bis*, et *tordre*.

† **BITTE** (bi-t'), *s. f.* Terme de marine. Assemblage de charpente servant à amarrer les câbles lorsque les ancrés sont au fond.

— **ÉTYM.** Ital. *bitta*; espagn. *bita</*

sel nitre, de bitumen.... PARÉ, XXV, 44. Onguens faits avec du bitumen, O. DE SERRES, 199.

— ÉTYM. Provenç. *betum*; espagn. *betun*; portug. *betume*; ital. *bitume*; du latin, *bitumen*.

† BITUMINER (bi-tu-mi-né), v. a. Enduire de bitume.

— ÉTYM. *Bitumen*.

BITUMINEUX, EUSE (bi-tu-mi-neù, neù-z'), adj. Qui contient du bitume; qui a les qualités du bitume. Une odeur bitumineuse. [Pour l'incrédule] L'abîme n'est qu'un peu d'eau bitumineuse, CHATEAUB. *Gén.* III, IV, 5.

— HIST. XVI^e s. Les bains alumineux et sulphurés, ou bitumineux, ou ferrés, PARÉ, XVIII, 70.

— ÉTYM. Provenç. *bituminos*; espagn. et ital. *bituminoso*; portug. *betuminoso*; de *bituminosus*, de *bitumen*, bitume.

† BITUMINIFÈRE (bi-tu-mi-ni-fè-r'), adj. Terme didactique. Qui produit du bitume.

— ÉTYM. *Bitume*, et *fer*, qui porte.

† BITUMINISATION (bi-tu-mi-ni-za-sion), s. f. Terme de chimie. Transformation des substances organiques en matière bitumineuse.

— ÉTYM. *Bituminiser*.

† BITUMINISER (bi-tu-mi-ni-zé), v. a. Enduire de bitume.

— ÉTYM. *Bitume*.

BIVAC (bi-vak) ou BIVOUAC (bi-vouak). Bivouac est plus usité; il n'est que de deux syllabes), s. m. Terme de guerre. Garde extraordinaire faite la nuit en plein air; station qu'une armée en campagne fait, en plein air, pour prendre du repos; la troupe même; le lieu où elle s'arrête. Des bivouacs furent établis dans les rues. Le bivouac de l'armée au pied d'une montagne. Le bivouac prit les armes. Nous quittâmes le bivouac. Et comme s'ils étaient en pays dangereux, L'ombre de Saint-Germain est un bivouac pour eux, CORN. *Les victoires du roi*. J'ai passé toutes les nuits au bivac à la tête de mes escadrons, PELLISSON, *Conversat. de Louis XIV devant Lille*, p. 57. J'avais l'air d'un soldat qui sort du bivouac, CHATEAUBR. *Italie*, 60. J'ai d'un géant vu le fantôme immense Sur nos bivouacs jeter un œil ardent, BÉRANG. *Ch. du Cosaque*.

— ÉTYM. Allem. *Beiwache*, bivouac, de *bei*, auprès, et *wachen*, veiller (voy. VEILLER).

BIVALVE (bi-val-v'), s. m. Coquille composée de deux valves.

— ÉTYM. *Bis*, deux, et *valve*.

† BIVALVULAIRE (bi-val-vu-lè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a deux valvules.

— ÉTYM. *Bi*, et *valvula*.

BIVAUQUER (bi-va-ké) ou BIVOUAQUER (bi-vouak). Bivouaquer est plus usité; il n'est que de trois syllabes), v. n. || 1^e Camper en plein air. Certes, quand je bivouaquaïs sur les bords du Danube, mon domicile n'était pas là, P. L. COUR. I, 250. Renonçant à ses marais Le cosaque Qui bivouaque, Croit sur la foi des Anglais Se loger dans nos palais, BÉRANG. *Gaulois*. || 2^e Familièrement, passer une nuit en plein air. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Bivac*.

† BIVEAU (bi-vø), s. m. Instrument des tailleurs de pierre, servant pour mesurer l'angle compris entre deux surfaces contiguës. || Sorte d'équerre employée par les fondeurs de caractères.

† BIVOCALE (bi-vo-ka-l'), s. f. Terme de grammaire. Réunion de deux voyelles ne représentant qu'un seul son, comme *peu*, *clou*.

— ÉTYM. *Bi* pour *bis*, et *vocalis* (sous-entendu *littera*), voyelle (voy. VOYELLE).

† BIVOIE (bi-vø), s. f. Terme d'eaux et forêts. Lieu où deux chemins aboutissent.

— ÉTYM. *Bi* pour *bis*, et *voie*.

BIVOUAC, BIVOUAQUER. Voy. BIVAC, BIVOUAQUER.

BIZARRE (bi-za-r'), adj. || 1^e Qui s'écarte du goût, des usages reçus. Homme bizarre. Opinion bizarre. Ils tournent leurs humeurs en bizarres façons, RÉGNIER, *Sat. XIII*. Ces bizarres esprits, RACAN, *Berg. Polistène*, II, 4. En un lieu que devait la déesse bizarre [la Fortune] Fréquenter sur tout autre; et ce lieu c'est la cour, LA FONT. *Fabl. VII*, 42. Elles font de lui un composé bizarre, LA BRUY. 42. Bizarre assemblage, RAC. *Ath. II*, 5. Bizarre refus, ID. ib. Bizarre destin, ID. *Andr. III*, 4. Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre, BOIL. *Ep. V*. || 2^e Substantivement, une personne bizarre. Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre, BOIL. *Art. p. III*. || Ce qui est bizarre. Cet auteur se plait dans le bizarre.

— REM. Au XVI^e siècle et au XVII^e, on a dit *bigeare* à côté de *bizarre*; dans les exemples, cités

plus haut, de Régnier et de Racan, les éditions portent *bigeare* ou *bijarre*; et Vaugelas remarque que *bigeare* et *bizarre* se disent également. Mais Marguerite Buffet et Thomas Corneille recommandent exclusivement *bizarre*, qui a prévalu; l'autre est tombé dans l'oubli.

— SYN. BIZARRE, FANTASQUE, EXTRAVAGANT. L'homme bizarre n'est ni l'homme fantasque, ni l'homme extravagant. S'écarte du goût ordinaire par une singularité non convenable, c'est être bizarre; s'en écarter par une fantaisie qui tout à coup change d'idée, c'est être fantasque; s'en écarter d'une manière contraire au bon sens, c'est être extravagant, LAVEAUX.

— HIST. XVI^e s. Quand cette bonne dame eut connu l'humeur de l'homme, elle le laissa avec ses opinions *bigeares* et lui dit seulement, DESPER. *Contes*, XXXV. Le soldat françois est beaucoup plus bizarre: et ne peut quasi vivre sans se battre, ne montrant que trop sa valeur contre ses compagnons, LANOUE, 269. C'est un petit homme bizarre et qui jure en diable, ne parle que d'estrangler mille homes à la fois, D'AUB. *Fæn. III*, 47. C'est une bizarre piece, ib. Maladie d'une nature estrange et bizarre, PARÉ, *Intr. 23*. L'assiette de Luxembourg est fort bizarre, M. DU BELL. 543. Quelque *bigeare* et rebours que soit le lieu [emplacement], il se peut néanmoins ageancer, O. DE SERRES, 48. Ce mesme meslinge fait le mullet capricieux, *bigeare*, de difficile conduite, ID. 312. Pour rendre la racine de bouis solide et lui confirmer la beauté de sa blonde couleur et *bigeare* madreure, ID. 556.

— ÉTYM. Berry, *bigeare*; *bigearrer*, disputer; espagn. et portug. *bizarro*, magnanime, vaillant; ital. *bizarro*, emporté, colère. Notre mot français vient de l'espagnol et il a eu d'abord le sens de vaillant, brave (voy. à l'historique l'exemple de Lanoue). L'italien a, il est vrai, un substantif *bizza*, colère; mais *bizarro* n'en peut dériver, puisque le suffixe *arr* n'est pas italien. Tout porte à croire que le mot est d'origine espagnole; dès lors deux étymologies s'offrent: le basque *bizarra*, barbe, décomposé par Laramendi en *biz arra* (qu'il soit un homme); et l'arabe *bāshāret*, beauté, élégance, d'où vaillant, chevaleresque, puis les sens de colère, emporté, extravagant.

BIZARREMENT (bi-za-re-man), adv. D'une façon bizarre. Voilà comment Je m'entretiens bizarrement, RÉGNIER, *Epit. III*. De notre amour bizarrement jaloux, Il veut, peut-être, en se jouant de nous, Nous effrayer.... MALFIL. *Narcisse*, ch. IV.

— HIST. XVI^e s. Les dits curez, un petit plus bizarrement armez, faisoient le premier rang, SAT. MÉN. p. 42. || XVII^e s. Ecoute ce discours tissu bizarrement, RÉGNIER, *Sat. VI*.

— ÉTYM. *Bizarre*, et le suffixe *ment*.

BIZARRERIE (bi-za-re-rie), s. f. Caractère de ce qui est bizarre. La bizarrerie des modes. La bizarrerie de l'humeur. Comprenez-vous de sa part une telle bizarrerie? Que sait-on si l'amour, dont la bizarrerie Se joue assez souvent du fond de notre cœur.... CORN. *Agésilas*, II, 3. Il fallait essuyer les bizarreries d'un peuple flatté, boss. *Hist. III*, 5. Nous cherchons notre bonheur hors de nous-mêmes et dans l'opinion des hommes que nous connaissons flatteurs, peu sincères.... quelle bizarrerie! LA BRUY. 44. Il y a assez d'injustice dans le procédé des hommes, assez d'inégalités et de bizarreries dans leurs humeurs incommodes et contrariantes, boss. *La Vallière*.

— HIST. XVI^e s. Les jeunes mullets et mules ne trottent tant longuement que les chevaux et asnes, pour leur propre naturel capricieux, lequel les mères ne peuvent souffrir plus que de six ou sept mois, croissants en bigearre avec l'aage, O. DE SERRES, 344.

— ÉTYM. *Bizarre*.

† BLADAGE (bla-da-j'), s. m. Terme d'ancienne coutume. Quantité de grain payée par un emphytote pour chaque bête employée au labour.

— ÉTYM. Bas-lat. *bladum*, blé (voy. BLÉ).

BLAFARD, ARDE (bla-far; le *d* ne se lie pas: blafard et défait, dites *bla-far* et *défait*; au pluriel, l's ne se lie pas: blafards et défait, dites *bla-far* et *défait*; cependant plusieurs prononcent l's: *bla-far-z* et *défait*), adj. D'un blanc terne. Que les teintes des nuages soient blafardes et livides.... CHATEAUB. *Génie*, II, V, 6. Quand il arrive à un nègre de faire l'amour à une personne de cette espèce blafarde [Albinos], il est tourné en ridicule, VOLT. *Relat. 478*. Car la nature bonne et sage.... A fait sans le secours du fard D'un Vendôme un peu trop blafard Un Vendôme plus beau qu'un

ange, CHAUL. *Au duc de Nevers*. || Fig. Pour voir ce que produirait une union si blafarde [un mariage entre blonde et blond], HAMILT. *Gramm. 9*.

— HIST. XIV^e s. Ains suis si blafard et si fade, Qu'il semble qu'aise esté malade, J. BRUYANT dans *Ménagier*, t. II, p. 6. Et celui qui en ce excede et veult plaire à chescun, se il le fait de son inclinaçion et volonté, sans que il tende à autre fin, il l'a pas nom approprié et par aventure peut estre appellé blafart, ORESME, *Eth. 50*. || XV^e s. Mais s'il y a qui imputer Li vueille aucun crime ou blafarde, Lieve soy sus et plus ne tarde, *Mart. de S. Etienne*. || XVI^e s. Leur urine est quelquefois blafarde, et de couleur cendrée et fetide, PARÉ, XXII, 40. L'ombre.... Luy rend un jour blafard tel qu'aux noires forêts, AM. JAMYNN, liv. IV, *Éleg. Celui qui...*

— ÉTYM. Bas-lat. *blaffardus*, dans un texte du XIII^e siècle, nom d'une monnaie qui paraît répondre à un blanc. Ménagier tire ce mot de l'allemand *bleifarben*, couleur de plomb; mais Diez propose l'ancien haut-allemand *blei-faro*, de *bleih* ou *bleich*, pâle, et *faro*, couleur (*d* ajouté comme dans *homard*). Oresme au XIV^e siècle a pris *blafard* dans le sens figuré, de bénin, sans volonté; et dans le XV^e siècle on a donné à *blafarde* la signification de mauvaise action.

BLAGUE (bla-gh'), s. f. || 1^e Petit sac dans lequel les fumeurs mettent leur tabac. || 2^e Populairement, mensonge, vanterie.

— ÉTYM. Gaélique, *blagh*, souffler.

† BLAGUER (bla-ghé). || 1^e V. n. Dire des mensonges, faire des contes. || 2^e V. a. Blaguer quelqu'un, se moquer de lui. Ce verbe est du plus bas langage.

— ÉTYM. Gaélique, *blagh*, souffler, se vanter.

† BLAGUEUR (bla-gheur, gheù-z), s. m. et f. Celui, celle qui blague. Mot du plus bas langage.

— ÉTYM. Angl. *blackguard* mauvais drôle; du gaélique, *blaghair*, vantard, de *blagh*, souffler.

BLAIREAU (blè-rô), s. m. || 1^e Mammifère d'Europe, qui est rangé parmi les bêtes puantes (*ursus meles*). L'homme n'a pu vivre comme les blaireaux et les lièvres, VOLT. *Mœurs*, *Sauv.* Le blaireau est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et qui s'y creuse une demeure souterraine, BUFF. *Blaireau*. || 2^e Blaireau, pinceau fait de poil de blaireau, servant pour l'aquarelle; blaireau pied de biche, pinceau servant à vernir ou à lisser le fond sur la porcelaine. || Blaireau, savonnette à barbe faite en poil de blaireau.

— HIST. XV^e s. En fiel de loups, de regnards et blaireaux Soient frites ces langues vénimeuses, VILLON, *Ball.* || XVI^e s. Quinze sangliers, deux blaireau, trois grandz regnardz, RAB. *Pant. II*, 26.

— ÉTYM. L'adjectif kymri *blawr*, gris de fer, a été proposé; mais comment la diphthongue *aw* serait-elle devenue *ai*? Il y a en celtique: cornwall, *bleit*, loup; gallois, *blaidd*; et bas-breton, *bleiz*, lynx, mélange de loup et de chien; mais cela aurait donné *blaidieu* ou *blaiseau*. Considérant la forme du mot qui, reproduit en latin, donnerait *bladarellus*, diminutif de *bladarius*, marchand de blé (de *bladum*, voy. BLÉ), Diez y voit une dénomination figurée: le petit marchand de blé ou plutôt, comme remarque M. Mahn, le petit voleur de blé, à cause des habitudes de cet animal qui, dit-on, emporte beaucoup de blé sarrasin. Dans cette étymologie, il est satisfait à la forme du mot; mais, quant au sens figuré qui aurait conduit à *blaireau*, il faudrait quelques intermédiaires qui manquent pour l'assurer davantage.

† BLAIRIE (blè-rie), s. f. Terme de droit féodal. Redevance seigneuriale à raison de la vainc pâture.

— HIST. XIII^e s. Et de la blarie [produit en blé] de mon tarrage.... DU CANGE, *blaeria*. No [notre] blaverie, ID. ib.

— ÉTYM. Bas-lat. *blaeria*, *bladaria*, de *bladum*, blé (voy. BLÉ).

† BLAISEMENT (blè-ze-man), s. m. Voy. BLÉ-SITÉ.

BLÂMABLE (blâ-ma-bl'), adj. Digne de blâme. Homme, action blâmable. De blâmables erreurs. C'est en quoi mon offense est plus blâmable encore, De tromper lâchement un mari qui m'adore, MAIRET, *Sophon. I*, 4.

— ÉTYM. *Blamer*.

BLÂME (blâ-m'), s. m. || 1^e Expression de l'opinion, du jugement par lequel on trouve quelque chose de mauvais dans les personnes ou dans les choses. Le blâme et l'éloge. Encourir un blâme sévère. Il ne mérite pas le blâme. Les louanges étaient pré-

cieuses, parce qu'elles se donnaient avec connaissance; le blâme piquait au vif les cœurs généreux et retenait les plus faibles dans le devoir, boss. *Hist.* III, 6. Épargnez-vous le blâme D'un coup peu convenable à la main d'une femme, *ROTR.* *Bélis.* III, 5. || Imputer à blâme, reprocher à quelqu'un une action comme une faute. Une action ne peut être imputée à blâme lorsqu'elle est involontaire, *PASC.* *Prov.* 4. || 2^e Reproche, tache. Après m'avoir chéri quand je vivais sans blâme, Qui m'aima généreux me haïrait infâme, *CORN.* *Cid.* III, 4. || 3^e Terme de jurisprudence. Réprimande faite par le juge.

— *HIST.* XI^e s. Dist Oliviers : d'ice ne sai-je blasme, *Ch. de Rol.* LXXXIV. Cil qui là sont n'en devient aveir blasme, *ib.* CXXVIII. || XII^e s. Par ma foi, Guenes, vous avez blasme grant, *Ronc.* p. 181. || XIII^e s. Il s'en alla en une nef de marcheans et guerpi l'ost, dont il reçut grant blasme, *VILLEH.* LIV. Chose que on ne puist [puisse] à mal blasme atourner, *Berte*, III. Et non pourquant jà pour moi ne demourra, ne je ne voel que on m'en mette blasme sus, *Chron. de Rains*, 102. || XV^e s. Or fut moult grant blasme [action blâmable] pour les premiers, et mieux leur valsist estre ordonnés à l'ordonnance du vaillant chevalier que ce qu'ils firent, *FROISS.* I, I, 286. Je veux bien que vous sachiez que je ne suis pas celle qui fera tel blame [honte] à l'hostel où je demeure, *LOUIS XI*, *Nouv.* XVIII.

— *ÉTYM.* Voy. BLÂMER; provenç. *blasme*; anc. espagn. *blasmo*; ital. *biasimo*.

BLÂMÉ, *EE* (blâ-mé, mée), *part. passé*. Jeune homme blâmé par son père. Action blâmée de tous, de chacun. L'inaction de ce général, blâmée de toute l'armée. Blâmé de qui de droit. || Terme de jurisprudence. A qui le juge a fait une réprimande.

BLÂMER (blâ-mé), *v. a.* || 1^e Juger et prononcer que quelqu'un est digne de blâme. La première chose dont il fut blâmé. On le blâma d'avoir ainsi parié. Blâmer la légèreté de quelqu'un, ou quelqu'un de sa légèreté. On me blâme de ce que.... Je ne vois pas pourquoi l'on me blâme d'obscurité, *DESC.* Rép. 3. Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère, *BOIL.* *Epigr.* 21. Ne savez-vous pas bien que je brûle pour elle, Et que me la blâmer, c'est me faire mourir? *MALH.* V, 23. Je les blâme tous deux d'avoir tiré l'épée, Bien que le ciel ait pris le parti de César, Et que Caton soit mort dans celui de Pompée, *MAYNARD*, *Sonnet sur Pompée et César*. Ne blâmez donc pas de fausseté ceux.... *PASC.* *Moyens*, 1. Je ne puis te blâmer d'avoir fui l'infamie, *CORN.* *Cid*, III, 4. S'il les [ses vœux] pousser trop loin, moi-même je l'en blâme, *id.* *Sertor.* III, 2. J'ai beau vous blâmer, Lui-même il vous défend, vous excuse sans cesse, *id.* *Suréna*, I, 2. Et le roi, plus piqué contre vous que contre elle, Blâmera vos frayeurs et nos légèretés D'avoir osé douter de la foi des traités, *id.* *Rod.* III, 2. Je ne puis exciter ni blâmer son courage, *VOLT.* *Alz.* V, 2. || Absolument. Le sénat, dont l'approbation tenait lieu de récompense, savait louer et blâmer quand il fallait, boss. *Hist.* III, 6. || 2^e Terme de jurisprudence. Réprimander quelqu'un par autorité judiciaire. || 3^e Se blâmer, *v. réfl.* Je me blâme d'avoir été si peu prévoyant.

— *SYN.* BLÂMER, CENSURER, RÉPRIMANDER. Il faut d'abord mettre à part réprimander, qui indique le blâme infligé par le supérieur à l'inférieur, par le maître à son élève : un précepteur réprimande son élève inattentif; un ministre réprimande un employé. Entre blâmer et censurer, la nuance est que blâmer est plus étendu et signifie aussi bien le blâme secret que le blâme public; tandis que censurer implique toujours une certaine solennité dans la forme, comme était l'acte du censeur à Rome : vous le blâmez, j'en suis sûr; mais irez-vous jusqu'à le censurer?

— *HIST.* XI^e s. Et autre qui blasmed ait esté, *Lois de Guill.* 46. Que mi parent pur moi seient blasmet, *Ch. de Rol.* LXXXII. || XII^e s. Par eux es blasmez, *Ronc.* p. 14. Se il s'enfuit, n'en doit estre blasmez, *ib.* p. 69. Se j'en travail [souffre], je n'en sai qui blasmer, *Couci*, II. La peine de mon service Me veuillez guerredonner, Ou trop feriez à blasmer, *ib.* p. 149. Que [car] mon langage ont blasmé li François Et mes chançons, oiant les Champenois, *QUESNES*, *Romancero*, p. 83. Car tost [nous] en seriens blasmé et vil tenu, *Sax.* XXVIII. Li evesque se sunt encuntere lui drecié; De la cruzi l'unt blasmé qu'il porte, e chastié, *Th. le mart.* 38. En grant humilité devez à curt aler, Que nuls ne vus en puisse reprendre ne blasmer; De pes [paix] en purra l'un vers le rei mielz parler, *ib.* 36. || XIII^e s. Einsi leur failli li vesques d'Ostun et li quens Guis de Forais,

et Pierres Bromons et maint autres assés, qui moult en furent blasmé, *VILLEH.* XXXI. Mout [elle] se blasme en son cuer et forment se demente, *Berte*, Cxi. Morans, ce dist li rois, n'en faites à blasmer [vous n'êtes pas à blâmer], *ib.* CXXXIX. Et un pou après monsieur Jehan de Waleri revint, qui blasma le roy et son conseil de ce que il estoient en demeure, JOINV. 227. || XIV^e s. Ou se il se course [courrouce] sans raison ou autrement que par raison, il est à blasmer, *ORESME*, *Eth.* 43. || XV^e s. Quoi qu'on lui blamast ni desconseillast, le gentil chevalier ne s'en voulut oncques delaier, *FROISS.* I, I, 16.

— *ÉTYM.* Provenç. et anc. espagn. *blasmar*; ital. *biasimare*; de *blasphemare*, qui prit le sens particulier de blâmer (voy. BLASPHEMER). *Blasphemare*, terme ecclésiastique, ayant passé dans le langage vulgaire, y prit un sens général.

1. **BLANC**, **BLANCHE** (blan, blan-ch'); le c ne se lie pas : blanc et noir, dites : blan et noir; excepté dans cette locution où d'ordinaire on le fait entendre : du blanc au noir, dites : du blan-k au noir; l's au pluriel se lie : blancs et noirs, dites : blan-z et noirs. Palsgrave au XVI^e siècle dit qu'on prononce blan; et au XVII^e, Chifflet recommande de ne pas prononcer le c final, même devant une voyelle), *adj.* || 1^e Qui est de la couleur du lait, de la neige, des pétales de la marguerite. Blanc comme la neige. Cheveux blancs. Dents blanches. Barbe blanche. Vêtement blanc. Robe blanche. Gelée blanche. Suivre de loin de blanches voiles, Voir au ciel briller les étoiles Et sous l'herbe les vers luisants, *v.* *HUGO*, *F. d'aut.* 25. Quand, selon ta prière, Elle aurait obtenu D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière, *MALH.* VI, 18. || Eau blanche, eau dans laquelle on a mis du son pour faire boire les chevaux. || Terme de pharmacie. Eau blanche, eau dans laquelle on a mis de l'acétate de plomb ou extrait de Saturne. || 2^e Par analogie, il se dit de toutes choses dont la couleur se rapproche du blanc. Du vin blanc. Pain blanc. Dela bière blanche. Un teint blanc. || Viande blanche, le veau, la volaille, le lapin, par opposition à la viande noire ou gibier. || Sauce blanche, sauce faite avec de la farine et du beurre qu'on n'a pas fait roussir. || 3^e Propre, net. Mains blanches. Chemise blanche. || Fig. Mettre quelqu'un en beaux draps blancs, le mettre dans l'embarras : dit par ironie; car mettre dans des draps blancs, c'est bien mettre. || En termes de marine, cordage blanc, cordage qui n'a pas été goudronné. || Fer-blanc, tôle recouverte d'étain. || Argent blanc, monnaie blanche, toute sorte de monnaie d'argent. || Arme blanche, toute arme offensive autre que les armes à feu. || 4^e Qui n'est pas assez noir, assez foncé. L'encre devient blanche. || 5^e Sur quoi l'on n'a pas écrit. Papier blanc. Aussi blanche est la page où je notai mes jours; Qu'aurais-je-écrit?... *LAMART.* *Joc.* II, 56. || Fig. Ah! grâce aux passions que mon cœur se retranche, Puisse toute ma vie être une page blanche! *ib.* || Fig. Donner carte blanche à quelqu'un, lui laisser toute liberté. Carte blanche, papier non écrit où l'on met ce que l'on veut. || Terme de jeu. Cartes blanches, cartes parmi lesquelles il n'y a pas de figures. J'avais cartes blanches. || Armes blanches. C'étaient jadis les armes d'un jeune chevalier dont l'écu n'était chargé d'aucune armoirie. || Blanc seing, voy. BLANC-SEING. || Blanc signé, voy. BLANC-SIGNÉ. || 6^e Vers blancs, vers qui ne riment pas. Poème en vers blancs. Les vers blancs sont inusités dans la poésie française. || 7^e Au jeu de quilles, faire chou blanc, ne rien abattre; et, au figuré, ne pas réussir. || 8^e Nuit blanche, nuit passée sans sommeil. J'ai passé trois nuits blanches. Dans ce beau bois.... nous avons des nuits blanches comme à Sceaux, *VOLT.* *Lett. vers*, 6. Peut-être cette locution provient-elle du jeu où l'on fait chou blanc, où l'on amène blanc : nuit blanche, nuit où l'on n'a pas réussi à gagner du sommeil. || 9^e Fig. Innocent. Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir, *LA FONT.* *Fab.* VII, 4. || Sortir d'une affaire blanc comme neige, s'en tirer d'une manière tout à fait honorable. Mais n'est hérétique qui ne veut; il n'y a qu'à partager le différend et donner une distinction; quelle qu'elle soit, intelligible ou non, elle rendra un homme blanc comme de la neige, *MONTESQ.* *Lett. pers.* 29. || Très-familièrement. Il n'est pas blanc, il sera puni, blâmé. || Fig. Se faire blanc de son épée, proprement, se justifier par son épée, comme on faisait dans les combats judiciaires, et, par suite, se prévaloir d'un crédit, d'un pouvoir qu'on n'a pas. Et se faisant tout blanc de son épée, *LA FONT.* *Diable*. || 10^e Terme d'eaux et forêts. Coupe

à blanc être, coupe de bois où l'on ne réserve ni taillis ni baliveaux. On dit dans le même sens : coupe à blanc estoc, et coupe blanche. || 11^e Substantivement, un blanc, une blanche, homme, femme appartenant à la race blanche. Un blanc et un nègre; une blanche et une nègresse. Il y a sept lunes que les blancs de la Virginie se sont emparés de nos terres, *CHATEAUB.* *Atala*, 319. || 12^e Terme des troubles révolutionnaires de France. Un blanc, un homme du parti du drapeau blanc, de l'ancienne monarchie, de la dynastie des Bourbons. || Dans l'antiquité, faction des blancs, une des deux factions secondaires du cirque à Rome et à Constantinople. || Dans le moyen âge, les Gibelins de Florence. || Proverbes. C'est bonnet blanc et blanc bonnet; c'est-à-dire il n'y a pas de différence. || Il a mangé son pain blanc le premier; c'est-à-dire il a été heureux d'abord, il ne l'est plus. || Rouge soir et blanc matin, c'est la journée du pèlerin; c'est-à-dire, quand le ciel est rouge le soir et blanc le matin, la journée ordinairement sera belle.

— *HIST.* et *ÉTYM.* Voy. le suivant.

2. **BLANC** (blan; le c ne se lie pas), *s. m.* || 1^e La couleur blanche. Distinguer le blanc du noir. Tirer sur le blanc, être blanchâtre. Ce papier est d'un beau blanc. Blanc sale, blanc dont l'éclat est terne. || Saigner quelqu'un jusqu'au blanc, le saigner jusqu'à ce que le sang devienne moins rouge; et, figurément, lui enlever ses dernières ressources. On dit quelquefois, dans le parler négligé, saigner à blanc. || Mettre à blanc, dévaliser, ruiner. Sache que dernièrement allant à la picorée, je me ruai dans la case d'un pauvre manant et non content de l'avoir mis à blanc.... *La seconde partie du Courrier polonois*, 1649, p. 5. || Fig. et familièrement. Aller, passer du blanc au noir, passer d'une opinion à l'opinion contraire, d'une extrémité à l'autre. Voilà l'homme en effet, il va du blanc au noir, *BOIL.* *Sat.* VIII. || Si vous lui dites blanc, il répond noir; il se plaint à contredire. || Voir tout en blanc, voir les choses sous un aspect favorable. Le duc de Chevreuse toujours équanime, toujours espérant, toujours voyant tout en blanc, *ST-SIM.* 322, 209. || Mettre du blanc sur du noir, écrire, faire des livres, avec un sens de raillerie. Le voilà fier depuis qu'il met du blanc sur du noir. || 2^e Substance qui sert à peindre. Blanc de céruse, blanc de plomb, nom vulgaire du carbonate de plomb. || Blanc de fard ou, simplement, blanc, sorte de fard qui teint la peau en blanc. Mais elle met du blanc, et veut paraître belle, *MOL.* *Mis.* III, 5. Point d'autre rouge sur son visage que celui que causait la pudeur, ni de blanc que celui que donne l'abstinence, boss. *Pensées chrét.* 43. Loin ces études d'ceillades, Ces eaux, ces blancs, ces pommades, Et mille ingrédients qui font des teints fleuris, *MOL.* *Éc. des F.* III, 2. || Blanc de fard est l'ancien nom du sous-azotate de bismuth. || Blanc de chaux, eau dans laquelle on a délayé de la chaux, et avec laquelle on blanchit les murailles. || *Craie*. Faire une croix à une porte avec du blanc. || Fig. Marquer de blanc une journée, la compter parmi les jours heureux; locution tirée de l'habitude des Romains de marquer les jours heureux avec de la craie. || Au billard, morceau de craie avec lequel on frotte le bout de la queue pour rendre les coups plus sûrs. Mettez du blanc à votre queue. Passez-moi le blanc. || À blanc, *locut. adv.* De manière à devenir blanc. Chauffer à blanc, chauffer jusqu'à ce que la chaleur soit assez forte pour faire passer le métal du rouge au blanc. || Il a gelé à blanc, il y a eu une gelée blanche. || Poudré à blanc, poudré de façon que la couleur des cheveux ne se voie plus. On voit Caton poudré à blanc et Brutus en panier, *J. J. ROUSS.* *Hél.* II, 47. || Mets au blanc, mets accommodé à la sauce blanche. || 3^e Vêtements blancs. Ils étaient tous vêtus de blanc, *FÉN.* *Tél.* IX. || Vouer un enfant au blanc, faire vœu, en l'honneur de la Vierge, de le vêtir de blanc jusqu'à un certain âge. || 4^e Le blanc de l'œil, le blanc des yeux, la partie blanche de l'œil qui est formée par la portion de la sclérotique revêtue de la conjonctive. Le duc de Chevreuse rougit jusqu'au blanc des yeux, il s'embarrassa, il balbutia, *ST-SIM.* 64. || Regarder quelqu'un dans le blanc des yeux, le regarder fixement. || Fig. Ils se sont mangé le blanc des yeux, ils se sont violemment querellés. Si Sa Majesté avait la bonté de nous laisser manger le blanc des yeux, *SEV.* 476. On se mange dans Paris le blanc des yeux fort mal à propos, *VOLT.* *Lett. Mme du Deffant*, 24 oct. 1772. || Celui qui n'a pas de blanc dans l'œil, le diable, qui, suivant la croyance populaire, avait l'œil tout noir. || 5^e Un blanc d'œuf, la partie glaiveuse, albumineuse de l'œuf. || 6^e Un blanc de pou-

let, la chair qui tient à l'estomac, dit ici pour poitrine. || 7^e Terme d'imprimerie. Toute distance plus grande que l'interlignage ordinaire. || Espace libre laissé dans une pièce d'écriture. Ecrire dans les blancs. La patente de premier ministre que le roi [Louis XIII] écrivit de sa main, laissant en blanc les appointements de la place, VOLT. Mœurs, 176. Je laissais aux endroits qu'ils [les bibliothécaires] n'avaient pu lire des espaces en blanc, P. L. COUR, I, 76. Il [M. de Bouillon] leur dit [aux envoyés d'Espagne] que son sentiment était qu'ils remplissent un blanc de l'archiduc, RETZ, II, 371. || En blanc, état d'un papier où les choses essentielles ne sont pas encore écrites. Peu de gens sont disposés à signer une confession de foi en blanc, PASC. Prov. 17. || Procuration, billet en blanc, procuration, billet où on laisse du blanc pour écrire le nom du mandataire, du créancier. Endossement en blanc, endossement où l'on met une simple signature avec l'espace nécessaire pour écrire l'ordre ou le recu. || 8^e Terme de jeu. Coup nul. Amener blanc. || 9^e Espace blanc dans une cible, but. Ceux qui tirent au blanc. M. le Dauphin tirait au blanc, SÉV. 202. Comme s'il eût tiré au blanc, ID. 476. Tantôt on dispute un prix en tirant au blanc, J. J. ROUSS. Hél. IV, 10. ... Il ne levait de ban Que pour tirer quatre fois l'an Au blanc, BÉRANG. Yvet. || Fig. Tous ces beaux talents l'avaient rendu sans contredit le blanc (si je l'ose ainsi dire) de tous les désirs amoureux des servantes, SCARR. Rom. com. II, 49. || Terme d'artillerie. Tirer de but en blanc, tirer à la distance où, la pièce étant horizontale, le boulet, qui s'élève d'abord, vient couper la ligne horizontale qui va de la pièce au blanc. || Fig. De but en blanc, inconsidérément, brusquement. S'aller marier de but en blanc avec une inconnue, MOL. Fourn. I, 6. Pensiez-vous aller de but en blanc exposer votre ouvrage au salon? J. J. ROUSS. Ém. III. || 10^e Anciennement, petite monnaie de cinq deniers. Six blancs valaient deux sous six deniers. Faire des tours de toute sorte, Passer en des cerceaux : et le tout pour six blancs, LA FONT. Fabl. IX, 3. || Les grands blancs sous Louis XI et Charles VIII valaient treize deniers. || Mettre quelqu'un au blanc, le ruiner, lui gagner tout son argent. || 11^e Diverses acceptations d'arts et de métiers. Blanc de baleine, substance solide, blanche, onctueuse, qui ne provient pas de la baleine, ce que le nom semble indiquer, mais qu'on trouve dans diverses espèces de cachalots, notamment le *phyceter macrocephalus*, d'où on la retire par expression. || Blanc, l'argent que le batteur d'or mêle comme alliage à l'or; le plâtre que l'on applique sur les pièces à dorner; la terre dont le salpêtre a été extrait; le dépôt au fond des tonneaux chez les amidonniers. || Blanc d'albâtre, chaux réduite en poudre qu'on emploie dans la peinture en détrempe. || Blanc d'argent, nom, dans le commerce, du plus beau blanc de plomb (sous-carbonate de plomb). || Blanc de craie, craie délayée dans de l'eau gommeuse. || Blanc en bourre, enduit composé d'argile, de chaux, de bourre. || Blanc d'Espagne, blanc de Meudon, sous-carbonate de chaux pulvérisé, réduit en pâte au moyen de l'eau, et moulé sous forme de pains ovoïdes ou cylindriques. || Blanc de zinc, oxyde de zinc. || 12^e Blanc de champignon, nom que les jardiniers donnent à une matière blanche, d'aspect de moisissure délicate, qui se développe lorsqu'on abandonne plusieurs mois à l'air des tas de feuilles mortes, du fumier à demi putréfié et peu humide. Ces débris, ainsi préparés et mis en couches, procurent le développement de diverses espèces de champignons, de l'agaric comestible entre autres. || Blanc, nom donné par les cultivateurs à deux sortes de maladies des végétaux : le blanc sec et le blanc mielieu, l'un et l'autre formés par la réunion de plantes parasites de la famille des champignons. Melons qui ont le blanc, LA QUINTINYE, Jardins, t. 1, p. 400, dans RICHELET. || 13^e Terme de botanique. Blanc d'eau, nénuphar blanc. || Blanc de Hollande, variété de peuplier blanc. || 14^e Terme de pêche. Le blanc, hareng salé et prêt à être mis en caque. || Blanc, non donné à de petits poissons que les pêcheurs emploient comme appâts. || 15^e Terme de manège. Ce cheval boit dans le blanc, boit dans son blanc, ou, adverbialement, boit blanc; il a le tour de la bouche blanc et le reste d'une autre couleur. || 16^e Voir en blanc, se dit, en langage vulgaire, des femmes qui sont affectées de leucorrhée.

— HIST. XI^e s. Diz blanches mules fist amener Marseille, Ch. de Rol. VII. De Charlemagne qui ert chevauz et blancs, ib. XL. Que tout [il] lui tranche le vermeil et le blanc [de son écu], ib. XCIX.

— XII^e s. Ses confenons fu blancs à orlistez, Ronc.

p. 36. Les chefs floris, mainte barbe i out blance, ib. p. 434. Ses blanches mains, ses doigts lons et tretis, COUCI, v. Le nez moult très bien fait, les denz menuz et blanz, SAX. v. Dous freres blancs [deux moines blancs] mena avec sei li buens ber, TH. le mart. 48. Custume est anciene, si l'ai oï cunter, Que tuit li blanc abé de ça et de là mer, Chascun tierz an se solent à Cistaus asembler, ib. 95. — XIII^e s. Tantert [elle était] blanche et vermeille qu'on s'i peüst mirer, Berte, III. La chair [elle] avoit plus blanche que ne soit blanche laine, ib. L. Il m'avoit pris à menacier, Et je le soi si enlacier De blanches paroles et pestre, Que j'en ai esté à bon mestre, Ren. 16281. Et il ara [aura] le visage et le blanc des iex rouge, ALEBRANT, f° 10. — XIV^e s. Ce que est blanc, il est blanc as tous et par tout, ORESME, Eth. 478. Froument mondé le quel on trouve sur les espiciers tout mondé pour un blanc la livre, Ménagier, II, 5. — XV^e s. Et amenerent ce jour là en la cité de Tournay plus de dix mille blanches bestes et bien autant, que porcs, que bœufs, que vaches, froiss. I, I, 407. L'enfant qui fut tout surpris et esbahie ne sonna mot, mais devint tout blanc de paour et tout esperdu, ID. II, III, 43. Il estoit si aveugle de ce duc d'Irlande que, si il dit : sire, ceci est blanc, et il fait noir, le roi ne dit point du contraire, ID. II, III, 72. Je ne les prise pas deux blancs Tous les biens qui sont en amer [aimer], CH. D'ORL. Bal. 88. Et oy crier plusieurs cris, La cote, la chape, vieulz draps, L'engin à prendre les souris, Pastez chaus, le sel blanc, le riz, E. DESCHAMPS, Bal. Il y en eut qui vendirent grant quantité de platz et d'escuelles d'argent pour deux grans blancs la piece, cuydans que ce fust estaing, COMM. V, 2. — XVI^e s. Si la foy decline tant peu que ce soit de ce blanc auquel elle doit prendre sa visée, elle ne retient plus sa nature, CALVIN, Institut. 421. Nostre prieur ayme fort le blanc de chapon, RAB. Garg. I, 39. Heureux celluy qui tousjours tendra on but et on blanc que Dieu nous ha prefix, ID. ib. I, 58. Le sergent ne meit si hault le blanc à la butte que.... ID. Pant. II, 44. Les Souisses, tous armez à blanc, la juque ou poing, pour garder la place, ID. Sciom. L'archer qui oultrepasse le blanc fault, MONT. I, 224. Mille routes desvoyent du blanc; une y va, ID. I, 37. Peindre de mesme creon le blanc et le noir, ID. I, 248. Je ne m'habille gueres que de noir ou de blanc, ID. I, 261. Proculus afferma qu'il avoit rencontré Romulus armé à blanc d'armes claires et luisantes comme feu, AMYOR, Rom. 45. Il n'est point raisonnable que celuy qui ne tire point atteigne au blanc, ID. P. Am. 32. Craignant leur bel équipage et la lueur de leur harnois fourbis à blanc, ID. Pomp. 99. Quant aux capitulations de la paix, il voulut que les Atheniens leur envoyassent carte blanche, ID. Phoc. 36. Blanc chapeau et chapeau blanc, est-ce pas tout un? MARG. Nouv. XI. Par cette manœuvre la cour de Navarre changea du blanc au noir, D'AUB. Vie, LXXXIII. Une estrange multitude de blancs-vestus [pénitents], avec le fouet à la ceinture, ID. Hist. II, 330. Un vieillard tout blanc, ID. ib. III, 216. Des mentelets couvers de fer blanc, ID. ib. III, 276. Nous ne devons les faire marcher sous les drap-peaux de la croix blanche, qui leur ont servi et doivent servir encors de quintaines et de blanc, ID. ib. II, 429. Vous le prenez un peu trop haut pour frapper au blanc, YVER, p. 550. Le blanc des yeux, PARÉ, Introd. 23. Et voila les pauvres medecins, chirurgiens, apoticaires et barbiers à blanc, lesquels ayans ceste marque d'avoir esté constitués à penser les pestiférés, tout le monde après les fuit comme la peste mesme, ID. XXIV, 12. Blanc d'amidon, ID. XXV, 44. — ÉTYM. Provenc. blanc; espagn. blanco; portug. branco; ital. bianco; de l'anc. haut-allem. blanch, blanc. Pour l'explication de but en blanc voy. BUT.

+ BLANCARD (blan-kar) ou BLANCHARD (blan-char), s. m. Terme de commerce. Toile blanche et légère fabriquée en Normandie et en Silésie.

— ÉTYM. Blanc.

+ BLANC-AUNE (blan-kô-n'), s. m. Un des noms de l'aliser commun. || Au plur. Des blancs-aunes.

— ÉTYM. Blanc, et aune, s. m.

BLANC-BEC (blan-bèk), s. m. Terme très-familier qui désigne un jeune homme sans expérience. Il est bien honteux qu'une trentaine de blanc-becs aient l'impertinence de vous aller faire la guerre, VOLT. Lett. à Cath. 95.

— REM. Voltaire a écrit des *blanc-becs*; Laveaux veut qu'on écrive des *blanc-bec*, la pluralité ne tombant ni sur *blanc* ni sur *bec*, attendu que la locu-

tion veut dire des gens à blanc-bec; d'autres grammairiens écrivent *blancs-becs*. C'est cette dernière orthographe qu'il est préférable de suivre comme la plus simple; car on peut prendre figurément blanc-bec pour celui qui porte le blanc bec.

— ÉTYM. Blanc, bec; locution tirée de l'oiseau qui a encore le *bec blanc* et qui est inexpérimenté.

+ BLANC-BOIS (blan-bois), s. m. Terme d'ancienne législation. Mort-bois, bois qui ne donne aucun revenu.

+ BLANC-BOURGEOIS (blan-bour-joi), s. m. Terme de boulangerie. Farine de première qualité.

— ÉTYM. Blanc et bourgeois; c'est-à-dire blanc pour le bourgeois.

+ BLANC-CUL (blan-ku), s. m. L'un des noms du bouvreuil. || Au plur. Des blancs-culs.

— ÉTYM. Blanc, cul.

+ BLANC-ÉTOC, s. m. Voy. estoc.

— ÉTYM. Étoc est une autre prononciation de estoc.

BLANCHAILLE (blan-châ-ll'), ll mouillées, et non blan-châ-ye), s. f. Menu poisson blanc.

— ÉTYM. Blanc.

+ BLANCHARD (blan-char), s. m. || 1^e Terme de commerce (voy. BLANCARD). || 2^e Nom vulgaire d'une espèce d'aigle.

— ÉTYM. Blanc.

BLANCHATRE (blan-châ-tr'), adj. Dont la couleur tire sur le blanc.

— ÉTYM. Blanc, et être, terminaison péjorative, ou, ici, dégradative.

BLANCHE (blan-ch'), s. f. || 1^e Terme de musique. Signe ou figure dont la valeur est de deux noires ou de la moitié de la ronde. || 2^e Terme du jeu de billard. La bille blanche. La blanche compte moins que la rouge.

— ÉTYM. Blanc.

+ BLANCHE-COIFFE (blan-che-koi-f'), s. m. Espèce de corbeau. || Au plur. Des blanches-coiffes.

— ÉTYM. Blanc et coiffe.

BLANCHEMENT (blan-che-man), adv. D'une manière propre. On doit tenir les enfants blanchement.

— ÉTYM. Blanche, et le suffixe ment.

+ BLANCHE-QUEUE (blan-che-keu), s. f. Un des noms du jean-le-blanc, oiseau. || Au plur. Des blanches-queues.

— ÉTYM. Blanc et queue.

+ BLANCHER (blan-ché), s. m. Tanneur de petits cuirs.

— ÉTYM. Blanc.

+ BLANCHE-RAIE (blan-che-ré), s. f. Un des noms vulgaires de l'étourneau. || Au plur. Des blanches-raies.

— ÉTYM. Blanc, et raie, ligne.

BLANCHERIE (blan-che-rie), s. f. || 1^e Voy. BLANCISSERIE. || 2^e Atelier où l'on nettoie les feuilles destinées à faire du fer-blanc.

1. BLANCHET (blan-ché), s. m. || 1^e Sorte d'étoffe d'étamme. || Dans les pharmacies, petit carré de molleton de laine fixé sur un carrelet en bois, et à travers lequel on filtre les liquides épais. || Terme d'imprimerie. Morceau d'étoffe dont on garnit le tympan d'une presse, pour rendre le foulage plus égal, et pour garantir le caractère. || 2^e Blanchet ou muguet, maladie de la bouche chez les enfants. || 3^e Nom vulgaire de la mâche.

— HIST. XIV^e s. Quatre aulnes de drap turquois retrait et retondu, un nœuf blanchet doublé de toile, DU GANGE, blanchetum.

— ÉTYM. Diminutif de blanc.

+ 2. BLANCHET, ETTE (blan-ché, ché-t'), adj. Légerement blanc.

— ÉTYM. Diminutif de blanc.

+ BLANCHETON (blan-che-ton), s. m. Variété de raisin.

— ÉTYM. Blanc.

+ BLANCHETTE (blan-ché-t'), s. f. Un des noms de la mâche.

— ÉTYM. Blanchet 2.

BLANCHEUR (blan-cheur), s. f. || 1^e La couleur blanche. La blancheur de la neige. La mort ne l'a point changée; cette éclatante blancheur [de son teint], symbole de son innocence et de la candeur de son âme.... BOSS. Marie-Thér. O vous [femmes] dont la blancheur est souvent empruntée, LA FONT. Captivité de S. Malc. || 2^e Une blancheur, une marque blanche. On observe, dans diverses parties du ciel, de petites blancheurs qui semblent être de la même nature que la voie lactée, LAPLACE, Exp. I, 13.

— HIST. XII^e s. Quar tant ert granz la blancheor, Et tant ert granz la resplendor, Que le cors veer [voir] ne poeient, WACE, Vierge Marie, p. 79. Et cil

ki ne conoist la blanchor de lumiere loet les obscures choses en lieu de clerces, *Job*, 489. || xiv^e s. Leur première blancheur est bien mûée en fer [couleur de fer], *Girart de Ross*, 2122. Aussi comme la blancheur de la neige et la blancheur de la farine sont d'une espece, *OESME*, *Eth.* VII, 12. || xv^e s. Pour la blancheur de leur glorieux estre, appert petite tache, se en eux est, plus que très grant autre part ne feroit, *CHRIST. DE PISAN*, *Charles V*, I, ch. 8. || xvi^e s. La blancheur de cette poictrine, *MONT.* I, 22.

— ÉTYM. *Blanc*; provenc. et espagn. *blancor*; ital. *biancore*. *Blancheor* est de *blanchoyer*.

BLANCHI, IE (blan-chi, chie), part. passé. || 1^e Rendu blanc. Linge bien blanchi. Chemise mal blanchie. Des flots blanchis d'écume. Tête blanchie par les années. Il est merveilleux combien vous êtes blanchi [vos cheveux sont devenus blancs] depuis deux jours, *LA BRUY. Théophr.* 2. Un jour sur ces coteaux le vigneron paisible, Mariant les ormeaux et la vigne flexible, Roulera sous ses pas des ossements blanchis, *MASSON*, *Helvétiens*, III. || 2^e Vieilli, et, par suite, expérimenté. Et comme un vieux guerrier blanchi dessous les armes, *RÉGNIER*, *Épit.* II. Attale, ce grand roi dans la pourpre blanchi... *CORN.* *Cinna*, III, 4. Ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers? ID. *Cid*, I, 8. Ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois, ID. *Cid*, II, 9. Ce père des chrétiens Resserré loin de nous, blanchi dans les liens, *VOLT.* *Zaire*, II, 5. Je me connais; je sais que, blanchi sous les armes... ID. *Mérope*, I, 3. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, ID. *Louis XIV*, 2. Des magistrats, blanchis dans la pourpre et sur les tribunaux, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 3^e Qui a reçu un blanc de chaux. Une muraille blanchie. || 4^e En termes de l'Écriture, sépulcres blanchis, gens hypocrites. || 5^e Passé à la lime ou à la meule, en parlant de pièces de fer et autres.

† **BLANCHIE** (blan-chie), s. f. Terme de menuisier. Planche qu'on a corroyée à la varlope.

BLANCHIMENT (blan-chi-man), s. m. Action ayant pour but d'enlever la matière colorante naturelle qui pénètre soit les fibres écrues du lin, du coton, du chanvre, etc. soit la cire brute, le suif, etc. || Impression des plafonds et des murs en blanc de détrempe.

— HIST. XVI^e s. Le colombier sera blanchi en son extérieur à blanc-fin et glissant.... j'ai estimé à propos vous donner un couple de réceptes, pour la façon du blanchiment du colombier, O. DE SERRES, 390. Cela avance leur blanchiment ainsi blanchit-on les cardes, et le ramage des artichaux, en.... ID. 520.

— ÉTYM. Par syncope, pour *blanchissement*, de *blanchir*; provenc. *blanquiment*.

BLANCHIR (blan-chir), v. a. || 1^e Rendre blanc. Blanchir les dents. Le soufre blanchit la laine. Les frimas ne blanchissent plus les prairies. L'âge a blanchi ses cheveux. Les étoiles qui composent la voie lactée et qui, par leur extraordinaire élévation, ne peuvent percer jusqu'à nos yeux pour être vues chacune en particulier, ne font au plus que blanchir cette route des cieux où elles sont placées, *LA BRUY.* 46. Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte, *RAC.* *Athal.* I, 4. Ce globe qui des nuits blanchit le sombre voile, *VOLT.* 6^e Discours. Quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura, ID. *Lettr. Mme du Deffant*, 25 janv. 1775. À peine la lumière blanchissait le fond du vallon, *BERN. DE S. P. l'Arcadie*, livre II. || 2^e Couvrir d'une poudre blanche, d'un enduit blanc. Elle s'est blanchi le visage. Les femmes emploient la cérose pour se blanchir le teint. || Fig. On a beau blanchir le sépulcre plein de pourriture et d'infection, *MASS.* *Lazare*. || 3^e Nettoyer, laver. Blanchir quelqu'un, c'est-à-dire blanchir son linge. || Absolument. Cette femme blanchit bien, elle fait bien les blanchissages. || 4^e Fig. Disculper. Il est selon mon cœur de hasarder une opinion qui tende à blanchir un personnage illustre, *DIDER. Essai sur Claude*. || 5^e Terme de menuisier. Blanchir une planche, enlever la superficie qui est ordinairement sale et plus foncée. || En termes de cuisine, donner une première cuisson dans l'eau bouillante. Blanchir de la viande, des fruits. || Terme de jardinage. Blanchir du céleri, de la chicorée, en faire blanchir les feuilles vertes en les liant les unes contre les autres. || 6^e Administrer une cure palliative qui ne fait que masquer les symptômes, par exemple, de la syphilis chez l'homme, de la morve chronique chez le cheval. Il n'a pas suivi le traitement assez longtemps, il n'a été que blanchi. || 7^e Donner de l'éclat. Les

orfévres blanchissent leurs ouvrages. || Nettoyer, fourbir. Il avait donné son argenterie à blanchir. Sitôt que nous nous mêmes à table, il alla emprunter trois cuillers de bois, et nous dit qu'il avait donné les siennes d'argent à blanchir, *REGNARD*, *Voy. de Pologne*, t. IV, p. 418, Paris, Mame, 1810. || Étamer le plomb au feu ou le couvrir de feuilles d'étain. || Limier avec une grosse lime le fer sorti de la forge. || Blanchir la fonte, la décarburer dans l'affinage. || 8^e Terme d'administration forestière. Blanchir un arbre, en enlever une portion d'écorce pour y mettre l'empreinte du marteau. || 9^e Terme de typographie. Augmenter le nombre des interlignes. || 10^e V. n. Devenir blanc. Cette toile blanchira. Voyez tout l'Hellespont blanchissant sous nos rames, *RAC. Iphig.* I, 5. [La montagne] Montrait son front pointu de neiges blanchissant, *RÉGNIER*, *Ép.* I. L'eau blanchit sous la rame et le vaisseau fend l'onde, *DELLILLE*, *Én.* V, 4052. À peine au loin la voile.... Blanchit en ramenant le paisible pêcheur, *LAMART. Méd.* II, 2. || 11^e Devenir blanc, en parlant des cheveux, de la barbe. Vos cheveux ont un peu blanchi, *FEN. Tél.* IX. Bonne maman, consolez-vous; Vous ne blanchissez pas encore, *BÉRANG. B. maman*. Chaque âge a ses humeurs, son goût et ses plaisirs, Et comme notre poil, blanchissent nos désirs, *RÉGNIER*, *Sat.* V. || Fig. Passer un long temps dans un emploi, dans une occupation. Blanchir dans le service, sur les livres, sous le harnais. Malgré tout cela je ne décide pas; je le laisse à ceux qui ont blanchi sur ces importantes questions, *VAUVEN. Espr. hum.* 37, *Amour*. Ces pères des Romains, vengeurs de l'équité, Ont blanchi dans la pourpre et dans la pauvreté, *VOLT. Brut.* I, 2. || 12^e Ne pas réussir. Les douceurs ne feront que blanchir contre moi, *MOL. Dép. am.* V, 9. Voilà des raisons qui ne valent rien; tout cela ne fait que blanchir, ID. *Crit. de l'Éc. des f.* 7. La rhétorique de l'un ne fit que blanchir auprès du beau sexe, *HAMILT. Gramm.* 9. Mais tout cela [ces avances] ne faisait que blanchir, *LA FONT. Faucon*. Jamais rien n'a pu le flétrir: Vers, prose, soins et complaisance, Discréption, persévérance. Tout cela n'a fait que blanchir, *PAVILLON*, p. 43. || 13^e Se blanchir, v. refl. Se salir avec quelque chose de blanc. Il s'est blanchi contre la muraille. || 14^e Fig. Se disculper. Il n'a pas eu de peine à se blanchir. || Proverbe. Tête de fou ne blanchit jamais, c'est-à-dire ceux qui sont par caractère exempts de préoccupations, ont rarement les cheveux blancs.

— HIST. XV^e s. Qu'on ne dise mie que je le blanchisse trop, pour faveur ou pour amour que aie à lui, *FROISS. II, III*, 61. || XVI^e s. Tu verras tost par force de ramer Autour de toi blanchir toute la mer, *DUBELL. IV*, 22, verso. Ell' prit son tein de beaux liz blanchissans, ID. II, 8, *recto*. Les lievres que la neige blanchit aux montagnes, *MONT.* I, 402. J'ay honte que dèsjà les douleurs inhumaines Me blanchissent le poil sans le congé du temps, *LA BOÉTIE*, 520. Le lendemain sera lavée la face avec eau rose, blanchie avec du son, *PARÉ*, XXV, 45. Ce poulcier, en blanchissant l'air, troubloit la veue, *AMYOT. Eum.* 34. Toute la bravoure de Bertrand ne fesoit que blanchir contre eux, *M. s. du G. ch.* 12. Blanchir paroy noire, *Proverbe* dans *GÉNIN. Récréations*, t. II, p. 235.

— ÉTYM. *Blanc*; picard, *blankir*; provenc. *blan-chir*; anc. cat. *blanquir*.

† **BLANCHIS** (blan-chi), s. m. Terme d'eaux et forêts. Espèce de coche pratiquée avec la serpe aux arbres qui doivent être coupés.

— ÉTYM. *Blanchir*.

BLANCHISSANT, ANTE (blan-chi-san, san-t'), adj. Qui devient blanc, qui paraît blanc. Les flots blanchissants. Des collines blanchissantes. La rive au loin gémit blanchissante d'écume, *RAC. Iphig.* V, 6.

BLANCHISSEUR (blan-chi-se-rie), s. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, de la cire, le linge, etc.

— HIST. XV^e s. Devant les boutiques de la leuderie et blanquerie de Beseirs, *DU GANGE*, *blanqueria*.

— ÉTYM. *Blanchir*.

BLANCHISSEUR, EUSE (blan-chi-seur, seù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui blanchit du linge. Blançisseuse de gros, blançisseuse de fin, celle qui blanchit le gros linge, le linge fin. [Elle] envoie au blanchisseur ses roses et ses lis, *BOIL. Sat.* X. || Il porte le deuil de sa blançisseuse, se dit d'un homme qui a une chemise, une cravate sales.

|| Blançisseuse de tuyaux de pipe, se dit, en langage trivial, d'une femme de mauvaise vie.

— ÉTYM. *Blanchir*; picard, *blankisseux*.

† **BLANCHOUVRIER** (blan-cheu-vri-é), s. m. Terme de commerce. Fabricant et marchand de gros outils tranchants.

— ÉTYM. *Blanc* (dans le sens des armes blanches), et *ouvrier*. *Blanche-œuvre* dans l'ancien français signifiait des outils tranchants. Plusieurs ferremens que l'en dit blanche œuvre, outils et habillemens servans, nécessaires et convenables au mestier de tonnelier, *DU GANGE*, *foretum*.

† **BLANCHOT** (blan-cho), s. m. Espèce de pie-grièche.

— ÉTYM. Diminutif de *blanc*.

† **BLANCHOYER** (blan-cho-ié), v. n. Avoir un reflet blanc. L'on voit avec horreur d'antiques ossements Blanchoyer à travers de pompeux ornements, *MASSON*, *Les Helvétiens*, v.

— REM. Ce verbe, fait d'ailleurs comme *verdoyer*, est très-bon, et, bien qu'il ne soit pas dans le Dictionnaire de l'Académie, il n'est jamais tombé en désuétude.

— HIST. XIII^e s. Ils regardent; si voient le bliaut blanchoyer, *Berte*, 38. Quant il vit l'eve blanchoyer, *Ren.* 28099. Et sa gorge si descoverte Que parmi outre la chemise Li blanchooit sa chair alise, *la Rose*, 4480. || XIV^e s. De toile sont vestu que je voi blanchoyer, *Guesclin*, 22249.

— ÉTYM. *Blanc*; provenc. *blanquejar*; espagn. *blanquear*; portug. *branquejar*; ital. *biancheggiare*.

† **BLANC-MADAME** (blan-ma-da-m'), s. m. Variété de raisin.

BLANC-MANGER (blan-ma-n-jé), s. m. Terme de cuisine. Espèce de gelée qui se fait communément avec du lait, des amandes, du sucre et de la colle de poisson. || *Au plur.* Des blancs-mangers.

— HIST. XIII^e s. La sele qui au cheval fu Estoit faite d'un blanc-manger, *Fabliaux*, *BARBAZAN*, t. IV, p. 71. || XIV^e s. Blanc mengier de chapons pour malades, *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Poules bouillies et graz chappons on blanc mangier, *RAB. Pant.* IV, 59.

— ÉTYM. *Blanc*, *manger*.

† **BLANC-PENDARD** (blan-pan-dar), s. m. Nom vulgaire de la pie-grièche. || *Au plur.* Des blancs-pendards.

— ÉTYM. *Blanc*, et *pendard*, à cause des dépréciations de cet oiseau.

† **BLANC-PLOYANT** (blan-plo-ian), s. m. Défaut du fer qui le rend peu propre à passer à la filière.

† **BLANC-POUDRÉ**, EE (blan-pou-dré, drée), adj. Poudré à blanc. || Substantivement. Nos blanc-poudrés sont convaincus De tout ce que vous savez faire, *VOLT. Roi de Prusse*, 444. Mon Dieu! que je fus aise, quand j'appris que le théâtre était purgé de blanc-poudrés coiffés à l'oiseau royal! in. *Lettr. d'Argental*, 18 juin 1759. || *Au plur.* Des blanc-poudrés, sans *s à blanc*, parce que ce sont non des blancs qu'on a poudrés, mais des gens poudrés à blanc.

— ÉTYM. *Blanc*, *poudré*.

† **BLANC-RHASIS** (blan-ra-zis') ou, par corruption, **BLANC-RAISIN** (blan-rè-zin), s. m. Terme de pharmacie. Onguent pour la brûlure.

— HIST. XVI^e s. Il se reduit en blanc de plomb, de quoq la ceruse est faite, et blanc rasis, qui est la plus blanche de toutes les drogues, *PALISSY*, 44.

— ÉTYM. *Raisin* est une altération de *Rhasis* ou *Rhasès*, médecin arabe qui vivait dans le XII^e siècle.

BLANC-SEING (blan-sin), s. m. Mandat en blanc au bas duquel est apposée une signature, et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il le remplisse. || *Au plur.* Des blancs-seings.

— REM. L'Académie écrit *blanc seing*; sans trait d'union. Au mot *blanc* où elle donne *blanc seing*, il n'y a point d'exemple du pluriel; mais, à *seing*, elle écrit des *blancs seings*. Comment y considère-t-elle *blanc*? *Seing* veut dire *signature*; les *blancs seings*, avec cette orthographe, seraient donc des signatures blanches, ce qui n'est pas le sens; car le *blanc seing* est un papier blanc signé. *Blanc seing* doit s'expliquer par *signature sur blanc*, et l'orthographe devrait être des *blanc-seings*; à moins qu'on ne suppose que, par catachrèse, *seing* signifie ici papier signé, et le tout papier blanc signé; ce qui permettrait d'écrire, au pluriel, *blancs-seings*.

— ÉTYM. *Blanc*, *seing*.

BLANC-SIGNÉ (blan-si-gnè), s. m. Le même que blanc-seing, qui est actuellement plus usité. Je reviens à Paris avec trente-deux blancs-signés de M. le comte, *RETZ*, I, 37. C'est un blanc-signé Qu'autrefois par larcin je pris au roi mon père, *MAIR. Solim*, I, 5. Le roi, ayant pris parti, envoya

son blanc-signé à M. de Bouillon pour terminer le procès comme il lui plaisait, ST-SIM. 457, 53. Auguste donna à son ambassadeur ses pleins pouvoirs et son blanc-signé, VOLT. *Charles XII*, 3.

— REM. L'Académie, qui donne cette locution à *blanc*, écrit, sans trait d'union, *blanc signé*; elle n'indique pas le pluriel; il doit être des *blancs signés*, c'est-à-dire des *papiers blancs signés*.

— HIST. XV^e s. Qui avoit des *blancz signez* pour son maître, COMM. I, 2. || XVI^e s. *Blancs-signez*, CARL. V, 3.

— ÉTYM. *Blanc, signé*.

† BLANCS-MANTEAUX (blan-man-tô), s. m. plur. Moines appellés autrefois Guillemites, établis à Paris.

— ÉTYM. Ainsi dits à cause de leur habit blanc.

† BLANC-SOUDANT (blan-sou-dan), s. m. La dernière teinte que prend une barre de fer avant sa fusion; elle passe d'abord au rouge, puis au rouge cerise, au rouge blanc, et enfin au blanc-soudant. || Adjectivement et invariable, la couleur blanc-soudant. Donner une chaude blanc-soudant, LEGOARRANT.

— ÉTYM. *Blanc, et sans doute souder*.

† BLANC-TAPIS (blan-ta-pi), s. m. Ancien nom d'une maison de jeu. || Au plur. Des *blancs-tapis*.

— ÉTYM. Voy. *TAPIS*.

† BLANDICES (blan-di-s'), s. f. plur. Flatteries pour gagner le cœur; charmes, jouissances. Je trouvais à la fois dans ma création merveilleuse toutes les blandices des sens et toutes les jouissances de l'âme, CHATEAUBR. dans le *Dict. de Poitevin*. || Vieux.

— HIST. XV^e s. Adulacion n'est autre chose, fors, faintement par mençonge, loer autry par controuvée blandice, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Ch.* V, part. II, ch. 48. || XVI^e s. sans avoir pu estre esmue par la memoire des blandices, compagnes d'un nouveau mariage, YVER, p. 566. Toutes ces blandices ne sont qu'autant de pieges à leur liberté, MONT. dans le *Dict. de Poitevin*.

— ÉTYM. *Blanditiae*, de *blandiri*, flatter, faire des caresses. Au reste, *blandir* était un ancien verbe : XIII^e s. Tant [il] les blandi et losenga Que avoec lui les a menés, *Lai de Melion*. Dame Hersent lor vint devant, Si les a blandiz et proiez, *Ren.* 457. || XV^e s. Es grans cours fault souvent faire le sourt, Qu'on ne voit rien, et qu'on ne scet parler, Autrui blandir.... E. DESCHAMPS, *De la manière d'estre à la cour*. Le substantif *blandices* et le verbe *blandir* sont à re-gretter.

4. BLANQUE (blan-k'), s. f. || 1^e Jeu en forme de loterie, et dont les billets gagnants correspondent à des chiffres déterminés. Ainsi qu'en une blanque où par hasard on tire, RÉGNIER, *Sat.* III. || Fig. Hasard. À la blanque, à tout hasard. Cette locution a vieilli. || 2^e Dans les jeux où l'on tire au sort, coup où l'on n'amène rien.

— ÉTYM. *Bianca*, ainsi dite de *bianco*, blanc (voy. ce mot), parce que les billets blancs y sont plus nombreux que les billets noirs.

† 2. BLANQUE (blan-k'), s. f. Variété de raisin.

† BLANQUET (blan-ké), s. m. || 1^e Terme de pêche. Blanchaille. || 2^e Terme d'agriculture. Maladie des jeunes oliviers. || 3^e Poire d'une médiocre qualité.

— ÉTYM. Autre forme de *blanchet*.

BLANQUETTE (blan-kè-t'), s. f. || 1^e Petite poire qui a la peau blanche. || 2^e Sorte de raisin qu'on nomme autrement chasselas doré. || 3^e Petit vin blanc et pétillant du Languedoc. Blanquette de Limoux. || 4^e Ragoût de veau ou d'agneau à la sauce blanche. Se nourrir d'une blanquette de veau, VOLT. *Dial.* 46. || 5^e Sorte de soude qui se prépare en France. || 6^e Produit de la première distillation de l'eau-de-vie.

— HIST. XVI^e s. Sur tous lesquels viñs paroissent les musquats et blanquettes de Frontignan et Miravaux en Languedoc, O. DE SERRES, 145.

— ÉTYM. *Blanc*.

† BLANQUIER (blan-kié), s. m. Ouvrier qui fait des mouvements d'horlogerie en blanc.

† BLANZÉ (blan-zé), s. m. Variété de blé du nord de la France.

— ÉTYM. *Brace*, blé, mot qui, dans les auteurs latins, est donné comme gaulois (voy. BRASSER 4).

BLAQUE (bla-k'), s. f. Voy. *BLAGUE*.

† BLAQUET (bla-ké), s. m. Terme de pêche. Fretin qui sert à amorcer les lignes; et aussi petits poissons bons à manger. A Dieppe on vend du blaquet.

— ÉTYM. Autre prononciation de *blanquet*.

BLASÉ, ÉE (bla-zé, zée), part. passé. Un homme blasé. Un estomac blasé. Vous ne ramènerez pas au vin de Bourgogne des gens blasés qui s'enivrent de mauvaise eau-de-vie, VOLT. *Lettr. Touraille*,

5 juill. 1774. || Blasé par les voluptés. Je frémis lorsque j'entends un de ces citoyens, blasé sur les plaisirs, se dire : je m'ennuie.... DIDER. *Ess. sur Claude*, liv. II. Ainsi la pointe de la douleur est émuossée, non que le cœur soit blasé, non que l'âme soit aride.... STAEL, *Corinne*, liv. II, ch. 4. Enfin, ivre, énervé, ne sachant plus que faire, Sans haine, sans amour, et toujours, ô misère! Avant la fin du jour blasé du lendemain, V. HUGO, *Crépuscule*, 43.

BLASER (bla-zé), v. a. || 1^e Emousser les sens par des excès de jouissances. Sans risquer de leur blaser le palais, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 2^e Fig. Au moral, rendre à la longue le cœur insensible à ce qui devrait le toucher. Celui-ci est blasé par l'excès des plaisirs, celui-là par l'habitude de la honte. || 3^e Se blaser, v. réfl. Mme de Vendôme mourut le 11 avril, sans testament ni sacrements, de s'être blasée surtout de liqueurs fortes, ST-SIM. 484, 4. || Fig. Se blasier sur les vrais plaisirs. || On dit se blasier de, et se blasier sur.

— ÉTYM. Origine douteuse. On trouve, dans Du Cange, *blas*, sot, dépourvu de sagesse; mais le sens ne se prête pas à la dérivation; il n'en est pas de même de l'anglo-saxon *blase* ou *blæse*, brandon, anglais, *to blaze*, brûler, bas-latin *blasarius*, incendiaire. Le sens propre de *blasier* paraît être brûler; c'est celui que lui donne St-Simon dans l'exemple ci-dessus rapporté; et dans plusieurs provinces *blasier* est un terme pour signifier brûler, dessécher, lorsque cet effet est produit par l'usage excessif des liqueurs fortes. Faudrait-il rapporter à *blasier* cet exemple du XIV^e siècle : Prince, après ce qu'on eust mangié Et bu tant qu'on estoit blecié, Vont estuver li pelerin, VIRIVILLE, *Isabelle de Bavière*, p. 9.

BLASON (bla-zon), s. m. || 1^e L'ensemble de ce qui compose l'écu armorial. Un antique blason. On prendrait la poule d'eau pour un oiseau en blason, tombé de l'écu d'un ancien chevalier, CHATEAUB. *Génie*, I, v, 7. L'étranger briserait le blason de la France! V. HUGO, *Odes*, III, 7. D'après mon blason Je crois ma maison Plus noble ma foi Que celle du roi, BÉRANG. *Carab.* || 2^e La connaissance de tout ce qui se rapporte aux armoiries. La langue du blason, qui se lie à l'histoire et à l'archéologie, se lie aussi à l'étude du français à cause du nombre de mots anciens et de vieilles formes qu'elle a conservés. || 3^e Blason des couleurs, explication de ce que les couleurs signifient, comme l'argent qui est le blanc signifie espérance, pureté, innocence, humilité.

— HIST. XII^e s. Teinz ne blasons ne le puet contrester, RONC. p. 61. De sous la boucle [il] li perce le blazon; El cors li met le pan del confanon, *Raoul de C.* 98. || XIII^e s. Et se ferirent sous les blasons si roidement que il rompirent poitraus et chaingles [sangles] et se porterent à terre par dessus les crupes des chevaus, *Chron. de Rains*, p. 65. Quiconques veut estre blasonier à Paris, c'est assaveir ouvrees et cuireres de selles et de blasons, estre le puet, *Liv. des mét.* 249. || XIV^e s. Les lances en leur poins, au col le blazon, RAYNOUARD, *Lexique*. || XV^e s. Aussi n'est-il blason, tant soit infame, Qui sceut changer le bruit d'honnête femme, Et n'est blason, tant soit plein de louange, Qui le renom de folle femme change, MAROT, II, 56. Il feit honora-blement inhumer les os de ceux qui estoient morts en ceste guerre, et lui mesme feit le blason funebre à leur louange selon la coutume, AMYOT, *Péric.* 54. On trouve encore aujourd'hui un blason ou harangue funebre qu'il feit devant le peuple à la louange de son filz, ID. *Fab.* 3. Phebus lui donna l'esprit poetique pour repondre promptement en se defendant contre le blason que sa dame avoit si finement et deliberément songé contre lui, DESPER. *Contes*, LXVI.

— ÉTYM. Provenc. *blezo*, *blizo*; espagn. *blason*, armes et gloire; portug. *brasão*; ital. *blasone*. *Blason* signifie bouclier, écu, et armes peintes sur l'écu; puis, sens perdu aujourd'hui, louange ou blâme. D'après Diez, de l'angl. sax. *blæse*, flambeau, d'où éclat, écu orné; d'après d'autres, de l'all. *bläsen*, sonner du cor. Le sens premier est écu orné.

BLASONNÉ, ÉE (bla-zo-né, née), part. passé. || 1^e Expliqué conformément au blason. || 2^e Moqué, blâmé.

† BLASONNEMENT (bla-zo-ne-man), s. m. Action de déchiffrer les armes d'un écu.

— ÉTYM. *Blasonner*.

BLASONNER (bla-zo-né), v. a. || 1^e Expliquer le blason ou les parties des armes d'une maison ou d'une province en termes propres et suivant l'art. || Expliquer le sens des symboles, de l'émail, des figures du blason. || 2^e Fig. et familièrement, médire, blâmer, critiquer. On l'a blasonné à la cour

et à la ville. Ainsi l'ont dit les malins huguenots, Qui du papisme ont blasonné l'histoire, VOLT. *Mule du pape*. || 3^e Se blasonner, v. réfl. Être expliqué suivant le blason. Les armes de France se blasonnaient ainsi : trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef et une en pointe.

— HIST. XV^e s. Luy remontrant le droit qu'il avoit en ce beau royaume de Naples, qu'il luy sçavoit bien blasonner et louer, COMM. VII, 2. Par sainte Marie la belle, Je l'ay armé et blasonné, Si qu'il le m'a presque donné, *Patelin*. Mademoiselle, dit-il, vous blasonnez très-bien mes armes; je ne sais qui vous meut, car je ne vous ai pas fait deloyauté que je sache, LOUIS XI, *Nouv.* XXXI. Les vertus ne doivent estre celées ne esteintes, mais en commune audience publiquement blasonnées, ID. ib. XXXIV. || XVI^e s. De moy mesdit par tout injustement, Et me blasonne, MAROT, I, 379. Onc ne voulut Charles luy donner Dix escus seuls, pour ne le blasonner D'estre l'ainné des enfans de sa mere, AMYOT, *Nicias*, 7. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre les vieux mots et que vous les défendiez contre ces marauds qui ne tiennent pas elegant ce qui n'est point ecorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux dire collauder, contemner, blasonner, que louer, mepriser, blasmer, D'AUBIGNE, *Préface des Tragiques*.

— ÉTYM. *Blason*; ital. *blasonare*. On voit que d'Aubigné blâme *blasonner*, au sens de dire du mal (ou du bien), comme un mot nouveau tiré de langues étrangères. Il se trompait en cela, et le mot est beaucoup plus ancien qu'il ne croyait.

† BLASONNEUR (bla-zo-neur), s. m. || 1^e Celui qui blasonne. Les anciens blasonneurs, les vieux auteurs qui ont écrit du blason. || 2^e Celui qui critique, qui censure.

— HIST. XVI^e s. Aux grands assauts acquiert on les honneurs, Et tant plus sont aigres les blasonneurs, Plus le constant a de los meritoire, MAROT dans BESCHERELLE.

BLASPHEMATEUR, TRICE (bla-sfé-ma-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui blasphème. Le dieu, poursuivant sa carrière, Versait des torrents de lumière Sur ces obscurs blasphémateurs, LE FRANC DE POMP. *Odes*, III, 4. Mais du Dieu trois fois saint notre injure est l'injure; Faut-il l'abandonner au mépris du parjure, Aux langues du sceptique ou du blasphémateur? LAMART. *Harm.* I, 6. || 2^e Adj. Des cris blasphémateurs.

— HIST. XII^e s. Li homicides et li blastemeres de très cruelle mort mori, *Machab.* II, ch. 9. || XV^e s. Par l'opinion et deliberation desquels trouverent les dits juges icelle Jeanne superstitieuse, devineresse de diables, blasphemeresse en Dieu et en ses saints et saintes, MONSTREL. II, ch. 105. || XVI^e s. Quelque disciple de Porphyre, ou autre blasphémateur, CALV. *Instit.* 783.

— ÉTYM. *Blasphemer*; provenç. *blasmaire*, *blasmador*; ital. *blasimatore*. L'ancien français *blastemere* est au nominatif; le régime est *blastemcor*. En provençal aussi, *blasmaire* est au nominatif, et *blasmador* au régime.

BLASPHEMATOIRE (bla-sfé-ma-toi-r'), adj. Qui contient des blasphèmes. Ecrit, proposition blasphématoire. Ne crains point les paroles blasphématoires des officiers du roi d'Assyrie, VOLT. *Phil.* IV, 419.

— HIST. XVI^e s. Nostre arrogance nous remet toujours en avant cette blasphemeuse apparition, MONT. II, 268. Quelcun possible dira que je n'ay pas encore amené raison, pour refrener ceste excuse blasphématoire que je condamne, CALV. *Instit.* 765.

— ÉTYM. *Blasphemer*.

4. BLASPÈME (bla-sfé-m'), s. m. || 1^e Paroles qui outragent la Divinité, la religion. Dire, proférer des blasphèmes. Il vomit des blasphèmes contre le Très-Haut, BOSS. *Hist.* II, 5. Si par son repentir, favorable à soi-même, De sa voix sacrilége il purge le blasphème, ROTR. *St-Gen.* V, 6. Une femme.... peut-on la nommer sans blasphème? RAC. *Athal.* II, 2. || 2^e Par exagération, propos qui outrage. C'est un blasphème de parler de lui comme vous faites. Il disait qu'on n'avait jamais proféré un si grand blasphème contre l'amitié.

— HIST. XII^e s. Il ne dit mie blasfeme el saint Esprit, et por ce a il conceut misericorde, ST-BERN. 558. || XIV^e s. Pour diffamer l'estat d'icellui suppliant et donner blasphème deshonorabile, DU CLAIGE, *blasphemare*. || XVI^e s. De peur qu'ils ne tresbuchent en blasphème irremissible, CALV. *Instit.* 782. Blasphemes enormes, ID. ib. 783. Oh! l'ay je dit? helas! l'ay je songé, Ou si pour vray j'ay dit blasphème telle, LABOËTIE, 446.

— ÉTYM. Voy. *BLASPHEMER*; provenç. *blaspheme*.

† 2. BLASPHÈME (bla-sfè-m'), s. m. S'est dit quelquefois pour blasphémateur. De Volgesie enfin, cette aimable héritière.... Qui m'a vu renverser, sacrilége et blasphème, L'image du soleil qu'elle adore elle-même, PEYRAUD DE BEAUSSOL, *Arsacides*, III, 3. || Inusité.

BLASPHÈMÉ, ÈE (bla-sfè-mé, mée), part. passé. Outragé par le blasphème. Dieu veut être aimé; Il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé, RAC. Ath. II, 7. Nos frères gémissants, notre Dieu blasphémé, VOLT. *Fanat.* I, 4.

BLASPHÉMER (bla-sfè-mé). L'accent aigu se change en accent grave quand la syllabe qui suit est muette: il blasphème; excepté au futur et au conditionnel: il blasphémera, il blasphémerait; ce qui fait une anomalie regrettable), v. n. || 1° Proférer un blasphème, des blasphèmes. La reine alors sur lui jetant un œil farouche, Pour blasphémer sans doute ouvrira déjà la bouche, RAC. Athal. II, 2. C'est blasphémer contre la Providence, MASSILLON, *Afflict.* C'est cette vertu même à nos désirs cruelle Que vous louiez alors en blasphémant contre elle, CORN. *Poly.* II, 2. || 2° Par exagération, tenir des propos injurieux ou malveillants. || 3° Prononcer des jurements. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 4° V. a. Outrager par le blasphème. Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer, RAC. Athal. III, 4. Ils blasphèment le nom qu'ont invoqué leurs pères, ID. ib. I, 4. Et si l'impie Aman à blasphémer le nom du Tout-Puissant Voulait forcer votre bouche timide, ID. *Esther*, II, 9. Ces hommes, qui, selon le langage de l'apôtre, blasphèment tout ce qu'ils ignorent, FLECH. II, 114. Ils ne parlent de Dieu que lorsqu'ils le blasphèment, ID. *Serm.* I, 72. Il [St-Paul] blasphéma Jésus-Christ, et il va le prêcher dans les synagogues, ID. I, p. 162. Oser blasphémer tout haut qu'il n'y a point de Dieu, MASS. *Resp.* Des hommes impies qui méprisent toute domination, blasphème la majesté.... ID. *Carême, Vérité de la relig.* Des enfants d'incredulité que Dieu a livrés à la vanité de leurs pensées, qui blasphèment ce qu'ils ignorent, MASS. ib. Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes, VOLT. *Zaire*, II, 3. J'ai quelques-fois, aux jours de l'infirmité, Blasphémé du soleil la lumière importune, LAMART. *Médit.* I, 24. || En un autre sens et figurément, blasphémer ce qu'on ignore, parler avec mépris d'une science ou d'un art qu'on ne connaît pas.

— HIST. XVI^e s. Qui m'eust, helas! qui m'eust sceau reconnoître, Lorsqu'enragé, vaincu de mes ennuis, En blasphémant ma dame je poursuis? LA BOÉTIE, 447.

— ÉTYM. Provenç. *blasfemar*, *blastemar*, *blasto-mar*, *blastimar*; anc. catal. *blastemar*; espagn. *blasfemar*; ital. *bestemmia*; du latin *blasphemare*, du grec $\beta\lambda\alpha\sigma\phi\rho\mu\epsilon\tau\iota$, de $\beta\lambda\alpha\pi\tau\iota\epsilon\tau\iota$, lésier, nuire, et de $\phi\eta\mu\eta$, réputation, en latin, *fama* (voy. FAMEUX). Blasphémer a été fait tardivement sur *blasphemare* qui, à l'origine, avait donné *blasmer*, aujourd'hui *blamer*.

† **BLASTE** (bla-st'), s. m. Terme de botanique. Partie de l'embryon à grosse radicule qui se développe par l'effet de la germination.

— ÉTYM. *Bλαστός*, germe.

† **BLASTÈME** (bla-stè-m'), s. m. Terme d'anatomie générale. Espèces de substances amorphes liquides ou demi-liquides, épandées entre les éléments ou à la surface d'un tissu.

— ÉTYM. *Bλαστημα*, germination, à cause du rôle de production que les blastèmes jouent ou peuvent jouer à l'égard des tissus.

† **BLASTODERMIE** (bla-sto-dér-m'), s. m. Terme d'embryologie. Pellicule se développant sur le germe, et formée de deux lames, dont l'externe constituera la peau, et dont l'interne est le principe de l'intestin.

— ÉTYM. *Bλαστός*, germe, et *δέρμα*, peau.

† **BLASTODERMIQUE** (bla-sto-dér-mi-k'), adj. Qui a rapport au blastoderme.

— ÉTYM. *Blastoderme*.

† **BLASTOPHORE** (bla-sto-fo-r'), s. m. Terme de botanique. Partie de l'embryon macrorrhizite qui soutient le blaste.

— ÉTYM. *Blaste*, et *φορός*, qui porte.

† **BLATER** (bla-té) ou **BLATRER** (bla-tré), v. a. Terme de commerce. Sophistiquer le grain.

— ÉTYM. Même radical que *blatier*.

† **BLATERER** (bla-té-ré), v. n. Se dit du cri du bâlier, du chameau.

— ÉTYM. Latin, *blaterare*.

BLATIER (bla-tié; l'r ne se lie pas; au pluriel l's se lie: les blatiers au marché, dites : les bla-tié-z au marché), s. m. Celui qui vend du blé sur les marchés. || Adjectivement. Marchand blatier.

— HIST. XIII^e s. Se estagier de Paris achetoit blé por revendre, et blatier ou talemelier viennent seur le marchié, *Liv. des mét.* 48. Quiconques veut estre blaetiers, c'est à savoir venderes de blé, et de toutes autres manieres de grain bon et beau, ib. 20. || XV^e s. Et [les Anglois] estoient sur penneaux assez de pareille façon que portoient les blatiers du pays de France, MONSTREL. *liv. i*, chap. 203. || XVI^e s. Desjá l'Esté et Ceres la bletiere.... RONS. 135.

— ÉTYM. Bas-lat. *bladarius*, du bas-lat. *bladum*, blé (voy. BLE).

BLATTE (bla-t'), s. f. Insecte nocturne qui vit dans les maisons et ronge les aliments et les étoffes, etc. (orthoptères).

— HIST. XVI^e s. Les ratz et blattes ou, affin que je ne mente, aultres malignes bestes, avoyent brousté le commencement [du livre], RABEL. *Garg.* chap. 1, à la fin.

— ÉTYM. *Blatta*, nom en latin de cet insecte.

BLAUDE (blô-d'), s. f. Nom donné dans plusieurs provinces à la blouse.

— HIST. XI^e s. Et est remés en son bliant de paile, CH. de Rol. xx. || XII^e s. Guenes remest [reste] en un bliant de pris, RONC. p. 24. Vestu [il] ot un bliant à enseignes d'orfrois, SAX. XXXIII. Del dos li traient le bon haubec doublier; Camoisé ot le bliant de quartier, RAoul de C. 62.

— ÉTYM. Bourguig. et Berry, *biaude*; picard, *bleude*; provenç. *brial*, *bliau*, *blizaut*; espagn. *brial*. L'ancien *bliant*, qui était un vêtement même pour les seigneurs, paraît répondre, en tant que mot, à la *blaude*, vêtement des paysans et des ouvriers. *Bliant* se trouve dans l'ancien allemand sous la forme *blialt*, *blid*, étoffe, sens qui est aussi dans l'ancien français : Cote ot d'un blanc *bliaut*, Berte, p. 34. Mais *blialt* ne paraît pas avoir de racine en allemand; de sorte que l'origine de notre mot demeure inconnue.

† **BLAVELLE**, (bla-vè-l') ou **BLAVÉOLE** (bla-vé-o-l'), s. f. Un des noms vulgaires du bluet.

— ÉTYM. *Bleu*, qui dérive de l'allemand *blau*, d'où *blau* dans certains dérivés.

† **BLAVET** (bla-vè), s. m. Espèce de champignon comestible.

BLÉ (blé), s. m. || 1° Nom vulgaire du froment ordinaire (graminées) avec le grain duquel on fait le pain.... Qui voulait bien abattre ses murailles, Qui fit avec le feu la moisson de ses blés, ROTR. *Antig.* IV, 4. || Les grands blés, le froment et le seigle. Les petits blés, l'orge et l'avoine. || Blé noir, blé rouge, le sarrasin. || Blé de Turquie, blé d'Espagne, blé de l'Inde, le maïs. || Blé d'abondance, blé de miracle ou blé de Smyrne, variété de froment à épis rameux. || Blé blanc, variété de froment. || Blé de la Saint-Jean, seigle qu'on sème en juin. || Blé ergoté, dit aussi blé cornu, blé devenu malsain et malfaisant par l'effet d'un cryptogame parasite, dit ergot, qu'on emploie en médecine. Le blé ergoté, moulu et employé en pain, cause une maladie des plus graves caractérisée par des convulsions et des gangrènes. || Terme de jurisprudence. Blé en vert, blé dont la récolte n'est pas faite. || 2° Une pièce de blé. Se cacher dans un blé. Je n'ai rien caché à l'homme que vous m'avez envoyé; je l'ai mené dans un blé; j'ai abattu en sa présence les épis qui s'élevaient au-dessus des autres, FEN. *Périandre*. || Fig. Être pris comme dans un blé, être attrapé de manière à ne pas pouvoir s'échapper. || 3° Le grain. Un tas de blé. Un sac de blé. La halle au blé. || 4° Blé de Guinée, nom donné, dans quelques cantons de la France, à la houque sorgho, dite ailleurs sorgho. || Blé de vache, nom donné à la saponaire pentagonale, qui croît parmi les blés dans la France méridionale et en Italie, et aussi au mélampyre des champs. || Blé d'oiseau, alpiste. || Blé de Tartarie, espèce de renouée. || Proverbes. Manger son blé en herbe, dépenser son revenu d'avance. || Crier famine sur un tas de blé, se plaindre au sein de l'abondance. || C'est du blé en grenier, c'est-à-dire c'est chose bonne à garder, c'est une réserve sûre.

— HIST. XI^e s. Soleil n'i luist, ne blet n'i puet pas creistre, CH. de Rol. LXXVI. || XIII^e s. Sur espices, sur cire, et sur blés, et sur vins, Berte, LXIV. Assez et robes et deniers, Et de bleif toz plains ces greniers, Que li prestres savoit bien vendre, RUTEB. 274. Qui garison [provisions] amenant et pain et vin et blés, CHANS. d'ANT. II, 393. || XIV^e s. Et quant nulle des parties n'en reporte plus ne moins, mais tant vaillant pour tant vaillant, ou pour ce meisme si comme blé pour blé, tant pour tant, tel pour tel, ORESME, ETH. 150. Grant force de peuple ha soubdaiement cuillie la dite blée et portée et getée dedans

le Tybre, BERCHEURE, f° 29, recto. || XV^e s. Cils de Reims douterent cette menace d'ardoir leurs blés aux champs, FROISS. II, II, 66. || XVI^e s. Un pourceau en un blé; une taupe en un pré; et un serpent en un bourg; c'est pour achever de gaster tout, DES PER. *Contes*, XXIX. Ce mot de *bled*, plustost barbare, corrompu de l'italien, que tiré d'autre langue, est pris généralement pour tous grains jusques aux légumes, bons à manger, o. DE SERRES, 406. En plusieurs endroits de ce royaume, par le blé, est entendu le pur froment, ID. ib. Le pur blé froment, ID. 230. Et tout ainsi que les nouvelles blées, Gresles et tendres, de petit vent troublées, ST-GELAIS, dans PALSGR. p. 170.

— ÉTYM. Bourguig. *bliai*; provenç. et catal. *blat*; ital. *biada*; piémontais, *biava*; bas-lat. *bladum*, *blavum*, *blava*, *blavium*. On tire ordinairement ce mot de l'anglo-saxon *blæd* (féminin), fruit; mais le caractère germanique de ce mot anglo-saxon n'est pas assuré, et il se pourrait qu'il viennent du roman: aussi Grimm a-t-il songé au celtique : *kymri*, *blawd*; bas-breton, *bleud*, farine. Mais, la forme n'en concordant pas très-bien avec le roman, DIEZ a proposé une autre étymologie : le latin neutre pluriel *ablata*, c'est-à-dire les choses enlevées (des champs, la dépouille, la récolte), d'où, avec l'article, *l'ablata*, *l'abiada* et *la biada*; à quoi il y a une objection considérable, c'est que le français et le provençal perdent difficilement la voyelle initiale du mot; quant au bas-lat. *ablatum*, *ablatus*, *abladium* qui est dans Du Cange avec le sens de moisson, et que DIEZ cite à l'appui de son opinion, ces mots paraissent être bien plutôt formés du français (*ablais*, *ablaier* ou *ablaver*, de *a* et *blé*) qu'être vraiment les représentants du latin *ablata*, au sens de récolte. Il est donc difficile de prononcer entre ces deux étymologies, qui ont chacune leur objection. On remarquera l'orthographe *blef* ou *bleif*; le *t* ou *d* se change sans peine en *f*, par exemple, *soif de sitis*, *mœuf de modus*; c'est cette *f* qui a permis de former le dérivé *emblaver*, l'*f* et le *v* permutant, comme on sait, ensemble. On remarquera aussi qu'on a dit *blée* au féminin, comme en italien.

BLÈCHE (blê-ch'), adj. Faible de caractère. || Substantivement. C'est un blêche. || À peu près inusité.

— ÉTYM. Norm. *blèque*, blet, qui se pourrit. On le tire du grec $\beta\lambda\alpha\kappa\eta\kappa$, $\beta\lambda\alpha\kappa\delta\zeta$, mou, faible, sot; ce qui est possible, car on trouve dans les dictionnaires de la basse-latinité, *blax*, *stultus*. Pourtant cette étymologie n'est pas acceptée par Grandgagnage qui le tire de l'allemand *bleich*, pâle.

BLÈCHIR (blé-chir), v. n. Devenir blêche. || Très-peu usité.

— ÉTYM. *Blèche*.

† **BLEIME** (blé-m'), s. f. Terme de vétérinaire. Irritation de la chair du pied du cheval et, en général, des quadrupèdes monodactyles, due à une confusion de la sole des talons, et quelquefois de celle des quartiers.

— ÉTYM. On a indiqué le grec $\beta\lambda\eta\mu\alpha$, coup; mais on manque d'intermédiaires pour assurer que ce mot du langage vulgaire soit d'origine grecque. D'ailleurs il y a, dans l'ancienne langue, un mot qui s'y rapporte, c'est *blesmer*, qui signifie lésier, blesser: XII^e siècle: E li adnes [âne] al prudumme estut deled le cors, e li leuns après, e mient nel tu-chad, ne del cors puis tant ne quant ne blesmad, ROIS, 289. Kar del pied jusque en amunt ne fud en sun cors nule blesmure ne nule mesaçun, ib. 471. Le même sens est donné à *blémir* dans ce vers de la Chanson de Roland: La gent de France iert [était] blessée et blesmée. Ce mot est dans le provençal, *blesmar*, *blasmar*, avec le même sens. Enfin c'est le même que l'anglais *blemish*, tache, défaut. L'orthographe *bleime*, l'anglais *blemish* montrent que l's peut ne pas être organique; dès lors le mot se rattache à *blème* (voy. ce mot), venant d'un mot allemand qui signifie tache bleue et de là contusion, lésion.

BLÈME (blé-m'), adj. Très-pâle, plus que pâle. Adieu, vous voyez trop en mon visage blême Que m'arracher à vous c'est m'ôter à moi-même, MAIRET, SOPHON. III, 4. À cet objet d'horreur, l'œil troublé, le teint blême, J'ai demeuré longtemps plus morte que lui-même, ROTR. ANTIG. I, 2. La main des Parques blêmes De vos jours et des miens se joue également, LA FONT. FAB. XI, 8. La disette au teint blême et la triste famine.... BOIL. LUTR. V. Mais doit-il vouloir que pour lui Nous ayons toujours le teint blême? MALH. III, 4. || Par extension. Un jour blême. Le destin.... Est jaloux qu'on passe deux

sois Au delà du rivage blème, MALH. VI, 47. Il dit : Un souffle impur, exhalé sur l'autel, Des cierges allumés chasse la flamme blème, MASSON, *Helvétiens*, v. Il avait tout terni sous ses mains effrontées ; Les blèmes voluptés, sur sa trace ameutées, Sortaient, pour l'appeler, de leur repaire impur, v. HUGO, *Crepuscule*, 43.

— HIST. XVI^e s. La couleur du portrait est blesme, Et la mienne est toujours de mesme, DU BELLAY, VII, 10, *recto*. Et lui devint la couleur blesme, et les levres bleues, et les extremités froides, MARG. *Nouv. LXX*.

— ÉTYM. D'après Diez, de l'ancien scandinave *blámi*, couleur bleue, de *bla*, bleu (voy. BLEU), d'où livide, blème, étymologie qui paraît tout à fait justifiée par le mot *bleime*, et par une acception de *blesmir* dans la Chanson de Roland.

BLÉMI, IE (blé-mi, mie), part. passé. Devenu blème. Qui porte un cœur de sang dessous un front blémi, RÉGNIER, *Sat. VII*.

BLÉMIR (blé-mir), v. n. Devenir blème. Son visage blémît. La lumière du jour blémisait peu à peu. Il entend sans blémir murmurer le Cocotte, SEGR. 34. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XI^e s. La gent de France iert blemee et blesmie, CH. DE ROL. XLIII. || XII^e s. Qui forment ot la chair et la couleur blesmie, RONC. p. 197. || XIII^e s. Sachiés qu'ele [la rose] en porra tost estre Blesmie ou pale ou mole ou flestre, LA Rose, 15626. || XV^e s. J'ay grant paour d'une maladie ; Dejà ma face en est blesmie, BASSELIN, XXI. || XVI^e s. Je voy dedans ces oeillets Rougir les deux levres closes Dont les boutons vermeillels Blesmissent le teint des roses, DUBELL. VII, 16, *recto*.

— ÉTYM. Blème; provenç. *blesmar*, *blasmar*.

† **BLÉMISSANT**, ANTE (blé-mi-san, san-t'), adj. Qui blémît. Un visage blémissant.

† **BLÉMISSMENT** (blé-mi-se-man), s. m. Action de devenir blème. Le blémissement de la face.

— ÉTYM. Blémir.

† **BLÉMOMÈTRE** (blé-mo-mè-tr'), s. m. Terme d'art militaire. Instrument qui mesure la force du ressort dans les petites armes à feu.

— ÉTYM. *Bλέμμα*, coup, et *μέτρον*, mesure.

† **BLENDE** (blin-d'), s. f. Terme de minéralogie. Sulfure de zinc naturel.

— ÉTYM. Allem. *Blende*, de *blenden*, aveugler, à cause que cette mine est privée de l'éclat métallique.

† **BLENNOPHTHALMIE** (blé-no-ftal-mie), s. f. Terme de médecine. Dénomination générique des inflammations de l'œil caractérisées par l'exhalation de mucosités abondantes.

— ÉTYM. *Bλέννα*, mucosité, et *οφθαλμία*, éruption.

† **BLENNORRHAGIE** (blé-no-rra-jie), s. f. Terme de médecine. Inflammation de l'urètre, avec flux catarrhal.

— ÉTYM. *Blennorrhagie*.

† **BLENNORRHEE** (blé-no-rrée), s. f. Terme de médecine. Flux non inflammatoire de mucosités, par l'urètre.

— ÉTYM. *Bλέννα*, mucosité, et *ῥέω*, couler.

† **BLÉPHARITE** (blé-fa-ri-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation des paupières.

— ÉTYM. *Bλέφαρον*, paupière.

† **BLÉPHAROPLASTIE** (blé-fa-ro-pla-stie), s. f. Terme de chirurgie. Opération qui consiste à reformer, avec la peau voisine de l'œil, une paupière qui a été détruite.

— ÉTYM. *Bλέφαρον*, paupière, et *πλάστειν*, former.

† **BLÉPHAROPTOSE** (blé-fa-ro-ptô-z'), s. f. Terme de médecine. Relâchement ou chute de la paupière supérieure, qui reste abaissée au-devant du globe de l'œil.

— ÉTYM. *Bλέφαρον*, paupière, et *πτώσις*, chute.

† **BLÉRIE** (blé-rie), s. f. Voy. BLAIRIE.

† **BLÉSEMENT** (blé-ze-man), s. m. Action de blésrer; effet de la blésité.

— ÉTYM. Blésrer.

† **BLÉSER** (blé-zé). L'accent aigu se change en accent grave quand la syllabe qui suit est muette, je blésse, sauf au futur et au conditionnel, je blésrerai, je blésrerais), v. n. Parler avec une espèce de grasseye, avec le défaut qu'on appelle blésité. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII^e s. Se leur langue ne bloise, J. DE MEUNG, *Test. 754*.

— ÉTYM. *Blæsus*, bëgue; provenç. *bles*, bëgue.

† **BLÉSITÉ** (blé-zì-té), s. f. Vice de prononciation qui consiste à substituer une consonne faible à une

plus forte, comme le z à l's, le d au t, l's au g : lorsque, par exemple, on prononce zerbe, zeval, au lieu de gerbe, cheval.

— ÉTYM. Blésrer.

† **BLESSANT**, ANTE (blé-san, san-t'), adj. Qui blesse, qui mortifie. Un propos blessant. Paroles blessantes. || Être blessant, en parlant des personnes. Cet homme n'a pas paru blessant. Il a été blessant dans son langage.

BLESSÉ, ÉE (blé-sé, sée), part. passé. || 1^e Qui a reçu une blessure. Blessé gravement par une tuile. Blessé en duel par son adversaire. Le foie blessé par la pointe de l'épée. || 2^e Fig. En parlant de l'amour. Ces hommes saints qui ont été autrefois blessés des femmes, LA BRUY. 3. Les plus dignes amours Dont jamais âme soit blessée, MALH. V, 8. [Qu'ils] puissent ne laisser dedans votre pensée Que l'image des traits dont mon âme est blessée, CORN. Pomp. V, 5. Et que du même amour dont nous sommes blessés, ID. Rodog. IV, 6. Ariane, ma sœur, de quel amour blessée Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée ! RAC. Phèd. I, 3. Ce malheureux amour dont votre âme est blessée, VOLT. Zaire, V, 3. || 3^e Avoir le cerveau blessé, n'avoir pas l'usage complet de sa raison. Jadis certain bigot, d'ailleurs homme sensé, D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé, BOIL. Sat. IV. Monsieur, ce galant homme a le cerveau blessé, MOL. L'Étour. I, 4. || 4^e Offensé, atteint, lésé. Cœur blessé profondément. Blessé d'un langage si dur. Blessé dans son honneur. Sa réputation blessée par la calomnie. Je ne lui cachais point combien j'étais blessée, CORN. Poly. I, 3. ... Toujours son auteur [d'une offense] impute à l'offensé Un vif ressentiment dont il le croit blessé, ID. Rodog. I, 7.

Parlez ; notre amitié par ce doute est blessée, ID. ib. I, 5. D'une vive douleur elle paraît blessée, ID. Othon, V, 2. Lorsque l'honneur est blessé mortellement, on ne doit point songer à garder aucunes mesures, MOL. le Fest. de P. III, 6. Son orgueil est blessé d'une préférence, MASS. Bonh. Je ne vois rien ici dont je ne sois blessée, RAC. Bér. V, 5. Seul d'un honteux affront votre frère blessé A-t-il droit de venger son amour offensé ? ID. Iphig. IV, 6. || 5^e S. m. Un blessé. Les morts et les blessés. Le blessé, couvert de sang, fut conduit à l'hôpital. BLESSER (blé-sé), v. a. || 1^e Faire une plaie, une contusion, une fracture, une écorchure. Blesser légèrement. Il fut blessé au bras. Sans qu'aucun des leurs fût blessé. Connaître quel organe intérieur a été blessé. Les liens blessent les bras. De peur que le bœuf ne se blesse la cuisse. Blesser, en bêchant, les racines d'un arbre. La selle blessait le cheval. Des souliers qui me blessent furieusement, MOL. le Bourg. gent. II, 8. plus d'un héros Dans le soulier qui le blesse Peut regretter ses sabots, BÉRANG. Gueux. || Absolument. Car enfin l'intention de celui qui blesse ne soulage point celui qui est blessé, PASC. Prov. 7. || 2^e Toucher, en parlant des passions, et surtout de l'amour. La pitié qui me blesse Sied bien aux plus grands coeurs et n'a point de faiblesse, CORN. Poly. I, 4. Fuyez un ennemi qui sait votre défaut, Qui le trouve aisément, qui blesse par la vue, Et dont le coup mortel vous plait quand il vous tue, ID. Poly. I, 4. Vous voulez rendre compte à l'objet qui vous blesse De la bonté d'Octave et de votre faiblesse, ID. Cinna, III, 2. La main qui me blessoit a daigné me guérir, ID. Rodog. IV, 3. || 3^e Causer une impression désagréable. Blesser la vue ou les yeux. Une amertume persistante qui blesse le goût. Phèdre ici vous chagrine et blesse votre vue, RAC. Phèd. I, 4. Êtes-vous trop pour moi ? suis-je trop peu pour vous ? C'est m'offrir, et ce mot peut blesser les oreilles, CORN. Sertor. II, 2. Ce grand prince vous sert et vous servira mieux Quand il n'aura plus rien qui lui blesse les yeux, ID. Nicom. IV, 2. Il n'a devant les yeux que sa chère Troyenne ; Tout autre objet le blesse, ID. Andr. II, 3. || 4^e Offenser, choquer. Hair ceux qu'on a blessés. Blesser quelqu'un par d'amères râilleries. Blesser les oreilles par des paroles désagréables. S'il y a dans ma lettre quelque chose qui vous blesse. J'espère le dire sans blesser ce personnage. C'enone, il peut quitter cet orgueil qui te blesse, RAC. Phèd. III, 4. Ici tous les objets vous blescent, vous irritent, ID. Athal. II, 3. || Blessier quelqu'un au cœur, l'offenser dans ses sentiments les plus chers. Apprends donc que Lélie A pu blesser mon cœur par une perfidie, MOL. Sgan. 19. || 5^e Causer un tort, un préjudice, un dommage. Les clauses de ce contrat blescent mes intérêts. Sans blesser l'intérêt général. Contre un si grand rival j'agis à force ouverte, Sans blesser son honneur, sans pratiquer sa perte, CORN. Nicom. III, 8. Ceux mêmes dont ma gloire aigrit l'ambi-

tion, M'arracheront peut-être un pouvoir qui les blesse, RAC. Iphig. I, 4. Parle, et, sans espérer que je blesse ma gloire, Voyons comme tu sais user de la victoire, ID. Alex. V, 3. Ah ! sans doute, l'horreur d'une action si noire Vous guérit d'un amour qui blesait votre gloire, VOLT. Zaire, IV, 5. || 6^e Enfreindre, pécher contre. Son langage blessoit les convenances. Blessier la pureté de la langue. Il ne put agir ainsi sans blesser sa conscience. Sans blesser la charité et votre conscience mortellement, PASC. Lettr. 7. Sans toutefois blesser la vérité, ID. Prov. 6. Celui qui blesse la vérité offense les dieux, FÉN. Tél. III. Je sais que, sans blesser l'honneur le plus sévère, Je ne puis m'affranchir des mains de votre père, RAC. Phèd. V, 4. Malheur à qui, du ciel blessoit les privilégiés, Foule aux pieds ses décrets arbitres des humains ! VOLT. OEdipe, III, 4. || 7^e Se blesser, v. refl. Se faire une blessure. Il s'est gravement blessé avec son fusil. || Se blesser l'un l'autre. Dans ce duel, les deux adversaires se sont blessés. || 8^e Fig. S'offenser. C'est un homme susceptible qui se blesse facilement. || 9^e En parlant d'une femme, faire une fausse couche. Si l'on parlé de se blesser à cinq mois, SÉV. 62. Lorsqu'elle [l'électrice de Brandebourg] apprit que l'électeur [de Saxe] s'était fait catholique, elle en fut outrée au point qu'elle s'en blessa, ST-SIMON, 47, 60. || Proverbes. Vous ne savez pas où le bât le blesse, vous ne savez pas quelle pensée, quel ennui le tourmente. Jusqu'au revoir, adieu, beau courrier offensé. — Ce n'est pas là, coquine, où le bât m'a blesssé ; Mon cœur est plus navré de ton humeur sévère, REGNARD, le Distr. II, 4.

— HIST. XI^e s. La gent de France iert blemee et blesmie, CH. DE ROL. XLIII. || XIII^e s. S'il chiet [tombe], jà ne se blescera ; que [car] Deux sor lui sa main tendra, Liber psalm. p. 285. || XIII^e s. Amis, vo grant beautés, vos sens, vostre prouesse M'ont si fere d'un dart d'amour qu'au cuer me blece.... AUDREY LE BAST. Romancero, p. 13. Nostres sires Diex redrece les blesciez que deables avoit navrez, Psautier, f° 176. Ensi remest li assaus devers nostre gent, et mout en i ot de blescés et de navrés, VILLEH. LXXVII. Estes-vous mout blescie ? nel me devez celier, Berte, XVII. Sachiez qu'ele n'en bleça mie, Quant ele dist : biaus douz amis, Tout ont mon cuer el vostre mis Cist douz mot.... Lai de l'ombre. Et quant aucuns à honor monte Par son sens ou par sa proece, C'est la chose qui plus la [l'envie] blece, la Rose, 250. On doit moult penre garde se li oirs est moult blescés du testament, BEAUM. XII, 37. Et estoit [la reine] en trop grant peril de mort, pource qu'ele estoit blescée d'un enfant qu'ele avoit eu, JOINV. 284. || XIV^e s. Mais Bertran en jura, oiant tous les plus haus : Qui sans estre blescié retourra [retournera] es praiauls, Encroer le fera plus haut que une saux [saule], Guescl. 20499. || XV^e s. Si ne blesserez mie, la gentillesse ni la noblesse de vous, FROISS. I, I, 242. Le dieu d'amours me courut seure, Et me trest de la droitte fleche, Dont les plus amoureux il bleche, ID. Espin. amour. Quant j'ay par vous aucun mal qui me blesse, Je l'endure par le conseil d'Espoir, CH. D'ORL. Ball. 19. S'il est aucun qui soit pris de tristesse, Voise veoir [qu'il aille voir] son douz maintenement, Je me fais fort que le mal qui le blesse Le laissera pour lors soudainement, ID. Ball. 9. || XVI^e s. Cela ne blesse en rien nostre foy, CALV. Instit. 403. Se sentant blescé à mort d'une arquebusade, MONT. I, 6. Je les veoy d'une veue moins blessee de passion qu'un autre, ID. I, 403. J'ay veu tel grand blescer la reputation de sa religion pour.... ID. I, 224. Il vouloit bien assommer, mais non pas blescer, et pourtant ne combattoit que de masse, ID. I, 323. Le son de nos mots blece la pureté de leurs auroilles, ID. III, 5.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où le sens de mettre en pièces (escuz blesciez, boucliers rompus, dans le Chevalier au lion), puis celui de blesser.

— ÉTYM. Wallon, blesci ; namurois, blesser ; provenç. *blessament*, *blessedura*, blessure ; d'après Diez, du moyen-allemand *bletz*, rapiécer, *bletz*, lambeau de cuir, d'où

Il va percer mon cœur et rouvrir ma blessure,
VOLT. Alz. III, 3.

— SYN. BLESSURE, PLAIE. La blessure est une lésion qui vient par une cause extérieure, par un coup, par une contusion; la plaie est plus générale et peut venir même par des causes intérieures. Un ulcère est une plaie et n'est pas une blessure. Un chirurgien, qui ouvre un abcès, qui enlève une tumeur, fait une plaie et non pas une blessure.

— HIST. XIII^e s. En tel cas ma blesseure me doit escuser, BEAUM. LXIX, 49. Qui sane [guérit] les atrieblez et lie les blesseures, *Psautier*, f. 476. || XIV^e s. Et comment que li fers tranchans En soit, devers les fins amans Si n'est mie li cops mortels; Ainsiois le tesmoigne pour tel Que nulz n'en voit la blesseure, MACHAUT, p. 23.

— ÉTYM. *Blesser*. Au XIII^e et au XIV^e s., *blesseure* était de quatre syllabes; et au XVI^e, où l'on écrivait encore *blesseure*, Béze remarque que ceux qui parlent bien disent *blessure*.

BLET, BLETTÉ (blè, blè-t'), adj. Dont la chair, en parlant des fruits, sans s'être gâtée, s'est tout à fait ramollie. Poires blettes. Les nèfles ne sont bonnes que quand elles sont blettes. On mange à l'état blet les fruits de quelques espèces de.... ADRIEN DE JUSSIEU, dans JAUBERT, *Glossaire*.

— REM. L'Académie n'indique que le féminin; mais le masculin est dans l'usage tant de la parole que de l'écriture; et il n'y a aucune raison d'insliger à la langue une exception qui, au fond, n'existe pas.

— ÉTYM. Berry, un fruit *blet*, et aussi *blosse*; bourguig. *blò*, une poire *bliôse*; norm. *blèque*; piém. *biet*. Diezen rapproche l'ancien haut-allemand *bleizza*, tache bleue par contusion; d'autres ont cité le bavarois *blätellen*, commencer à se corrompre, et surtout l'ancien scandinave *bleyta*, amollir; suédois, *blöt*, mou, ramolli; danois, *blöd*; anc. scandinave, *blaud*. Enfin il y a aussi le celtique : kymri, *blydd*; bas-breton, *blôd*, mou, délicat. Scheler cite l'all. *blütt*, poire blette. Le nom *blèque* conduirait à *blèche*. L'historique manquant, on est sans guide. Diez rapporte *blosse* à l'all. *blotzen*, écraser.

BLETTE (blè-t'), s. f. Terme de botanique. Plante cultivée dans les jardins potagers dite épinard-fraise (*blitum virgatum*, L.). || Nom donné dans quelques pays à une variété de cardé ou poirée (*betta cyclo*, L.) qu'on nomme plus souvent cardé poirée et dont on mange les pétioles.

— HIST. XVI^e s. Dans O. de Serres, synonyme de bette, poirée, ou reparée.

— ÉTYM. Bléto; provenc. *bleda*; catal. *blet*; espagn. *bledo*.

† **BLETTIR** (blè-tir), v. n. Devenir blet. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Blettir*. wallon, *bleti*, devenir blet; génev. *se blassir*; Berry, *blessir*, mûrir : ces raisins commencent à blesser. Ne serait-ce pas du français *blettir* ou *blessir* qu'il faudrait rapprocher le provençal *blesir* auquel Raynouard donne le sens de se faner?

† **BLETTISSEMENT** (blè-ti-se-man), s. m. Modification que subissent certains fruits charnus, et qui paraît consister tantôt en une maturation (les nèfles), tantôt en un véritable commencement de décomposition (les poires).

— ÉTYM. *Blettir*.

† **BLETTISURE** (blè-ti-su-r'), s. f. Comme BLETTISSEMENT.

BLEU, BLEUE (bleu, bleue), adj. || 1^o Qui est de la couleur du ciel sans nuage. Des rubans bleus. Une robe bleue. Des yeux bleus. Une personne à la mode ressemble à une fleur bleue [bluet], LA BRUY. 43. Trois fioles d'eau bleue, autrement d'eau seconde, RÉGNIER, Sat. XI. De quel éclat brillaient dans la bataille Ces habits bleus par la victoire usés! BÉRANG. *Le vieux sergent*. La nature, la mer, le ciel bleu, les étoiles. Tous ces vents pour qui l'âme a toujours quelques voiles.... V. HUGO, *Crépuscule*, 13. || Cordon bleu, large ruban que portaient les chevaliers du St-Esprit, ordre fondé par Henri III. Un cordon bleu, un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. || Familièrement, et par une plaisanterie qui porte sur l'éminence du grade de cordon bleu et sur l'ancien tablier bleu des servantes, une très-bonne cuisinière. Nous avons pris un cordon bleu. || Bas bleu, femme de lettres, avec une nuance de ridicule (voy. BAS). || Bibliothèque bleue, ensemble de petits livres, qui ont une couverture bleue et qui contiennent des romans de chevalerie, par exemple les Quatre Fils Aymon, avec une version ancienne et naïve, et aussi des contes de fées, comme le Petit Poucet, Cendrillon. || Conte bleu, récit fabuleux, incroyable, discours en l'air. De vers, de contes bleus, de frivoles sornettes, boît. Sat. XII. Voilà les contes

bleus qu'il vous faut pour vous plaire, MOL. *Tart. I*, 1. || Parti bleu, parti de gens de guerre, sans commission et sans aveu, qui font des courses pour pilier amis et ennemis. Locution vieillie. || Filles bleues, filles de l'Anneciaide. || Terme d'ancienne marine.

Officier bleu, celui qu'un capitaine de vaisseau créait sur son bord. || Terme de médecine. Maladie bleue (voy. CYANOSE). || 2^o Livide, en parlant de la teinte que prend la peau à la suite d'une forte contusion. Il a l'œil tout bleu. || 3^o Bleu, s. m. La couleur bleue. Bleu de roi. Bleu turquin. Bleu de Prusse. Elle a les yeux d'un beau bleu. La pluie a versé ses ondées; Le ciel reprend son bleu changeant, v. HUGO, *Odes*, v, 24. || Bleu clair, bleu foncé, locution invariable. Une robe bleu clair. Des draps bleu foncé. || Un bleu, une marque livide à la peau, suite de contusion. Il lui fit des bleus en le pinçant fortement. || Terme de blanchisseur. Passer du linge au bleu, tremper du linge blanchi dans une eau imprégnée de bleu. || Terme de cuisine. Mettre une carpe, un brochet au bleu, les faire cuire au court-bouillon, où il entre du vin, ce qui leur donne une couleur bleuâtre. || 4^o Un bleu, les bleus, nom donné, dans les guerres de la Vendée, aux soldats républicains à cause de leur uniforme bleu; et, par extension, partisan de la Révolution. Messire Jean Chouart n'a pas peur, tout prêt à faire feu sur les bleus, au premier signe de son évêque, P. L. COUR. I, 492. || Dans l'histoire ancienne, faction des bleus ou des Vénètes, l'une des principales factions du cirque à Rome ou à Constantinople. || Les bleus et les rouges, nom qu'on donnait aux différents corps de la maison du roi. || 5^o Différentes sortes de substances qui donnent une coloration bleue. Bleu anglais, nom donné à la matière obtenue en précipitant par la potasse, l'indigo du bleu en liqueur. || Bleu d'azur, verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt; réduit en poudre très-fine, il s'emploie, dans les manufactures de porcelaine ou de faïence, sous les noms d'azur d'email ou bleu d'email. || Bleu d'azur, un des noms sous lesquels on désigne l'outre-mer (*lapis lazuli* ou *lazulite*) en poudre fine. || Bleu de cobalt, résultat de la calcination d'un mélange de phosphate de cobalt et d'alumine, dit aussi bleu de Thénard. || Bleu en liqueur, solution d'une partie d'indigo dans huit parties d'acide sulfureux; les repasseuses s'en servaient pour passer le linge au bleu. || Bleu de nerprun, matière colorante d'un bleu violet qui se trouve dans les baies du nerprun. || Bleu de Prusse ou de Berlin, nom donné au cyanure de fer avant qu'on en connût la composition, tant à cause de sa couleur que parce qu'il fut découvert à Berlin. || Bleu de montagne, carbonate de cuivre naturel. || 6^o Nom d'un poisson du genre des chiens de mer.

— HIST. XI^e s. Sur un perron de marbre bloi se couche, Ch. de Rol. II. Et Gonfanons blancs et blois et vermeilz, ib. LXXVII. Au cors [il] lui met toute l'enseigne bloie, ib. CXXI. || XII^e s. D'or et d'azur, d'inde et de blef I out mainte bele ovre peinte, BENOIT, Chron. de Norm. 26077. || XIII^e s. Si angoisseusemerz que la char en fut bloe, Berte, XXXIII. Li très [la tente] au duc estoit d'un paile grant et haus; Là ot maint paveillons inde, vermeil et blaus, Ch. d'Ant. IV, 90. || XV^e s. Le temps n'estoit mie nueux; De bleu estoient vestuz les cieux, Et le beau soleil cler luisoit, A. CHARTIER, *Le livre des quatre dames*. Pour la suspicion qu'il avoit de la deloyauté d'elle, il craignoit très-fort estre du rang des bleus-vestus qu'on appelle communement noz amis [maris trompés], LOUIS XI, Nouv. LXXIII. || XVI^e s. Et lui devint la couleur bleme, et les levres bleues, et les extrémités froides, MARG. Nouv. LXX. Un bleu turquoise, bleud mourant, bleud de la fevre, D'AUB. Fæn. I, 2.

— ÉTYM. Wallon, *bleuf*, *bleus*; au féminin, *bleuse*, *bleusse*; bourguig. *bleuve*, au féminin; Berry, *blu*; picard, *bleusse*, au féminin; provenç. *blau*; ancien espagn. *blavo*; patois ital. *biavo*; de l'ancien haut-allem. *blao*, *blaw*; angl. *blue*.

BLEUÂTRE (bleu-â-tr'), adj. Dont la couleur tire sur le bleu. Et tout à coup le nocturne séjour Sembla rempli d'une clarté bleuâtre Et d'un parfum d'innocence et d'amour, MILLEV. *Charlem. à Pavie*, ch. VI. Soudain à leurs regards [des archers] une lueur rampante En bleuâtres sillons sur la hauteur serpente, v. HUGO, *Ball. 8*.

— HIST. XVI^e s. Nue bluastre, O. DE SERRES, 50.

— ÉTYM. Bleu, avec la désinence *âtre*. **BLEUET** (bleu-è), s. m. || 1^o Voy. BLUET. Et le bleuet flottant qui sème ses saphirs, ST-LAMBERT, *Saisons*, *Printemps*. || 2^o Un des noms vulgaires du martin-pêcheur d'Europe.

† **BLEUEUR** (bleu-eur), s. m. Ouvrier qui trempe et affine les pointes des aiguilles, ce qui leur fait prendre une teinte bleue.

— ÉTYM. Bleu. Si ce mot venait de *bleuir*, il se rait *bleuisseur*.

BLEUI, IE (bleu-i, ie), part. passé. Un métal bleui. Des mains bleuies par le froid.

BLEUIR (bleu-ir). || 1^o V. a. Rendre de couleur bleue. Bleuir un métal. || Oxyder le fer au bleu. || 2^o V. n. Devenir bleu. L'œil regarde à travers les branches de noyer. Les lacs lointains bleuissent et la plaine ondoyer, LAMART. *Joc. IX*, 307. || 3^o Se bleuir, v. refl. Se rendre bleu. Il s'est tout bleu en touchant cette encre.

— ÉTYM. Bleu; Berry, *bleudzir*, *blutir*; picard, *bleusir*; provenc. *blahir*. Bleusir, que disent quelques personnes, est mauvais et, comme on voit, un provincialisme.

† **BLEUSSAGE** (bleu-i-sa-j'), s. m. L'action de bleuir, et son résultat.

— ÉTYM. Bleuir.

† **BLEUSSISEMENT** (bleu-i-se-man), s. m. Passage d'une couleur au bleu. Le bleuississement de certains champignons s'opère à l'air libre quand on les brise.

— ÉTYM. Bleuir.

† **BLEUSSOIR** (bleu-i-soir), s. m. Ustensile d'horloger pour faire prendre la couleur bleue à l'acier.

— ÉTYM. Bleuir.

† **BLEU-MANTEAU** (bleu-man-tô), s. m. Nom vulgaire du goëland à manteau gris des côtes d'Océan. || Au plur. Des bleus-manteaux.

† **BLIN** ou **BELIN** (blin), s. m. Terme de marine. Pièce de bois servant à frapper des coins, quand il s'agit d'ébranler un bâtiment et de lui faire quitter son chantier pour le lancer à la mer.

— ÉTYM. Il est possible que ce soit l'ancien français *belin*, mouton, employé, comme mouton lui-même, à signifier une machine à battre.

BLINDAGE (blin-da-j'), s. m. || 1^o Terme d'art militaire. Action de blinder. || Assemblage de blindes. || 2^o Terme de génie civil. Bordage construit pour garantir quelque chose.

— ÉTYM. Blinder.

BLINDE, ÈE (blin-dé, dée), part. passé. Battre blindée.

BLINDER (blin-dé), v. a. || 1^o Terme de guerre. Garantir le toit d'un ouvrage contre la chute des bombes, des obus. Blinder un magasin à poudre. En général, préserver du choc des autres projectiles, au moyen de pièces de bois, de fascines. Blinder un passage, une poterne. || 2^o Terme de marine. Couvrir le pont d'un vaisseau de matières qui puissent amortir la chute et l'effet des bombes et des boulets.

— ÉTYM. Blinder.

BLINDES (blin-d'), s. f. plur. Terme de guerre. Pièces de bois qui soutiennent les fascines d'une tranchée, à l'effet de mettre les travailleurs à couvert. || Blindes et chandeliers, châssis grossièrement assemblés qui forment les galeries de sapes pour les descentes et passages de fossés.

— ÉTYM. Allem. *Blende*, blindage, de *blenden*, blinder; de *blind*, aveugle: proprement rendre aveugle, et par extension, boucher.

† **BLINER** (bli-né), v. a. Terme de marine. Frapper avec le blin.

BLOC (blok; le c ne se prononce que quand le mot est isolé : voyez ce bloc, dites blok), mais : un bloc de marbre, dites : un blok de marbre; on prononce encore le c quand bloc est suivi d'une voyelle ou d'une h non aspirée : un bloc énorme, dites : un blo-k énorme; cependant plusieurs prononcent en toute occasion le c et disent : un blok de marbre. Au pluriel, les règles sont variables : des blok de marbre ou des blok de marbre, suivant la prononciation que l'on suit au singulier; quant à l's, on dira, encore selon la prononciation que l'on suit : des blo-z énormes, ou des blo-k énormes, ou même, suivant quelques-uns, des blo-kz énormes), s. m. || 1^o Morceau considérable d'une substance pesante, de pierre, de fer, etc. Un bloc de granit. Un bloc de marbre était si beau Qu'un statuaire en fit l'emplette : Qu'en fera, dit-il, mon ciseau? Sera-t-il dieu, table ou cuvette? LA FONT. *Fabl. IX*, 6. Pour un roi tout-puissant, que sont, Héliodore, Ces blocs déifiés, ces métaux qu'on adore? GUIRAUD, *Machab.* I, 1. Semblable au bloc divin d'où sortit Galatée, LAMART. *Socr.* 371. || Tout fragment de roche dont la grosseur est supérieure à celle de la tête. || Fig. Et dans l'iniforme bloc des sombres multitudes La pensée en rêvant sculpte des nations, V. HUGO, *Vox*, 1. || 2^o Bloc de plomb, billet dont les graveurs se servent pour fixer leur travail. || Bas d'une enclume de grosse

forge. || Mandrin en bois du ciseleur. || Billot de bois sur lequel le raffineur de sucre frappe les formes pour détacher le pain. || Presse à l'usage du tabletier. || Terme de pêche. Billot de bois portant un ciseau acéré sur lequel on coupe le fil de fer des hamacs. || Terme de fauconnerie. Perche recouverte d'étoffe, sur laquelle on met l'oiseau de proie. || Assemblage de bois à charnières employé dans les colonies pour infliger une punition aux esclaves. || 3^e Amas de diverses choses, et surtout, tas de certaines sortes de marchandises. Faites un bloc de tous ces livres. || 4^e En bloc, en gros, ensemble. Le prix a été fixé en bloc. Acheter en bloc. || En bloc et en tâche, se dit de plusieurs travaux qu'on donne ensemble à exécuter. Passer un marché avec un entrepreneur en bloc et en tâche. || 5^e À bloc, en termes de marine, se dit d'une moufle, quand les pouliées dont elle est composée sont rapprochées au point de rendre tout mouvement impossible.

— HIST. XIII^e s. Et fu apareilliés uns varlès, une grans hache en sa main et un blokiel [petit bloc, petite pièce de bois] en l'autre, *Chr. de Rains*, 109. || XIV^e s. L'en lui doit mettre [à l'épervier] en la ferme ou cuvier un petit bloc de trois dois de hault, *Ménagier*, III, 2. Quant l'esprievier commence à soy percher sur icelluy bloc, *ib.* || XVI^e s. Si nous voulons conferer toute la vie de l'un en bloc à toute la vie de l'autre, *AMYOT, Cat. et Arist. comp.* 1. L'un faisant valoir l'autre, estant nécessaire au blot du jardinage, d'estre accommodés des deux ensemble, O. DE SERRES, 507. Je voyois nonchalamment la mort, quant je la voyois universellement comme fin de la vie; je la gourmande en bloc; par le menu elle me pille; l'attouchement d'une main cogneue, une consolation commune me desconsole et m'attendrit, MONT. III, 301.

— ÉTYM. Bourguig. *blo*; de l'anc. haut-allem. *bloc*, *block*; allemand moderne, *Block*. Comparez aussi le gaélique *bloc* ou *bluic*, un bloc.

BLOCAGE (*blo-ka-j'*), s. m. || 1^e Terme de maçonnerie. Menus moellons, petites pierres servant à remplir des espaces vides et à pavé des routes. Remplir de blocage l'entre-deux des parements d'un mur. || 2^e Terme d'imprimerie. Lettres retournées, et qui sont provisoirement employées pour tenir la place des lettres qui manquent. || 3^e Terme de jeu de billard. Action de pousser une bille avec force et en droite ligne dans la blouse.

— ÉTYM. *Bloquer*.

BLOCAILLE (*blo-kä-l'*, il mouillées, et non *blo-kä-ye*), s. f. Terme de maçonnerie. Pierres trop minces, trop peu agrégées, pour servir de pierres d'appareil.

† **BLOCHET** (*blo-chè*), s. m. Terme de charpenterie. Pièce de bois, dite aussi entretoise, de peu de longueur, posée horizontalement, à l'effet de réunir l'arbalétrier à la sablière dans un comble, ou de couvrir deux pieux rapprochés.

— ÉTYM. Diminutif de *bloc*.

BLOCKHAUS (*blo-kös*), s. m. Fortin élevé, construit en bois sur un bout de colonne ou sur un gros mât scellé en terre. || En Algérie, le blockhaus est un bâtiment, dont les ouvertures et les parois sont défendues contre l'escalade et contre l'incendie par des parties faisant saillie sur le rez-de-chaussée, de manière à permettre aux gens de l'intérieur de faire des feux plongeants sur les agresseurs; il y en a qui sont construits en maçonnerie et couverts d'une terrasse, *LEGOARANT*.

— HIST. XVI^e s. Afin d'aller donner l'assaut au gros taissos [blaireaux] en leur fort, et rompre leurs casemates, plocus, paraspets, FOUILLOUX, ch. 62.

— ÉTYM. Allem. *Blockhaus*, de *Block*, bloc, et *Haus*, maison, bâtiment. *Plocus*, *blocus*, *blockhaus* sont un seul et même mot.

BLOCUS (*blo-küs*), s. m. || 1^e Terme de guerre. Investissement par lequel tout accès à une ville, à un port, à un camp assiégié est ôté. Tandis que le blocus laissé devant Utique Répond de cette place à notre république, CORN. *Sophon.* IV, 4. Louis XIV fit lever le blocus de Luxembourg, en 1682, VOLT. *Louis XIV*, 14. || Etat de blocus, défense d'entrer sur un territoire. Napoléon déclara les îles Britanniques en état de blocus.

— HIST. XVI^e s. Eux donc sachant que Lieden n'avait point été rafraîchie, la retournèrent assiéger de vingt-deux blocus, nonobstant lesquels l'amiral de Hollande vint au secours, D'AUB. *Hist.* II, 242. Ce vaisseau, s'estant accommodé de palissades, fut un ferme blocus pour oster aux assiegez les commodités, ID. *ib.* II, 304. Ce siège de blocus continua si longuement que... ID. *ib.* II, 344. Cette ville fut assiégée par le duc de Parme de blocus, desquels les

premiers se firent à Crevecoeur.... ID. *ib.* II, 470. Il leva ses blocus pour s'aller camper à la faveur de Valenciennes, ID. *ib.* II, 471. À chaque entrée qu'on arrive audit val le long de ladite tranchée, y a des blocus de terre, que nous appelons boulevers, dedans lesquels se retirerent en seureté les soldats, M. DU BELL. 440. Au bout d'iceluy pont les ennemis avoient fait un blocus (car ainsi nomment-ils ce que nous appelons un fort) dedans lequel avoit trois cens hommes pour la garde, ID. 532.

— ÉTYM. *Blocus* signifie proprement fort et est la forme allemande *block-hüs*, aujourd'hui *Block-haus* (voy. BLOCKHAUS). Ces forts, ces blocus servant à couper les communications d'une place assiégée, *blocus* a pris le sens de siège dans lequel on se contente d'empêcher de rien entrer dans une place.

BLOND, **BLONDE** (*blon*, *blon-d'*); le *d* ne se lie que dans la prononciation soutenue : le blond Apollon, dites : le blon-t Apollon; au pluriel l's se lie : les blonds et les bruns, dites : les blon-z et les bruns), adj. || 1^e Qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. Poil blond. Cheveux blonds. Je sais que les ans lui mettront, Comme à toi, les rides au front. Et feront à sa tresse blonde Même outrage qu'à tes cheveux, MALH. IV, 16. Soyez beau, bien disant, ayez perruque blonde, LA FONT. *Coupe*. Vous êtes-vous rendue, avecque tout le monde, Au mérite éclatant de sa perruque blonde? MOL. *Misanth.* II, 4. || Poétiquement. L'ombre de Dargo n'est point errante sur les blondes collines, dans les détours des vallées, CHATEAUB. *Dargo*, 244. Le blé, riche présent de la blonde Cérès, LA FONT. *Fab.* IX, 11. L'Egypte! elle étaisait, toute blonde d'épis, Ses champs.... V. HUGO, *Orient*. 4. Jelui donnai non le bon soir, Mais le bon jour; La blonde aurore, En quittant le rivage maure, Nous avait à table trouvés, LA FONT. *Lettres*, XXXIII, au duc de Vendôme. || Terme de cuisine. Sauce blonde, sauce faite avec de la farine et du beurre et amenée à la couleur blonde. Friture blonde. || En parlant des personnes. Qui a les cheveux blonds. Il est blond. Cette dame est blonde. || Fig. Il est délicat et blond, se dit de quelqu'un qui est difficile à contenter à cause de délicatesses peu dignes d'un homme. || 2^e S. m. La couleur blonde. Ses cheveux étaient d'un blond parfait, HAMILT. Gramm. 9. D'Antin était d'un fort beau blond, ST-SIM. 294, 2. || Blond ardent, sorte de couleur blonde qui tire sur le roux. Blond hasardé se dit, par plaisanterie, pour roux. || Invariablement. Une barbe blond ardent. Des cheveux blond cendré. || Un blond, une blonde, une personne blonde. Un beau blond. Une grande belle blonde aux yeux languissants, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Je ne vous réponds pas qu'encor Je n'emploie un peu de votre or à payer la brune et la blonde; Car tout peut aimer en ce monde, LA FONT. *Lettres*, XXXII, au duc de Vendôme. J'ai longtemps parcouru le monde, Et l'on m'a vu de toute part Courtisant la brune et la blonde, Aimer, soupirer au hasard, ETIENNE, *Joconde*, I, 2. || Terme de cuisine. Blond de veau, jus employé pour certains plats.

— HIST. XI^e s. Puis [il] prent [coupe] la teste de Jurfaleu le blund, Ch. de Rol. CXL. || XII^e s. Et la roine qui ot les cheveux blons, Ronc. p. 116. Et son col blanc, son chef blanc et luisant, Couci, v. [Dame] Bele et gente et avenant, Cheveus blonz, sourcis plaisans, ib. p. 123. Les crins [elle] ot lons et blons plus que li ors luisans, SAX. V. || XIII^e s. Et les cheveus plus blons que onques n'ot Helaine, Berte, L. Frans rois, où est ma fille, la blonde, l'eschevie? ib. XC. Quar qui delez li s'acoutast, Il deist qu'ors en degoutast [des cheveux d'une dame]; Tant par estoient crespe et blonde, Tant de si biaus n'avoit el monde, KUTEB. II, 202. || XVI^e s. Dont je soulois (car je l'aimois adonc) Faire present à Heleine la blonde, MAROT, I, 220. Et Lycormas qui est aussi blond qu'or, ID. IV, 69. Vierge plus blonde qu'un bassin, ID. IV, 180.

— ÉTYM. Bourguig. *blonde*, au féminin; provenç. *blon* et *bloi*; espagn. *blondo*; ital. *blondo*; bas-lat. *blundus*. Il y a dans l'anglo-saxon *blonden-feax*, qui a les cheveux mélangés, grisonnantes; Chevallet tire *blonden* de l'anglais *to blend*, mélanger; cette dérivation est loin d'être assurée, mais c'est la seule concordance qu'on trouve dans les langues antérieures. Diez propose une conjecture : anc. nord, *blaud*; danois, *blöd*; suédois, *blöt*, mou, délicat, en parlant d'une couleur. Il y a aussi l'anglais *blunt*, émoussé, qui pourrait avoir servi à désigner une coloration peu tranchée, comme est le blond; mais, pour insister, il faudrait des intermédiaires. L'ancien français et le provençal avaient *bloi* dans le sens de blond; mais *bloi*, qui tient de très-près à

bleu, ne peut donner *blond* par dérivation. Comm on voit, l'origine reste incertaine.

† **BLONDASSE** (*blon-da-s'*), adj. D'un blond fade. C'était un petit homme goussaut et blondasse qui paraissait hébété, ST-SIM. 114, 266.

— ÉTYM. *Blond*, avec le suffixe péjoratif *asse*.

BLONDE (*blon-d'*), s. f. Dentelle de soie. Une blonde d'Angleterre. Votre Majesté fournira les coiffures de blondes aux dames du palais, VOLT. *Lettr. Cath.* 119.

— ÉTYM. Est-ce *blond*, à cause de la couleur? mais aujourd'hui la *blonde* est une dentelle blanche ou noire; de sorte que l'étymologie reste incertaine.

† **BLONDELET**, **ETTE** (*blon-de-lè*, *lè-t'*), adj. Légèrement blond. || Ce diminutif serait bon à reprendre.

— HIST. XVI^e s. Sur les tresses blondelettes De madame et de son sein Toujours plein De mille et mille fleurettes, REMI BELLEAU dans H. EST. *Précéllence*, p. 69. Est-ce encor de Barthelemie La blondelette...? MAROT, I, 199. Je voy les ondes encore De ses tresses blondelettes, DU BELLAY, VII, 16, recto. À peine un poil blondelet, Nouvelet, Autour de sa bouche tendre À se frizer commençoit, RONSARD, 440.

— ÉTYM. Diminutif de *blond*.

† **BLONDERIE** (*blon-de-rie*), s. f. Couleur blonde, par plaisanterie ou par ironie. Il ne lui parlait que de sa blonderie et de ses yeux marcassins, HAMLT. *Gramm.* 9.

— ÉTYM. *Blond*.

† **BLONDIER** (*blon-dié*), s. m. Ouvrier qui fabrique des blondes.

— ÉTYM. *Blonde*.

BLONDIN, **INE** (*blon-din*, *di-n'*), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui a les cheveux blonds. C'est un blondin. Une petite blondine. || 2^e Fig. et familièrement, un jeune homme qui fait le beau, qui courtise le beau sexe. Dès que vous sentirez approcher les blondins.... LA FONT. *Petit chien*. Et de ces beaux blondins écouter les sornettes, MOL. *Éc. des f.* II, 6.... Eh bien! donc, tu sauras Que le jeune blondin pour qui je m'intéresse Brûle pour les appas de ma jeune maîtresse, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, IV, 4.

— ÉTYM. Diminutif de *blond*.

BLONDIR (*blon-dir*), v. n. Devenir blond. Les épis commencent à blondir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII^e s. Doubles est qui son fait ne concorde à son dit, Et qui se met à euvre que sa langue escondit; Tiex gens semblent la fame qui son noir chief blondit, Qui le noir souz le jaune repont et abscondit, J. DE MEUNG, *Test.* 754. Tu le pignes et le blondis, Et aplanies et polis, DU CANGE, *aplanare*. || XVI^e s. Cest or blondissant, DUBELL. II, 25, verso.

— ÉTYM. *Blond*; provenç. *blondir*.

BLONDISSANT, **ANTE** (*blon-di-san*, *san-t'*), adj. Qui blondit. Les épis blondissants. Les campagnes sont blondissantes d'épis.

† **BLONDOÏMENT** (*blon-dot-man*), s. m. Action de blondoyer; effet de ce qui blondoit.

— ÉTYM. *Blondoyer*.

† **BLONDOYER** (*blon-do-ié*), v. n. Avoir un reflet blond.

— REM. Ce mot, qu'on donne pour un néologisme, est très-ancien. Il est bon à employer. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII^e s. Et voit ses biaus crins blondoians Comme undes ensemble ondoians, *la Rose*, 21399. || XV^e s. Ces belles tresses undoiantes, Et d'un beau fin or blondoiantes, DU BELLAY, IV, 75, recto. Sur l'un quelque fois ondoient Mille sillons qui blondoient, ID. VII, 20, verso. Prez, boutons, fleurs et et herbes roussoyantes, Vallons bossus et plages blondoiantes, RONS. 37.

— ÉTYM. *Blond*.

BLOQUE, **EE** (*blo-ké*, *ké*), part. passé. || 1^e Fermé par un blocus. Une ville bloquée par terre et par mer. || Fig. Empêché, gêné. Bloqué dans toutes ses démarches par un adversaire habile. || 2^e Au billard, bille bloquée, bille poussée droit dans la blouse; et, substantivement, un bloqué, un coup par lequel on a bloqué une bille.

— **BLOQUER** (*blo-ké*), v. a. || 1^e Fermer par un blocus les avenues d'une place, les approches d'un port, etc. Bloquer une place, un port. Mais ils n'en eurent pas sitôt fermé les portes Qu'on vit pour le bloquer avancer tes cohortes, MAIR. M. d'Asdrubal, I, 3. || 2^e Au jeu de billard, pousser droit et avec force une bille dans une blouse. || 3^e Terme d'imprimerie. Mettre à la place d'une lettre qui manque pour la composition, une autre lettre renversée en attendant celle dont on a besoin

|| 4^e Terme de maçonnerie. Remplir de mortier et de moellon sans ordre les vides d'un ouvrage. || Lever des murs de moellon d'une grande épaisseur le long des tranchées, sans les aligner au cordeau. || 5^e Terme de marine. Mettre de la bourse sur du goudron entre deux bordages quand on double un vaisseau. || 6^e Se bloquer, *v. réfl.* En termes de fauconnerie, l'oiseau se bloque, lorsqu'il demeure comme suspendu en l'air, sans battre de l'aile.

— HIST. xv^e s. M. Quelz gens sont-ce? B. Gros marchesens, Qui se font bien servir des gens; Mais de payer querez qui bloque, VILLON, *Baillev. et Malep.* || xvi^e s. Bouillé et Puy-Gaillard, qui avoient blocqué Tiffauges, et assiégié Montaigu.... D'AUB. *Hist.* I, 282. Chastillon blocqué dans Montpellier, id. ib. II, 300. Et encores le pont pour en sortir estoit affronté et bloqué [pour sa défense] de bons retranchemens garnis de mousqueterie, id. ib. II, 436.

— ÉTYM. *Bloc*; comparez *blocus*.

† BLOSSIR (blo-sir), *v. n.* Devenir blet (voy. BLETTIR).

† BLOSSISSEMENT (blo-si-se-man), *s. m.* Action de devenir blet (voy. BLETTISSEMENT).

† BLOT (blo), *s. m.* || 1^e Instrument qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau. || 2^e Terme de fauconnerie. Chevalet où se repose l'oiseau.

— ÉTYM. Le même que *bloc*, prononcé *blo*, et écrit à tort *blot*.

BLOTTI, IE (blo-ti, tie), *part. passé*. Un renard blotti dans son terrier. Nos petits-fils sont si petits, Qu'avec peine dans cette glace Sous leurs toits je les vois blottis, BÉRANG. *Infinim. petits*.

BLOTTIR (SE) (blo-tir), *v. réfl.* S'accroupir, ramener son corps en un tas. Jean lapin s'y blottit, LA FONT. *Fab.* II, 7. Toutes, pleines d'effroi, se blottissent, ID. *Herm.* Notre maître Mitis, Pour la seconde fois, les trompe et les affine, Blanchit sa robe et s'enfarine; Et, de la sorte déguisé, Se niche et se blottit dans une huche ouverte, m. *Fab.* III, 48.

— REM. *Blottir* ne s'emploie qu'avec le pronom réfléchi; et c'est un barbarisme que de l'employer activement, comme dans ce vers : Blottit son corps en boule ramassé, IMBERT, *Fable du fusil et du lièvre*. || *Se bloutir* mauvaise prononciation.

— HIST. xvi^e s. Une infinité de voleurs n'eussent eu moyen de se blottir en lieux forts, PASQUIER, *Rech.* VIII, 47.

— ÉTYM. Ménage fait remarquer qu'on dit qu'une perdrix s'est *blottie*, et, dans quelques provinces, s'est *mottée*; de là il admet que *blottir* vient d'un mot français anciennement usité, *blotte* ou *bloutre* qui est dans le Dictionnaire de Nicot et qui signifie la motte de terre renversée par la charrue. Il y a dans l'ancien français *blostre*, motte de terre (MEON, *Nouv. Fab.* t. II, p. 84). Diez conjecture *ballotir*, se mettre en paquet, *en ballot*, par contraction *blotir*, comme *gline de geline*; il conjecture aussi l'all. *blotzen*, s'écraser, *se blottir* étant s'écraser. Tout est hypothèse.

4. BLOUSE (blou-z'), *s. f.* || 1^e Chacun des trous en forme de poches qui sont dans un billard. || Terme de jeu de paume. Creux qui est au bout de la galerie de chaque jeu pour recevoir les balles, et qui est couvert de gros barreaux de bois. || 2^e Terme de potier d'étain. Pièce qui sert de moule.

— REM. On écrivait autrefois *belouse*: Les belouses, ce sont maint périlleux détours, Force pas dangereux où souvent de soi-même On va se précipiter, LA FONT. à Mme de Lafayette, en lui envoyant un petit billard.

— ÉTYM. L'ancienne forme est *belouse*. On ne trouve qu'*belosius* (voy. DU CANGE), sorte de drap; peut-on y rapporter *belouse*? Scheler cite le flam. *bluts*, trou; bon pour le sens; mais *belouse*?

2. BLOUSE (blou-z'), *s. f.* || 1^e Sarrau de grosse toile. || 2^e Tout vêtement taillé comme une blouse.

— ÉTYM. Ce mot paraît tenir à *bleusse*, *blaude* (voy. BLAUDE).

BLOUSÉ, ÉE (blou-zé, zée), *part. passé*. Bille blousée.

BLOUSER (blou-zé), *v. a.* || 1^e Terme de billard. Faire entrer dans la blouse. || Fig. et familièrement. Blouser quelqu'un, l'induire en erreur. || 2^e Terme de musique. Battre la timbale. Je me charge de blouser les timbales. || Absolument. Cet artiste blouse très-bien. Est-ce que vous n'avez pas de timbales? Me voilà, moi. — Vous savez blouser? — Je blouse comme un ange, THÉAULON ET BAYARD, *le Père de la débutante*, II, 4. || 3^e Se blouser, *v. réfl.* Mettre sa bille dans la blouse. || Fig. Se tromper, s'abuser. Qui rétrograde se blouse, BÉRANG. GR. nation.

— REM. Voltaire a écrit, ce qui est aujourd'hui une faute, *belouser*: L'ami des hommes, ce M. de

Mirabeau, qui fait tant d'écart, qui se belouse si souvent, *Lett. à Cideville*, 25 nov. 1758.

— ÉTYM. *Blouse*.

† BLUE-LIAS (blou-li-â), *s. m.* Terme de géologie. Couche de l'étage inférieur des terrains jurassiques, formée, en Angleterre, d'alternances d'argile et de calcaire marneux, et renfermant beaucoup de débris fossiles.

— ÉTYM. Angl. *blue*, bleu, et *lias*.

BLUET (blu-è) ou BLEUET (bleu-è; le t se lie dans le parler soutenu; au pluriel l's se lie: les bluets et les blés, dites : les blu-è-z et les blés; bluets rime avec traits, jamais, succès), *s. m.* || 1^e Centaurée à fleur bleue, qui croît dans les blés (*centaurea cyanus*). Jupin ne mettrait-il en poudre Qu'une couronne de bluets? BÉRANG. *Bluets*. Allez, allez, ô jeunes filles, Cueillir des bluets dans les blés, v. HUGO, *Orient.* 31. || 2^e Bluet du Canada, nom vulgaire d'une espèce du genre aircelle. || Bluet du Levant, nom vulgaire de la centaurée mouchetée. || 3^e Terme de pêche. L'un des noms du cagnot bleu ou squale glaue.

— ÉTYM. Diminutif de *bleu*. *Bluet* signifiait aussi, dans le commencement du xvii^e siècle, un petit livre couvert de papier bleu, qui contenait le plus souvent des contes de fée et qui appartenait à la *bibliothèque bleue* (voy. BLEU); de là la locution *contes bleus*.

BLUETTE (blu-è-t'), *s. f.* || 1^e Petite étincelle. Comme on voit un grand feu naître d'une bluette, RÉGNIER, *Épîtr.* II. || 2^e Fig. Il y a quelques blulettes d'esprit dans cet ouvrage. || Petit ouvrage d'esprit, agréable sans prétention. Blulettes amusantes.

— SYN. BLUETTE, ÉTINCELLE. La bluette est moins brillante que l'étincelle; elle fait moins d'éclat; elle s'éparpille moins.

— HIST. xvi^e s. Son char s'enflamme; intolérable peine Luy ont en l'air les blulettes donné, MAROT, IV, 68. Après, je prenois une phiole pleine d'eau claire et voyois aussi des blulettes ou estincelles semblables à celles du cristal, PALISSY, 48.

— ÉTYM. Norm. *beluette*, *berluette*, étincelle; wall. *blawète*; provenç. *beluga*. Le normand et le provençal indiquent que le mot est, au fond, le même que *berlu*, c'est-à-dire est composé de la particule *ber* (voy. BER... préfixe), qui a un sens diminutif, et d'un thème *luca*, de *lucere*, luire: ce qui veut dire petite lumière, fausse lumière, d'où le sens d'étincelle. Le wallon *blawète*, qui ne vient pas de *bleu*, vu que *bleu* est, en wallon, *bleuf* ou *blcus*, doit être pour *be-lawète*.

— ÉTYM. *BLUETTER* (blu-è-té), *v. n.* Produire des blulettes de feu.

— HIST. xvi^e s. Non ce flambeau qui tout le monde allume d'un bluetter qui lentement se fond.... RONS. 66.

— ÉTYM. *Bluette*.

† BLUTAGE (blu-ta-j'), *s. m.* Action de bluter la farine; effet de cette action.

— ÉTYM. *Bluter*.

BLUTÉ, ÉE (bluté, tée), *part. passé*. Farine blutée.

BLUTEAU (blu-tô), *s. m.* Sorte de tamis, qui sépare la farine du son. || Au plur. Des bluteaux.

— HIST. XIII^e s. Il ressemble le buretel Qui giette la blanche ferine Fors de lui et retient le bren, *Fables et contes anciens*, t. II, p. 382. || XV^e s. Se estamine n'avez, sacs ou bluteaux, VILLON, *Ball.* Tenez aussi ce bluteau sur votre teste: vous semblerez tout à bon escient estre une femme, LOUIS XI, *Nouv. XVII*. || XVI^e s. Elle le pria de mettre son surcot en sa teste, et de bluter en son absence, afin que sa maistresse ouït toujours le bruit du bluteau, MARG. *Nouv. LXIX*.

— ÉTYM. Voy. BLUTER.

BLUTER (blu-té), *v. a.* Passer la farine par le bluteau.

— HIST. XII^e s. Offrissent à David riches dras de lit, e tapiz, e vaisele, e furment, e orge, e farine, e flor delièvement buletée, ROIS, 485. || XIII^e s. [Le pain] Noirs ert [étaient] et pleins de pailles, [il] ne l'ot pas beluté, *Berie*, XLV. Estatins lor envoie et char et vins et blés, Et le fuere et l'avoine et les pains buletés, CH. d'Ant. II, 79. || XIV^e s. On ne trouvoit adont farine buletée, Ne de vin, ne de pain, char fresche ne salée, GUESCL. 41047. || XVI^e s. Je luy dis aussi que beluter parfois, pestrir et secouer les habillemens de lits, et les ranger, c'estoit un exercice bon et sain, LA BOËTIE, 193. La belle messhine [jeune fille], pour faire des pastés, blutoit de la farine, MARG. *Nouv. XVII*.

— ÉTYM. Wallon, *boti*; rouchi, *bulter*. Les étymologistes tirent ce mot de l'allemand *beutel*, bourse, tamis. Mais Diez indique une étymologie qui, bien que

plus compliquée, paraît mieux répondre aux diverses formes. La forme la plus ancienne est *buleter*; cela est dit pour *bureter*; on trouve en effet dans la Bible de Guiot (XIII^e siècle) et ailleurs (voy. l'historique de BLUTEAU) *buretel* pour *bluteau*; le bourguignon a *burteau*; l'italien a *burattello*, *buratto*; le provençal, *barutel*, *bluteau*, *barutelar*, *bluter*; l'ancien catalan a *barutelz*; l'r est donc aussi autorisé que l'l, dans le mot, qui, dès lors, signifiant passer par une étoffe comme l'étamine, vient de *bure*, *bureau*, sorte d'étoffe.

BLUTERIE (blu-te-rie), *s. f.* Usine où l'on blute la farine.

— ÉTYM. *Bluter*.

BLUTOIR (blu-toir), *s. m.* || 1^e Meuble contenant un ou plusieurs bluteaux et servant à empêcher la farine de se disperser dans la bluterie. || 2^e Blutoir se dit aussi pour bluteau.

— ÉTYM. *Bluter*.

† B MI (bé-mi). Terme de musique. Ancien nom de la septième majeure d'*ut*, aujourd'hui appelée *si*.

BOA (bo-a), *s. m.* || 1^e Serpent non venimeux (*coluber* ou *boa constrictor*, *L.*), qui n'est pas dangereux que par sa grande taille et sa force; il atteint dix à treize mètres de longueur. Les boas monstres, les crocodiles verts Glissaient parmi les blocs superbes, v. HUGO, *Orient.* 4. || 2^e Fourrure étroite et longue que les dames portent autour du cou, ainsi dite à cause de sa forme de serpent. Un boa de martre.

— ÉTYM. Provenç. *boas*; du latin *boa*, sorte de serpent.

† BOBE (bo-b'), *s. f.* Faire la bobo, faire la moue. Locution tout à fait populaire.

— HIST. xv^e s. L'en m'asseoit [m'asseyait] le premier sur les rans; Mais l'en me fait par derrière les bobes, E. DESCHAMPS, *Ballade sur son éducation*.

— ÉTYM. Il y a, dans l'ancien français, *bobu* qui veut dire nigaud: Mais tels i a tendu, Qui bien a esté pris et tenus à *bobu*, BAUD. *de Seb.* VIII, 544. Pourcoi met il sur moi ensement ses argus, Et si dist à chacun que je suis un *bobus*, GUESCLIN, v. 396. Ceci se rapporte à l'espagnol et au portugais *bobo*; sarde, *boru*, nigaud. Le mot *bobulaire*, dans cette phrase de Calvin: leurs gros bobulaires de livres, *Instit.* 484, tient par le sens et par la forme à *bobu*. Diez le tire du latin *balbus*, bête, et, par extension, faible, sans intelligence, lequel *balbus* avait donné *baube* à l'ancien français. Il est probable que *bobo* appartient à cette série.

BOBÈCHE (bo-bè-ch'), *s. f.* || 1^e Petite pièce mobile et évasée qu'on adapte aux chandeliers. || 2^e Petit coin d'acier fin soudé dans un morceau de fer ou d'acier commun, pour faire la lame d'un instrument tranchant. || 3^e Nom d'un célèbre joueur de parades du temps de l'Empire et de la Restauration, habile à représenter les niais, et qui, dans le langage populaire, désigne un niais, un sot, un mauvais bouffon.

— HIST. xv^e s. Pour trois gros crochets, deux platames à boubeches, pour servir en la chambre, *Comptes de l'hôtel de ville de Tours*, *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 3^e série, t. IV, p. 390. Troys chandeliers, dont l'un est à cuveete et deux à boubeche, pesant ensemble neuf marcs, six gros d'argent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 203.

— ÉTYM. Il est probable que le radical est le même dans ce mot et dans *bobine*, par assimilation de formes. Dans Du Cange, au mot *bobatterius*, on peut voir *bobaiche* avec le sens de guêtre qui se met par dessus le soulier; y a-t-il quelque rapport entre ce mot et *bobèche* qui se met à un chandelier?

† BOBILLE (bo-bi-l', ll mouillées), *s. f.* Cylindre de bois dont l'axe est formé par un arbre de fer, à l'usage du fabricant d'épingles.

BOBINE (bo-bi-n'), *s. f.* Petit cylindre de bois rond et à rebords, servant à dévider du fil ou de la soie. || Fig. Paul.... Craint pour le fil de nos jours Que le vin et les amours N'usent trop tôt la bobine, BÉRANG. *Voisin*.

— ÉTYM. Picard, *bobeine*; piém. *bobina*. Diez propose *bombus*, bruit, par un dérivé *bombinus*, à cause du bruit que fait la *bobine* en tournant, ou peut-être plutôt, puisque les *bobines* ne font du bruit que dans les machines à filer, invention récente, *bombycinum*, fil de soie. L'anglais a *bobbin* *bobine*, et *bob*, pendilles; y a-t-il rapport?

BOBINÉ, ÉE (bo-bi-né, née), *part. passé*. Scie bobinée.

BOBINER (bo-bi-né), *v. a.* Dévider du fil, de la soie sur une bobine.

— ÉTYM. *Bobine*.

† BOBINETTE (bo-bi-né-t), *s. f.* Pièce de bois qui

servait jadis à fermer les portes dans les campagnes. Tirez la chevillette, la bobinette cherra, le *Petit Chaperon rouge*.

— ÉTYM. Diminutif de *bobine*, par assimilation. † BOBINEUSE (bo-bi-neù-z'), s. f. || 1^e Machine à rouler le fil de lin sur des bobines. || 2^e Ouvrière qui fait ce travail.

— ÉTYM. *Bobiner*.

† BOBINIÈRE (bo-bi-nièr'), s. f. Partie supérieure du rouet à filer l'or.

— ÉTYM. *Bobiner*.

† BOBINOIR (bo-bi-noir), s. m. Rouet à bobiner.

— ÉTYM. *Bobiner*.

BOBO (bo-bo), s. m. Mot du langage enfantin. Petit mal, mal léger. Dieu ! que la médecine est belle ! Jugez-en par deux aperçus : Les bobos sont au-dessous d'elle, Et les maux graves au-dessus, PONS (de Verdun), *Contes et Poésies diverses*, p. 86.Force gens qui se disent malades Dès qu'un bobo cause au roi des douleurs, BÉRANG. *Belges*.

— HIST. xv^e s. Quant n'ont assez fait dodo Ces petits enfanchonnés, Ils portent soubz leurs bonnés Visages pleins de bobo, CH. D'ORL. *Chanson*.

— ÉTYM. Mot enfantin.

4. BOCADE (bo-ka-j'), s. m. Petit bois, lieu ombragé. Sais-tu que ces Persans venus sur ces rives Veulent voir notre fête et nos riants bocages ? VOLT. *Syph.* II, 2. L'oiseau qui charme le bocage, Hélas ! ne chante pas toujours, LAMART. *Méd.* II, 26. Jeune oiseau prenez l'essor, Egayez le bocage, BÉRANG. J. muse. Doux bocage, adieu, je succombe ; Tu m'avertis de mon destin ; De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, MILLEV. *Chute des feuilles*.

— HIST. XII^e s. Li païsan et li vilain, Cil del boscage et cil del plain [de la plaine], ROU, 5980. E passerent par Gazer en Galaad, par cele basse terre de Odsi, e vindrent el boschage de Dan, ROIS, 216. Et porpenez sa terre, plain et boschage, GERARD DE ROSS. p. 342. || XIII^e s. Près de lui estoit [le loup] es boscages, Si li a fait sovent anui, REN. 7398. Si n'ai mès cure d'ermitages ; J'ai laissé desers et bocages, la Rose, 44906. Cil de Chartrouse sont bien sage ; Car il ont lessié le bochage Por aprocier la bone vile, RUTEB. 467. || XV^e s. Ceux qui Amours servent ainsi, Il les fait après eureux sy Qu'ilz s'escappent des brigandaiges De Dangier, par petiz boucaiges, CH. D'ORL. *Ball.* 86. || XVI^e s. Le visage enfoncé dans un bocage ou une touche de cheveux, D'AUB. *Fæn.* IV, 43.

— ÉTYM. Bourguig. *bōqueige*; provenç. *boscage*; espagn. *boscage*; d'une forme *boscaticum*, venant de *boscus* ou *boscum* (voy. *bois*). Au XVI^e s. Palsgrave remarque qu'on prononçait *boquaige*.

+ 2. BOCADE ou BOCCAGE (bo-ka-j'), s. m. Terme de métallurgie. Fonte de bocage, fonte retirée en petits morceaux des laitiers soumis à un bocardage.

— ÉTYM. Voy. BOCARD.

BOCAGER, ÈRE (bo-ka-jé, jé-r'), adj. || 1^e Qui hante les bois, les bocages, qui est dans les bocages. À votre suite, ô nymphes bocagères ! J'irai fouler les naissantes fougères, Et, les cheveux de roses couronnés, M'associer à vos danses légères, MALFIL. *Narcisse*, ch. I. Des voix se font entendre, et les chants des bergères Se mêlent aux accords des flûtes bocagères, ID. id. Diane en carquois d'or, déesse bocagère.... FONTANE dans *GIRAULT-DUVIVIER*. Vos flûtes bocagères, MOL. *Mal. Prol.* Imitez le Poussin : aux fêtes bocagères Il nous peint des bergers et de jeunes bergères, Les bras entrelacés, dansant sous des ormeaux, DELILLE, *Jardins*, ch. IV. La bienfaisante fée et la nymphe légère Cueillant le gui divin ou la fleur bocagère, MASSON, *Helvétiens*, v. Souris, amour, si la bergère Quittant la grotte bocagère En rapporte, seion mes vœux, Un doux souvenir dans son âme, MILLEV. *Éleg.* liv. I. || 2^e Embelli par des bocages. Le Léthé baigne en paix ces rives bocagères, DELILLE, *Énéide*, VI. 943. Depuis la Tour-du-Pin jusqu'à Pont-de-Beauvoisin, le pays est frais et bocager, CHATEAUB. *Italie*, 6.

— HIST. XVI^e s. Prenant ce chemin-là, ils s'embarassoyent en un pais montagneux et boscageux, où la cavalerie eust peu profité, LANOUE, 674.Il est desespéré Qu'un veneur bocager soit à luy préféré, RONS. 724.

— ÉTYM. *Bocage*.

BOCAL (bo-kal'), s. m. || 1^e Sorte de bouteille ou de vase à large ouverture et à col très-court. Des bocaux de prunes à l'eau-de-vie. || 2^e Globe de verre rempli d'eau, dont plusieurs artisans se servent pour concentrer la lumière sur un seul point. || 3^e Petite pièce de métal ou d'autre matière qu'on adapte aux cors, aux trompettes, aux serpents, pour les

mieux emboucher, et qui est évasée en forme de godet.

— HIST. XVI^e s. Les gendarmes ont jeté le sort, qui se tiroit adonc d'un chapeau ou d'un bocal, comme quand on veut faire le roi de la feve, ou bien quand on joue à la blanque, CALV. *Instit.* 150.

— ÉTYM. Espagn. *bocal*; ital. *bocciale*; bas-lat. *baucalis*, du grec *βαυκάλιον*, *βαυκάλις*, vase.

† BOCAMBRE (bo-kan-br'), s. m. Terme de métallurgie. Bocard.

† BOCAMELLE (bo-ka-mè-l'), s. f. Un des noms vulgaires du putois.

† BOCANE (bo-ka-n'), s. f. Danse grave et figurée, fort estimée au XV^e siècle.

— ÉTYM. *Bocan*, maître à danser de la reine Anne d'Autriche, qui en fut l'inventeur et lui donna son nom.

BOCARD (bo-kar), s. m. Terme de métallurgie. Machine qui écrase la mine avant de la fondre.

— ÉTYM. Allem. *Pochwerk*, bocard, *pochen*, bocardier. *Pochen* veut dire proprement frapper.

† BOCARDAGE (bo-kar-da-j'), s. m. Terme de métallurgie. Action de bocardier.

— ÉTYM. *Bocardier*.

BOCARDÉ, ÈE (bo-kar-dé, dée), part. passé. Mine bocardée.

BOCARDER (bo-kar-dé), v. a. Passer au bocard.

— ÉTYM. *Bocard*.

† BOQUET (bo-kè), s. m. Terme de blason. Fer de pique.

— ÉTYM. On trouve seulement, dans le bas-lat. *boquetum*, qui signifie un pieu, et qui est pour *bosquetum*, morceau de bois.

† BODEE (bo-dée), s. f. Banc qui soutient les outils du verrier, pendant qu'il introduit les pots dans le four.

† BODINE (bo-di-n'), s. f. Terme de marine. Quille de navire.

BODRUCHE (bô-dru-ch'), s. f. Voy. BAUDRUCHE.

† BOËSSE (bo-è-s'), s. f. Outil avec lequel le ciseleur ébarbe son ouvrage.

† BOËSSER (bo-è-sé), v. a. Ébarber un métal sculpté ou ciselé.

— ÉTYM. *Boësse*.

BOEUF (beuf; l'*f* se prononce, excepté dans beuf gras et beuf salé, dites : beugras, beu salé ; cependant quelques-uns prononcent beuf salé ; au pluriel l'*f* ne se prononce jamais : les beufs, dites : les beu ; l'*s* se lie : des beufs et des vaches, dites : des beu-z et des vaches ; au XVII^e siècle, d'après Chifflet, l'*f* ne sonnaît jamais, même au singulier, devant les consonnes, et devant les voyelles il était indifférent de la prononcer ou non), s. m. || 1^e Taureau châtré, servant surtout au labour des champs et à la nourriture de l'homme. Bœuf de labour. Bœuf de boucherie. Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent, Promenaient dans Paris le monarque indolent, BOIL. *Lutr.* II. || Bœuf gras, bœuf que les bouchers promènent au carnaval. || Bœuf violé, viellé ou villé, se disait autrefois du bœuf gras, parce qu'on le promenait au son d'une viole ou viole. || Fig. et familièrement. C'est un bœuf, se dit d'un homme d'épaisse stature, ou d'un lourdaud. Je tombe d'accord que c'est un bœuf, HAMILT. *Gramm.* 7. C'était [Courson] dehors et dedans un gros bœuf fort brutal, fort insolent, ST-SIM. 470, 209. C'était [M. de Chaulnes] sous l'épaisseur, la pesanteur, la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, ID. 21, 244. Son Moustapha n'était qu'un gros bœuf appelé sultan, VOLT. *Lett. à Cath.* 71. || C'est un bœuf pour le travail, se dit d'un homme qu'un travail long et pénible ne fatigue ni ne rebute. || 2^e La chair de bœuf. Une langue, un filet de bœuf. || Un bœuf, dans le langage des restaurateurs, est un morceau de bœuf. Servez-moi un bœuf au choux. || Un bœuf à la mode, un morceau de bœuf cuit dans un bain d'eau, de bouillon, d'eau-de-vie, avec des carottes et un bouquet d'herbes odoriférantes. || Fig. et familièrement. C'est la pièce de bœuf, se dit de ce qui est le fond ou la matière principale et solide, comme le bœuf dans les repas ordinaires. || 3^e Cil-de-bœuf, petite fenêtre ronde ou ovale, pratiquée ordinairement à la couverture d'un bâtiment. || Au plur. Des œufs-de-bœuf. || 4^e Pied de bœuf, sorte de jeu d'enfants. || 5^e En histoire naturelle, bœuf désigne un genre d'animaux ruminants. || 6^e Bœuf musqué, animal que les zoologistes ont retiré du genre bœuf, qui ressemble plus au mouton qu'au bœuf et qui vit en Amérique. || Bœuf de mer, nom vulgaire de l'hippopotame, du lamantin et de plusieurs phoques. || Bœuf des marais, nom vulgaire du butor. || Proverbe. Mettre la charrue devant les bœufs, commencer par où l'on devrait finir, mettre devant ce

qui devrait être derrière. || Je ne lui ai dit œuf ni bœuf, c'est-à-dire je ne lui ai pas dit de grosses paroles. || Donner un œuf pour avoir un bœuf, faire un petit cadeau, une petite avance pour en retirer un gros profit. || Dieu donne le bœuf, et non pas la corne, signifie que Dieu donne des grâces, mais qu'il faut que nous nous aidions.

— HIST. XI^e s. Cil ki aveir [bétail] escut [retire] u chivals u bœufs, LOIS DE GUILL. 6. || XII^e s. Oil de boef l'ai oï nomer, ROU, 40837. Ne la meüssent li bœuf d'une charrue, RONC. p. 105. Sur un char fist un metre l'arche Deu e covrir ; Li bœuf en chancelerent, l'arche voleit chaîr, TH. LE MART. 75. || XIII^e s. Et fist corre ses homes par le pais entor, si gaaingnieren assés bœus et vaches et bugles, et mout grant plenté d'autres bestes, VILLEH. CLXIV. Là prenés garde à vous parer ; S'en saurés plus que bœuf d'arer, LA ROSE, 43294. Et por ce dist ci Rustebues : Qui à bœus bœu [qui s'efforce d'avoir des bœufs], si a bœus, RUTEB. II, 488. Bien pert s'alleluie [il perd son alleluia] qui à dos de bœuf la chante, PROVERBE dans LEROUX DE LINCY. Ce seroit certes grans eschars [faute]; Deuant le bœuf iroit li chars, ib. || XIV^e s. Donques disons nous bien que ne bœuf ne cheval ne autre beste n'est beneuré, ORESME, ETH. 24. Et aussi le lyon ne se esjoit pas en oïr la voix du bœuf, mais pour le bœuf mangier, ID. ib. 93. || XV^e s. Moult avoit face bouffie, yeulx comme bœuf boutans dehors, col court, parole legiere, G. CHASTEL. CHRON. DES D. DE BOURG. II, ch. VII. On a beau mener le bœuf à l'eau s'il n'a soif, PROVERBE dans LEROUX DE LINCY. || XVI^e s. On lie les bœufs par les cornes et les hommes par les paroles, LOYSEL, 357. Les grands bœufs ne font pas les grandes arées [labourages], PROVERBE dans LEROUX DE LINCY. La belle qui estoit de l'age d'un vieil bœuf [40 ou 47 ans], c'est à dire desirable et fraiche, MOYEN DE PARVENIR dans LEROUX DE LINCY.

— ÉTYM. Berry, *bœu*; picard, *bu*, *bœu*; mâconnais, *beu*; wallon, *bœuf*; provenc. *bov*, *buou*; catal. *bov*; anc. espagn. *boy*; espagn. mod. *buey*; portug. *boi*; ital. *bore*; du latin *bos*, *bovis*, grec *βοῦς*; bas-breton, *bœ*, *vache*.

† BOG (bogh), s. m. Jeu de cartes qui se joue avec un carton circulaire divisé en 6 compartiments.

BOGHEI (bo-ghè), s. m. Voiture légère ; petit cabriolet découvert. || AU PLUR. Des bogheis.

† BOGUE (bo-gh'), s. f. || 1^e Terme de botanique. Enveloppe piquante de la châtaigne. || 2^e Terme de métallurgie. Gros anneau de fer qui ceint le manche du gros marteau, et est muni de deux pivots.

— ÉTYM. Anc. franç. *bou*, bracelet (armilles qu'on bous apele, BENOIT, I, 344); ital. *bova*, anneau pour attacher le pied; lombard, *boga*; bas-lat. *bauca*, bracelet; de l'anc. haut-allem. *bouga*, bracelet; anc. scand. *baugr*, anneau, de *biugan*, courber. La *bogue* de châtaigne a été dite ainsi par assimilation avec une bague, avec un anneau.

† BOGUETTE (bo-ghè-t'), s. f. L'un des noms vulgaires du blé sarrasin.

† BOHÈ (bo-hé), adj. m. Thé bohè, sorte de thé noir.

— ÉTYM. *Bohè*, nom d'une montagne de Chine où l'on récolte du thé.

BOHÈME (bo-è-m') ou BOHÈMIEN, IENNE (bo-è-mien, mièr'), s. m. et f. || 1^e Nom de bandes vagabondes, sans domicile fixe, sans métier régulier, et se mêlant souvent de dire la bonne aventure : on leur donne aussi le nom d'Egyptiens et de Zingaris (voy. ZINGARI). On pensait que ce fût des bohèmes, SÉV. 69. Sorciers, bateleurs ou filous, Reste immonde D'un ancien monde, Sorciers, bateleurs ou filous, Gais bohémens, d'où venez-vous? BÉRANG. BOH. || 2^e Par extension, vagabond, qui est de mœurs déréglées. Mener une vie de bohème. || Foi de bohème, foi que les escrocs et les filous se gardent entre eux. || Maison de bohème, maison où règne le désordre. Albéroni se mit si bien avec lui [Vendôme] qu'espérant plus de fortune dans une maison de bohèmes et de fantaisies qu'à la cour de son maître, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, ST-SIM. 456, 41. || C'est une bohémienne, se dit d'une femme adroite et intrigante, et surtout d'une femme dévergondée. || 3^e S. f. La bohème, l'ensemble des gens qui mènent une vie de bohème.

— HIST. XV^e s. Pis suis que boesme n'yndien, CH. D'ORL. *Rondeau*, p. 337. Pour ce qu'il y avoit des sarrazines ou boesmiens ou [au] pays, DU CANGE, *Ægyptiaci*.

— ÉTYM. *Bohèmes*, ainsi dits parce qu'on croyait qu'ils venaient de la *Bohème*. *Bohème* a aussi signifié marchand de vieux habits : Soit qu'au boesme il te revende, Soit que, pour servir d'une offrande, Tu sois en Italie porté, *Satyre sur le pourpoint d'un*

courtisan par SIGOGNE, le Cabinet satyrique, 1634, p. 429.

4. BOIARD (bo-iar), s. m. Voy. BOYARD.

† 2. BOIARD (bo-iar), s. m. Terme de pêche. Ci-vière à bras sur laquelle les pêcheurs de morue chargent le poisson.

— ÉTYM. Le même que bayard.

4. BOIRE (boi-r'), je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent; je buvais; je bus, tu bus, il but, nous bûmes, vous bûtes, ils burent: je boirai; je boirais; bois, buvons, buvez; que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent; que je busse, que tu busses, qu'il bût, que nous bussions, que vous bussiez, qu'ils bussent; buvant; bu, v. a. || 1^e Avaler un liquide. Il boit du vin. Vous boirez de la tisane. Il but du poison. Buvez un verre d'eau. || 2^e Dépenser à boire. Il [mon aïeul] but ainsi son héritage; Que son âme soit en repos! BÉRANG. Enfant de b. maison. Buvons gaiement l'argent de mon tombeau, ID. Mon tomb. || À boire! locution pour demander qu'on verse à boire. || 3^e Fig. Que tout seul, s'il se peut, je boive tout le fiel Que répandrait sur vous la colère du ciel, MAIR. Saphon. IV, 4. Et d'enfants à sa table une riante troupe Semblait boire avec lui la joie à pleine coupe, RAC. Esth. II, 9. La céleste troupe, Dans ce jus vanté, Boit à pleine coupe L'immortalité, J. B. ROUSS. Bacchus, cantate. Le germe des douleurs infecte leur repas; Et dans des coupes d'or ils boivent le trépas, THOMAS, Ep. au peuple. Quand pourrai-je.... Boire l'heureux oubli des soins tumultueux, DELILLE, L'hom. des ch. IV. Adieux, regrets, baisers.... Mon âme s'en troublait, mon oreille râvait Buvait languissamment ces prémisses de vie, LAMART. Joc. I, 36. || Boire, dans le sens d'être obligé d'endurer. Honorable défaite.... Encores derechef me la fallut-il boire, RÉGNIER, Sat. VIII. Qui gai fait une erreur, la boit à repentance, ID. Sat. XI. Ayant bu la première honte, HAMILT. Gramm. 44. Malheureux que je suis! il faut que je boive l'affront, MOL. Préc. 18. Mon frère, doucement il faut boire la chose, ID. Ec. des mar. III, 20. Ils boivent les affronts comme l'eau, J. J. ROUSS. Em. II. Il boit, en expirant, le plus horrible affront: Les pieds d'un malheureux suspendu sur sa tête Renversaient sa couronne et lui battaient le front, MASSON, les Helvétiens, III. || 4^e Absolument, boire du vin. On buvait pendant des jours entiers. Boire beaucoup, boire avec excès, bien boire. Il avait bu copieusement. Aimer à boire. Vous buviez sur son reste, et montriez d'afflacter Le côté qu'à sa bouche elle avait su porter, MOL. l'Étour. IV, 5. Soyons bien buvants, bien mangeants, Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans, LA FONT. Fab. VI, 49. J'ai soupé hier avec trois des plus jolies femmes de Paris; nous avons bu jusqu'au jour.... LESAGE, Turc. III, 5. || Boire son soul, boire autant qu'on veut. || Boire à la santé de quelqu'un, faire des vœux pour quelqu'un en buvant. Nous buvons à votre heureux retour. Qu'on boive aux maîtres de la terre, Qui n'en boivent pas plus gaiement, BÉRANG. Tringuons. || On dit aussi, boire la santé de quelqu'un, au lieu de boire à sa santé. Je voudrais bien les remercier d'avoir bu ma santé; la vôtre fut bue avant-hier chez la princesse de Tarente, sév. 444. || Boire sec. Cet homme boit sec, c'est-à-dire il boit beaucoup. || Le roi boit! la reine boit! Acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fève boivent. || Boire, être ivrogne. Cet homme a le défaut de boire. || Donner à boire, tenir un cabaret. || Chanson à boire, chanson de table. Elle chanta vingt chansons à boire, sév. 407. Chanter un air à boire, MOL. Bourg. IV, 4. || Donner pour boire, donner une gratification en outre du salaire. Je lui donnerai de quoi boire, sév. 45. || Après boire, après avoir bu, à son aise. Un poète n'est bizarre et fâcheux qu'après boire, RÉGNIER, Sat. VIII. Un beau jour, après boire, LA FONT. Maset. Eh bien! nous lirez-vous quelque chose aujourd'hui? Me dit un curieux qui s'est toujours fait gloire D'honorer les neuf sœurs et toujours, après boire, Aime à dormir au bruit des vers psalmodiés, A. CHÉN. Ep. 2. || Fig. Ils boiront dans la coupe affreuse, inépuisable, Que tu présenteras au jour de ta fureur, À toute la race coupable, RAC. Ath. II, 9. || En langage poétique, boire à la source d'Hippocrène, faire des vers. || Boire, courir risque de se noyer. On est allé à son secours; il commençait à boire. Il faillit se noyer et but beaucoup. On dit dans le même sens, boire un coup. || Terme de manège. Un cheval qui boit dans son blanc, est un cheval qui a le nez blanc; un cheval qui boit la bride, a le mors trop enfoncé dans la bouche. || 5^e S'imbiber, s'imprégnier de. L'éponge boit l'eau. La terre, brûlée longtemps par le soleil, but la

pluie. || Absolument. Ce papier boit, il se laisse pénétrer par l'encre. || Fig. La terre humectée But à regret le sang des neveux d'Érechtheé, RAC. Phèdre, II, 4. Telle est Iris, quand un nuage obscur, Chargé de pluie, altéré de lumière, Boit le soleil, et vers notre paupière Réfléchit l'or et la pourpre et l'azur, MALF. Narcisse, III. || 6^e V. n. Terme de tannerie. Faire boire les peaux, les mettre à la rivière. || 7^e Terme de couturière. Faire boire du taffetas, du linge, une étoffe, tenir en coussant une pièce lâche contre l'autre tendue, de manière qu'avec des longueurs inégales elles arrivent au même point. || Terme de marine. Faire boire la voile, tenir la voile lâche en la coussant à sa ralingue. || En ces deux derniers emplois, boire se dit pour être bâtant, à demi ouvert, et cela se comprend, puisque boire exige que la bouche soit ouverte. || 8^e Se boire, v. refl. Être bu. Ce vin se boit au dessert. || Proverbes. Boire comme un templier, comme une épingle; boire excessivement. Les chevaliers de l'ordre du Temple étaient accusés d'être ivrognes. || Boire le vin du marché, boire ensemble après la conclusion d'un marché. || Boire le vin ou le coup de l'étrier, boire un verre de vin quand on est près de partir. || À petit manger bien boire, c'est-à-dire lorsqu'on a peu à manger, il est bon de boire un bon coup. || Il y a à boire et à manger, c'est-à-dire l'affaire présente de bons et de mauvais côtés; se dit aussi, au propre, d'un liquide trouble, par exemple du café mal filtré. || Qui bon l'achète, bon le boit, c'est-à-dire il ne faut point plaindre l'argent à bonne marchandise. || On ne saurait faire boire un âne s'il n'a soif, c'est-à-dire on ne saurait déterminer une personne entêtée à faire ce qu'elle n'a pas envie de faire. || Qui fait la faute la boit, on porte la peine des fautes qu'on fait. || On ne saurait si peu boire qu'on ne s'en sente, c'est-à-dire boire un peu trop expose toujours à quelque sottise. || Croyez cela et buvez de l'eau, se dit d'une chose qui ne mérite pas de croyance. On dit dans un sens à peu près analogue : buvez frais; buvez du meilleur. Prononcez seulement ces mots *in*, *cum*, *sub*, et buvez du meilleur, VOLT. Dial. 40. || C'est la mer à boire, se dit d'une chose trop difficile, qui ne se peut faire. Ce n'est pas la mer à boire, se dit d'une chose qui ne présente pas de grandes difficultés. Si je pouvais remplir mes coffres de ducats! Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire! Tout cela c'est la mer à boire, LA FONT. Fab. VIII, 25. || Il n'y a pas de l'eau à boire, c'est-à-dire à ce travail, à ce métier, à ce marché, il n'y a rien à gagner. || Le vin est tiré, il faut le boire, c'est-à-dire il n'y a plus à hésiter, à reculer, et aussi, vous avez commencé, il fautachever. || Qui a bu boira, c'est-à-dire on ne se corrige pas de ses vieux défauts.

— HIST. xr^e s. Li mieux gariz [protégés] en ont boud [se sont noyés] itant, Ch. de Rol. CLXXVI. || xii^e s. S'il en bevoit, ne fust mort erramment, Ronc. p. 405. Onques Tristans, cil qui but le breverage, Plus loiaument n'ama sans repentir, Couci, xix. || xiii^e s. Et quant il lui donnoit à boire et à manger, Berte, xix. Volentiers [elle] en beüst, mais trouble ert [était l'eau] com godale [sorte de bière], ib. XXVII. À son plaisir elle a et mangié et beü, ib. LI. Illuec [il] eüst esté noiliés; Mais li peschieres à espoit S'en vint au comte qui buvoit, Bl. et Jeh. 2744. Si ot non li legas de France maistre Robiers de Crescon et estoit englois, preudomme, mais volontiers buvoit; par Dieul ainsi sont maint preudome, Chron. de Rains, p. 87. Il convient que il [le fripier] doint au roy pour le mestier xxv deniers de la haubanerie, et xii deniers à boivre aus compaignons, Liv. des mét. 202. Il est bien raison que l'anui Que je ai porchacié reçoive; Droiz est que ma folie boive, Ren. 16748. Je ne sui mie encore morz; Moult avez tost le duel beu Que vos avez de moi eü, ID. 12775. À ce sunt cil bien cognoissant Qui vont les dames traissant, Qui dien? por eus [els, elles] losengier Qu'il ont perdu boivre et mengier, la Rose, 2566. Et quant il vint à la fontaine Que li pins de ses rains [branches] covroit, Il se pensa que il bêvroit, ib. 1488. Il n'est nus qui de celi boive, Boive en neis plus qu'il ne doive [même s'il en boit plus qu'il ne doit], Qui sa soif en puisse estanchier, Tant a le boivre dous et chier, ib. 6012. S'il fist folie, si la boive, RUTEB. 79. Et li dit que il looit [conseillait] qu'il se traistist [retirât] à main destre sur le flum, pourceque ses serjans eussent à boire, JOINV. 226. Ses chevaliers sarrazins se mistrent en la ville et comencerent à boivre des vins, et furent maintenant touz ivres, ID. 248. || XIV^e s. Et semblablement ne desirant pas touz unes meismes viandes ou boires, ORESME, Eth. 96. || XV^e s. Et usent grand

foison d'espices, par especial de sucre et aussi de lait de chevres; ce sont les communs boires des Turs et des Sarrazins, FROISS. III, IV, 58. Pensez à vos besognes, car jamais je ne buverai ni ne mangerai tant que vous soyez en vie, ID. II, III, 76. [Les Anglais naufragés sur la côte d'Irlande] burent assez, ID. II, II, 59. L'endemain, après messe et après boire, les traiteurs [les négociateurs] vinrent ensemble en la dite chapelle.... ID. I, I, 443. Puisqu'il est trait [tiré], il le faut boire, CH. D'ORL. Rép. à Fred. Il lui falloit adviser nécessairement comment il pourroit mieux boire ce qu'il avoit brassé, car boire le luy falloit, G. CHASTEL. Chron. du duc Philippe, Introd. En l'an de mon trentième eage, Que toutes mes hontes j'eu beues, Ne de tout fol encor ne sage, VILLON, Gr. Test. || XVI^e s. Plus tost beurront [boirront] les Partes Araris, MAROT, IV, 6. [Les rivières] Qui d'une part en la terre se boivent: Autres plusieurs en la mer se rejoivent, ID. IV, 43. Je boiray par Dieu et à toy, et à ton cheval, RAB. Garg. I, 39. Ils en perdent le boire, le manger et le repos, MONT. I, 64. Boire chaud, boire froid, ID. I, 464. Qui fait la faute, il la boit, LOYSEL, 825. Les premiers harquebusiers qu'on avoit poussez beurent seuls quelque fumée, et firent la pluspart du meurtre en attendant les autres, D'AUB. Hist. I, 453. Premier que de joindre, il lui faillut boire la volée de 14 canons, ID. ib. I, 467. Parmi les pleurs et la tristesse, ce prince beut les remonstrances des pasteurs et des amis [les accueillit], et rompit les mauvaises esperances de la cour, en espousant la sœur du duc de Longueville, ID. ib. I, 498. Si peu de pieces qu'ils menoient n'eussent peu passer du costé du Vivarets, d'où les montagnes vont boire dans la riviere, ID. ib. I, 320. Ceux qui firent cette sortie, et qui en beurent le premier peril sont en cette compagnie, ID. ib. II, 305. En mesme temps commença la tranchée, qui vint percer la contr'escarpe et boire dans le fossé, ID. ib. III, 29. Un Allemand de la garde s'estoit fort beu, PARÉ, IX, 1^{er} disc. La terre les eaux va boivant, L'arbre la boit par sa racine, La mer salée boit le vent, Et le soleil boit la marine; Le soleil est beu de la lune, Tout boit soit en haut ou en bas: Suivant ceste reigle commune, Pourquoys donc ne boirons-nous pas? RONS. 507. Point ne parle à celui qui boit, GÉNIN, Récitat. t. II, p. 247.

— ÉTYM. Bourguig. borre; Berry, bere, beuvre; provenç. beure; catal. beurer; espagn. beber; ital. bevere; du latin *bibere*; rattaché au grec *nívein*, boire, par le sanscrit *pā*, boire, dans les védas *pīb*, d'où, par assimilation de la consonne, la reduplication *bībī*. Boire est régulièrement formé, ayant l'accent tonique sur la même syllabe que *bībere*.

2. BOIRE (boi-r'), s. m. Ce qu'on boit à ses repas.... N'eussent pas au marché fait vendre le dormir Comme le manger et le boire, LA FONT. Fabl. VIII, 2. || Fig. et familièrement. Il en oublie, il en perd le boire et le manger, c'est-à-dire il est tout à une occupation; sa passion l'absorbe. Il en perdit le boire et le manger, HAMILT. Gramm. 9.

— ÉTYM. Boire; norm. bēre, cidre.

† 3. BOIRE (boi-r'), s. f. || 1^e Nom donné, dans les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, aux anses ou petits golfs de la Loire. Il y a près de notre village une belle boire, LEGORANT. || 2^e Terme de pêche. Communications que les mares, fossés ou chantepleures ont avec les rivières, ou bien fosses pratiquées sur les bords des rivières. La pêche ne peut être assurée au profit de l'Etat dans les boires creusées de main d'homme.

— ÉTYM. Bas-lat. *borra*, creux plein d'eau; ital. *borro*, fosse creusée par les torrents de montagnes. Sauf ces rapprochements, on ne sait rien sur l'origine de ce mot.

BOIS (boi; l's se lie : les bois et les campagnes, dites : les boi-z et les campagnes), s. m. || 1^e La substance dure, compacte, solide, qui constitue la racine, la tige et les branches des arbres et des arbrisseaux. Ustensiles en bois. || Fricasser les écuelles de bois, subsister des débris de sa fortune. || Faire flèche de tout bois, mettre tout en œuvre pour réussir. De tout bois, comme on dit, Mercure on ne faconne, RÉGNIER, Sat. I. || Ne savoir de quel bois faire flèche, être à bout de moyens, ne savoir comment sortir d'embarras. || Être du bois dont on fait les flèches, avoir le mérite, les qualités qu'exigent ces différentes fonctions. || Être du bois dont on fait les flûtes, avoir un caractère fort doux, s'accorder avec tout le monde. || 2^e Les botanistes appellent particulièrement bois, la partie du tronc des végétaux dicotylédonés qui est ligneuse et placée sous l'aubier; au centre du bois se trouve la

moelle. || 3^e Bois, bois à brûler ou bois de chauffage. Menu bois. Bois sec. Bois vert. Mettre du bois au feu. Aller au bois, aller à la provision de bois. Bois neuf, celui qui a son écorce. Bois pelard, bois dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan. Bois flotté, celui qui est venu par eau en train. Marchand de bois. Venait l'hiver, le bois manquait à l'autre, BÉRANG. *Em. Debr.* || Visage de bois flotté, visage pâle, défait. || Fig. On verra de quel bois je me chauffe, on verra de quel caractère je suis. Voyant de quel bois ce brave se chauffait [homme qui avait fui], je m'en défis dès que je fus de retour de l'armée, ST-SIM. XII, 140. || En termes de marine, faire du bois, couper la provision de bois pour un vaisseau. || 4^e Bois de charpente ou de construction ou de menuiserie. Art de travailler le bois. Le principal usage du bois dans les bâtiments et dans les constructions de toute espèce est de supporter des fardeaux, BUFFON, *Expér. sur les vég.* 1^{er} mém. Le bois qu'on fait servir trop tôt aux constructions navales ferment, se corrompt et se détériore promptement, *Revue des deux mondes*, t. XXV, p. 344, 1860. || Bois cru, boiseries qui ne sont pas peintes. || Bois affaibli, bois qu'on a taillé en cintre, qu'on a rendu courbe. || Bois déchiré, bois qui provient de quelque ouvrage mis en pièces, surtout de bateaux. || Bois d'ouvrage, bois qu'on travaille dans les forêts et dont on fait des sabots, des ustensiles, etc. || 5^e Terme de marine. La coque d'un navire ou partie de cette coque. Tirer en plein bois, diriger le feu des canons sur la coque. || Bois d'arrimage, rondins droits, sans écorce, servant à accorder les pièces à eau et à vin dans la cale. || Nœud de bois, nœud servant à embrasser du bois qu'il faut traîner. || 6^e Réunion d'arbres. Bois sacré. Bois taillis. Petit bois. Chemin à travers les bois. Un bois d'oliviers, de chênes. Elle s'est quelque temps égarée Dans ces bois qui du camp semblent cacher l'entrée, RAC. *Iphig.* I, 4. Nos-seuls gémissements font retentir les bois, ID. *Phèd.* II, 2. Qu'un brigand me suprenne au coin d'un bois, il faut donner la bourse, J. J. ROUSS. *Contr.* I, 3. Élevé loin des cours et nourri dans les bois, Il ne sait pas encor ce qu'on doit à des rois, VOLT. *Mér.* IV, 2. || Bouquet de bois, petite touffe de bois de haute-futaie. || Homme des bois, nom vulgaire de l'orang-outang. || Les hôtes, les habitants des bois, les animaux qui vivent dans les bois, et, particulièrement, les oiseaux. Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois, LA FONT. *Fabl.* I, 2. || Fig. Être volé comme dans un bois, être volé d'une façon audacieuse ou sans pouvoir se défendre. J'ai bien affaire de son argent; eh! qu'il ne vienne pas ici piller le nôtre; c'est voler au coin d'un bois, LESAGE, *Turc.* I, 8. || Terme de vénérie. Faire le bois, aller en quête avec le limier pour détourner un animal. Toucher au bois, se dit en parlant du cerf qui, ayant refait sa tête, la frotte contre les arbres pour détacher la peau velue qui la couvre. || 7^e Terme d'eaux et forêts. Les arbres en général, réunis ou isolés. Semer un bois. Couper un bois. L'âge du bois. Un terrain couvert ou plutôt à demi couvert de genêvres, de bruyères, est un bois à moitié fait et qui a peut-être dix ans d'avance sur un terrain net et cultivé, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2^{er} mém. || Bois de haut revenu, demi-futaie de quarante à soixante ans. || Bois en état ou en étant, arbres debout. || Bois gisant, bois abattu. || Bois encroué, arbre sur lequel un autre est tombé. || Bois vif, arbre qui pousse des branches et des feuilles. || Bois mort, arbre séché sur pied. || 8^e Rejetons des arbres. Pousser beaucoup de bois. De peur que la vigne ne jette trop de bois. Le vieux bois de la vigne. || 9^e Objet fait de bois. Bois de lit. Dirions-nous que les cordes d'un violon seraient venues d'elles-mêmes s'étendre sur un bois dont les pièces se seraient collées ensemble? RÉN. *Exist.* 6. Ce foudre ridicule Dont arme un bois pourri ce peuple trop crédule, CORN. *Poly* II, 6. Sur un bois glorieux Qui fut moins une croix qu'une échelle des cieux, ROTR. *St Gen.* II, 8. Un fragile bois que malgré mon secours Les vers sur son autel consument tous les jours, RAC. *Athal.* III, 3. || 10^e Le bâton d'une lance, et par extension, la lance même. Rompre un bois. || Haut le bois, ancien commandement pour s'arrêter, parce qu'alors on tenait les piques hautes. Porter bien son bois, cheminer d'un pas régulier, comme faisait une troupe, la pipe haute. || Charger un homme de bois, lui donner des coups de bâton. || 11^e Cornes rameuses du cerf et autres animaux. Un cerf se mirant autrefois Louait la beauté de son bois, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. || Fig. et populairement. Cette femme fait porter du bois à son mari, elle lui est infidèle. || 12^e Au jeu de quilles, abattre du bois, abattre bien des quilles; et au jeu de trictrac, jouer beaucoup de dames de la pile,

afin de caser aisément plus tard. || Fig. Abattre bien du bois, faire beaucoup de besogne en peu de temps. || 13^e Terme de pharmacie. Bois sudorifiques, le gayac, la sal separaille, la squine, le sassafras, etc. || 14^e Terme d'alchimie. Bois de vie, le mercure. || 15^e Bois, nom donné à différents végétaux. || Bois d'aigle ou bois de garo, nom donné à différents arbres des Indes et des Moluques, appartenant aux genres *agallochum*, *aquilaria*. || Bois à balais, bouleau et plusieurs autres arbres ou arbustes. || Bois bénit, buis. || Bois de baume et bois de petit baume, noms vulgaires, à la Martinique, du croton balsamifère. || Bois de benjoin, nom vulgaire, à Maurice et à Bourbon, du terminalier mauricien de Lamarck, qui fournit un baume analogue au benjoin. || Bois de buis, un des noms que porte, à l'île Maurice, la fernélie à feuilles de buis qui y est appelée aussi faux buis. || Bois de Brésil ou de Fernambouc (brésillet), provenant du *casalpinia echinata* (Lamarck). Ce bois, qui a été regardé comme astreignant, n'est plus employé que pour teindre en rouge pourpre. || Bois de Chypre ou bois de Cyprès, nom donné : 1^o dans les Antilles, à la cordie gerascanthe; 2^o à la Virginie, au cyprès distique; 3^o au bois du brya ébène, dont on se sert en marqueterie, LEGOARANT. || Bois coton, nom vulgaire du peuplier de Virginie et de végétaux dont les semences sont entourées d'une matière cotonneuse. On dit aussi bois à coton. || Bois de fer, nom donné à différents bois qui sont très-durs. || Bois gentil, arbrisseau d'un aspect agréable; un des noms vulgaires du *daphné mezereum*, dit aussi bois joli, garou. || Bois immortel, arbre de Madagascar, nom vulgaire donné, à cause de la dureté de son bois, à l'endrach madagascarien. || Bois de jolicœur, nom vulgaire, aux îles Maurice et Bourbon, du pittospore ondulé. || Bois de Lousteau, nom vulgaire donné quelquefois en France à l'évonyme européen ou fusain. || Bois madame, à la Martinique, nom vulgaire de la guettarde rude. || Bois madre, aux Antilles, nom vulgaire de l'excécarie lucide. || Bois néphrétique, arbrisseau de la nouvelle Espagne, que l'on croyait donner à l'eau, dans laquelle il a trempé, la vertu de nettoyer les reins et la vessie. || Bois palmiste, nom que porte à Haïti la geoffroye épineuse, bien différente des palmiers dits palmistes. || Bois perdrix, nom donné à l'heistérie écarlate, à la Guadeloupe et à la Martinique, parce que le fruit est recherché par les tourterelles qu'on y nomme perdrix. || Bois de Perpignan, bois de micocoulier, ainsi dit parce qu'on le porte à Perpignan où l'on en fait des fouets pour les cochers, des instruments à vent, ainsi que des ouvrages de menuiserie et de marqueterie. || Bois pliant, nom vulgaire de l'osyride blanche, dite encore rouvet, cultivée dans quelques jardins d'Italie. || Bois de rainette, arbre de l'île de France dont les feuilles exhalent, quand elles sont froissées, une odeur très-prononcée de pomme de rainette (dodonée à feuilles étroites). || Bois de rose, nom sous lequel on apporte des Canaries la racine du lisier à balais. Cette racine est appelée aussi bois de Rhodes et bois de Chypre. || Bois de Spa, nom du châtaignier, quand il est employé pour de petits meubles de luxe. || Bois violet ou bois de violette, nom donné dans le commerce au palissandre à cause de sa couleur et de la légère odeur qu'il répand. (Cette liste a été empruntée en très-grande partie à LEGOARANT.) || Proverbes. Il a l'œil au bois, se dit d'un homme qui craint d'être surpris, parce que les embûches se dressent ordinairement dans les bois. || À gens de village, trompette de bois, c'est-à-dire il ne faut aux ignorants que des choses proportionnées à leur intelligence. || Trouver visage de bois, se dit lorsque, venant chez quelqu'un, on trouve la porte fermée, ou l'on ne trouve personne. || Il n'est feu que de bois vert, c'est-à-dire on a besoin de l'activité des jeunes gens. || Qui a peur des feuilles n'aillle au bois, ou n'aillle au bois qui a peur des feuilles, c'est-à-dire, qui craint le péril ne doit pas aller où il y en a. || La faim chasse ou fait sortir le loup du bois, c'est-à-dire, quand la misère, quand une nécessité presse, on fait ce qu'on n'avait ni l'habitude ni le goût de faire. || Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce, c'est-à-dire il ne faut pas s'ingérer mal à propos dans les querelles d'un ménage, de personnes naturellement amies. || Le bois tortu fait le feu droit, c'est-à-dire tous moyens sont bons pour arriver.

— SYN. BOIS, CORNES. Entre les cornes et le bois il y a cette différence : le bois présente plusieurs branches; il tombe et puis repousse régulièrement; au contraire, la corne est un jet simple, sans division, et qui, à moins d'accident, ne tombe jamais.

— HIST. XI^e s. Selve ne bois, asconde [cachette] n'i puet estre, CH. DE ROL. CGXXXIX. || XII^e s. Cil vont souvent au bois esbanoier, RONC. p. 160. Enz en un bos erent [ils étaient] allé chasser, ib. p. 164. Et que sont vert bois et vergier et pré, COUCI, XIV. || XIII^e s. Tant qu'en un bois [ils] s'en vindrent haut et grant et plenier, BERTIE, XIX. Tantost se sont el bois alé Tot colement et à celé; Le bois ont tost avironé, LAI DE MELION. Se feme tient bos en douaire, elle ne le poet cauper devant que il ait sept ans accomplis, BEAUM. XIII, 7. Aussi comme le vent abat en la forest le bois sec, JOINV. 220. || XIV^e s. Pour deux grans ccmptoirs et une cayere [chaise] tout de bois d'Yerlande, DE LABORDE, EMAUX, p. 166. Fol chesne, prunier, poirier et neflier sont apelés vif bois; et tous aultres bois sont appellés mort bois, et le bois sec abattu ou en estant est appellés bois mort, ORDONN. DES ROIS, t. VII, p. 777. || XV^e s. Si le mary passe les dix [nuits] Sans cause et que le boys s'allume, Femme peut prier ses amis Et faire selon la coutume, COQUILL. DROITS NOUV. || XVI^e s. Un pastoreau n'aguères j'ecoutois, Qui s'en alloit complaignant par les bois, MAROT, I, 309. Tous leurs devis, ce sont haches, gros bois, Lances, harnois, estendars, gouffanons, ID. I, 23. Le marié ayant envie de rompre un bois en faveur de sa nouvelle espouse, MONT. I, 263. Il avoit une bosse sur le dos, et l'autre sur l'estomac, qui lui faisoient mal porter son bois [par allusion aux chevaliers], DESPER. CONTES, XXXIX. Mort bois est bois ne portant fruit : bois mort est bois sec, en estant ou gisant, LOYSEL, 252. Le roy Henri ayant commandé le comte de Mont-Gommery de rompre un bois contre luy, D'AUB. HIST. I, 85. Le comte essaya à se rendre maistre de la Rochelle; mais, y ayant eu visage de bois, s'advança à Ponts, la battit de deux pieces et l'emporta d'assaut, ID. ib. I, 144. Au premier assaut ceux de dedans ayant repoussé, poursuivirent par la breche et meslerent à coups d'espée, comme n'ait point de long bois, ID. ib. II, 63. La forest se distingue en bois de chauffage et de haute fustaie, O. DE SERRES, 794. Quand on parle du bois en general, s'entend du sauvage, ID. 784. Ainsi par ces mots, [bois] sec et aquatique, entendrons la fourniture de nos forests, taillis, sausaines, ramées et ozeraies, ID. 788. On taille en croissant le bois de chauffage, et en decours, celui des bastimens, ID. 844. Telles restrictions de la lune n'ont lieu pour le bois-mort, ne pour le bois-chablis, qui est le presque abattu par le vent, ID. 807. Les jurisconsultes appellent mort-bois, les arbres qui ne portent fruit, ID. 843. Mettant d'un costé les grosses busches et bois de fente (*alias*, de refente) et de moule; de l'autre les fagots, bourrées et costerests, ID. 808. Petit bois allume le feu, le gros bois le nourrit, GÉNIN, RÉCRÉAT. t. II, p. 247. Boys inutile a precieux fruit, ID. ib. p. 236.

— ÉTYM. Bourguig. *boo*; picard, *bou* et *bo*; provenç. *bosc*; espagn. *bosque*; ital. *bosco*; bas-lat. *boscus*, *boscum*, *buscus*; angl. *bush*, buisson; de l'allemand *Busch*, buisson. On n'est pas sûr que l'allemand *Busch* ne provienne pas des langues romanes; en ce cas, le terrain de ce radical serait inconnu.

BOISAGE (boi-za-*j'*), s. m. || 1^e Tout le bois dont on s'est servi pour boiser. || 2^e Terme de marine. Action de boiser un bâtiment. || 3^e Terme de mines. Ensemble des étais en bois qui soutiennent les parois des puits et des galeries. Une machine immense fut construite; c'était un puits double de bois; on s'en servit pour contenir les eaux et traverser l'étang; ce boisage fut prolongé jusqu'à 900 pieds de profondeur, MIRABEAU, COLLECTION, t. V, p. 447.

BOISÉ, ÉE (boi-zé, zée), part. passé. || 1^e Revêtü de planchettes de bois. Appartement boisé. Salle boisée. || 2^e Garni de forêts, de bois. Pays boisé. Province boisée.

† BOISEMENT (boi-ze-man), s. m. Action de mettre en forêts un terrain.

BOISER (boi-zé), v. a. || 1^e Garnir de menuiserie. Le maréchal d'Estrées aimait fort Nanteuil, il fit boiser toute sa maison, ST-SIM. 144, 265. || 2^e Terme de marine. Construire la carcasse d'un bâtiment, en montant tous les membres sur la quille. || 3^e Terme d'eaux et forêts. Garnir de forêts. Boiser une contrée.

— ÉTYM. Bois.

BOISERIE (boi-ze-rie), s. f. Ouvrage de menuiserie dont on revêt les murs des appartements.

— ÉTYM. Boiser.

BOISEUX, EUSE (boi-zeù, zeù-*j'*), adj. Qui a la nature du bois. Racine boiseuse. Plantes boiseuses Peu usité; on dit ligneux.

— ÉTYM. Bois.

BOISSEAU (boi-sô), s. m. || 1^e Ancienne mesure de

capacité pour les matières sèches, valant 43 litres, 01, ou 43 litres plus un centième réduits à 12 litres 50, c'est-à-dire au demi-quart de l'hectolitre, lorsqu'on voulut ramener les anciennes mesures aux mesures métriques. Vendre, mesurer au boisseau. || Ce que cette mesure contient. Un boisseau de blé, de sel. || Fig. Il ne faut pas mettre la lampe, le chandelier, la lumière, etc. sous le boisseau, il ne faut pas cacher la vérité aux hommes. Cette lumière qui était sous le boisseau éclaire présentement tout le monde, sén. 306. Dieu ne vous a pas mise sous le boisseau, mais sur le chandelier, fén. xviii, 817. || 2° Trou conique d'une canelle, qui reçoit la clef. || Cylindre creux qui fait partie du moulin destiné à la préparation du tan. || Chacun des cylindres dont se compose un tuyau de latrines ou de poêle. || Petit pot de terre sans fond à l'usage du fabricant de pipes.

— HIST. XIII^e s. Li meunier de grant Pont pueent prendre de chascun sestier de blé ou de aucun autre grain mandre [moindre], un boissiel, mès plus n'en pueent il pas prendre se il n'est bestens [temps contraire], Liv. des mét. 48. Sauniers ne saunieres qui vendent sel à mines ou à buissiaus, à fenestres ou à estal, doivent chascun an trois sols de hauban, ib. 297. Trop l'i a fet dolereus merc, Parmi la plume del aubert Fist de sanc saillir plein boisel, Par le champ en cort le ruisel, Ren. 30047. Après a fait un boissel prendre.... Qu'il empruntout itel mesure, RAYNOUARD, bossel. || xv^e s. Il luy paroisoit homme à n'avoir pas toujours eu les pieds dans un boisseau, Mém. s. Du G. ch. 27.

— ÉTYM. Berry, bossau; boistea, dans quelques provinces, d'après Du Cange; angl. bushel; bas-lat. bustellus, bussellus, bissellus. Il y a deux étymologies pour ce mot : celle de Du Cange est le bas-latin *buzza* ou *buta*, cuve, tonneau (voy. BOTTE 3), en vieux français, *boise*, d'où un diminutif *boissel*, *boucel*, en provençal, *bosse*, en italien, *botticello*. Celle de Diez est le bas-latin *bustia*, en français *boiste* (voy. BOITE), en provençal, *bostia*; d'où un diminutif *bustellus*, *boistea*, et aussi *boisseau*; d'autant plus admissible qu'on trouve, dans le provençal, *boissa* à côté de *bostia*. Cette dernière étymologie s'appuie sur le t des formes *bustellus* et *boistea*, lequel t n'aurait point de raison d'être si le mot venait de *buzza* ou *boise*. Au reste le *boissel* venant de *buzza* paraît s'appliquer aux liquides (voy. dans l'historique l'exemple tiré du roman du *Renart*), tandis que le *boissel* venant de *boiste* s'applique aux grains.

† BOISSELAGE (boi-se-la-j'), s. m. Travail, office de mesureur de blé.

— ÉTYM. Boisseau, par l'intermédiaire de *boissel*.

BOISSELEE (boi-se-lée), s. f. || 1° Ce qu'un boisseau peut contenir. Une boisselée de froment, de haricots. || 2° Boisselée de terre, l'espace de terre qu'on peut ensemercer avec un boisseau de blé.

— ÉTYM. Boisseau.

BOISSELLIER (boi-se-lié), s. m. Artisan qui fait des boisseaux et divers ustensiles de ménage en bois.

— ÉTYM. Boisseau.

† BOISSELIÈRE (boi-se-liè-r'), s. f. Nom vulgaire de la pie-grièche grise.

BOISSELLERIE (boi-sè-le-rie), s. f. || 1° Le métier, le commerce du boisselier. || 2° Les objets mêmes qu'il fabrique.

— ÉTYM. Boisselier.

† BOISSELON (boi-se-lon), s. m. Sorte de petite bêche pour sarcler le blé.

BOISSON (boi-son), s. f. || 1° Tout liquide qui se boit. L'eau pure est la boisson de certaines personnes. || 2° Le vin, le cidre, etc. Il a toujours de la boisson en cave. || Familièrement. Être adonné à la boisson, avoir des habitudes d'ivrognerie. Un mari plus jeune qu'elle, mais usé par la boisson, J. J. ROUSS. Conf. I. || 3° L'eau passée sur le marc de la vendange ou sur des fruits coupés en quartiers et préparés. On fait, à Paris, dans les petits ménages, beaucoup de boissons de ce genre. || Terme de marine. Eau mélangée d'un peu de vinaigre.

— HIST. XV^e s. Duabus pipis vini et una pipa de boisson seu de bevratge, DU CANGE, *beuvenda*.

— ÉTYM. Picard, *boichon*. Ce mot n'a pas été rencontré dans les textes qui ont servi à composer l'historique de ce dictionnaire, sauf dans un texte demi-latine du xv^e siècle; pourtant la forme en paraît ancienne. Le mot de la langue d'oïl était *poison* (de *potio*); *boisson* a été formé de *boire* à l'imitation de *poison* ou *poisson*.

BOITE (boi-t'; la syllabe *oi* est brève), s. f. || 1° Etat du vin bon à boire. Ce vin n'est pas encore en boite. || 2° Dans les fermes, petit vin que l'on obtient en

versant de l'eau sur le marc, avant qu'il soit entièrement pressuré.

— ÉTYM. Boire. Villon a dit *boiture* dans un sens analogue : Nous y ferons male chere, Puisque boiture y est si chere, *Grand testament*.

BOÎTE (boi-t'; la syllabe *oi* est longue), s. f. || 1° Petit coffre à couvercle. On lui jeta les joyaux et la boîte, LA FONT. Conf. Que vient de te donner cette farouche bête? — Cette lettre, monsieur, qu'ayecque cette boîte.... MOL. Ec. des mar. II, 8. || Familièrement. On dirait qu'elle sort d'une boîte, se dit d'une personne dont la toilette est d'une grande fraîcheur, et aussi d'une personne apprêtée, guindée. || Il faudrait que cette personne fût toujours dans une boîte, elle est si délicate que la moindre impression de l'air lui fait mal. || Fig. et familièrement. La boîte à Perrette, caisse secrète d'une association non avouée. Perrette est ici un nom arbitraire pour un possesseur non avoué. || 2° Boîte aux lettres, boîte d'un bureau de poste, où le public dépose ses lettres. || Boîte à réverbère, petite cavité faite dans une muraille, fermée à clef, et contenant la corde qui sert à faire monter ou descendre un réverbère. || 3° Tabatière. Il a toujours sa boîte à la main. || 4° Ce que contient une boîte. Boîte de pastilles. || 5° En termes d'artillerie, petit mortier de fer haut de sept ou huit pouces, qu'on tire dans les fêtes publiques. Des boîtes qui crevèrent tuèrent trois ou quatre personnes, sén. 291. Je l'accoutume aux coups de fusil, aux boîtes, aux canons, J. J. ROUSS. Em. I. || 6° Terme d'anatomie. Boîte du crâne, la cavité osseuse qui renferme le cerveau. || 7° Terme de médecine. Boîte fumigatoire, boîte qui contient tout ce qui est nécessaire pour secourir les noyés et les asphyxiés. || 8° Boîte à savonnette, sorte de boîte en forme de boule, qui s'ouvre par son milieu en deux parties égales. || Terme d'art militaire. Embouchure de fer ou de fonte dans laquelle entre le bout de l'essieu d'un affût. || Boîte à pierrier, fausse culasse des pièces d'artillerie, qui se chargeaient par la culasse. || 9° Tuyau par lequel le vent est transmis du sommier des orgues à un jeu d'anches. || Coffre de fer percé de trous et placé à l'entrée d'une conduite d'eau, pour empêcher les ordures d'y passer. || Jonction de deux pièces d'une soupape dans une machine hydraulique. || Douille que les serruriers scellent dans un billet et qui, recevant l'extrémité d'une barre, la tient ferme. || Partie d'un vilebrequin qui, embrassant la mèche, la fixe au corps de cet instrument. || Boîte d'essai, petit coffre dans lequel les monnayeurs mettent les monnaies essayées. || Botte du crochet, morceau de bois fixé à mortaise au bout de l'établi du menuisier et qui sert à maintenir un crochet de fer. || Terme d'architecture. Assemblage de planches formé pour revêtir une poutre. || Proverbe. Dans les petites boîtes sont les bons onguents, se dit à propos des gens de petite taille à qui l'on fait le compliment de les préférer aux autres.

— REM. On a vu plus haut que Molière fait rimer botte avec bête; c'est que, de son temps, on prononçait oué la diphthongue *oi* (une bouète), en y faisant entendre un *e*, tandis que aujourd'hui on y fait entendre un *a*. Cette ancienne prononciation est encore celle de certaines provinces.

— HIST. XII^e s. En une boîte, Ronc. p. 46. || XIII^e s. Et quanques cil gaaigne qui l'ouvroir a ouvert, il le met en la boîte de la confarrie des orfèvres, Liv. des mét. 39. Li bochier d'Orliens prennent sur chacune beste six deniers, et metent en une boete, à defendre cels de lor borg contre autres gens, Liv. de just. 7. Ne savez-vous que la castenge [châtaigne] Douce, plaisans, ist de le [la] boisse [enveloppe] Aspre, poignant de grant angoisse? Roi Guillaume, v. 440, dans DU CANGE, Gloss. français. || XIV^e s. Une boîte d'argent, à mettre pain à chanter, esmailliée dedans et dehors, pesant un marc, deux onces, DE LABORDE, Émaux, p. 468. Pour faire et forgier la garnison d'argent pour une ceinture et une boîte à porter lettres, in. ib. Une boîte d'argent endorré pur porter eynz [dans] un anel entour le col de un homme, in. ib. || XV^e s. Ils s'esmeurent, rompirent les boulettes des fermiers des aydes, jetterent l'argent par les rues, JUVEN. 1380. Quand monseigneur le curé vit qu'on le voulloit bouter en la boîte aux cailloux [prison], il fut plus esbahie qu'un canet, LOUIS XI, Nouv. xcvi. || XVI^e s. Quelque femmelette qui regrette la perte des boulettes où estoient les fards, AMYOT, Timol. 22. Cinq petites pieces à boîtes, faites d'un excellent artifice, et qui, bien qu'elles ne soyent que de calibre de mie bastarde, peuvent faire bresche de 50 pas, D'AUB.

Hist. III, 62. Si l'os de la cuisse est hors de sa boîte, PARÉ, Introd. 23. Toutes especes et differences d'artifices de feu, comme boëties, bariquades, grenades, in. t. III, p. 705. À la volonté sera laissée la façon de percer les tonneaux; comment y mettre l'espine ou guille, en France appellée pocet, et l'instrument avec lequel l'on perce le tonneau, guimblet, la canelle, fontaine, boîte, ou robinet, ni de quelle matière soit-elle, de letton ou de bois, o. DE SERRES, 832.

— ÉTYM. Berry, *bouete*; wallon, *boise*; provenc. *boissa*, *bostia*, *brostia*, *brustia*; portug. *boeta*. Raynard le tire de *buxus*, buis; mais on ne voit pas comment le *t* se serait introduit, cette étymologie n'expliquant que la forme *boissa*. Diez le tire de πυξίδα, *pyxida*; d'où, dans le bas-latín, *buxida*, *poxides*: ce qui a donné *boiste* et *boistia*, et, par affaiblissement de la prononciation, *boissa* dans le provençal et *boise* dans le wallon. Hvēt, boîte, de πυξος, buis.

† BOITEMENT (boi-te-man), s. m. Action de boiter; défaut de la marche d'une personne boiteuse d'une machine qui marche inégalement.

— ÉTYM. Boiter.

BOITER (boi-té), v. n. Marcher en s'appuyant imparfaitement sur une des jambes et en inclinant par conséquent le corps plus d'un côté que de l'autre. Il boîte du pied gauche. Homère dit que, quand les bienheureux immortels virent Vulcain qui boitait dans leur maison, il leur prit un rire inextinguible, LA FONT. Psyché, I, p. 87. Vous boitez tout bas, RAC. Plaid. II, 43. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. Dans boiter, boiteux, etc. l'usage a abrégé la syllabe *oi*; et l'orthographe, ne connaissant pas l'étymologie, et ne consultant que l'usage, a écrit *boiter* ce qui devrait s'écrire *boitter*, *boiteux*, etc.

— SYN. BOITER, CLOCHE. Autrefois clocher était le seul usité, et il n'y avait pas lieu à synonymie. Depuis boiter s'est introduit et a expulsé, à peu près complètement, clocher de l'usage au sens propre. On dit présentement qu'un homme boîte, et non qu'il cloche; et, si on se sert de clocher, c'est dans le style familier et pour donner à l'idée un tour plaisant. Mais clocher est usité au figuré de préférence à boiter, qui n'a guère d'emploi en ce sens : une comparaison cloche; il y a quelque chose qui cloche dans cette maison. On remarque que, par faute sans doute d'un adjectif répondant à clocher et qui existait dans l'ancien français, *clop*, l'adjectif *boiteux* reçoit très-bien le sens figuré.

— ÉTYM. Wallon, *boisti*. Le wallon indique l'étymologie, qui est *boiste* (boîte), *boîte* s'employant pour articulation : dé-boiter, faire sortir de l'articulation; boiter, avoir mal à la boîte, à l'articulation.

† BOITERIE (boi-te-rie), s. f. Terme de médecine vétérinaire. État d'un animal qui boîte. Les vétérinaires en distinguent trois degrés : la feinte ou boiterie à peine sensible; la boiterie basse, celle qui est plus apparente; la marche à trois jambes, la boiterie dans laquelle l'animal ne peut appuyer à terre le membre malade.

— ÉTYM. Boiter.

BOITEUX, EUSE (boi-teù, teu-z'), adj. || 1° Qui boîte. Volontiers gens boîteux haissent le logis, LA FONT. Fab. x, 3. Vous aviez bien raison de me dire que vous alliez bon train, tout boîteux que vous êtes, LESAGE, Critique de Turc. || Par extension, table, chaise boîteuse, table, chaise qui a un pied plus court que les autres. || Ruban boîteux, ruban dont les deux bords ne sont pas pareils. Châle boîteux, châle qui a une large bordure à un seul bout. || Dans la typographie, colonne boîteuse, colonne qui a plus ou moins de lignes qu'une autre de la même page.

|| Fig. La marche lente et boîteuse de l'esprit humain est celle qu'on est toujours obligé de retracer quand on écrit l'histoire et non la fable des grandes entreprises. On s'offense d'un esprit boîteux, PASC. P. div. 428. || Terme de manège. Cheval boîteux de l'oreille et de la bride, cheval qui, par ses mouvements de tête, marque tous les pas qu'il fait en boitant. || 2° Qui manque de nombre. Phrase boîteuse. Des vers boîteux, des vers trop courts, qui n'ont pas la mesure. Le vers est boîteux. || Ancien terme de musique. Contre-point boîteux ou à la boîteuse, contre-point chargé de syncopes ou de contre-temps sur lesquels la voix semble sautiler. || 3° Boîteuse, s. f. Nom d'une ancienne danse allemande, et de l'air sur lequel on la dansait. || 4° Terme de charpenterie. Boîteuse, solive d'enchevêtre, scellée d'un bout dans le mur, et assemblée de l'autre dans une principale pièce de bois, nommée chevêtre. || 5° Substantivement, un boîteux, une boîteuse, un homme,

une femme qui boite. La nouvelle du siège de Charleroi a fait courir tous les jeunes gens, et même les boiteux, s. v. 345. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la salle du bal? volt. Lett. Chabanon, 3 août 1775. || Fig. Attendre le boiteux, attendre la confirmation d'une nouvelle, le temps, l'occasion; locution proverbiale qui se trouve dans Corneille, *Suite du Menteur*, I, 1, et qui vient de ce que le messager a été dit, par plaisanterie, et comme n'allant pas assez vite, boiteux. || Proverbe. Il ne faut pas clocher devant les boiteux, c'est-à-dire il faut se garder de rien faire ou dire qui puisse rappeler aux gens un défaut naturel dont ils sont affectés.

— HIST. XIII^e s. Tous boiteux, touz mehaignez, tous ceux à qui leur fenes gisent d'enflants, ne doivent point de guet entre la Magdalaine et la Saint-Martin d'yver, *Liv. des mét.* 426. || XV^e s. Et semblablement font ceux qui veulent drecier les fusts ou les bastons qui sont tors, tornés et boiteux, ORESME, Eth. 54. Une teste [de cerf] haulte et large en archée, et n'y sont nulles perches boeteuses, *Modus*, f^e XIV, recto. || XVI^e s. L'un gist en terre tout honteux, L'autre a le col tout boiteux, DUBELL. VII, 79, verso. Les boiteux sont mal propres aux exercices du corps; et aux exercices de l'esprit les ames boeteuses, MONT. I, 150. L'anxiété faiot vieilles trotter et boiteux saulter, GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 242.

— ÉTYM. Boiter; provenç. boitos.

BOÎTIER (boi-tié), s. m. || 1^e Boite à onguents. || 2^e Coffre où l'on serre les instruments et les pièces d'appareil de chirurgie.

— REM. En parlant d'une montre, on ne dit pas le boîtier; on dit la boîte.

— ÉTYM. Boite.

† BOÎTILLON (boi-ti-lion, ll mouillées), s. m. Morceau de bois d'orme embotté dans l'œillet d'une meule de moulin.

— ÉTYM. Diminutif de boîte.

† BOITTE (boi-t') ou BOUETTE (bouè-t'), s. f. Terme de pêche. Appât pour la pêche de la morue. || Petits poissons nouvellement éclos.

— ÉTYM. Bas-bret. bouéd, nourriture, et aussi appât, amorce.

† BOITTEE (boi-tée), s. f. Synonyme de boîte.

† BOIT-TOUT (boi-tou), s. m. Verre à patte dont le pied est cassé, et qu'on ne peut poser sans l'avoir vidé. || Un boit-tout, un homme qui dépense tout son avoir en ivrognerie; expression populaire parallèle à celle de mange-tout.

— ÉTYM. Boire, tout.

† BOIVIN (boi-vin), s. m. Terme de marine. Cordage qui tient la bouée.

— ÉTYM. Bouée.

4. BOL (bol) ou BOLUS (bo-lus'), s. m. || 1^e Terme de pharmacie. Terre argileuse colorée, qui était employée autrefois en médecine comme tonique et astringente. || Bol d'Arménie ou bol oriental, argile ocreuse rouge (couleur due à l'oxyde de fer), grasse au toucher, tonique et astringente. || 2^e Portion d'électuaire officinal ou magistral, d'un poids déterminé que l'on avale en une fois. || 3^e Terme de physiologie. Bol alimentaire, masse arrondie que forme l'aliment au moment où il est rassemblé sur la partie supérieure de la langue pour être porté dans le pharynx par la déglutition.

— HIST. XVI^e s. Ung pot de bol armenicque prisé six escus, DE LABORDE, *Émaux*, p. 169. Bol armene, terre sigillée, PARÉ, V, 9. Il pourra user d'un bol de casse ou d'une infusion de rhubarbe, ID. VII, 5. Puis sera instillé terebenthine de Venise avec un peu de bol fin, ID. VIII, 30.

— ÉTYM. Bōλος, motte de terre.

2. BOL (bol), s. m. || 1^e Coupe, vase hémisphérique qui sert à prendre certaines boissons telles que le lait, le punch. || 2^e Ce qu'un bol peut contenir. Un bol de punch.

— ÉTYM. Angl. bowl, jatte; peut-être du celtique: gaél. bol, bōil, coupe; cornw. bolla.

BOLAIRE (bo-lé-r'), adj. Terre bolaire ou sigillée, terre argileuse que les anciens employaient comme absorbante, antiputride, alexipharmaque. La terre de Lemnos, le bol d'Arménie, etc. sont des terres bolaires.

— ÉTYM. Bol 1.

† BOLERO (bo-lé-ro), s. m. || 1^e Danse espagnole vive et à trois temps, moins lente que le fandango. || 2^e Air sur lequel on la danse, et qui sert aussi de chanson. || Au plur. Des boléros.

— ÉTYM. Mot espagnol.

BOLET (bo-lè), s. m. Champignon à chapeau sessile ou pédonculé, dont la surface inférieure est ordinairement garnie de tubes

— HIST. XVI^e s. Aux truffes, nous accouplerons les mousserons, potirons ou boulets, pour cueillir en nostre jardin ces fruits passagers et volontaires, O. DE SERRES, 563.

— ÉTYM. Boletus, de βωλίτης, de βωλός, motte de terre (voy. BOL 1).

† BOLETIQUE (bo-lé-ti-k'), adj. Terme de chimie. Acide bolétique, acide organique qui se trouve dans les bolets.

— ÉTYM. Bolet.

† BOLICHE (bo-li-ch'), s. f. Terme de pêche. Sorte de filet composé de deux ailes avec un manche au milieu.

† BOLIDE (bo-li-d'), s. m. Terme d'astronomie. Sorte de météore igné qui traverse le ciel. Le bolide fit explosion, et il tomba des aérolithes.

— SYN. BOLIDE, ÉTOILE FILANTE, AÉROLITHE. L'étoile filante est un météore igné qui traverse l'atmosphère, qui ne fait pas explosion, et dont les dimensions se rapprochent des dimensions des étoiles. Le bolide est un météore igné, de dimension beaucoup plus grande, et faisant souvent explosion. L'aérolithe est une masse pierreuse qui tombe du haut de l'atmosphère. Les étoiles filantes, les bolides et les aérolithes appartiennent aux espaces célestes, et ne s'engagent dans notre atmosphère que quand la terre les rencontre dans sa révolution.

— ÉTYM. Bōλις, βολίδος, jet, coup, dérivé d'une forme en o du verbe βάλλειν, lancer (voy. BALISTIQUE). Les bolides sont ainsi dits à cause de la rapidité de leur course.

† BOLIVAR (bo-li-var), s. m. Sorte de chapeau d'homme. Un bolivar. Des bolivars.

— ÉTYM. Bolívar, homme d'Etat qui contribua à faire triompher l'insurrection des colonies espagnoles contre la métropole, et du nom duquel la mode libérale s'empara.

BOLLANDISTE (bol-lan-di-st'), s. m. Société de savants jésuites, qui continuèrent le recueil critique des Actes des saints, commencé à Anvers par le P. Bolland, du même ordre.

† BOLOMANCIE (bo-lo-man-sie), s. f. Divination au moyen de flèches, sorte de courte paille.

— ÉTYM. Bōλος, coup de flèche, dérivé d'une forme du verbe βάλλειν, lancer (voy. BALISTIQUE), et le suffixe mancie (voy. MANCIE).

† BOLORÉTINE (bo-lo-ré-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Substance résineuse qui se trouve dans les feuilles des conifères et dans le bois des sapins fossiles.

— ÉTYM. Bōλος, motte, petite masse, et ρητίνη, résine.

BOLUS (bo-lus'), s. m. Voy. BOL 1.

† BOMBAGE (bon-ba-j'), s. m. Opération du vitrier qui a pour but de cintrer le verre au four.

— ÉTYM. Bomber.

BOMBANCE (bon-ban-s'), s. f. Ripaille, chère abondante. Au milieu de ces bombances nocturnes, HAMILT. Gramm. 9. Où maints rats assemblés Faisaient, aux frais de l'hôte, une entière bombance, LA FONT. Fabl. XII, 26. || Il est familier.

— HIST. XII^e s. Li cris enforce, car fort est li bobans [la jactance], RONC. p. 135. Il sait bien du felon abattre la bobance, ib. p. 197. || XIII^e s. Et lor li issi de la bouce un mos de grant beubanche [arrogance], CHRON. de Rains, p. 77. || XV^e s. Et ainsi, sans faire grands bombans, alla faire la reverence au dit duc de Bourgogne, MONSTRELET, liv. II, ch. 181. || XVI^e s. Nuisant plus, estant ami [l'Espagnol], Qu'il n'a, estant ennemi, Fait par sa foible bombarde [fanfaronnade], YVER, p. 525. Il y a plusieurs telles hargnes secrètes en ceux qui sont riches, que le vulgaire ne cognoist pas, pour autant que la pompe et le bombant les cache, AMYOT, De la tranq. d'âme, 23. Ne crains-tu point, gourmand, qu'après telle boubance, Ta main ne soit en si grande indigence Que.... RONS. 909. Les dispensiers emboufis de boubance, ID. 944.

— ÉTYM. Bourguig. bōbance; norm. bōban; provenç. bobansa, ostentation, magnificence, et aussi bōbā qui, d'après Raynouard, est une altération de pompa. Au contraire, Diez le tire de bombus, bruit, fracas, dans le sens de vanterie, bombicus se trouvant en effet avec le sens de fastueux; étymologie plus probable puisqu'il ne faut pas y admettre le changement du p latin en b comme dans l'autre. Bōbance ou bōbā a d'abord signifié faste, orgueil, grand appareil, puis, dans le langage actuel, large repas.

BOMBARDE (bon-bar-d'), s. f. || 1^e Machine de guerre usitée dans le moyen âge et qui, à l'aide de cordes et de ressorts, servait à lancer de grosses pierres. || 2^e Après l'invention de la poudre à canon, pièce d'artillerie ancienne, qui ressemblait aux mor-

tiers d'aujourd'hui, et qui servait à lancer de gros boulets de pierre. || 3^e Galiole à bombes. || 4^e Terme de musique. Sorte d'ancien hautbois; guimbarde. || Nom d'un des jeux de l'orgue, mais qui s'emploie rarement. Les jeux en pédale ont aussi des bombardes. || 5^e Gueule d'un four à briques.

— HIST. XV^e s. Ils firent ouvrir une bombarde merveilleusement grande, laquelle avoit cinquante pieds de long, et jettoit pierres grandes, grosses, et pesans merveilleusement; et quand cette bombarde decliquoit, on l'ooitoit bien de cinq lieues loing par jour, et dix par nuit, et menoit si grant noise au decliquer, qu'il sembloit que tous les diables d'enfer fussent au chemin, FROISS. dans DU CANGE, bombarda. Et le fit pourvoir [le château] moult bien d'espingle, de bombardes et d'arcs à tour et d'autres instrumens, FROISS. I, I, 345. Et faisoit apparter bombardes et pots pleins de chaux vive pour jeter sur les assaillans, ID. I, I, 173. Fist ledit duc tirer la bombarde et les deux coups de serpentine, COMM. II, 43. Les quelz deux menestriers le suppliant apela en disant: Donnez-nous une dance; l'un desquelz ne voulut demourer.... le suppliant ala le querre, et lui dist: Baillez-nous vostre bombarde, et nous la porterons, puisque vous n'y voulez venir, DU CANGE, bombarda. || XVI^e s. Les Tuningeois avoient certains tonneaux de fer ou bombardes, et avec ce ils tiroient force tonnerres de feu. — Ceste machine [canon] a esté premierement appellée bombarde, à cause du bruit qu'elle fait, que les Latins conformément au naturel du son appellent bombus, PARÉ, IX, Préf.

— ÉTYM. Bas-lat. bombarda, de bombus, bruit, fracas. L'instrument de guerre et l'instrument de musique ont été ainsi nommés du bruit qu'ils font.

BOMBARDÉ, ÉE (bon-bar-dé, dée), part. passé. Ville bombardée et brûlée.

BOMBARDEMENT (bon-bar-de-man), s. m. Action de bombarder || On a dit aussi bombarderie (insécurité). L'armée de mer était devant Gênes, et la bombarderie devait bientôt commencer, DANGEAU, I, 47.

BOMBARDER (bon-bar-dé, v. a. || 1^e Écraser de bombes. En 1680, les Algériens nous ayant déclaré la guerre, M. Renau imagina qu'il fallait bombarder Alger, ce qui ne se pouvait faire que de dessus des vaisseaux et paraissait absolument impraticable, FONTEN. Renau. On canonna et on bombardera la ville [de Stralsund] presque sans relâche, VOLT. Charles XII, 8. || 2^e Fig. et familièrement. Il n'y avait guère de jour que le duc de Grammont ne bombardât [accablât de ses mots piquants] ainsi quelqu'un, ST-SIM. 168, 263. || Elever, par une sorte de précipitation et de violence comparée à une bombe, quelqu'un à un poste, à une position. Ses protecteurs [de Dubois] se servirent du progrès du jeune prince pour ne le point changer de main et laisser faire Dubois; enfin ils le bombardèrent précepteur, ID. 2, 42.

— ÉTYM. Bombarde.

BOMBARDIER (bon-bar-dié), s. m. || 1^e Artilleur qui lance des bombes. Le roi fit faire un plus grand nombre de galioles et forma pour elles un nouveau corps d'officiers d'artillerie et de bombardiers dont les rangs avec le reste de la marine furent réglés, FONTEN. Renau. Menzikoff, lieutenant dans la compagnie des bombardiers, VOLT. Russie, I, 44. Qu'at-il donc le pacha, le vizir des armées? Disaient les bombardiers, leurs mèches allumées? v. HUGO, Orient. 7. Il a vieilli; on dit artilleur. || 2^e Insecte coléoptère qui fait entendre une petite explosion quand on le saisit.

— HIST. XVI^e s. M. de Vieilleville fit cesser les bombardiers, aussi qu'il ne vouloit pas mettre la gare à fonds, CARL. I, 12.

— ÉTYM. Bombarde.

† BOMBASIN (bon-ba-zin), s. m. || 1^e Etoffe de soie. || 2^e Futaine sans envers. || Hors d'usage.

— ÉTYM. Bas-lat. bombacinus, de bombax ou bombyx, ver à soie, de βούβυξ, ver à soie.

BOMBE (bon-b'), s. f. || 1^e Globe de fer creux rempli de poudre qui, lancé avec un mortier, s'élève en l'air et, retombant, éclate quand la mèche a communiqué le feu à la poudre. Dans l'art de tirer les bombes, dont tant d'habiles gens se sont mêlés, M. de Ressons compta jusqu'à vingt-cinq défauts de pratique qu'il corrigea avec succès dans différentes rencontres, FONTEN. Ressons. On entendait gronder ces bombes effroyables, VOLT. Henr. VI. Les bourgeois, à la première bombe, se seraient rendus, MONTESQ. Lett. p. 105. Le géomètre nous donna soudain les propriétés de la ligne que la bombe avait décrite en l'air, ID. ib. 128. || Fig. Tomber comme une bombe, arriver à l'improviste. Elle tombe ici

comme une bombe, à l'heure que j'y pense le moins, SÉV. 435. || 2^e Familièrement et figurément, malencontre, accident. La bombe va crever, il va survenir quelque malencontre. Gare la bombe, craignez un accident. Quoiqu'il [le cardinal de Bouillon] dût bien s'attendre qu'à la fin la bombe crèverait, il en parut accablé, ST-SIM. 78, 6. Quelle bombe jetée au milieu de vous tous! SÉV. 570. Quelle bombe tombée au milieu des plaisirs! ID. 460. Le parti de Harlay fut le silence et d'attendre la bombe [l'éclat de son beau-père], ST-SIM. 42, 240. || 3^e Boule en verre creux renfermant de la poudre fulminante et éclatant quand on marche dessus. || 4^e Sorte de bouteille de verre ronde, à collet fort court. || Bombes volcaniques, portions de lave en fusion que lancent les volcans. || Terme de marine. Bombe de signaux, grosse boule en toile noire qui est montée sur des cercles et hissée à des mâts, des vergues, etc.

— ÉTYM. Voy. BOMBARDE, la bombe ayant été ainsi nommée à cause du bruit qu'elle fait.

BOMBÉ, ÈE (bombé, bée), part. passé. Une chaussée bombée par les paveurs. Verre bombé. M. de Colbert trouve dur de suivre le quartier général sans sa voiture bombée, P. L. COUR. Lett. I, 434.

BOMBEMENT (bon-be-man), s. m. État de ce qui est bombardé; convexité.

— ÉTYM. Bomber.

BOMBER (bon-bé). || 1^e V. a. Rendre convexe à la façon d'une bombe, c'est-à-dire de manière à présenter un segment sphérique ou à peu près. Bomber une chaussée. || Rouler une table de plomb pour en former un tuyau. || 2^e V. n. Être convexe. Ce mur bombe.

— ÉTYM. Bombe, par comparaison avec la forme arrondie qu'ont les bombes.

+ BOMBERIE (bon-be-rie), s. f. Endroit d'une fonderie où l'on fond les bombes.

BOMBEUR (bon-beur), s. m. Celui qui fabrique et qui vend des verres bombés.

— ÉTYM. Bomber.

+ BOMBYCIQUE (bon-bi-si-k'), adj. Terme de chimie. Acide bombycique, acide organique trouvé dans le liquide que contient la chrysalide du ver à soie.

— ÉTYM. Bombyx.

+ BOMBYX (bon-biks'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom scientifique du ver à soie.

— ÉTYM. Bōpōuξ, ver à soie.

† BÔME (bô-m'), s. f. Terme de marine. Vergue dite aussi gui, sur laquelle se borde la voile nommée brigantine. || On écrit aussi baume.

† BOMERIE (bo-me-rie), s. f. Terme de commerce maritime. L'intérêt de l'argent qui se prête entre marchands, sur les marchandises d'un vaisseau, lorsque le créancier se soumet à tous les risques.

— ÉTYM. Allem. Bodmercy; holl. bodmerye; angl. bottomry; de boden, bodem, bottom, carène.

BON, BONNE (bon, bo-n'). L'n ne se lie pas quand bon n'est pas devant son substantif : il est bon et brave, dites : bon et brave ; mais l'n se lie quand bon est devant son substantif : un bon ami, dites : un bo-n ami; au pluriel l's se lie : de bons amis, dites : de bon-z amis), adj. || 1^e Qui réunit les qualités de son espèce. Bonne monnaie. Une bonne terre, une terre fertile. Bonne vue. Avoir l'oreille bonne. Cet homme a une bonne constitution. Bon dîner. De bonnes troupes. Bonne mémoire. Bonne réputation. Bon discours. Bon naturel. Avoir une bonne prononciation. Un bon cheval. Un bon chien de chasse. Un bon voilier, en parlant d'un vaisseau. Une bonne armée. Les mânes indignés de tant de bons soldats Contre ma lâcheté ne murmureront pas, ROTR. Antig. I, 6. Avoir beaucoup de bons hommes et des terres bien cultivées, FÉN. Tél. XVIII. Ce roi vit un troupeau qui couvrait tous les champs, Bien brouant, en bon corps, rapportant tous les ans, Grâce aux soins du berger, de très-notables sommes, LA FONT. Fabl. x, 40. Je suis bonne sœur si vous n'êtes bon frère, CORN. Pomp. II, 3. Le prince est vertueux, et vous êtes bon père, ID. Nicom. II, 4. Il est trop bon mari pour être assez bon père, ID. ib. III, 4. Je viens en bon sujet vous rendre le repos, ID. ib. v, 10. Souffrez qu'un bon sujet vous fasse souvenir Que vous plaignez beaucoup ce qu'il vous faut punir, ID. Hor. v, 2. Mais ou vous n'avez pas la mémoire fort bonne, Ou vous n'y mettez rien de ce qu'on vous ordonne, ID. Nicom. III, 6. J'ai d'assez bons yeux pour voir ce que je fais, ID. Sertor. II, 2. Ai-je de bons avis ou de mauvais soupçons? ID. Cinna, v, 4. Et de pareils amis en bonne politique.... ID. Nicom. II, 3. Je leur fais bonne guerre et n'en proscris pas un, ID. Sert. III, 2. Que si Dieu ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un

mauvais choix, boss. Anne de Gonz. Comment ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier être lui soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? boss. Anne de Gonz. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très-joliment des vers, mais ce n'est pas assez de les faire bons, il y faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, VOLT. Lettr. Mme du Daffant, 30 mars 1775. || Bon compagnon, bon vivant, homme qui est agréable dans les parties de plaisir et qui y prend part volontiers. || Bon garçon, bon diable, termes familiers qui désignent un homme commode et facile à vivre. || Faire contre mauvaise fortune bon cœur, bien supporter un revers. || Faire bonne mine à mauvais jeu, dissimuler le mécontentement qu'on éprouve, le mauvais état où l'on est. || Familièrement. Le bon temps, le temps passé. Le conte est du bon temps, non du siècle où nous sommes, LA FONT. Fabl. x, 40. || Se donner du bon temps, se divertir. || De bons moments, des moments heureux. J'ai passé avec vous de bons moments. || Il n'a pas la tête fort bonne, c'est un esprit peu judicieux, et même quelquefois sa raison est dérangée. Je crains que la tête du pape ne soit pas fort bonne, boss. Lettr. Quiét. 136. || Avoir bon pied, être bon marcheur. Avoir bon pied, bon œil, bien marcher et bien voir, et fig. avoir de l'activité, de la vigilance. || Ironiquement. Une bonne langue, une personne qui dit du mal d'autrui. || Faire le bon apôtre, contrefaire l'homme de bien. || C'est bon, c'est-à-dire j'y consens; laissez cela. C'est bon, il suffit. C'est bon, j'ai compris. C'est bon, il me le payera; je m'en vengerai. || Absolument. Il est bon, cela est bien imaginé. Par ma barbe! dit l'autre, il est bon, et je loue Les gens bien sensés comme toi, LA FONT. Fabl. III, 5. || Terme de marine. Bon frais, vent assez fort, mais favorable. Bon plein, vent arrière qui remplit bien toutes les voiles. Bon bord, celui qui, quand on louvoie, se rapproche le plus de la route à faire. Faire bon bras, brassier les vergues du côté du vent. Faire bonne main, amarrer un cordage roide et sans en rien filer. Le bon bout d'un grelin, celui qui est à bord lorsqu'on toue sur ce grelin; et fig. le côté favorable d'une chose. Dans cette affaire il a le bon bout. Bonne tenue, fond solide sur lequel l'ancre tient bien. || Terme de manège. Galoper du bon pied, se dit d'un cheval qui, se mettant au galop, part du pied droit. Mettre un cheval sur le bon pied, le faire partir du pied droit. || Fig. Mettre quelqu'un sur le bon pied, le réduire à faire ce qu'il doit, et aussi le mettre en une position avantageuse. Être dans le monde sur un bon pied, sur le bon pied, avoir une position avantageuse. || 2^e Strict, exact, rigoureux. Puisqu'on fait bonne garde aux murs et sur le port, CORN. Cid, II, 7. On vous rendra bon compte et des deux rois et d'elles, ID. Attila, III, 4. Exécutez cet ordre et m'en rendez bon compte, ROTR. Belis. v, 5. || 3^e Habilé. Bon pilote. Bon poète. Bon architecte. Bon orateur. Apprendre la législation sous un bon maître. Bon général. Bon politique. || 4^e Heureux, favorable. Bonne nouvelle. Bon résultat. Avoir une bonne issue. La bonne fortune. Bon augure. C'est bon signe que.... Notre bonne étoile. La bonne aventure. La récolte a été bonne. Ne crains pas de succès qui souille ta mémoire; Le bon et le mauvais sont égaux pour ta gloire, CORN. Cinna, I, 3. Madame, toutefois parmi leurs bons succès, Vous montrez un chagrin qui va jusqu'à l'excès, ID. Cid, I, 4. Et les noeuds de l'Hyphen, durant nos bons destins, ID. Horace, v, 2. Et quand même l'issue en pourrait être bonne, ID. Héracl. II, 7. Né nous brouillons point avec nos bons destins, ID. Sertor. IV, 2. Voyez qu'un bon génie à propos nous l'envie, ID. Hor. I, 4. || Familièrement. Cela ne dit rien de bon, cela n'est pas de bon augure. Ce portrait ne nous dit rien de bon, MOL. Sgan. 6. || Prendre les choses en bonne part, les prendre dans un sens favorable. || Avoir bonne opinion de quelqu'un, en parler favorablement. Ne pensez-vous pas que la bonne opinion de soi-même et la complaisance qu'on a pour ses ouvrages est un des péchés les plus dangereux? PASCAL, Prov. 9. || Bonne année, année favorable. Souhaiter la bonne année, faire, au 1^{er} janvier, un compliment par lequel on souhaite que l'année qui commence soit heureuse. || Bonne année, année où les récoltes, les biens de la terre sont abondants. || Bon an, mal an, en compensant les années imprudentes par les années productives. Il tire de son exploitation, bon an, mal an, dix mille francs. || 5^e Il se dit des dispositions, des manières, de l'air. Il est en bonne humeur. Vous avez bon visage ce matin. Si je

l'entretiens hier et lui fis bon visage, CORNEILLE, Hor. I, 3. || Ironiquement. Oh! la bonne figure! Parbleu! le voilà bon avec son habit d'empereur romain! MOL. D. Juan, III, 6. || 6^e Avantageux, utile, convenable, salutaire. Bonne résolution. Il avait pris le bon parti. Donner un bon conseil. Offrir une rade assez bonne. Bon pour la santé. Bon air, air sain. Bon remède. Eaux très-bonnes pour l'estomac. Le quinquina est bon contre la fièvre. Il n'est jamais bon de faire le mal. Il est bon de repasser dans son esprit.... Il est bon qu'un mari nous cache quelque chose, CORN. Poly. I, 3. Il est bon cependant de la faire saisir, ID. Héracl. IV, 2. || Trouver bon, approuver. Trouvez bon qu'avec vous mon cœur s'ose expliquer, CORN. Pomp. IV, 2. Pour le mieux admirer, trouvez bon, je vous prie, Que j'apprenne de vous les troubles de Syrie, ID. Rodog. I, 4. Trouvez bon que je vous assure que.... SÉV. 4. || Comme bon vous semble, c'est-à-dire à votre volonté. Pour enir dedans quand bon vous semblerait, PASCAL, Prov. 9. Usez-en comme bon vous semble, CORN. Agés. IV, 6. || Bon plaisir, consentement, agrément. Je ne le ferai que si c'est votre bon plaisir. || Dans un sens défavorable, bon plaisir, volonté absolue, capricieuse; se dit aussi des gouvernements absous : le régime du bon plaisir. || À quoi bon, pourquoi. Éclatez, mes douleurs; à quoi bon vous contraindre? CORN. Hor. IV, 4. || Molière a dit à quoi bon de. Ah! j'enrage! À quoi bon de te cacher de moi? MOL. Fâch. III, 4. À quoi bon de dissimuler? ID. Sicil. 7. || 7^e Propre à. Manteau bon pour toutes les saisons. Terrain bon pour la vigne. Eau bonne à boire. Bon à manger. Moisson bonne à couper. Homme qui est bon à tout. Homme qui n'est bon à rien. Une telle maxime n'est bonne qu'à détruire l'amitié. Toute vérité n'est pas bonne à dire. En vain nous appelons mille gens à notre aide, Plus ils sont, plus il coûte, et je ne les tiens bons qu'à manger leur part des moutons, LA FONT. Fabl. XI, 4. Ah! maudit animal [chien] qui n'es bon qu'à noyer! Que n'avertissais-tu dès l'abord du carnage? ID. ib. II, 3. Quel chagrin pour moi de ne vous être bonne à rien! SÉV. 415. Je la trouve bonne contre la tristesse, ID. 226. Et toute médecine à tout mal n'est pas bonne, REGNIER, Sat. I. [La richesse] Quand elle vient sans les grandeurs, Est bonne à quelque chose, BERANGER, Eloge de la richesse. La vertu même.... c'est une bizarrerie d'humeur.... un parti bon à quelque chose, quand on n'est plus soi-même bon à rien, MASS. Profession religieuse, sermon 4. || Familièrement. Refuser ce qu'on donne est bon à faire aux fous, MOL. Dép. am. I, 2. || C'est bon à vous d'agir et de parler ainsi, il vous convient particulièrement de, etc. || 8^e Solide; qui a du crédit, de la fortune; qui est garanti. Une bonne caution. Il a de bons revenus. Dix bonnes mille livres de rente. Une bonne maison de commerce. Faire une bonne maison, amasser du bien. || Faire une dette bonne, s'en porter caution. Faire bonne garantie. Être bon pour pouvoir payer. Je prends sur moi sa dette et je vous la fais bonne, CORN. D. San. I, 3. Vous savez que je suis bon pour cette somme, HAMILT. Gramm. 44. Il [le capitaine garde-côte] se contenterait des gages de la charge pour tout intérêt de la somme, et sans être [sans que nous soyons] tenus de les lui faire bons, au cas qu'ils ne fussent pas payés, ST-SIM. 304, 224. || Substantivement. Vous pouvez compter sur 50 pistoles, je vous en fais bon, LESAGE, Diable boiteux, II, 194. || Fig. Je vous fais bon seulement de mon cœur, et vous réponds d'une sincérité pareille à la vôtre, BALZ. Liv. V, Lett. 20. Cela donnait mauvaise opinion de son esprit, et son esprit faisait bon sur tout ce que l'on en croyait, HAMILT. Gramm. 9. || Bon argent, de la monnaie qui est bonne, qui a cours; et figurément: Quoi! tu prends pour de bon argent ce que je viens de dire! MOL. Don Juan, V, 2. || Jouer bon jeu, bon argent, se dit quand, le jeu étant bon, il faut que l'argent le soit aussi et que l'on paye si l'on perd. || Fig. À bonnes enseignes, à juste titre, avec toute garantie. Je ne le ferai qu'à bonnes enseignes. || 9^e Grand, considérable. Une bonne provision de livres. Une bonne partie de l'entretien. Une bonne partie de ces contrées. Boire de bons coups. Il a reçu un bon coup. J'ai bonne envie de voir.... Je me trouvais avec un bon nombre de voyageurs de différentes nations, BERN. DE S. P. Voy. en Silésie. || Fig. Avoir bon courage, être plein de courage. || 10^e Choisi, distingué, noble, élevé. Bonne famille. Homme de bonne compagnie. Bons sentiments. Les bonnes études. La bonne société. Votre sang est trop bon; n'en craignez rien de lâche, CORN. Hor. II, 6. Elle a le cœur trop bon pour

se voir avec joie Le rebut d'un tyran dont elle fut la proie, *in. Cinna*, II, 2. Sachez que j'ai le cœur trop bon pour me parer de quelque chose qui ne soit point à moi, *MOL. l'Av.* v, 5. Il n'était fils de bonne mère Qui, les payant à qui mieux mieux [les vers], Pour ses ancêtres n'en fit faire, *LA FONT. Fab. I*, 14. || Les bonnes fêtes, les jours de grandes fêtes. Dès qu'il [le chancelier] alla, après la mort de sa femme, à l'institution des pères de l'Oratoire, dans un petit appartement qu'il y avait, où il se retirait les bonnes fêtes.... *ST-SIM. 358, 226*. Que d'une serge honnête elle ait son vêtement, Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement, *MOL. Ec. des maris*, I, 2. || Un hon bourgeois, un bourgeois honorable, et aussi un simple bourgeois. Son père, un bon bourgeois, lui sans autre mérite, *LA FONT. Fables*, I, 14. || Bonne ville, nom que l'on donnait, dans l'ancienne monarchie, à un certain nombre de villes importantes. Une députation au roi pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris, *RETZ*, IV, 231. || 11° Honnête, vertueux, juste, droit, raisonnable, sensé. De bons jeunes gens. Bonnes mœurs. La bonne cause. Tous les moyens de vaincre étaient bons pour lui. Le bon droit. La bonne foi. Ces raisons, bonnes ou mauvaises. Bon sens. De bonnes inclinations. Une bonne doctrine. Il croit récompenser une bonne action, *RAC. Esth.* III, 4. Quel-forsfait trouvez-vous en sa bonne conduite? *CORN. Hor.* IV, 2. || 12° Plaisant, spirituel. Un bon mot. Bonne repartie. Bon conte. Bonne histoire. Bonne farce. [Qui] Glose sur les habits et sur la gentillesse, Se plaît à l'entretien, commente les bons mots, *REGNIER. Sat.* v. Vous dites des bons mots et moi je fais de mauvais contes, *VOLT. Lett. Mme du Deffant*, 7 mars 1764. Dans un pays où faire rire c'est presque toujours avoir raison et où les combats littéraires les plus graves se décident le plus souvent à coups de bons mots, *VILLERS. Kant*, p. 153. || 13° Qui a de la bonté. Un bon roi. Auprès d'un homme aussi bon. Femme bonne et enjouée. Bonne mère. Bon père. Bon pour ses parents. Être bon pour quelqu'un. Tu es trop bon pour lui. Vous êtes bien bon, formule de remerciement. Il est trop bon d'avoir cette opinion de moi. Bonnes dispositions envers quelqu'un. Perdre les bonnes grâces de quelqu'un.... Vous êtes si bonne Que vous me conservez la vie et la couronne, *CORN. Pomp.* IV, 2. Votre compassion, lui répond l'arbuste, Part d'un bon naturel, *LA FONT. Fab. I*, 22. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons, *VOLT. Lett. Marmontel*, 1^{er} nov. 1769. On a surpris sa bonne foi; on lui a volé quinze mille francs; dans le fond, il est trop bon, *LESAGE. Turc.* III, 9. Son mari est bon homme, *SÉV. 507*. Qui est janséniste et pourtant fort bon homme, *PASC. Prov. I*. Dont il aurait eu horreur, car il est bon homme, *ID. Prov. 8*. Mon fils nous amuse et nous est très-bon, *SÉV. 236*. L'essentiel est d'être bon aux gens avec qui l'on vit, *J. J. ROUSSEAU. Em. I*. || Je suis bon, je suis bien bon de l'écouter, c'est-à-dire je pousse la bonté, la complaisance trop loin en l'écoutant. Ah! vraiment je suis bonne De leur ouvrir ma porte; Ils pensent que je suis Fort en peine de ma personne, *LA FONT. Fab. VII*, 5. || Être de bonne composition, être d'une humeur, d'un caractère facile, et aussi n'avoir pas la fermeté ou la probité nécessaire. || Le bon Dieu, Dieu considéré comme l'être bon par excellence. Un bon Dieu, une image du Christ, ou un crucifix. Combien.... De milliers d'autres petits prêtres Qui portent de petits bons Dieux! *BÉRANG. Infiniment petits*. || Ironiquement et familièrement. Il est bon là, avec les propositions qu'il nous fait, il a tort de nous faire de telles propositions. Je vous trouve bon de parler ainsi. || Bon cela! formule d'approbation. || 14° Simple, crédule. Bon homme, homme simple. Vous êtes trop bons de croire ce que dit chacun. Nos petits enfants nous traiteront de bonnes gens, comme nous traitons nos pères d'imbéciles, *VOLT. Dial.* 21. Voilà mille et mille bonnes gens qui n'en voient pas l'importance, *BOSS. Avert.* La bonne dupe que M. Turcaret! *LESAGE. Turc.* IV, 9. || 15° Souvent il sert uniquement à donner de l'énergie à l'expression par une idée d'augmentation. Il en a augmenté le nombre d'une bonne moitié. J'ai fait quatre bonnes lieues. J'ai attendu un bon quart d'heure. Fallut deviner et prédire, Mettre à part force bon ducats, *LA FONT. Fab. VII*, 45. Hé, la bonne effrontée! *MOL. Sgan.* 6. Oses-tu bien paraître devant mes yeux après tes bons déportements? *ID. Scapin*, I, 4. Je saisiss cette occasion de lui en parler [à la duchesse d'Orléans] une bonne fois pour toutes, *ST-SIM. 273, 495*. || Bon poids, bonne mesure, poids, mesure qui sont plu-

tôt au delà qu'en deçà du poids, de la mesure exacte. || 16° Il s'emploie comme terme affectueux. Une bonne vieille. Ma bonne petite. Je ne vous ferai pas plus de compliment que le bon père [jésuite] m'en fit la dernière fois que je le vis, *PASC. Prov. 9*. || Et substantivement, mon bon, ma bonne, terme de caresse et d'amitié. De s'entendre appeler petit cœur ou mon bon, *BOIL. Sat. X*. || Ma bonne a aussi quelquefois un sens de dédain ou de supériorité. Payons de hardiesse.... je ne vous connais pas, ma bonne, *LESAGE. Turcaret*, V, 9.... Je n'y veux point aller, De peur qu'elle ne vint encor me quereller; Que cette bonne femme.... — Ah! certes, c'est dommage Qu'elle ne vous ouït tenir un tel langage; Elle vous dirait bien qu'elle vous trouve bon, Et qu'elle n'est point d'âge à lui donner ce nom, *MOL. Tart. I*, 2. || 17° Terme de commerce. Bon à payer. Bon pour mille francs. || Par analogie, billet pour une personne, pour deux personnes, billet d'entrée dans un théâtre pour une, pour deux personnes. || 18° Terme d'imprimerie. Bon à tirer, mot qu'on écrit sur la dernière épreuve pour indiquer qu'une feuille peut être tirée; et, substantivement, un bon à tirer, des bons à tirer. || Bonne feuille, feuille d'un ouvrage tirée sur le papier définitif. || 19° Bonne au féminin employé dans diverses locutions. La bailler, la donner bonne, tromper quelqu'un, lui faire pièce. Vous me la donnez bonne, *LA FONT. Magn.* || La garder bonne, garder rançune. M. du Maine n'osa répondre une parole [à M. d'Elboeuf]; sans doute qu'il la lui garda bonne, *SAINT-SIMON. 30, 98*. || En dire de bonnes, en écrire de bonnes, faire des reproches de vive voix ou par écrit. Nme du Châtelet va vous en écrire sur cela de bonnes, *VOLT. Lett. vers*, 51. Votre Majesté lui en dirait de bonnes sur l'horreur d'avoir excité une guerre civile, *ID. Lettr. à Catherine*, 20. || Courte et bonne, se dit de la vie d'un homme qui l'use rapidement dans les plaisirs. || À la bonne, naïvement, sans façon. || 20° À la bonne heure, à propos. Il est arrivé à la bonne heure. || À la bonne heure est aussi une phrase d'acquiescement. Vous le voulez, à la bonne heure; que cela se fasse. || 21° De bonne heure, tôt, par opposition à tard. || Proverbes. À quelque chose malheur est bon, c'est-à-dire quelque avantage provient d'un accident fâcheux. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose, *LA FONT. Fab. V*, 7. || Après bon vin, bon cheval, c'est-à-dire quand on a un peu bu, on est plus hardi. || À tout bon compte revenir, c'est-à-dire on doit toujours être reçu à recommencer un calcul pour s'assurer s'il est exact. || A bon chat, bon rat, c'est-à-dire bien attaqué, bien défendu. || N'être bon ni à rôter ni à bouillir, n'être propre à rien. || Il n'est pas bon à jeter aux chiens, c'est-à-dire on ne veut pas de lui, on le condamne, on le repousse. || Une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise attente, c'est-à-dire il vaut encore mieux prendre la fuite, si le cas l'exige, que d'attendre par imprudence ou par opiniâtreté. || Couvrez-vous, la chaleur vous est bonne, se dit à quelqu'un qui fait trop de cérémonies. || Tout cela est bel et bon, mais l'argent vaut mieux, c'est-à-dire nous ne nous laisserons pas amuser à de belles promesses, à de vaines espérances. || Aux derniers les bons, ce qui reste de quelque chose après que les autres ont choisi est souvent le meilleur. || Il fait bon vivre, c'est-à-dire, on apprend toujours; les plus habiles, les plus expérimentés ont encore quelque chose à apprendre. || Il fait bon battre un glorieux, il ne s'en vante pas. || Ce qui est bon à prendre est bon à rendre, manière de s'excuser: si j'ai pris à tort, je restituera. En renversant le proverbe: ce qui est bon à prendre est bon à garder, *BEAUM. Barbier de Sév.* IV, 4; c'est-à-dire on ne rend pas ce qui est une fois pris, reçu. || Bon jour, bonne œuvre, se dit d'une bonne action faite un jour solennel, et, ironiquement, il a volé le jour de Pâques, bon jour, bonne œuvre. La drôlerie un matin s'en vint, bon jour, bonne œuvre, Jusqu'à notre maison porter ce beau chef-d'œuvre, *REGNARD. Démocr.* V, 3. || Aux bonnes fêtes, les bons coups, c'est-à-dire les malfaiteurs profitent des bonnes fêtes pour faire leurs coups. || À bon entendeur salut, c'est-à-dire comprenez et faites votre profit. || Les bons comptes font les bons amis, c'est-à-dire rien n'entretient mieux les bons rapports que de régler exactement les affaires d'intérêt. || À bon vin point d'enseigne, c'est-à-dire il n'est pas nécessaire de vanter ce qui est bon. || Les bons maîtres font les bons valets, c'est-à-dire il faut qu'il y ait de la douceur et de l'amitié réciproques entre les maîtres et les valets.

— REM. 1. Le comparatif de bon est meilleur le superlatif est le meilleur; et plus bon ou le plus bon sont des barbarismes: il est meilleur que moi; et non, il est plus bon que moi; le meilleur des hommes, et non le plus bon des hommes. « Cependant, dit M. Jullien, il suffit souvent de changer la construction de la phrase pour rendre correct ce comparatif composé. Personne n'hésiterait à demander si un vin est plus ou moins bon qu'un autre. Cependant cette phrase se résout analytiquement en plus bon et moins bon. On dirait de même qu'une tisane est plus qu'une autre bonne contre telle maladie, bien qu'on ne puisse pas dire qu'elle est plus bonne que cette autre. » || 2. Acheter, vendre bon marché est incorrect; il faut: acheter, vendre à bon marché. || 3. Il est arrivé à bonne heure est mauvais, et l'on doit dire: il est arrivé de bonne heure. À bonne heure, fort usité dans certaines provinces, n'a rien d'incorrect en soi (car la préposition de dit avec heure), mais c'est une grave faute contre l'usage. || 4. Faut-il dire: de bons mots ou des bons mots? La règle est d'employer des sans article quand le substantif est précédé de son adjetif; par conséquent, de bons mots est la locution correcte; mais, considérant bon mot comme un terme unique dû à l'usage, on pourra employer des, de même que l'on dit: des jeunes gens.

— SYN. 1. UN BON HOMME, UN HOMME BON. Le sens change suivant la position de l'adjetif. Un bon homme, c'est un homme qui a de la bonhomie. Un homme bon, c'est un homme qui a de la bonté. || 2. DE BON GRÉ, DE BONNE VOLONTÉ, DE BON CŒUR, DE BONNE GRÂCE. Ces quatre termes expriment l'acquiescement, mais non un acquiescement de même nature, puisque gré, volonté, cœur et grâce diffèrent. De bon gré exprime l'absence de contrainte et une détermination volontaire; c'est l'opposé de malgré: on fait de bon gré ce qu'on ne fait pas malgré soi. De bonne volonté dit quelque chose de plus; un homme de bonne volonté est un homme qu'à sa volonté porte à faire ce qu'on lui demande; non-seulement il n'y est pas contraint, mais encore il le veut lui-même. Avec de bon cœur, le cœur intervient, la volonté y est et de plus la cordialité et l'entrain qu'elle donne. Enfin de bonne grâce exprime que la grâce s'y joint: faire une chose de bonne grâce, c'est la faire sans qu'on ait besoin de nous prier et avec une manière qui rehausse le prix de ce qu'on fait.

— BON, s. m. || 1° Ce qui est bon. Il a préféré le bon à l'utilité. La France, où les connaissances ont été portées aussi loin que partout ailleurs; seulement est-il à craindre que l'on n'y prenne à la fin un bizarre mépris du bon devenu trop familier, *FONTEN. Czar Pierre*. || 2° En termes de philosophie, le bon, l'ensemble des dispositions qui rendent l'homme un être moral. Que le bon soit toujours camarade du beau, Dès demain je chercherai femme, *LA FONT. Fab. VII*, 2. Au sein de ses amis répandre mille choses, Et, recherchant de tout les effets et les causes, Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau, *ID. Lettres*, xix. || 3° Bonnes qualités soit dans une personne, soit dans une chose. Cet homme a du bon. Il y a du bon chez cet enfant. Tirer d'un sujet tout ce qu'il y a de bon. La critique a du bon, je l'aime et je l'honore, *VOLT. Ep. 404*. Tout fut secret, et quiconque eut du bon Par devers soi le garda sans rien dire, *LA FONT. Berc.* Ces malheureux rois, Dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois, *ANDRIEUX. Meunier de Sans-Souci*. || Du bon, de bon vin. Hier, à un grand dîner, nous avons bu du bon. || Avoir du bon, l'emporter, obtenir l'avantage. Il y eut plusieurs rencontres où les uns et les autres avaient tantôt du bon et tantôt du pire, selon les diverses occurrences, *PERROT D'ABL. Tacite*, 362. || Prendre son bon, saisir son avantage. Harcourt sut être ami de Barbézieux et s'en faire respecter, plus encore de Chamiart, jusqu'à ce qu'il trouvât son bon à le culbuter, *ST-SIM. 146, 15*. || Du bon du cœur, cordialement. Et du bon de mon cœur à cela je m'engage, *MOL. Mis.* III, 4. || 4° Le bon, c'est-à-dire ce qu'il y a d'effectif, de plaisir, de surprenant, de piquant. Le bon de l'affaire, c'est que, croyant attraper son voisin, il s'est atiré. Enfin le bon de tout c'est qu'à d'autres qu'à lui On ne peut vous lier que vous ne disiez oui, *MOL. Tart.* II, 4. Vraiment oui, c'est là le bon de l'affaire, *VOLT. Dial. 27. Gasparin à Gulphar les prêta*, Ce fut le bon, *LA FONT. F. avare*. Le bon est qu'en courant il a perdu sa botte, *REGNARD. Distrait*, I, 6. Le mari ne se doute point de la manigance; voilà ce qui est de bon, *MOL. Georg. D.* I, 2. || 5° Ce qui donne du bien-être, du plaisir; ne se dit guère

qu'avec jour, heure, moment. L'accès de fièvre passé, on a deux jours de bon. Quelques jours de bon, des jours où l'on a de la satisfaction, du repos. Du moins on ne perdrait pas tout, on aurait du moins quelques moments de bon, MASS. *Profession relig. sermon 1.* || Il fait bon, c'est-à-dire il fait un bon temps, la température est agréable. || Il fait bon, il est utile, agréable. Il fait bon se promener, le temps est favorable à la promenade. Il ne fait pas bon avoir affaire à cet homme, il est désagréable d'avoir affaire à lui. Choses qu'il ne ferait pas bon tirer en exemple, CORN. *Ex. d'Hér.* En de certains temps il fait bon s'expliquer, ID. *Othon*, II, 3. Il ne faisait pas bon s'attaquer à eux, BOSS. *Déf.* Il nous faisait bon voir tous deux bien étonnés, RÉGNIER, *Sat.* XI. Il fait bon l'entendre là-dessus, SÉV. 435. || Il y fait bon, l'occasion est favorable. La friponne Veut dire : il y fait bon, LA FONT. *Coupe.* Je vous avertirai quand il y fera bon, REGNARD, *le Joueur*, III, 6. || Il fait bon ici, on y est bien. Vous avez peut-être dit en certains moments de plaisirs, d'excès, de fureur : il fait bon ici, MASS. *Avent, Bonheur des justes.* || Il ne fait pas bon ici, on y court des dangers. Je viens vous avertir qu'il ne fait pas bon ici pour vous, MOL. *Fest.* II, 8. || 6° S. m. plur. Les bons, les gens de bien. Tous les bons, tous les hommes de bien. Les bons imposent aux méchants. Tenir compte des bons et des méchants. Montrez-lui comme il faut régir une province, Remplir les bons d'amour et les méchants d'effroi, CORN. *Cid*, I, 7. Sévère aux méchants et des bons le refuge, RAC. *Athal.* IV, 3. || 7° S. m. Le gros bon, le petit bon, nom de deux espèces de pommes. || 8° Tout de bon, loc. adv. Véritablement, sérieusement. Quoi ! tout de bon ? Se querelle tout de bon. Pleurer tout de bon. L'huis s'était presque ouvert, tout de bon le guet vint, RÉGNIER, *Sat.* II. Elle dit en montant sur l'échafaud : C'est donc tout de bon, SÉV. 299. C'est tout de bon que vous devriez venir à Paris, ID. 518. Il vit bien qu'elle lui parlait tout de bon, HAMILT. *Gramm.* 4. L'histoire dit qu'il ne parlait jamais tout de bon, et son siècle l'appelle le moqueur, BALZ. *Liv.* VI, *lettre 5.* Ainsi en bouffonnant et en alléguant les fables ils persuadent tout de bon au prince qu'il n'est point obligé à sa parole, ID. 7° *Disc. sur la cour.* Si dur que d'avoir fait tout de bon le sévère, LA FONT. *Court.* Comment ! c'est tout de bon ? — Il le faut laisser faire, RACAN, *Bergeries, Lucidas*, II, 4. Je ne reconnaissais point, pour moi, quand on se moque ; Parlez-vous tout de bon ? MOL. *Ec. des f.* II, 6. J'ai douté fort longtemps que ce fut tout de bon, ID. *Tart.* IV, 7. J'entendais tout de bon que lui seul héritait, ID. *l'Etoile.* IV, 1. Je ne le disais pas tout de bon, PASC. *Prov.* 8. Tout de bon, votre doctrine est bien commode, ID. *Prov.* 5. Quelquefois en faisant semblant d'avoir compassion, elles l'ont tout de bon, PASC. dans COUSIN. Prenez-vous tout de bon des mesures pour commencer une nouvelle vie ? MASS. *Carême, Communion.* Vous vous disiez à vous-même que vous mettriez, tout de bon, ordre à votre conscience, ID. *Carême, Samaritaine.* Me trouvé-je plus disposé à commencer tout de bon l'ouvrage de mon salut ? ID. *Carême, Parole de Dieu.* Tout de bon, ne pouviez-vous plus rire, après que vous eûtes descendu dans l'antre de Trophonius ? FONTEN. *Parménisque, Théocrite.* || Au lieu de tout de bon, seul consacré par le bon usage, le peuple dit pour de bon : jouons pour de bon. || 9° Coûter bon, c'est-à-dire coûter un bon prix ; coûter cher, au propre et au figuré. Oh ! que la complaisance que j'ai eue pour ses folies me coûte bon ! SCARR. *Rom. com.* I, 43. Il en coûta bon au père du comte de la Marck pour se faire réhabiliter à la succession de son père, ST-SIM. 76, 248.

— BON, aav. || 1° De la bonne manière, bien. Sentir bon, avoir une odeur agréable. || 2° Tenir bon, résister, se soutenir. Comment tenir bon Contre ce dernier adversaire ? LA FONT. *Coupe.* Le seul Mathias tint bon contre les autels étrangers, MASS. *Vices.* Les autres six chevaux ont tenu bon jusques ici, SÉV. 56. Oui, partout de son nom chaque place munie Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie, BOIL. *Ep.* IV. || 3° Terme de fauconnerie. Voler bon, être bien dressé ou affaîté, en parlant des oiseaux de proie. || 4° Bon ! bon ! exclamation qui exprime la surprise et, en plus, l'approbation ou le désapointement. Bon ! vous arrivez bien. Allons bon ! je me suis encore trompé. || Ne parlez pas ainsi. Bon ! vous voulez m'en faire accroire. Bon ! bon ! il a de l'argent de reste pour se tirer d'affaire, LESAGE, *Turc.* V, 46.

— HIST. x° s. Buona pulcella fut Eulalia, *Eulalie.*
— xi° s. Dist Blancardins : mout bon plait en

avez, Ch. de Rol. VI. Franceis sont bon, si ferront vassallement, ib. LXXXIII. Après [il] escrie : cil sont bon à confondre, ib. CXV.

— XII° s. Une bone cité, RONC. p. 49. Ainc n'ot [il n'y eut] si buen [haume], ib. p. 30. Nos bons François n'ont cure de fuir, ib. p. 60. Bon sont à vaincre, de verté le sachez, ib. p. 70. Sempres sera son bon droit desrainiez [soutenu], ib. p. 42. Les deux boens pailes gentement [elle] raloua, ib. p. 174. Ma seror te donai par bone volonté, ib. p. 198. Mais à dame de valor, Bele et bone et acesmée [parée], COUCI, I. Amer [aimer] toute la meilleur Qui soit par les bons louée, ib. [Cela] Me fait ressouvenir De là où tuit mi bon desir Sont et seront jusqu'au mourir, ib. XVIII. Merci [je] lui cri, qu'once ne fis vilenie ; Car vilains fait bone amour deseuvrer, ib. XXII. De ce [je] sui en bone atente Que je son hommage [amoureux] pris, DAME DE FAIELE dans COUCI. Beaus services ne sera jà peris À fin amant qui en bon lieu l'emploie, COUCI, p. 124. Se vous ma volonté et mon bon voulez faire, AUDEFR. LE BAST. ROMANCERO, p. 22. Car s' [si] un seul jour à mon bon [je] vous avoie [avais], ib. p. 28. Puis [elle] lui a son vouloir et son bon encharged [l'a chargé de ses intentions], ib. p. 33. [Les deux statues] Si disoient par nigromance De tout leur bon, de leur enfance, ib. p. 59. Et s'eles [les dames] font, par mal conseil, folage, A lasches gens et mauvais le feront ; Car tuit li bon iron en cest voyage [croisade], QUESNES, ROMANCERO, p. 94. Nuls ne pourroit de mauvaise raison Bone chanson ne faire ne chanter, ib. p. 100. On ne connoit bon servise, Tant qu'on ait autre espruvé, AU-BOINS DE SEZANNE, ib. p. 127. Li dux Miles le voit, ne lui fu mie bon, SAX. VIII. Quant li cuens les i sut, moult lui fu bel et bon, ib. XXII. Et s'il dit que jo ne li plaisir, prest sui, face de mei tut sun bon, ROIS, 176. Ainsi com ce est grevalz pechiez nient estre bon entre les bons, ainsi est-ce granz los estre bon entre les malz, JOB, 441. Cume bons est li rois d'Israel à icels chi sunt de dreit cuer, LIBER PSALM. p. 96.

— XIII° s. Conquise [la reine Blanche] en a la justice romaine [la cour de Rome]. Si qu'ele fait les bons pour maus [mauvais] tenir, HUES DE LA FERTÉ, ROMANCERO, p. 184. Il furent bon ami sans mal et sans envie, Berte, II. L'un ot nom Carloman, qui fu de bonne vie, ib. II. Il fait moult bon bien faire, plus n'en puet on porter [emporter], ib. III. Fille, dist la roÿne, bon gré [je] vous en saurai, ib. VII. [Il étoit] Preus et loiaus et sages et de bon escient, ib. IX. Car de li [elle] honorer a chascuns bon talent, ib. Seigneur, ce dist Tybers, cist conseil est moult bons, ib. XXIII. Elle ert [était] sage et courtoise et de bone maniere, ib. XL. De bone part [elle] lui sembla, si en a grant pitié, ib. XLV. Bone gent [ils] sont et sage et de grant renommée, ib. XLVI. De bon lieu [famille] [elle] est venue, par amour pensez ent, ib. XLVII. [Dieu] Lui a cestui lundi envoié bone estraine, ib. I. Mout souvent [elle] prie Dieu qu'il envoit bone fin [à] Celui qui.... ib. LV. Et ses filles andeus [toutes deux], Diex leur doint bon destin, ib. LV. Bon se feroit garder, qui pourroit, de mesfaire, ib. LXIX. Bon fust que gehesist [elle] avouât [ce] que Berte est devenue, ib. XCI. Le bon roy de Hongrie, qui le poil ot chenu, ib. CXXIII. Vilain, fait Renart, je n'ai cure De tes poucins, tuit soient ton ; Mès se tu veus faire mon bon, J'auré le coc que je demand, REN. 5332. Oil, dam le Deu le vos mire ; C'est bon gré Deu et maugré vostre, ib. 21691. Moult me delite en ma pensée, Et me resbau dissent li membre, Quant de mon bon tems me remembre, LA ROSE, 13140. Ce ne di-ge pas por les bonnes [femmes] ; Qui sor vertus fondent lor bonnes [bornes, règles], Dont encor n'ai nules trovées, Tant les aie bien esprovées, ib. 9950. Si est bon qu'on sace, quant on veut faire demande, à quel segneur on en doit traire, BEAUM. VI, 33. Or veons, après ce que noz avons parlé des degrés de lignage, de cix qui tiennent heritages par cause de bone foi, ib. XX, 1. Ne ce n'est pas bon à souffrir que li povre paient l'aisement que li rice ont eschozes communes, ib. XXV, 47. On doit croire que chascuns est bons, dusqu'à tant que li contraires est provés, ib. VI, 29. Mais tous voirs [vérité] n'est pas bon à dire, CONTEMENT DES FEMMES.

— XIV° s. Par aventure n'est-ce pas une meisme chose estre bon home et estre bon citoyen, ORESME, ETH. 145. Ainsin fasoit Girars, es bons prenoit exemple, GIRART DE ROSS. 2996. Avec Bertran estoit de Beaumont sire Alain, Et Jehan de Beaumont qui fu bon de la main, GUESCL. 14352. Bertrans vint à Henry le riche roi de non, Les nouvelles lui dit du noble roi Charlon ; Et quant Henry le sceut, ne lui

vint mie à bon, ib. 46939. Ains a dit à Bertran : nous recommenceron. Je le vueil, dit Bertran, j'en ferai vostre bon, ib. 1816.

— XV° s. Si firent leur fete par trois jours des bourgeois de Nantes et de bonnes gens de là entour, au mieus qu'ils purent, FROISS. I, I, 148. Ainsi gist la ville d'Audenarde ; il n'y fit onques si bon [pour la surprendre] qu'il fait maintenant, ID. II, II, 213. Et le meilleur et le plus bon conseil que on vous puist donner, c'est que vous fassiez bien garder vos cités et bonnes villes, ID. III, IV, 20. Et entendirent [les Anglois] à emplir leurs malles de tout bon et de tout bel, dont ils avoient grant foison, ID. II, II, 215. Si se rafreshirent, et puis s'en partirent [de la ville], quand bon leur sembla, ID. II, II, 220. Le bon doit amer et affecter le bon, le noble le noble, le vertueux le vertueux, par la consemblableté de mesure qui est entre eux, G. CHASTELAIN, EXPOSITION SUR VÉRITÉ MAL PRISE. Rien ne m'est bon ; n'autre bien n'assaveure, Fors seulement l'attente que je meure, AL. CHART. COMPL. CONTRE LA MORT. Et se de mes biens je despens Souventefois à grant largesse, Quant bon me semble, les suspens, CH. D'ORL. BAL. 90 C'est beau debat que de deux bons, ID. RONDEAU. Puisqu'il vous plait que je die de bon [tout de bon], Je le feray à vo commandement, E. DESCH. CONSEILS AUX DAMES. Après furent desnués et devestus grande partie des morts, et fut pris ce qu'il y avoit de bon, MONSTREL. LIV. II, ch. 20. Les gens d'armes firent leurs monstres au long de la dite ville, ce qui faisoit bien bon à voir, J. DE TROYES, CHRON. 1465. Ma femme se dict mal porveue, Que je perts les byens et la veue, A force de boire du bon, BASSELIN, VAU DE VIRE, 38. Et en ce montra bien son bon sens et avis et grande bonté, BOUCIQ. I, ch. 30. Quand le grand maistre de Rhodes vit que c'estoit à bon, ib. II, ch. 14. Entre les conseilliers se trouvent tous-jours largement de bons et notables personnages, COMM. I, 6. Pour tout ce fournir et parfaire, J'ordonne mes executeurs Ausquelz fait bon avoir affaire Et contentent bien leurs debtors, VILLON, GD TESTAM. ROND. Finalement en escrivant, Ce soir seullet estant en bonne, Dictant ces laitz [chansons] et descripytant, Je ouyz la cloche de Sorbonne, ID. PETIT TESTAM. Et voudroit qu'il lui eust costé bonne chose, et qu'il eust trouvé homme qui bien lui sust oster, LOUIS XI, NOUV. LXIV.

— XVI° s. Vous ne poviez à heure venir plus opportune, nostre maistre est en ses bonnes : nous ferons tantoust bonne chiere, RAB. PANT. IV, 12. Je pense que il luy coustera bon, dont il se passast bien en la paourté où il est, ID. ÉPI. 1. Bonne [grande] partie de la ville, MONT. I, 27. Si la memoire m'eust tenu bon [si j'eusse eu bonne mémoire], ID. I, 34. Une bonne peur, ID. I, 64. Comme lorsqu'il va de bon [qu'on joue sérieusement], ID. I, 108. Un jeune homme d'une bonne maison, IX. I, 128. Tenir bon à [lutter contre], I, 125. Ô le bon homme [vir probus] ! ID. I, 142. Le bon homme [il parle de son père], ID. I, 196. Sentir bon, ID. I, 391. Elle se donnoit de bons coups de poingon dans le bras, ID. I, 309. Il faict bon traduire les aucteurs comme ce luy là, ID. II, 137. Quand on est attaict d'une bonne fiebvre, ID. IV, 67. Afin de leur vendre bon les plaisirs qu'ils se promettent, YVER, p. 578. Les collecteurs ne doivent estre tenus de faire le mauvais bon [de payer pour les contribuables insolubles], LOYSEL, 944. Lucullus y renvoya encore un autre de ses lieutenants, Adrianus, avec une bonne troupe, AMYOT, LUCULL. 30. Il estoit fort bons et grands amis, ID. IB. 84. Les deux premiers jours Cæsar teint bon pour Ciceron, mais le troisième il se laissa aller, et l'abandonna, ID. CICERON, 58. La joye d'un roy en prosperité ne se cache point, ny son rire quand il est en ses bonnes, ID. DE LA CURIOS. 8. Vous n'allastes plus connillant, ny à cachettes ; vous vous déclarastes tout à bon, SAT. MÉN. p. 125. J'ay trouvé bon la censure de l'Ecole de Medecine de Paris.... [édit. orig. les autres édit. mettent bonne], PARÉ, XX. PRÉF.

— ÉTYM. Picard, boin ; Berry, boun, boune ; provenç. bon ; catal. bo ; espagn. bueno ; portug. bom ; ital. buono ; du latin bonus, anciennement buonus qu'on dit être le même que fonos dans les TA Eugubines. On remarquera, dans l'historique, le mot bon employé substantivement pour signifier ce qu'on désire ; il n'est pas sûr que ce soit l'adjectif bon détourné de son sens et de son emploi ; il se pourrait que ce fût un mot germanique : anglo-sax. bén ; ancien scand. bón, bœn ; suéd. et dan. bón, demande, prière ; anglais, boon, don, faveur.

2. BON (bon), s. m. || 1° Autorisation de payer pour le compte de celui qui l'a signée. Bon d'un

banquier. Bon de caisse. Bon sur le trésor. Le roi crut les faire [les fonctions de surintendant] par les bons et les signatures dont Colbert l'accabla, ST-SIM. 365, 74. || On met sur les billets à ordre : bon pour (la somme de....). || Fig. Mettre son bon à tout, être d'une extrême facilité. || 2^e Billet qui autorise à recevoir une certaine chose; garantie écrite. Bon de pain, bon pour une certaine quantité de pain.

— ÉTYM. *Bon*, adj.

BONACE (bo-na-s'), s. f. || 1^e Calme de la mer après un orage. Nous eûmes une grande bonace. || 2^e Fig. Un orage si prompt qui trouble une bonace, CORN. *Cid*, II, 3. Je changeai d'un seul mot la tempête en bonace, ID. *le Ment.* II, 5. Tout nous rit et notre navire A la bonace qu'il désire, MALH. III, 2. Nous n'avons rien qui menace De troubler notre bonace, ID. II, 2. Ta bonace la plus profonde N'est jamais sans quelque vapeur, ROTR. *St Gen.* IV, 1. Quand les choses s'adouciront, il ne s'endormira pas, pour cela, dans la bonace, BALZ. *Avis écrit*. Aussi abject dans le danger qu'audacieux dans la bonace, il tenta tout pour prévenir sa chute, ST-SIM. 144, 64. || Ce mot, très-usité dans le XVII^e siècle, au figuré, ne l'est plus guère maintenant en ce sens.

— HIST. XVI^e s. Ilz passerent en la Sicile si seulement et en bonace si grande, qu'ilz tiroient leurs chevaux après eux par les renes, nageans au long de leurs bateaux, AMYOT, *Tmol.* 28. Le fonds du pré, estant eschauffé par la bonasse du temps, sera arroussé de fois à autre, O. DE SERRES, 267. Jusques à ce que la terre, par la bonnasse de la saison, naturellement se revest de nouveaux herbages, ID. 277.

— ÉTYM. Provenç. *bonassa*; espagn. *bonaza*; portug. *bonança*; ital. *bonaccia*; de *bonus*, bon.

† **BON-AIR** (bo-nér'), s. m. Au jeu de l'homme, hasard qui a lieu quand l'homme joue sans prendre avec quatre matadors.

† **BONAPARTISME** (bo-na-par-ti-sm'), s. m. Attachement au gouvernement impérial fondé par Napoléon, et à sa dynastie.

— ÉTYM. *Bonaparte*.

† **BONAPARTISTE** (bo-na-par-ti-st'), s. m. et f. Celui, celle qui appartient au bonapartisme.

† **BONARD** (bo-nar), s. m. Ouverture des arches dans les verreries.

BONASSE (bo-na-s'), adj. Qui est d'une bonté trop simple. C'est un homme bonasse et peu respecté dans sa famille. Je l'aurais déjà poussé si je lui avais trouvé quelque disposition, mais il a l'esprit trop bonasse, cela ne vaut rien pour les affaires, LESAGE, *Turc*, II, 5.

— HIST. XVI^e s. Encor la mer maintesfois est bonasse; Le vent parfois est paisible et serein, LA BOËTIE, 502. Selon que l'eau est ireuse ou bonasse, MONT. II, 3. Sotte, bonasse et vicieuse facilité, qui fait qu'on veut plaire à tous et ne desplaire ni offenser personne, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. Le même sous une autre orthographe que *bonace*, c'est-à-dire l'adjectif *bon* avec une désinence *ace* ou *asse* d'un sens péjoratif.

† **BONBANC** (bon-ban), s. m. Sorte de pierre tendre qu'on tire des carrières de Paris.

— ÉTYM. *Bon* et *banc*.

† **BONBEC** (bon-bèk'), s. f. Sobriquet par lequel le peuple désigne une femme bavarde. C'est une bonbec. On dit aussi, dans le même sens et familièrement, Marie bonbec.

— ÉTYM. *Bon* et *bec*.

BONBON (bon-bon), s. m. Dragées, sucreries. J'arrangerais une boîte bien garnie de bonbons, J. J. ROUSS. *Em.* II. L'évêque successeur et neveu [de M. de Chartres] en était pour ainsi dire encore à recevoir du bonbon de sa main [de Mme de Maintenon], ST-SIMON, 289, 204. Avec les charmes de l'amour, Vous avez eu, jusqu'à ce jour, Plus de bonbons que de louanges, ST-LAMBERT, *A Mlle....*

— ÉTYM. *Bon*, adjectif, répété.

† **BONBONNE** (bon-bo-n'), s. f. Sorte de dame-jeanne, et aussi, dans le Midi, vase en fer-blanc pour mettre l'huile.

BONBONNIÈRE (bon-bo-nièr'), s. f. || 1^e Petite botte à bonbons. || Fig. Une bonbonnière, une petite maison élégante et commode, et, dans un sens de dénigrement, ce qui est trop petit ou n'est pas assez élevé pour son objet. Cette église n'est qu'une bonbonnière. || 2^e Espèce de voiture.

— ÉTYM. *Bonbon*.

BON-CHRÉTIEN (bón-kré-tiin), s. m. Sorte de grosse poire. || *Au plur.* Des bons-chrétiens.

— REM. Des grammairiens ne veulent pas qu'on dise *bons-chrétiens*, et recommandent de dire toujours *des poires de bon-chrétien*. L'usage a tran-

ché la question et permis de changer, par une ellipse, la qualification du mot poire en un substantif; mais, comme l'ellipse peut toujours être supposée, il admet aussi *des bon-chrétien*.

† **BONCORE** (bon-ko-r'), s. m. Sorte de narisse.

BOND (bon; le *d* ne se lie jamais : un bond agile, dites : un bon agile; au pluriel *ls* se lie : des bonds agiles, dites : des bon-z agiles), s. m. || 1^e Mouvement d'un corps qui, heurtant un autre corps, rejaillit. Le boulet a fait plusieurs bonds. Juger le bond d'une balle encore en l'air, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Prendre la balle au bond, la saisir au moment où elle bondit; et figurément, faire une chose au moment opportun. Si nous manquons de la prendre au bond [la paix], elle tombera comme les autres, RETZ, II, 326. Il est au guet pour prendre au bond l'occasion, SÉV. 514. || Prendre la balle entre bond et volée, saisir l'occasion. || Tant de bond que de volée, d'une manière quelconque, comme on peut. Soit de bond soit de volée, que nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire [le paradis]? PASC. *Prov.* 9. || Faire faux bond, en parlant de la balle, dévier en bondissant; et figurément, manquer à un engagement. Toi qui mourras plutôt que lui faire un faux bond, RÉGNIER, *Sat.* vi. Être obligée de faire faux bond à Livry, SÉV. 324. Nos commensaux nous ont fait faux bond, ID. 40. Rien ne lui a fait faux bond jusqu'ici, ID. 486. || Faire faux bond à son honneur, commettre une faute grave, en parlant soit de la probité d'un homme, soit de la conduite d'une femme. Mais s'il faut qu'à l'honneur elle fasse un faux bond, MOL. *Ec. des f.* III, 2. || Fig. La balle n'a été prise que du second bond, on ne s'est pas mis à cette affaire aussitôt qu'il aurait fallu. || 2^e Saut. La course du chat n'est qu'une succession de bonds. Satan part; du premier bond il touche à la ceinture étoilée, CHATEAUB. *Mart.* 282. || Fig. Sa muse.... Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds, BOIL. *Art p.* III. Comme c'était [d'Aubigné] un homme de sauts et de bonds, on lui persuada de quitter ses débauches, de vivre à son aise, ST-SIM. 51, 100. Style incohérent, qui va par sauts et par bonds, VOLT. *Phil.* IV, 480. || 3^e Terme de manège. Saut que le cheval exécute subitement, et après lequel il retombe à peu près à la même place.

— SYN. **BOND**, **BONDISSEMENT**. Le bondissement est l'action par laquelle on fait des bonds. Le bond est l'acte lui-même. Le chat court par bonds; son allure est un bondissement continué.

— HIST. XV^e s. Les Anglois, qui jà avoient desconfit la plus grand partie de l'ost, s'en viarent en criant leurs cris celle part, et se bouterent es plus drus de plein bond, FROISS. I, 1, 230. Qu'il ne le me font Pour voir que feroye, Et si je sauroye Leur donner le bont, CH. D'ORL. *Rond.* Or ont les folz amans le bond, Et les dames prins la volée, C'est le droit loyer qu'amours ont; Toute foy y est violée, VILLON, *Ball. de la belle Heaulmière*. Il lui avoit baillé le bont [il lui avait joué un tour], MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 703, dans LACURNE. Et disoit en soimesme qu'elle fera le guet sur celle qui lui fasoit tort de son ami, et qui lui a baillé le bond [l'a supplantée], LOUIS XI, *Nouv. xl.* Le brayot rompit par le grant bont qu'il print au cheoir, PERCEFOR. t. III, f° 102, dans LACURNE. Le tuerent de plain bont, MARTIAL, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 8, dans LACURNE. || XVI^e s. Si ne voulut-il perdre son desjeuner, lequel estoit prest, que de bon que de volée, DES PER. *Contes*, XLVII. La fortune vous a voulu jouer un faux-bond, YVER, p. 612. La balle, aiant fait un bond, donne dans le corps du mareschal de Biron et tua ce capitaine, D'AUB. *Hist.* III, 267. Je donnerois plustost un faulx-bond à mon ame, qu'à la promesse que je vous ay faite, CARLOIX, VI, 45. Ne plus ne moins que fait le ruzé champion de lucte, qui cherche tout moyen d'avoir prise sur son adversaire pour lui donner le bond, AMYOT, *Fab.* 42. Et l'air crevé d'une gresle menuë Frappoit à bonds les champs de toutes parts, RONS. 76. Et, le tirant, en arrache un morceau Qu'il fist rouller bond à bond desur l'eau, RONS. 683. Peu souvent tombent ils en disette, pour ce que toujours quelqu'un d'eux, soit de bond ou de volée, attrape du moyen, dont il communique libéralement aux autres, LANOUX, 298. Les passions ne sont que bonds et volées, accès et recès fievreux de folie, saillies et mouvements violents et temeraires, CHARRON, *Sagesse*, II, 4. Les quelles paroles ayant esté prises au bond par un ou deux, SAT. *Mén. La vertu du cathol. Avant-propos.*

— ÉTYM. Voy. **BONDIR**; angl. *bound*, un bond.

BONDE (bon-d'), s. f. || 1^e Large ouverture de fond,

destinée à laissez écouler toute l'eau de l'étang quand on retire le tampon qui la bouche ordinairement. || Par extension, la pièce de bois qui sert à boucher la bonde. || 2^e Trou rond par lequel on remplit un tonneau. || Le morceau de bois qui sert à boucher la bonde d'un tonneau. On dit plus souvent bondon. || Fig. Notre amante Lâche la bonde aux pleurs cette fois-là, LA FONT. *Court.* En levant les bondes des digues, BOSS. *Haine*, 2. Je lâche la bonde à mes larmes, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. À son cours violent je veux ouvrir la bonde, TRISTAN, *Panthée*, V, 7. || 3^e Pièce de cuivre garnie d'un rebord et qu'on soude sur la faïence d'une cuvette de garde-robe.

— REM. Dans l'emploi figuré, quand on dit lâcher, ouvrir la bonde, on considère l'ouverture. Quand on dit lever la bonde, on considère le tampon. La remarque de ceux qui condamnent lever la bonde n'est donc pas admissible.

— HIST. XIII^e s. Et je otroie que li abes [abbé] et li convens devant dit fassent fossez entour leur bos, de bonde en bonde [borne] toutes les fois que il vourront, DU CANGE, *bondula*. Tant que de son corps soit desvorce L'ame à qui donna si grant bonde [limite] Charité qui en lui habonde Que jusqu'au ciel monter l'efforce, J. DE MEUNG, *Tr.* 4462. || XV^e s. Avoient rapporté les Normands que cette armée [anglaise] se mettoit sus à l'encontre des bondes [frontières] de Normandie, FROISS. II, 22. C'est grant peine que de vivre en ce monde, Encore est ce plus peine de mourir; Si convient-il, en vivant, mal souffrir, Et, au derrain, de mort passer la bonde [borne], CH. D'ORL. *Rond.* 45. Prince, monstre à ces jeunes enfans Que leurs cuidiers ne les soit decevans; Car tost verront de vieillesce la bonde, Et mort qui fier les petiz et les grans, E. DESCH. *Les err. de la jeunesse*. [Le déluge] mortifia toute creature vivant en la terre, et en defiermant les bondes des abismes, aglouty les haultesses des mons, meis mes les oiseaux de l'air en la geulle des fons, CHASTEL. *Chron. du D. Philippe. Proesme*. || XVI^e s. Il espie ceux de qui la maison s'en est allée par les fenêtres, comme quand l'estang sort par la bonde, et sont demeurés à sec, D'AUB. *Conf.* I, 9. Poissons qui sont en estangs, après trois ans, ou la bonde estant levée, ou mis en huches, sauvouers ou reservoers, sont meubles, LOYSEL, 245.

— ÉTYM. D'après Diez, de l'allemand: suisse, *punt*; souabe, *bunte*; ancien haut-all. *s-punt*; angl. *bung*. Etymologie très-vraisemblable, mais qui rencontre une difficulté dans l'historique où *bonde* signifie borne (angl. *bound*). Que de *bone*, ancienne forme de *borne*, on ait fait *bonde*, c'est ce qui se peut très-bien, par l'attraction de l'*n* pour le *d*, comme *rendre de reddere*; qu'on ait passé du sens de *borne*, soit en raison de l'usage, soit en raison d'une assimilation de forme, au sens de *bonde*; cela se conçoit aussi; et dès lors, vu l'historique, il semble qu'on ne peut séparer *bonde* de *bone* ou *borne* (voy. BORNE).

BONDE, **EE** (bon-dé, dée), part. passé. Navire bondé.

BONDER (bon-dé), v. a. Terme de marine. Charger un bâtiment autant qu'il est possible.

— ÉTYM. *Bonde*.

† **BONDIEU** (bon-dieu), s. m. Gros coin, avec lequel les scieurs de long élèvent les pièces de bois qu'ils sciennent.

— ÉTYM. *Bon* et *Dieu*, à cause du service que rend cet instrument.

BONDIR (bon-dir), v. n. || 1^e Faire un ou plusieurs bonds. L'eau tombe, écume et bondit. Les troupeaux de moutons qui bondissent sur l'herbe, FÉN. *Tél.* XIII. Pourquoi bondissez-vous sur la plage écumante, Vagues dont aucun vent n'a creusé le sillon ? LAMART. *Harm.* I, 3. || 2^e Fig. Se soulever, en parlant de l'estomac. Un dégoût qui lui faisait bondir le cœur, SÉV. 43. La reine Gisèle était toute courbée, toussant et crachant toute la journée avec une saleté qui faisait bondir le cœur, FÉN. XIX, 17. Plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la superstition, inspire des idées tristes et fait bondir le cœur, plus... VOLT. *Lettr. à Gentil*, 15 août 1766. || 3^e Terme de vénérie. Faire bondir, se dit du cerf, du daim, du chevreuil, qui, poursuivi, fait partir de la reposée d'autres bêtes fauves. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XI^e s. Sur tous les autres bondist [retenit] li olifant, CH. DE ROL. CCXXV. || XIII^e s. Et s'entreinrent si très rudement de pis et de chevaux, que il faisoient toute la terre bondir, CHRON. DE RAINS. p. 65. || XIV^e s. Et fu la grande cloche sonnée et haut bondie, Là sont li Espagnol venus sur la chaucie, GUESCL. 8572. || XV^e s. Ils font si grand noise avec

grands tabours qu'ils ont aussi, que on l'ouït bien bondir largement de quatre lieues angloises par jour et six de nuit, FROISS. II, III, 124. Les Escots commencèrent à bondir leurs cornets et à bruir sur leurs tabours, ID. II, III, 124. A tant le fiert de l'espée entre le col et le chapeau, et luy fist bondir la teste jus des espalles, Percefor. t. IV, f° 42. || XVI^e s. Les animaux aussi parmy les gros herbages Bondissent à grands saults, DUBELL. IV, 76, recto. Ains, comme balles, dvn grand sault [ils] Bondissoient en bas et en hault, ID. VII, 46, recto. Mais tantost veissiez d'autre part Gentilz hommes pensionnaires, Bondir courciers, et genetaires Faire ruades et grands saultz, J. MAROT, V, 467. Les chevaux, de là douleur, bondissoient en l'air, AMYOT, Crassus, 48. M. de Vendosme après avoir rasé le dit chasteau, et fait bondir les tours, print le chemin de Rouchauville, M. DU BELL. 80. Mille especes d'animaux Inegaux Sur les campagnes bondissent, AM. JAMY, liv. IV, Chanson, Or que le plaisir.

— ETYM. Provenç. *bondir*, retentir; catal. *bonir*, même sens. L'ancien français *bondir* signifie retentir; et on lui voit ce sens jusqu'au XV^e siècle, où le sens de sauter apparaît. Ce qui fait croire qu'il est pourtant plus ancien, c'est qu'on le trouve dans l'anglais, *to bound*, faire un bond, et que, dans un texte du XIV^e siècle (DU CANGE, *bondula*), on trouve jouer à la bonde pour jouer à la paume. Il faut admettre que, du sens de retentir, on a passé au sens de bondir, en considérant le retentissement comme un bondissement qui fait tréssaillir, qui ébranle. Et en effet, l'anglais *to bound* signifie à la fois faire un grand bruit et faire un saut. Le sens primordial de *bondir* étant retentir, Diez le tire du latin *bombitare*, faire du bruit, avec un changement de la 1^{re} conjugaison en la 3^{re} (le picard *bonder* est de la 4^{re} conjugaison), comme dans *tentir de tinnitare*, et du *t* en *d*, comme dans *coudre de cubitus*. Quant au catalan *bonir*, le *d* aura disparu comme le *t* dans l'espagnol *retinir*, portug. *reinhar*, pour retentir.

BONDISSANT. ANTE (bon-di-san, san-t'), adj. Qui bondit. Le monstre bondissant Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant, RAC. Phèd. V, 6. Ô que n'ai-je entendu ces bondissantes eaux, Ces fleuves, ces torrents.... A. CHEN. Éleg. 40.

BONDISSEMENT (bon-di-sé-man), s. m. || 1^o Mouvement de ce qui bondit. Les secousses des montagnes et des collines, ébranlées par un violent tremblement de terre, sont fidèlement représentées par les bondissements d'un troupeau, LAHARPE, dans LAFAYE, Synon. || 2^o Bondissement de cœur, soulèvement d'estomac, nausées, dégoût profond.

— HIST. XV^e s. Et dura celle tempête, et le bondissement [retentissement] de leurs cornets moult longuement.... et le grand bondissement de ces cornets se renouela, qui dura une moult longue piece, FROISS. II, III, 124.

— ETYM. *Bondir*.

BONDON (bon-don), s. m. || 1^o Morceau de bois court et cylindrique qui sert à boucher la bonde d'un tonneau. || La bonde même. || 2^o Fromage de Neufchâtel affiné qui a la forme d'un gros bouchon.

— HIST. XIII^e s. Et fu la plaie si large que le sanc li venoit du cors aussi comme le bondon d'un tonnel, JOINV. 226. || XV^e s. Ainsi que un moust qui bout au tonel et par faulte de vent rompt la barre et le bondail.... AL. CHART. *l'Espérance*. La belle piece à la poitrine, Tissu cramoisi, large à la boudine, Et, du hault jusque au bondon, Elle est aussi droicte qu'un jon, COQUILL. *Monol. de la botte de foin*. || XVI^e s. Chose pesante, pouvant entrer par le bondon dans le tonneau, O. DE SEARES, 204. Puis en estant le bondon bien bouché, roulerés le tonneau, ID. 205.

— ETYM. *Bonde*; provenç. *bondon*. Ce mot a, comme on voit dans l'historique, et comme l'a *bonde*, le sens d'ouverture que bouche un tampon.

BONDONNÉ, ÉE (bon-do-né, née), part. passé. Un tonneau bondonné.

BONDONNER (bon-do-né), v. a. Boucher avec un bondon.

— ETYM. *Bondon*. *Bondonner*, dans l'ancien français, tient à *bondir*, et signifie sonner, retentir.

† **BONDONNIÈRE** (bon-do-niè-r'), s. f. Instrument dont le tonnelier se sert pour percer les tonneaux.

— ETYM. *Bondon*.

† **BONDREE** (bon-drée), s. f. Espèce d'oiseau de proie (*falco apivorus*, L.).

— ETYM. Peut-être *bondir*, anciennement retentir, à cause du cri de l'oiseau.

BONDUC (bon-duk), s. m. Terme de botanique.

Arbrisseau épineux, à fleurs légumineuses, qui croît aux Indes (*guilandina bonducella*, L.).

† **BON-FIEUX** (bon-fieu) ou **BON-FILS** (bon-fi), s. m. Membre d'une congrégation du tiers ordre de Saint-François.

— ETYM. *Bon, fils (fieux)* est la forme picarde de *fis*.

BON-HENRI (bo-nan-ri), s. m. Terme de botanique. Plante herbacée qui ressemble à l'épinard; dite aussi épinard sauvage.

— ETYM. *Bon, Henri*.

BONHEUR (bo-neur); Ménage remarque que dans les provinces on prononçait bonhur; ce qu'il condamne; cette prononciation existe encore dans les provinces du Midi; elle est tout à fait à rejeter), s. m. || 1^o Événement heureux; chance favorable. Il a eu le bonheur que l'âge ne l'a point miné lentement et ne lui a point fait une longue et languissante vieillesse, FONTEN. *Lahire*. Le bonheur peut conduire à la grandeur suprême, CORN. *Cinna*, II, 4. Puisqu'il tient à bonheur d'être l'un de nous deux, ID. *Rod*. IV, 1. J'ai craint un ennemi, mon bonheur me le livre, ID. *Hérac.* IV, 4. || Succès. Le bonheur des armes francaises. || Dans ce sens il s'emploie aussi au pluriel. Il lui pourrait arriver tous les malheurs et tous les bonheurs du monde, VAUGELAS, Remarques. Depuis un certain temps il lui est arrivé des bonheurs de toutes sortes, TH. CORN. Remarques. Il est toujours égal au milieu de tous les malheurs et de tous les bonheurs du monde, CHIFFLET, Grammaire, p. 35. De combien de petits bonheurs l'homme du monde n'est-il pas entouré! MARIVAUX dans LAVEAUX. || Porter bonheur, annoncer, procurer bonne chance. J'avais fait venir M. Bailli pour me porter bonheur, SÉV. 534. || Avoir du bonheur, être favorisé par le hasard. || Jouer avec bonheur, être en bonheur, avoir la chance au jeu; et figurément, jouer de bonheur, réussir contre toute espérance. || Familièrement. Au petit bonheur! Arrive ce qu'il pourra! || Par bonheur, par bonne chance. Un voyageur Qui s'était muni par bonheur Contre les mauvais temps.... LA FONT. *Fabl.* VI, 3. || De bonheur, se dit dans le même sens. De bonheur pour elle, ces gens partirent presque aussitôt, LA FONT. *Psyché*, II, p. 418. || 2^o État heureux, état de pleine satisfaction et de jouissance. Le comble du bonheur. Il n'est pas de plus grand bonheur. Après avoir joui d'un bonheur constant La vertu fait le bonheur. Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule, RAC. *Athal*. II, 7. Je faisais le bonheur d'un héros tel que vous, ID. *Mithr*. IV, 4.... Le sort, qui toujours change, Ne vous a pas promis un bonheur sans mélange, ID. *Iph.* I, 4. Le bonheur a cela de la mer et du flux Qu'il doit diminuer sitôt qu'il ne croît plus, MAIRET, *Sophon*. IV, 4. Dieux puissants qui veillez au bonheur de la terre, BRÉBEUF, *Phars*. VII. Le roi qui fait le bonheur de tant de peuples, FÉN. *Tél.* II. Je ferai votre bonheur, pourvu que vous sachiez en jouir, ID. *Tél.* I. Près du bonheur extrême est l'extrême infortune, M. J. CHE. *OEdipe roi*, V, 4. Dans le cours de nos ans, étroit et court passage, Si le bonheur qu'on cherche est le prix du vrai sage, Qui pourra me donner ce trésor précieux? VOLT. 2^o Discours. Mais quel bonheur honteux, cruel, empoisonné.... ID. *Orphel*. III, 4. Que sont ces biens peu sûrs, près des plaisirs du cœur? Tout l'univers vaut-il un instant de bonheur? GILBERT, *Didon à Énée*. Le vois-tu bien, là-bas, là-bas, là-bas, là-bas? dit l'espérance; Bourgeois, manants, rois et prélats Lui font de loin la révérence; C'est le bonheur, dit l'espérance, BÉRANG. Bonheur. Car Dieu mit ces degrés aux fortunes humaines; Les uns vont tout courbés sous le fardeau des peines; Au banquet du bonheur bien peu sont conviés, V. HUGO, *F. d'automne*, 32. || Le bonheur éternel, la félicité des élus. || 3^o Le bonheur de, avec un infinitif, c'est-à-dire la satisfaction intime, le bonheur. Il a eu le bonheur de conserver longtemps sa mère. Toutes deux d'une si heureuse constitution, qu'elles semblaient nous promettre le bonheur de les conserver un siècle entier, BOSS. *Marie-Thér*. Le bonheur de lui plaisir est le seul où j'aspire, RAC. *Brit*. III, 8. || Avoir le bonheur de, formule de civilité. Depuis que j'ai eu le bonheur de vous voir. || 4^o Bonheur du jour, sorte de petit meuble où l'on serre les papiers et les petits objets auxquels on tient. Parfois cependant il range à sa manière; ce matin, par exemple, il a ouvert le bonheur du jour, et vidé les tiroirs, Mme REYBAUD dans *Rev. des deux mondes*, 4^{er} juillet 1859, p. 14.

— SYN. 1. **BONHEUR, FÉLICITÉ, BÉATITUDE**. Bonheur veut dire proprement bonne chance, et, par conséquent, il exprime l'ensemble des circonstances, des

conditions favorables qui font que nous sommes bien. Il a donc un caractère extérieur, objectif, qui en fait la nuance avec félicité. La félicité n'est point liée à ces conditions du dehors; elle est plus propre à l'âme même; aussi on ne dira pas: la félicité que les richesses procurent; mais on dira: le bonheur qu'elles procurent. La bonté, qui est du style mystique, est la félicité destinée, dans une autre vie, à ceux qui auront pratiqué la vertu dans celle-ci. || 2. **BONHEUR, CHANCE**. Ce qui distingue ces deux mots, c'est que chance est tout à fait indéterminé, et que bonheur ne l'est pas. Le bonheur est la bonne chance; tandis que la chance peut être aussi bien mauvaise que bonne.

— HIST. XII^e s. Et j'atendrai... Joie d'amour, se bon eür m'i maine, COUCI, XIV. || XIII^e s. [Que] Dame Diex par sa grace lui renvoit bon eür, BERTE, XLI. Et miex vient de bon eür nestre, Qu'estre de bons [riches], c'est dit pieca, *Lai de l'ombre*. || XV^e s. Et priorit moult gracieusement que chacun se peinast de bien faire la besogne et garder son bonheur, FROISS. I, 1, 44. || XVI^e s. Paoures humains, qui bon heur attendez, RAB. *Garg*. I, 58. Si en allant en quelque voyage ils rencontrent une de ces bestes, ils le reputent de bon-heur, PARÉ, XXII, 27. Le pays à qui je dois Le bon-heur de ma naissance, RONS. 434.

— ETYM. *Bon* et *heur* (voy. ce mot). L'étymologie, appuyée en cela par la synonymie, montre que le sens propre et primitif est bonne chance, et que le sens qui se rapproche de félicité est secondaire.

BONHOMIE (bo-no-mie), s. f. Qualité du bonhomme, de celui qui est à la fois bon de cœur et simple de manières. Une douce, une aimable bonhomie. Montre moi un dès nôtres qui ait conservé cette bonhomie, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 9. C'est de cette retraite que je vous dis que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, VOLT. *Lettr. Trublet*, 27 avril 1761. || En un sens défavorable, simplicité excessive et crédule.

— ETYM. *Bonhomme*; provenç. *bonomia*. L'Académie devrait écrire *bonhomme* par deux *m* comme on écrit *bonhomme*, ou écrire *home* et *bonhome*, comme l'étymologie l'indique, et comme on faisait dans l'ancienne langue.

BONHOMME (bo-no-m'), s. m. || 1^o Homme plein de bonté, de facilité. Le moine [envoyé en prison à Barbeziers] se trouva un bonhomme qui, gagné par la compassion, alla avertir M. de Vendôme, ST-SIM. 433, 224. || Faire le bonhomme, affecter la bonté, la simplicité. Dans ce sens: un faux bonhomme. || Adjectivement. MÉLAC, doux et très-bonhomme, souffrait tout de ses amis, ST-SIM. 440, 491. Le Turc revint, après cette expédition, aussi bonhomme qu'auparavant, CHATEAUB. *Itin.* 447. || 2^o Homme simple et peu avisé. C'est un bonhomme qui se laisse mener. || 3^o Homme qui commence à vieillir. Le bonhomme Broussel eut scrupule de souffrir que son nom fut allégué comme un obstacle à la paix, RETZ, IV, 232. Les comtes font traîner ce bonhomme en prison, CORN. *D. San.* V, 4. || 4^o Anciennement, parmi les gens de guerre, le bonhomme, le paysan. Vivre aux dépens du bonhomme. Jacques Bonhomme, le paysan français. || 5^o Familièrement, et par opposition, un petit bonhomme, un petit garçon. On ne manqua pas de faire beaucoup babiller le petit bonhomme, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 6^o Figure dessinée négligemment, et aussi, figure en plomb qui sert de jouet aux enfants. || 7^o Nom vulgaire du bouillon-blanc, plante. || 8^o Outil du verrier. || Outil du vitrier. || 9^o Bons-hommes, religieux établis l'an 1259, en Angleterre, par le prince Edmond; ils professavaient la règle de St Augustin et portaient un habit bleu. On donna en France ce nom aux Minimes à cause du nom de Bonhomme que Louis XI avait coutume de donner à saint François de Paule, leur fondateur. || Les Albigois affectaient de prendre le nom de Bons-hommes. || Les bons-hommes, chefs de la république de Florence au XIII^e siècle.

— REM. Bonhomme fait, au pluriel, bonshommes: deux vieux bonshommes; mais, pour éviter l'idée de faiblesse ou de simplicité, on dit aussi, au pluriel, bonnes gens: Deux vieux amis qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps se rencontrèrent; ces bonnes gens se mirent à pleurer. Quand il signifie un petit garçon ou une figure dessinée, il a aussi un pluriel qui est bonshommes: Ces deux petits bonshommes babillaient comme des pies. Il avait barbouillé des bonshommes sur le mur. On prononce: des bonzo-m'.

— HIST. XIV^e s. La quelle Jaquête dist au dit LORENS en lui présentant à boire: Tenez, bon homme,

buvez; lors le dit Lorens se print à courroucier : tu as menti comme fausse ribaude, je ne suis pas bon homme; car ma femme est plus prude femme que tu n'es, DU CANGE, *boni homines*. || xv^e s. Le suppliant, sans penser à aucun mal, dist à celui Beluc :bon-homme.... à quoy respondit icelui Beluc telles paroles : comment bon homme? suis-je coqu? ID. ib. Aliames fut detenu prisonniers pour le souppechon de avoir esté en l'ost et bataille des Hurons nommez Jacques Bonshommes, à l'encontre des nobles, DU CANGE, *jaquei*. || xvi^e s. Pourtant oy-je fait vœu à St François le Jeune le quel est au Plessis lez Tours reclamé de toutes femmes en grande devotion; car il est le fondateur des bons hommes [Minimes], RAB. III, 24. Au temps que les soudards vivoient sus le bonhomme, ils vivoient aussi sus la bonne femme, DESPER. *Contes*, LXIX. Ils aiment la guerre et le trouble, parce qu'ils vivent du bien du bonhomme et ne scauroient vivre du leur en temps de paix, Sat. Mén. p. 163. Et ont toujours, en ce faisant, vescu dessus Jacques Bonhomme, TH. DE BEZE, dans le *Dictionnaire de pochez*.

— ÉTYM. *Bon, homme*; Berry, *bounhoume*, paysan, *bounhoumerie*, endroit habité pardes paysans; wallon, *bouname*; namurois, *boulome*, homme, mari. On voit que le paysan se nomme lui-même *bonhomme*, c'est-à-dire l'homme, le mari, le maître de la maison; c'est de ce mot que les gens de guerre avaient fait un sobriquet.

BONI (bo-ni), s. m. Terme de finance. La somme restée sans emploi sur une dépense. || Au mont-depiété, ce qui revient sur un gage qu'on a laissé vendre. Payer les bonis.

— ÉTYM. *Boni*, génitif neutre latin, comme qui dirait : *aliquid boni*, quelque chose de bon.

† **BONIFACE** (bo-ni-fa-s'), s. m. Nom propre qui se prend pour homme simple, crédule. C'est un boniface.

BONIFICATION (bo-ni-fi-ca-sion), s. f. Amélioration. La bonification de la terre par la culture. || Augmentation du produit d'une affaire. || Bonification de tare, ce qui est accordé en sus de la tare réelle.

— ÉTYM. *Bonifier*.

BONIFIÉ, ÉE (bo-ni-fi-é, ée), part. passé. Du vin bonifié dans la cave.

BONIFIER (bo-ni-fi-é), je bonifiais, nous bonifions; que je bonifie, que nous bonifions, v. a. Rendre meilleur. Moi, je travaille celle [la terre] que mon père a bonifiée, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 2^e Suppléer un déficit. Si la somme n'y est pas, je vous bonifierai ce qui manque. || 3^e Se bonifier, v. refl. S'améliorer. En bouteille, le vin se bonifie.

— ÉTYM. *Bonus*, bon, et un suffixe *ficare*, fréquentatif de *facere* (voy. FAIRE).

† **BONIMENT** (bo-ni-man), s. m. || 1^e Parade de charlatan. || 2^e Par analogie, manœuvres pour tromper. || Mot très-vulgaire, et qui est presque d'argot.

— ÉTYM. *Bon*, c'est-à-dire action de faire quelque chose de bon, d'agréable.

BONITE (bo-ni-t'), s. f. Poisson de mer qui est à peu près de la grosseur d'une morue, et qui est une espèce de thon.

— ÉTYM. Bas-lat. *boniton*.

† **BONJEAU** (bon-jô), s. m. Couple de bottes de lin, liées ensemble, qu'on fait rouir.

† **BON-JÉSUS** (bon-jé-zu). Ordre qui fut établi en 1538, par le prêtre Maluselli, disciple d'une sainte veuve, Gentile de Ravenne. Les religieux de cet ordre disaient matines à minuit.

BONJOUR (bon-jour), s. m. Terme de salutation. Je vous souhaite le bonjour. Et je vais lui donner le bonjour seulement, MOT. *Tart.* I, 3. S'il fallait vous dire tous les bonjoures qui m'accablèrent, SÉV. 174. || Elliptiquement. Bonjour, monsieur. Bonjour à monsieur le docteur. Eh bonjour, monsieur du Corbeau! LA FONT. *Fab.* I, 2. || Vol au bonjour, terme d'argot désignant une espèce de vol qui consiste à s'introduire dans une maison dont on croit les habitants sortis, et à feindre, si l'on rencontre quelqu'un, une visite, un bonjour à souhaiter. || Proverbe. Le bonjour vient du dehors, c'est-à-dire, c'est à celui qui arrive dans une localité à faire les premières visites.

— HIST. XIII^e s. Dame, dit-il, que très bon jour Vous doint cil que j'aime et aour [adore], AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 9. Primaut, Diex beneſe vos, Fet Renart, et bon jor aiez, *Ren.* 3027.

— ÉTYM. *Bon, jour*.

† **BONJOURIER** (bon-jou-rié), s. m. Terme d'argot. Voleur qui pratique le vol au bonjour.

-- ÉTYM. *Bonjour*.

BONNE (bo-n'), s. f. || 1^e Femme de service; fille chargée de soigner un enfant. Mme la duchesse de Bourgogne appela Mme de Nogaret qu'elle appelait sa petite bonne, ST-SIM. 139, 39. La poule ne voit pas qu'elle n'est que leur nourrice [des oiseaux étrangers qu'elle a couvés] ou leur bonne, BUFF. *Poule*. Petite bonne, agacante et jolie, BÉRANG. *Vieux garç*. Notre jeune marquis, que la bonne a nourri, Est un grand garnement, et j'en suis bien mari, VOLT. *Charlot*, I, 1. || Contes de bonnes, contes dont les bonnes amusent les enfants. || 2^e Terme du jeu de reversis. Nom de différents payements : la 1^{re}, la 2^{re} bonne. || À la bonne se dit, au même jeu, quand on place le quinola ou un as sur la dernière levée, afin de recevoir un double payement.

— ÉTYM. *Bon, Bonne*, dans le sens de femme de service est un terme d'amitié de la part des enfants ou des maîtres.

† 1. **BONNEAU** (bo-nô), s. m. Proxénète. L'ami Bonneau. Pour colorer, comme on put, cette affaire, Le roi fit choix du conseiller Bonneau, Confident sûr et très-bon tourangeau : Il eut l'emploi qui, certes, n'est pas mince, Et qu'à la cour, où tout se peint en beau, Nous appelons être l'ami du prince, Et qu'à la ville, et surtout en province, Des gens grossiers ont nommé maquereau, VOLT. *Puc.* I.

— ÉTYM. Nom propre dont les vers de Voltaire ont fait un nom commun.

† 2. **BONNEAU** (bo-nô), s. m. Terme de marine. Morceau de bois ou de liège qui flotte au-dessus de l'eau pour indiquer l'endroit où une ancre est mouillée.

— ÉTYM. Peut-être, par métaphore, objet bon, utile, qui sert.

BONNE-DAME (bo-ne-da-m'), s. f. Terme de botanique. Plante potagère qu'on nomme autrement belle-dame ou arroche. || *Au plur.* Des bonnes-dames.

— ÉTYM. *Bon, dame*.

† **BONNE-ENCONTRE** (bo-nan-kon-tr'), s. f. Bonne fortune, bonheur. De bonne-encontre, par bonne-encontre.

— REM. Ce mot, qui est dans le Dictionnaire de l'Académie de 1696, a vieilli; mais il se comprend très-bien, et peut être repris comme opposé à malencontre.

† **BONNE-ENTE** (bo-nan-t'), s. f. Sorte de poire dite ordinairement doyenné. || *Au plur.* Des bonnes-entes, prononcé comme au singulier.

— ÉTYM. *Bon et ente*.

BONNEMENT (bo-ne-man), adv. || 1^e De bonne foi, naïvement, avec simplicité. Un honnête homme vous dit une chose bonnement et comme elle est, SÉV. 86. Il nous en a toujours parlé tout bonnement, ID. 576. Le roi causa une heure avec le bon homme d'Andilly aussi plaisamment, aussi bonnement, aussi agréablement qu'il est possible, ID. 85. Il dit bonnement ce qu'il sentait dans le moment, BOSS. *Oraison*, 8. On se pardonne bonnement tous ses défauts de société, FLÉCH. *Serm.* I, 246. Il avait laissé bonnement à Londres la lettre de compliment, HAMILT. *Gramm.* 8. D'Anthouard nous assemble et nous dit de quoi il s'agissait [le vote pour faire Napoléon I^r empereur], mais bonnement, sans préambule ni péroraizon, P. L. COUR. *Lettr.* I, 60. || 2^e Bien, vraiment. En ce sens il ne s'emploie qu'avec la négation. Je ne puis bonnement oublier cette offense. Lorsque je compare Les plaisirs de ce singe à ceux de cet avare, Je ne sais bonnement auquel donner le prix, LA FONT. *Fab.* XII, 3.

— HIST. XII^e s. Ses mains [il] lui croise sur son piz bonelement, RONC. p. 402. Il s'agenouille soef et bonelement, IB. p. 452. Envers le roi [elle] s'acline bonelement, IB. p. 472. || XIII^e s. La dame [il] ot espousée, puis en fit ses delis; Bonelement sont ensemble come amie et amis, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 35. Si me feront aide, se Deu plait, bonelement, SAX. XXI. || XIV^e s. Ignorance d'aucunes circonstances que l'en ne peut pas bonnement savoir, excuse et est appellée ignorance invincible, ORESME, ETH. 64. || XV^e s. Une rivière forte et roide, pleine de cailloux et de grosses pierres, si qu'on ne la pust bonnement en haste passer sans grand meschef, FROISS. I, I, 41. Et si avoient les Escots leurs deux premières batailles établies sur les deux croupes de montagnes, que l'on entend de la Roche, là où l'on ne peut bonnement monter, ni ramper pour eux assaillir, ID. I, I, 41. || XVI^e s. La nécessité des guerres porte à tous les coups de faire le gast, ce qui ne se peut faire honnement en nos biens propres, MONT. I, 355. Il entreprit de faire une chose, laquelle n'estoit pas bonnement legitime ny totalement juste, AMYOT, PHIL. 27.

— ÉTYM. *Bonne, et le suffixe ment* (voy. MENT);

provenc. *bonamen*; catal. *bonament*; espagn. *buenamente*; portug. *boamente*.

BONNET (bo-nè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie) : des bonnets élégants, dites : des bo-nè-z-élégants; bonnets rime avec traits, succès, jamais), s. m. || 1^e Coiffure d'homme sans rebords. Bonnet de laine, de soie; bonnet de coton. Tous les valets en bonnet de nuit, SÉV. 20. Sitôt qu'il fait un peu de bruit, Je lui meis son bonnet de nuit, BÉRANG. *Le 3^e mari*. || Bonnet de police, coiffure des militaires quand ils sont en petite tenue. || Bonnet à poil, coiffure très élevée, arrondie, en poil noir, et qui est portée par quelques troupes d'élite d'infanterie et de cavalerie. Les grenadiers à cheval, dans l'ancienne armée impériale, portaient des bonnets à poil. || Fig. et familièrement. Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins, phrase par laquelle on terminait les contes que l'on faisait aux enfants, et qui signifie je ne sais comment finir le conte. Voilà ce que Moreuil m'a dit, espérant que je le vous manderais; je jette mon bonnet par-dessus les moulins, et je ne sais rien du reste, SÉV. dans le *Dictionnaire de pochez*. Dans un autre sens, aujourd'hui usité, jeter son bonnet par-dessus les moulins, braver l'opinion, les bienséances. || Prendre une chose sous son bonnet, imaginer un fait sans fondement. || Ce sont deux têtes dans un bounet, c'est-à-dire ils sont toujours de la même opinion, du même sentiment. Voilà trois bonnes têtes dans un bonnet, la vôtre, celle de l'empereur des Romains et celle du roi de Prusse, VOLT. *Lett. à Cath.* 119. || Familièrement. Mettre la main au bonnet, saluer. Avoir toujours la main au bonnet, avoir des manières extrêmement civiles et révérencieuses. || C'est un personnage dont il ne faut parler que le bonnet à la main, c'est un homme très-respectable. || Coup de bonnet, salutation faite en ôtant son bonnet. || Être triste comme un bonnet de nuit, être chagrin, d'une mélancolie extrême. || C'est bonnet blanc et blanc bonnet, il n'y a point de différence entre ces choses, l'une vaut l'autre. || Parler à son bonnet, se parler à soi-même, parler sans adresser la parole à personne. || Mettre son bonnet de travers, entrer en mauvaise humeur. || Avoir la tête près du bonnet, être vif, emporté, colère. Où sont donc ces têtes si près du bonnet? SÉV. 80. || Prendre le bonnet vert, porter le bonnet vert, locution employée autrefois pour signifier faire cession de biens afin d'éviter d'être poursuivi comme banqueroutier : cela se disait ainsi parce que celui qui faisait cette cession était obligé de porter un bonnet vert. Les voilà sans crédit, sans argent, sans ressources, Prêts à porter le bonnet vert, LA FONT. *Fab.* XII, 7. Et que d'un bonnet vert le saluaire affront.... BOIL. *Sat.* I. || Les bonnets ou le parti des bonnets, parti politique en Suède au XVIII^e siècle, opposé au parti des chapeaux. || 2^e Coiffure des docteurs, des avocats, des juges, des professeurs. Un avocat en soutane et le bonnet en tête, PASC. *Imag.* 2. || Prendre le bonnet de docteur, ou simplement, le bonnet, se faire recevoir docteur. Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral.... BOIL. *Epit.* XII. Quitte là le bonnet, la Sorbonne et les bancs, ID. *Sat.* VIII. Antigone disputait le bonnet de grand prêtre et même le vain titre de roi des Juifs, VOLT. *Phil.* V, 8. || Bonnet Carré, coiffure des docteurs en théologie. Et que les docteurs n'eussent de bonnets carrés.... PASC. *Imag.* 2. || Fig. Un gros bonnet, un personnage important dans son corps. Les supérieurs [des Jésuites] consultèrent les gros bonnets à quatre vœux, et le résultat fut qu'il fallait céder à l'orage, ST-SIM. 45, 20. Il [le cardinal de Bouillon] ne voulut voir que quelques gros bonnets des Jésuites, ID. 297, 24. Le P. de la Chaise et les principaux bonnets ne demandèrent pas mieux que de servir son fils [de Mme de Soubise], ID. 96, 238. || Opiner du bonnet, ne faire qu'ôter son bonnet en signe d'assentiment, accéder, sans aucune modification, à l'avis des autres. Il opine du bonnet comme un moine en Sorbonne, PASC. *Prov.* 2. M. le marquis sera dispensé de parler, et peut opiner du bonnet, P. L. COUR. II, 312. || Cette affaire a passé du bonnet, au bonnet, elle a passé tout d'une voix, sans discussion. || Y jeter son bonnet, ne pouvoir résoudre la difficulté proposée. L'affaire est consultée, et tous les avocats, Après avoir tourné le cas, Y jettent leur bonnet, se confessant vaincus, LA FONT. *Fab.* II, 20. || 3^e Coiffure de gaze, de mouseline, de tulle, de dentelle, etc. à l'usage des femmes. Monter un bonnet. Garniture de bonnet. || 4^e Bonnet phrygien, sorte de coiffure que l'anti quitta donnait aux Phrygiens. Paris est représenté

avec le bonnet phrygien. || Aujourd'hui, bonnet phrygien, coiffure assez semblable à cette coiffure antique et qu'on donne ordinairement aux images de la Liberté, de la République. || Bonnet rouge, coiffure adoptée par les sans-culottes en 1793, et depuis lors symbole de l'esprit révolutionnaire. C'est un bonnet rouge, c'est un homme qui appartient au parti révolutionnaire. L'homme rouge venait En sabots, en bonnet, BÉRANG. *Homme rouge.* || 5^e Bonnet chinois, dit aussi chapeau chinois, instrument de musique militaire garni de sonnettes, qui sert avec la grosse caisse à marquer les temps forts de la mesure. || 6^e Terme d'anatomie. Le bonnet, le second estomac des animaux ruminants. || 7^e Bonnet turc, sorte de potiron. || Bonnet-de-prêtre ou d'électeur, bonnet-à-prêtre, nom vulgaire d'une espèce de courge. || Bonnet carré, nom vulgaire du fusain. || 8^e Terme de vénérerie. Bonnet carré, la tête du cerf quand il a du refait aussi haut que les oreilles. || 9^e Terme de fortification. Bonnet à prêtre, pièce détachée, dont la tête forme deux angles rentrants et trois angles saillants. || 10^e Partie supérieure d'un encensoir. || Sorte d'écrou dont le trou ne perce pas d'autre en autre. || Genouillère des bottes des courriers. || Bonnet carré, espèce de furet à quatre ailes. || Proverbes. Janvier a trois bonnets, c'est-à-dire, en ce mois il se faut bien couvrir la tête. || Je m'en moque comme un âne d'un coup de bonnet, c'est-à-dire cela m'est bien égal.

— HIST. xii^e s. Un chapel [il] ot de bonet en sa teste, *Li charois de Nymes*, 1047. || xv^e s. Quant n'ont assez fait dodo Ces petis enfanchonnés [enfants], Ilz portent soubz leurs bonnés Visages pleins de bobo, CH. D'ORL. *Chanson* 5. Afin de pouvoir trouver et recouvrer ses diz chaperon et bonnet, *Bibl. des Chartes*, 1^e série, t. V, p. 489. || xvi^e s. Un Pi-card a la teste près du bonnet, DESPER. *Contes*, IV. La pudique modestie requise et ordonnée à ceux de son bonnet [il s'agit d'un cardinal], CARLOIX, VI, 35. Le roy luy dist qu'il avoit mérité le pendre, et que jamais plus il ne se trouvast à la cour. Mon valet de chambre s'en alla avec ce bonnet de nuict, PARÉ, t. III, p. 699. J'osteray humblement mon bonnet, et tiendray la teste nue devant mon superieur, car ainsi le porte la coutume de mon pays, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. Berry, *bounet*, *bonnette*, coiffure de femme; bourguig. *bond*; provenc. *boneta*; anc. catal. *bonet*; espagn. et portug. *bonete*; bas-lat. *boneta*, *bonetus*, *bonetum*, sorte d'étoffe, comme on le voit par ce passage de Guillaume de Nangis, en la vie de saint Louis: «Ab illo tempore numquam induit tus est squarleta vel panno viridi seu bonneta.» De *bon*, à cause de quelque qualité? *chapel de bonet*, puis *bonet*, comme *chapeau de castor*, puis *castor*.

BONNETADE (bo-ne-ta-d'), s. f. Coup de bonnet, salut. Il a vieilli.

— HIST. xvi^e s. Quand il sera en jalouse et en caprice, nos bonettades le remettront-elles? MONT. I, 328.

— ÉTYM. *Bonnetier*.

BONNETAGE (bo-ne-ta-j'), s. m. Papier qu'on colle sur l'amorce d'une pièce d'artillerie.

— ÉTYM. *Bonnetier*.

BONNETÉ, ÉE (bo-ne-té, téé), part. passé. Bonneté par les uns, caressé par les autres.

BONNETER (bo-ne-té), je bonnète, je bonnetais, je bonnèterai, je bonnèterais, bonnète, que je bonnète; l'Académie ne conjuguant pas ce verbe, d'autres l'écrivent en doublant le *t*: je bonnette, je bonnetterais, v. a. || 1^e Rendre des respects et des soins assidus, surtout en parlant de sollicitations humbles et fréquentes. Il était nécessaire d'être toujours après ces messieurs bonneter, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || 2^e Fig. Opiner du bonnet, n'avoir pas d'avis. Il fut répondu qu'il s'était tenu un conseil de guerre à Mons-en-Puelle pour discuter le pour et le contre de l'attaque des ennemis; que d'O et Gamaches bonnèterent; les officiers généraux leur représentèrent.... ST-SIM. 208, 56. || 3^e Couvrir l'amorce d'une pièce d'artillerie avec un papier collé.

— HIST. xvi^e s. Bonetant et rasant la cour, tantôt à celui-ci, tantôt à l'autre, *Contes d'Eutrapel*, dans le *Dictionnaire de DOCHEZ*.

— ÉTYM. *Bonnetier*.

BONNETERIE (bo-ne-te-rie). Quelques-uns veulent qu'on prononce bo-n'-trie; mais, autre que cette prononciation n'est point généralement usitée, elle est contraire à l'analogie de notre langue qui veut que *et* suive d'un *e* muet devienne sonnant. L'Académie devrait établir une analogie orthographique entre bonneterie et tabletterie), s. f. || 1^e Métier, ou-

vrage, commerce de bonnetier. || 2^e Anciennement, corporation des marchands bonnetiers.

— HIST. xvi^e s. Les marchands qui achetent les chardons, les assortissent pour divers ouvrages de draperie et bonneterie, où ils les emploient, o. DE SERRES, 738.

— ÉTYM. *Bonnetier*.

BONNETEUR (bo-ne-teur), s. m. || 1^e Celui qui prodigue les réverences et les compliments. || 2^e Il s'est dit particulièrement de certains filous qui, à force de civilités, tâchaient d'attirer les gens pour leur gagner leur argent.

— ÉTYM. *Bonnetier*.

BONNETIER, IÈRE (bo-ne-tié, tié-r'), s. m. et f. Celui, celle qui fait ou qui vend des bonnets, des bas et d'autres objets de tricot.

— HIST. xvi^e s. Les chardons à drap, dits aussi à foulon et à bonnetier, o. DE SERRES, 737.

— ÉTYM. *Bonnetier*.

1. **BONNETTE** (bo-nè-t'), s. f. Terme de fortification. Ouvrage avancé qui est au delà de la contrescarpe, en forme de petit corps de garde, et dont les deux faces forment un angle saillant.

2. **BONNETTE** (bo-nè-t'), s. f. Terme de marine. Petites voiles qu'on ajoute aux grandes pour présenter une plus grande surface au vent.

— ÉTYM. *Bonnetier*.

† **BONNE-VILAINE** (bo-ne-vi-lè-n'), s. f. Variété de poire. || *Au plur.* Des bonnes-vilaines.

BONNE-VOGLIE (bo-ne-vo-l'), ll mouillées), s. m. Homme qui se louait pour ramer sur les galères de Malte.

— ÉTYM. *Buona voglia*, bonne volonté, de *buono*, bon (voy. *BON*), et *voglia*, volonté, de *vogliere*, vouloir (voy. *VOULOIR*): mot à mot, homme de bonne volonté.

† **BONNIER** (bo-nié), s. m. Mesure agraire qui, dans la Flandre française, valait 4 hectare 40 ares.

— HIST. xv^e s. Il faisoit si grant bruine qu'on ne pouvoit voir un demi bonnier de terre loin, FROISS. I, I, 134. Si alla bien chacune bataille en cel estat un grant bonnier de terre avant, ID. I, I, 44.

— ÉTYM. Wallon, *bouni*; du wallon *bone*, borne (voy. *BORNE*).

† **BONOSIEN** (bo-no-zin), s. m. Sectaire du IV^e s. qui prétendait que Jésus-Christ n'était fils de Dieu que par adoption.

— ÉTYM. L'évêque macédonien *Bonosus*, hérétique de la fin du IV^e siècle.

† **BON-PLEIN** (bon-plin), s. m. Terme de marine. Porter bon-plein, gouverner bon-plein, gouverner de manière à présenter les voiles du navire directement à l'action du vent.

† **BON-QUART** (bon-kar)! Cri des marins à chaque demi-heure de la nuit.

BONSOIR (bon-soir), s. m. Terme de salutation pour le soir. Et nous couchant au jour, leur donner le bonsoir, RÉGNIER, *Sat.* IV. || Elliptiquement. Bonsoir, monsieur. Bonsoir à monsieur votre frère. || Fig. Mon vieil ami, quand pour nous le jour baisse, Souhaitons-nous un gai bonsoir, BÉRANG. *Bonsoir.* || Populairement. Dire bonsoir à la compagnie, mourir. J'aurai bientôt quatre-vingts ans; Je crois qu'à cet âge il est temps de dédaigner la vie; Aussi je la perds sans regret, Et je fais gaiement mon paquet; Bonsoir la compagnie, LATTAIGNANT. || Bonsoir s'emploie aussi dans le langage familier pour exprimer qu'une affaire est manquée. Tout est dit, bonsoir.

— ÉTYM. *Bon* et *soir*. On disait autrefois *bon vêpre*: Je donne le bon vêpre à l'honorabile compagnie, MOL. *Escarb.* 47. **BONTÉ** (bon-té), s. f. || 1^e Qualité de ce qui est bon. Bonté des terres. Bonté d'un pays. Bonté d'une marchandise. Bonté d'un vin. Bonté de l'air. Bonté d'un fruit. || 2^e Justice. Bonté d'une cause. Compétant sur la bonté de sa cause. || 3^e Douceur, indulgence, bienveillance. La bonté de Dieu. Plein de bonté. Homme d'une extrême bonté. Il a tant de bonté que.... Votre bonté pour moi. Traiter quelqu'un avec bonté. Je ne pouvais être reçu avec plus de bonté. Par la bonté du ciel. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés que la grâce de les reconnaître, BOSS. *Anne de Gonz.* Nous demandons, de grâce, encore un moment; le roi a de la bonté; et il sait bien que la chose a été précipitée, MOL. *Impr.* 4. Point de pitié officieuse? point de seconde bonté? point d'affection agissante? ID. *l'Av.* IV, 4. Il est vrai que du roi la bonté seconde Jette enfin sur la muse un regard favorable, FOIL. *Sat.* I. Je m'occupe, je pense, et j'ai pour volupté Ce charme que le ciel attache à la bonté, ST-LAMBERT, *Saisons*,

Hiver. || Bonté divine! Bonté du ciel! Bonté de Dieu! sorte d'exclamation qui exprime la surprise. || 4^e *Au plur.* Actes de bienveillance. Que la reine a pour moi des bontés que j'admire! CORN. *Nicom.* IV, 2. Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés? RAC. *Athal.* IV, 6. Thésée à tes fureurs [les fureurs de Neptune] connaîtra tes bontés, ID. *Phèdr.* IV, 2. Henri victorieux voyait de tous côtés Les ligueurs sans défense implorant ses bontés, VOLT. *Henr.* VIII. || 5^e La bonté, des bontés, termes de politesse. Je suis confus de vos bontés. Ayez la bonté de m'apprendre ce dont il s'agit. Nous allons le remercier des extrêmes bontés qu'il nous fait paraître, MOL. *Impr.* 40. Si vous aviez la bonté de me dire la même chose, vous m'obligeriez, PASC. *Prov.* 4. || Ironiquement. Quand je parle, ayez la bonté de vous taire. Ayez la bonté de sortir d'ici. || 6^e En parlant d'une femme. Elle a de la bonté, des bontés pour lui, elle témoigne qu'elle a pour lui un sentiment tendre. Elle a quelque bonté pour moi, MOL. *l'Av.* IV, 3. Après tant de bontés dont il perd la mémoire, RAC. *Andr.* II, 4. J'y suis encor, malgré tes infidélités, Et malgré tous mes Grecs honteux de mes bontés, ID. *Brit.* III, 7. De mes lâches bontés mon courage est confus, ID. *Andr.* IV, 3. || 7^e Trop grande facilité. Tu as trop de bonté pour lui. C'est pousser la bonté trop loin. || 8^e Dans la phrénologie, d'après Gall, sentiment naturel de l'homme et des animaux auquel on attribue un organe placé au milieu de la partie supérieure du cerveau.

— SYN. 1. LE BON, LA BONTÉ. Le bon est l'idée abstraite de ce qui est bien. L'homme vertueux a pour guide dans sa conduite l'idée du bon, comme l'artiste a pour guide dans ses œuvres l'idée du beau. La bonté est ce bon, cette idée abstraite, réalisée dans la pratique. || 2. BONTÉ, HUMANITÉ, SENSIBILITÉ. L'homme humain soulage les souffrances, les infortunes. L'homme sensible en est ému, et y compatit. Mais bonté dit plus que tout cela; l'homme bon non-seulement ressent la miséricorde, non-seulement soulage effectivement, mais encore étend sa bonté sur tous les autres rapports de la vie: il est bon avec ses enfants, avec sa femme, avec ses égaux, avec ses inférieurs.

— HIST. XI^e s. Que plus n'i a d'honneur et de bontet, CH. DE ROL. XXXIX. || XII^e s. Espeire el Seignur, e fai buntet, LIBER PSALM. p. 46. [Il] Reclama Deu et les soies bontez, RONC. p. 53. Et je ne's [ne les eslis mie pour le leur nuisance; Pour leur bonté [valeur] [je] le di; ne nul mal n'i entent, SAX. XXI. || XIII^e s. Avec beauté vous est bonté donnée; Si [je] me doi moult louer et cher tenir, Quand j'ai beauté et bonté enamée, VIDAME DE CHARTRES, ROMANCERO, p. 415. Si qu'à Dieu et au siecle la bonté de vous pere [paraisse], Berte, IV. Car nus n'est de si haut lignage, Ne nus ne trueve l'en si sage, Ne qui tant ait autres bontés [qualités]. Qui par amors ne soit dontés, la Rose, 4353. Car bonté faite par priere Est trop malement chier vendue à cuers qui sunt de grant value, ib. 4728. Dites-moi que cist sont, ESTATINS l'ESNASÉS?—ESTATINS respondi: C'est des Frans li bontés [l'élite]; Li uns est Bruiemons par son nom apelés, CH. D'ANT. II, 310. || XV^e s. Et pour ce est il dit de plusieurs vaillants trespassés, de qui les noms et bontés sont mis en memoire, que ils ne sont pas morts, ains vivent, BOUCIQ. PROL. || XVI^e s. Cette telle preud'homie naturelle et ayssée et comme née avec nous, s'appelle proprement bonté, qualité d'ame bien née et reglée, CHARRON, SAGESSE, II, 3.

— ÉTYM. PROVENÇ. *bontat*; ESPAGN. *bondad*; PORTUG. *bondade*; ITAL. *bontà*; DE *bonitatem*, DE *bonus* (voy. *BON*).

† **BON-TOUR** (bon-tour), s. m. Terme de marine. Evolution d'un bâtiment affourché, qui évite de faire croiser les deux câbles qu'il a dehors.

BONZE (bon-z'), s. m. Prêtre chinois ou japonais de la religion bouddhiste. Ce Dieu.... Méconnu par le bonze, insulté par vos maîtres, VOLT. *Orphel.* I, 6. La Mort auprès de lui [Dieu], fille affreuse du Temps, De ce triste univers conduit les habitants; Elle amène à la fois les bonzes, les brachmanes, Du grand Confucius les disciples profanes, ID. *Henr.* VII. || *Au fém.* Les Chinois et les Japonais seuls ont quelques bonzesses, VOLT. *Mœurs*, 139. || Des dictionnaires donnent aussi bonzelle.

— ÉTYM. Japonais, *bozu*, prêtre.

† **BONZERIE** (bon-ze-rie), s. f. Monastère de bonzes.

— ÉTYM. Bonze.

† **BOOTÈS** (bo-o-tès'), s. m. Nom grec, quelque fois employé, de la constellation du Bouvier.

— ÉTYM. *Bούτης*, bouvier, de *βοῦς*, bœuf (voy. BOEUF).

† BOQUET (bo-kè), s. m. Sorte de pelle creuse à l'usage des jardiniers et des sauniers.

† BOQUETEAU (bo-ke-tô), s. m. Petit bois. Le renard fait la même manœuvre dans les boqueteaux où l'on prend les bécasses au lacet, BUFF. *Renard*.

— HIST. XV^e s. Si issirent tous hors, et mirent leurs armures hors, et entrerent, à la couverte, en un petit boquetel d'un aulnoy, FROISS. II, II, 1800. Et s'en vinrent loger en un petit bosquetel, ID. II, II, 244.

— ÉTYM. Diminutif de *bosquet*.

† BOQUETTE (bo-kè-t'), s. f. Sorte de pinces à l'usage du coffretier.

† BOQUETTIER (bo-kè-tié), s. m. Un des noms vulgaires du pommier sauvage.

BOQUILLON (bo-ki-lon, ll mouillées), s. m. Bûcheron. Et boquillons de perdre leur outil, LA FONT. *Fab.* V, 4. Il est vieux.

— HIST. XIII^e s. Dire vous voel d'un chevalier Chevauchant, et d'un escuier, Et d'un boskillon molt preudomme, Qui ert venus querre une soume De busches au bos.... MAHOMMET, 226. || XIV^e s. Lors chascun mucié armeüre et espée; À loi de bosquillon ont chargié lor ramée, GUESCL. 902.

— ÉTYM. Autre forme de *bûcheron* (voy. ce mot); picard, *bokillon*, *boukillon*. *Boquillon* se retrouve dans *Bosquillon*, nom d'un médecin qui a eu quelque réputation à Paris, au commencement du XIX^e siècle.

BORACIQUE (bo-ra-si-k'), adj. Terme de chimie. Voy. BORIQUE.

† BORACITE (bo-ra-si-t'), s. f. Substance vitreuse qu'on trouve dans les carrières de plâtre (sous-borate de magnésie).

— ÉTYM. *Borax*.

† BORASSEAU (bo-ra-sô), BORAXOIR (bo-ra-ksoir), BOROCHOIR (bo-ro-choir), s. m. Botte contenant du borax, à l'usage des soudeurs.

— ÉTYM. *Borax*.

† BORATE (bo-ra-t'), s. m. Terme de chimie. Genre de sels formés par l'acide borique avec les bases salifiables.

† BORATÉ, ÈE (bo-ra-té, tée), adj. Terme de chimie. Qui contient de l'acide borique. Magnésie boratée.

— ÉTYM. *Borate*.

BORAX (bo-raks'), s. m. Sous-borate de soude.

— HIST. XVI^e s. Le bourras n'est que sel, l'alun sel, PALISSY, 22. Le borras des anciens qu'ils nomment chrysocolla, estoit pris es canaux d'eau qui distiloit des minieres de cuivre et de saphre, ID. 286.

— ÉTYM. Arabe, *bôrac*, du persan *bourah*.

BORBORYGME (bor-bo-ri-gm'), s. m. Terme de médecine. Bruit sourd, murmure, produit dans l'abdomen par le déplacement des gaz intestinaux.

— HIST. XVI^e s. Si on oit des vents estre contenus au ventre inférieur, qu'Hippocrates appelle horborrygmes, on juge estre une colique venteuse, PARÉ, *Introd.* 23.

— ÉTYM. Βορβορυγμός, de βορβορύζειν, gargouiller, de βόρβορος, bourbe (voy. BOURBE).

BORD (bor; le d ne s'élève pas : un bord escarpé, dites : un bor escarpé; l's au pluriel ne se lie pas : des bords escarpés, dites : des bor escarpés; cependant plusieurs font la liaison : des bor-z escarpés), s. m. || 1^e Terme de marine. Côté d'un vaisseau. Le bord du vaisseau fut enfonce par une lame fureuse. || Le bord du vent, le bord qui est du côté d'où le vent souffle, par opposition au bord sous le vent, qui est l'autre bord. || Rouler bord sur bord, éprouver un roulis continu. || Virer de bord, changer de route; et au figuré, changer de conduite. || Vaisseau de haut bord, autrefois, tout bâtiment qui naviguait au long cours, par opposition aux petits bâtiments plats qu'on désignait sous le nom de *visseaux de bas bord*; aujourd'hui vaisseau de guerre à plusieurs ponts. || Bord à bord, locution adverbiale qui s'emploie pour exprimer la proximité de deux bâtiments. Les deux vaisseaux étant bord à bord. || Par extension. La rivière est bord à bord du quai, elle est si haute que le bord de la rivière se confond avec le bord du quai, elle affleure le quai. || 2^e Bordée. Le navire courait des bords. Courir bord sur bord, louoyer à petites bordées, de manière à ne guère changer de place. || Le bon bord, la bordée qui rapproche du but; le mauvais bord, celle qui en éloigne; et au figuré, courir le bon bord, se livrer à la piraterie; et, par extension, faire des siennes. La connétable Colonne ne contraint pas ses mœurs à Rome, ni

de courir le bon bord, du vivant et surtout depuis la mort de son mari, ST-SIM. 149, 182. || Fig. et dans le langage familier, être du bord de quelqu'un, être de son avis, de son parti. Il verra M. de Seignelay dans son bord, SÉV. 569. Nous disons maintenant, non pas dans son bord, mais de son bord. || Il est seul de son bord, il est seul de son avis. || 3^e Le vaisseau même. Étant passé de son bord sur celui de l'amiral. Aller ou monter à bord. Aussitôt tous les équipages furent à bord. Mettre à bord. Achillas à son bord [au bord du vaisseau de Pompée] joint son esquin fuisse, CORN. M. de Pomp. II, 2. Vingt corsaires pourtant montèrent sur son bord, LA FONT. *Fianc*. Le capitaine me prit à son bord avec mon domestique, CHATEAUB. *Itin.* 6. || À bord! commandement de revenir au vaisseau. || 4^e Extrémité d'une surface quelconque, par comparaison avec le bord d'un vaisseau. Les bords d'un bouclier. Les bords d'un chapeau. Frotter d'un topique. les bords d'une plaie. || 5^e Rivage de la mer. Il s'avanza jusqu'au bord de la mer. Suivre le bord de la mer. Venir ou arriver à bord. L'honneur est comme une île escarpée et sans bords, BOIL. *Sat.* x. N'est-ce pas nous rendre au naufrage Après nous avoir mis à bord? MALH. III, 4. Un nautilus s'offre à le mettre à bord. Mais ce pilote est l'ami du naufrage, MILLEV. *l'Amour naut*. || Par extension, en langage poétique, région, pays. Se fixer sur les bords ausoniens. Je demande Thésée aux peuples de ces bords.... RAC. *Phèd.* I, 4. Achille était absent, et son père Pélée L'avait, tu t'en souviens, rappelé de ces bords, ID. *Iphig.* I, 4. Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée, ID. *Phèd.* I, 3. || Les sombres bords, la demeure des morts. On ne voit point deux fois le rivage des morts, Seigneur; puisque Thésée a vu les sombres bords, En vain vous espérez qu'un Dieu vous le renvoie, RAC. *Phèd.* II, 5. || Fig. Moi qui.... Pensais toujours du bord contempler les orages, RAC. *Phèd.* II, 2. Alors sa charité rompit les bords, FLÉCH. *Aig*. Faut-il sans boire abandonner ce bord [la vie]? Priez pour moi, je suis mort, je suis mort, BÉRANG. *Mort vivant*. || 6^e Le rivage d'un fleuve, d'une rivière, d'un lac, d'un torrent. Sur le bord d'un fleuve, d'un ruisseau. Les bords du Rhône, de l'Eurotas. En suivant les bords du lac de Genève. Couler à pleins bords. Tel en un secret valon, Sur le bord d'une onde pure, Croît à l'abri de l'aquilon Un jeune lis, l'amour de la nature, RAC. *Ath.* II, 9. En même temps que l'eau [d'un fleuve] les a rongés [ses bords], elle a élargi son lit, c'est-à-dire qu'elle a perdu de sa hauteur et de sa force; ce qui étant arrivé à un certain point, il se fait encore un équilibre entre la force de l'eau et la résistance des bords, et les bords sont établis, FONTEN. *Guglielmini*. Mon lac est le premier; c'est sur ses bords heureux Qu'habite des humains la déesse éternelle, L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux, Que tout mortel embrasse ou désire ou rappelle, La liberté.... VOLT. *Épit.* 76. || 7^e Ce qui borde un puits, une fontaine, un fossé. Le bord d'un puits. Narcisse couché sur le bord de la fontaine. || Fig. Vieillard qui est sur le bord du tombeau, sur le bord de sa fosse. Il arrête un ami sur le bord de l'abîme. Être au bord du précipice. Cette bouteille donna la mort au pape, et mit son fils au bord du tombeau, VOLT. *Mœurs*, 111. Vois-je l'Etat penchant au bord du précipice? RAC. *Bérén.* IV, 4. Je leur semai de fleurs le bord des précipices, ID. *Athal.* III, 3. Les dieux nous ont conduits jusqu'au bord de l'abîme, FÉN. *Tél.* VII. Quand nous sommes aux bords d'une pleine victoire.... CORN. *Sertor.* II, 2. Il n'était pas sur les bords du sommeil que.... LA FONT. *Rem.* || 8^e Limite d'un chemin. Maison de campagne qui est au bord de la route. || 9^e Orifice d'un vase. Remplir un verre jusqu'aux bords. De peur que je n'en gronde, Verse au moins jusqu'au bord, BÉRANG. *Inf. de Lis*. C'est l'orgie opulente envoyée au dehors, Contente, épanouie, Qui rit, et qui chancale, et qui boit à pleins bords, De flambeaux éblouie, V. HUGO, *Crépusc.* 33. || Familièrement. Un rouge bord, un verre plein de vin jusqu'au bord. Boire des rouges bords. Boire à rouge bord. Un laquais effronté m'apporte un rouge bord D'un auvernat fumeux qui, mêlé de lignage, Se vendait chez Creonet pour vin de l'Ermitage, BOIL. *Sat.* III. || 10^e Bout en parlant des lèvres. Mouiller le bord de ses lèvres. || Avoir un mot sur le bord des lèvres, être sur le point de se le rappeler et de le prononcer. Avoir un aveu sur le bord des lèvres, être tout disposé à le faire. || Fig. Avoir l'âme sur le bord des lèvres, être près de mourir. || Tour des yeux. Il a le bord des yeux rouge et malade. || Bordure d'un vêtement. Tunique ayant un bord de pourpre. Heureux ceux

qui purent seulement toucher le bord de ses vêtements. || Ruban, galon, qui sert à border. Un mètre de bord. || Endroit où la cloche a le plus d'épaisseur. || Bord de front, tresses qui se placent sur le bord d'une perruque.

— SYN. BORD, CÔTE, RIVE, RIVAGE. En général la bande de terre qui limite et contient une eau. Bord est le terme le plus général; toute eau a des bords; au lieu que la côte ne se dit que de la mer et s'élève au-dessus des flots qu'elle domine. Bord exprimant ce qui borde, ce qui contient, et côte ce qui domine et est élevé, rive et rivage expriment ce qui n'a ni l'une ni l'autre de ces conditions, et ne sont considérés que comme la langue de terre adjacente à un cours d'eau. La mer, les fleuves, les grandes rivières, qui ont seuls des rivages, ont des rives comme les ruisseaux.

— HIST. XIII^e s. À tant se sont empainé en mer, En retristant pour avoir bord; Toutes les nèf issent du port, FL. et BL. 1380. || XIV^e s. Sa nef.... Tu en cele emprise douteuse Bort à bord contre l'orgueilleuse, Qui si fut très durement grande, BRANCHE DES ROYAUX LIGNAGES, t. II, p. 375. À Huguelin de Champdivers, enlumineur de livres, pour sa paine et salaire d'avoir enluminé par les bors et relié une grant heures pour monseigneur le duc de Thourraine, DE LABORDE, ÉMAUX, p. 169. Mais au bord du fossé vint li ducs chiere lie, Et voit les assaillants faisant grant envaie, GUESCL. 19997. || XV^e s. Ne jouez plus de vosstre sort, Car trop le passez oultre bord, CH. D'ORL. BAL. 91. || XVI^e s. Aratus non pour cela ne voulut oncques y mener ses citoyens [au camp ennemi], ains les arresta sur le bord d'une grande baricave qu'il y avoit entre deux, et les engarda de passer oultre, AMYOT, ARATUS, 45.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *bordo*; de l'anc. haut allem. *bort*, bord d'un vaisseau. Il y a aussi dans le celtique: gaél. *bord*, planche; cornw. *bord*; kymri, *burdd*, table; et dans le germanique: anc. scand. *bord*; anc. haut allem. *bort*, table, planche. Le *bord* est donc proprement une planche; et l'étymologie permet de saisir l'enchaînement des significations. La première est celle de bord d'un vaisseau, c'est-à-dire ouvrage fait en planches; puis, par métonymie, ce qui borde, ce qui renferme, ce qui limite, ce qui est à l'extrémité.

1. BORDAGE (bor-da-j'), s. m. || 1^e Terme de marine. Planches épaisses qui forment le revêtement de la membrure intérieure d'un navire. || 2^e Ce qui borde une chose. Ce pont se posait sur deux gros cailloux qui servaient de bordages à l'eau en cet endroit-là, LA FONT. *Psyché*, II, p. 119. || 3^e Action, manière de border un soulier, un chapeau, un habit, etc. || Le prix de ce travail. || Bandes de papier gris collées au pourtour des toiles tendues. || Dans les constructeurs hydrauliques, planches qui revêtent le coffre renfermant la maçonnerie pour fonder la jetée.

— ÉTYM. *Border*.

† 2. BORDAGE (bor-da-j'), s. m. Terme d'ancienne coutume. Tenure, en Normandie, moyennant une redevance pour la table.

— ÉTYM. *Borde*.

† BORDAILLE (bor-dâ-l', ll mouillées), s. f. Terme de marine. Le bord d'un navire considéré dans toute son étendue. || Planches non dégrossies servant à former l'enveloppe du navire.

— ÉTYM. *Bord*.

BORDAILLER (bor-dâ-lé, ll mouillées), v. n. Terme de marine. Voy. BORDEYER.

† BORDANT, ANTE (bor-dan, dan-t'), adj. Qui borde. || S. m. Terme de marine. Le cordage inférieur d'une voile.

† BORD-CONTRE (bor-kon-tr'). Terme de marine. Courir à bord-contre, louoyer, changer de bord, en se dirigeant toujours vers le même but.

† BORD-DROIT (bor-droi). Terme de marine. Courir à bord-droit, couper à angle droit la direction d'un autre navire

† BORDE (bor-d'), s. f. Nom employé dans quelques provinces pour désigner une métairie.

— HIST. XIII^e s. Je puis faire une borde [cabane], LIV. DE JUST. 130. || XVI^e s. Ce n'est pas tout d'avoir plaisante forme, Bordes, troupeaux, riche pere et puissant, MAROT, III, 296.

— ÉTYM. Provenç. catal. et ital. *borda*, cabane; de l'allemand: goth. *baurd*; anc. scandinave, *bord*; anc. haut allem. *bort*; table, planche. Le mot est celtique aussi: gaél. *bord*, planche. Ce mot est de même origine que *bord*.

4. BORDE, ÈE (bor-dé, dée), part. passé. || 1^e Terme de marine. Vaisseau bien bordé, vaisseau dont les coutures sont étroites et égales. || Voile bordée

voile tendue au vent. || 2^e Entouré, garni. Cette île est bordée de rochers affreux, FÉN. *Tél.* VIII. Ses yeux bordés de rouge, égarés, semblaient être.... RÉGNIER, *Sat.* x. M. le duc, le prince de Conti trouvaient les chemins bordés de peuple, VOLT. *L. XIV*, 16. Le royaume d'Astracan bordé d'un côté par la mer Caspienne, de l'autre par les montagnes de Circassie, VOLT. *Russie*, I, 4. Il n'y avait point d'autre chemin pour y aller qu'un petit sentier tout bordé de ronces, LA FONT. *Psyché*, II, p. 116. || 3^e Terme de blason. Qui est entouré d'une bordure de métal ou d'une couleur différente.

2. **BORDE** (bor-dé), s. m. Galon d'or, d'argent ou de soie, qui sert à border les vêtements, les meubles.

† **BORDEAU** (bor-dó), s. m. Vieux pour bordel (voy. ce mot). Qui mettent à l'encan l'honneur dans les bordeaux.... RÉGNIER, *Sat.* IV.... Vivait au cabaret pour mourir au bordeau, ID. *Sat.* x. Mot très-grossier.

† **BORDEAUX (VIN DE)** (bor-dó) ou vulgairement et en termes de commerce, **BORDEAUX**, s. m. Produit des vignobles des environs de Bordeaux. Bordeaux rouge. Bordeaux blanc. Bordeaux vieux. Le bordeaux, Le mursaulx, L'ai que l'on chante, Vont donc enfin m'être connus, BÉRANG. 50 écus.

BORDÉE (bor-dée), s. f. || 1^e Terme de marine. La bordée est toute la ligne d'artillerie qui est sur le flanc d'un vaisseau. || 2^e Décharge simultanée de tous les canons d'un même côté du vaisseau. Essuyer une bordée. L'un des vaisseaux lâcha à l'autre une bordée, VOLT. *Cand.* 20. L'amiral [Blake] lui lâche [à Jean de Bragance] une bordée à boulets rouges, ID. *Dial.* XXIV, 9. || Fig. Une bordée d'injures, injures nombreuses et violentes. C'était le seul homme qui l'eût subjugué [M. le duc], et qui lui lâchait quelquefois des bordées effroyables, ST-SIM. 264, 30. M. Freind laissa passer cette première bordée [d'objections] qui frappait toutes les imaginations, VOLT. *Jenni*, 9. || 3^e Chemin que fait un bâtiment, jusqu'à ce qu'il revire de bord. Courir à la même bordée ou, simplement, courir la même bordée, avancer du même bord. Faire plusieurs bordées, revirer plusieurs fois de bord. Nous fûmes obligés de courir des bordées entre l'île et la côte d'Asie, CHATEAUB. *Itin.* II, 43.

— ÉTYM. *Bord*.

BORDEL (bor-dé), s. m. Lieu de prostitution. Mot très-grossier et dont on ne se sert pas en bonne compagnie.

HIST. XII^e s. Car qui veit le bordel son veisin alumé, Il ad poür del suen.... TH. le mart. 90. Que faites-vos, signor roi, que faites-vos? Aoreiz-vos donc un alaitant enfant en une vile bordelle et enveleopeit en vils dras? ST BERN. 550. || XIII^e s. [Homme qui] Miex ne vousist estre mesel, Et ladres vivre en un bordel, Que mort avoir ne le trespas, FL. et BL. 402. Tout premier vous dirons d'un chevalier qui fu pris au bordel, JOINV. 267. || XVI^e s. Oster les bordels publicques.... MONT. II, 350. L'on envoye la conscience au bordel, et l'on tient sa contenance en règle; tout cela est monstrueux, et ne se trouve rien de semblable aux bestes, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. Dérivé de *borde*. Nancy, *bordel*, la-voir public avec un petit abri, provenc. *bordel*, lieu de prostitution; catal. *bordell*; espagn. *burdel*; ital. *bordello*. Ce mot signifie proprement une petite cabane et a été ainsi employé par les plus anciens auteurs; mais, dès le temps de Joinville, il avait été dégradé au sens qu'il a aujourd'hui.

† **BORDELAJE** (bor-de-la-jé), s. m. Terme d'ancienne coutume. Droit seigneurial, spécialement en Nivernais, en vertu duquel le seigneur perçoit partie des revenus de l'héritage.

— ÉTYM. *Bordel*, dans le sens d'habitation rurale.

† **BORDELIER** (bor-de-lié), s. m. Celui qui hante les lieux de prostitution.

HIST. XIII^e s. Li autre en seront diffamé, Ribaut et bordelier clamé, LA ROSE, 20964. || XV^e s. Le quel estoit ung homme ribleux, bordelier, tavernier et de mauvaise vie, DU CANGE, *borda*.

— ÉTYM. *Bordel*.

† **BORDEMENT** (bor-de-man), s. m. Terme de peinture. Manière d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique. Ceux dont le champ est tout d'émail sont sans bordement. || Saillie d'une plaque d'or ou de cuivre qui sert à retenir l'émail.

— ÉTYM. *Bord*.

† **BORDENEAU** (bor-de-nó), s. m. Terme de pêche. Voy. *BOURDON*.

† **BORDE-PLATS** (bor-de-pla), s. m. Terme de

cuisine. Certaines découpures dont on garnit le bord des plats. || *Au plur.* Des bordé-plats.

— ÉTYM. *Border*, *plat*.

BORDER (bor-dé), v. a. || 1^e Terme de marine. Revêtir de bordages la membrure d'un navire. || 2^e Etendre le long de certaines choses en forme de bords. Les gazons dont un printemps éternel bordait son île, FÉN. *Tél.* I. || Par extension, border un champ de fossés, de haies. || Terme de peinture et de gravure. Entourer les figures d'un tableau d'une teinte qui les fasse ressortir. Garnir de cire les bords d'une planche de cuivre afin de retenir l'eau forte. || Border une allée, un parterre, y mettre une bordure. || 3^e Occupier le bord. Nous ne pouvons border tous ces retranchements, VOLT. *Louis XIV*, 49. Des légions entières Marchent sur son passage et bordent les frontières, ID. *Triumv.* II, 2. Le gouverneur fit border d'infanterie la route que René devait suivre, CHATEAUB. *Natch.* II, 238. || Border la haie, en parlant de troupes, être rangé en longue ligne sur le chemin que doit parcourir un cortège. La cavalerie bordait la haie. || Border la haie s'est dit aussi d'une manière particulière de tirer, lorsqu'une troupe d'infanterie étant sur trois lignes, la première met un genou en terre, la seconde se penche sur l'épaule des premiers, et la troisième se tient debout, pour tirer ensemble sans crainte de se blesser mutuellement. || 4^e Border un lit, replier le bord de la couverture sous le premier matelas. || Terme de marine. Border une voile, la tendre par en bas. Border les écoutes a le même sens. || 5^e Garnir le bord d'une étoffe, d'un vêtement avec un ruban, un galon. Border des souliers. || 6^e Terme de marine. Cotoyer. La flotte ne fit que border les côtes. Border un vaisseau ennemi, le suivre de côté pour l'observer. || Dans un sens analogue. Si un mobile en une minute borde l'espace ACB qui contiendra 100 milles d'aire, il doit border en deux minutes un espace BCD de 200 milles, VOLT. *Neut.* III, 4. || Border les avirons, les mettre en place sur le bord de l'embarcation.

— HIST. XIII^e s. Nus ne nulle ne puet border d'or de Luque chapiaus ne ataches ne treçons à boines pelles [perles], fors de boin or ou de fine soie, *Liv. des mét.* 493. || XV^e s. Elle est d'ennuy si fort bordée; Dieu scet que l'ay chiere achaptée, Sans gueres d'argent de plaisir, CH. D'ORL. *Rond*. Le soleil ses rayes envoyoit et despartoit dessus la terre peinte et bordée de belles fleurs, LOUIS XI, *Nouvelles*, XII. || XVI^e s. Les nations qui bordent la mer Méditerranée, MONT. I, 234. Deux ruisseaux bordez de beaux arbres, ID. II, 46. Il fit border leur pavois tout alentour d'une lame de cuivre, AMYOT, *Cam.* 68.

— ÉTYM. *Bord*; *bourguig*. *bodai*.

BORDERAU (bor-de-ró), s. m. Note explicative et détaillée article par article. || État des espèces diverses qui composent une somme où le montant d'une caisse. || Bordereau de caisse, note où sont indiqués un à un les payements et recouvrements à faire dans la journée. || Bordereau d'escampte, note méthodique et détaillée des billets, lettres de change ou valeurs présentées à l'escampte. Faire un bordereau, escampter, négocier les valeurs énumérées sur le bordereau. || Bordereau de compte, récapitulation et balance du débit et du crédit. || Bordereau d'agent de change, état de ses opérations. C'est un de ces magasins de marchandises mêlées dont il n'y a proprement que le bordereau qui lui appartient, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets*. Dans un an qu'il fera beau Voir le nourrisson d'Horace Dresser état, bordereau, Et tirer de place en place, CHAUL. à J. B. ROUSS. || Terme d'imprimerie. Compte remis par les ouvriers pour recevoir ce qui leur est dû. || Bordereau d'inscription hypothécaire, état des créances à raison desquelles on requiert inscription d'hypothèque. || Bordereau d'ordre, extrait du procès-verbal d'ordre délivré par le greffier du créancier colloqué.

— ÉTYM. Diminutif de *bord*, petit bord de papier, de parchemin.

† **BORDERIE** (bor-de-rie), s. f. Se dit, dans quelques départements et surtout dans la Provence, pour une petite métairie. || En Poitou, la quantité de terres labourées par deux bœufs dans l'année.

— HIST. XV^e s. Une borderie qui contient en soy six sextères de terre, DU CANGE, *borda*. || XVI^e s. Et donnerent leurs fermes, borderies et métairies à tenir et cultiver à leurs serviteurs, YVER, p. 650. Métairies, clozeries, borderies, cassines, CARL. II, 17.

— ÉTYM. *Bordé*.

† **BORDEYER** (bor-de-ié), v. n. Terme de marine. Gouverner alternativement d'un côté et de l'autre, lorsqu'on n'a point le vent favorable. Nous bor-

deyâmes toute la nuit dans cette incertitude, RETZ, IV, 329.

— ÉTYM. *Bord*; ital. *bordeggiare*.

4. **BORDIER** (bor-dié), adj. || 1^e Terme de marine. Un bâtiment bordier, et, substantivement, un bordier, bâtiment qui a un côté plus fort que l'autre. || 2^e Dans l'ancienne administration, celui dont les terres touchaient au grand chemin.

— ÉTYM. *Bord*.

† 2. **BORDIER** (bor-dié), s. m. En certaines provinces, celui qui loue une ferme à condition de partager les produits, métayer.

— HIST. XI^e s. Pur un diner que il [le seigneur] donrat, si erent [seront] quite si bordier, *Lots de Guill.* 18.

— ÉTYM. *Borde*.

BORDIGUE (bor-di-ghé), s. f. Terme de pêche. Enceinte formée avec des claires, sur le bord de la mer, pour prendre du poisson ou pour le conserver vivant.

— ÉTYM. Bas-lat. *bordigala*, *burdicala*, *bordigolum*, *burdigalum*, *burdiculum*. Ce mot paraît être quelque diminutif de *borda*, bord, cabane.

† **BORD-OPPOSÉ** (bo-ro-po-zé), s. m. Terme de marine. Route suivie par deux bâtiments qui, orientés sous des amures différentes, laissent derrière eux le sommet de l'angle de leurs routes.

† **BORDOYER** (bor-do-ié), v. a. Terme de peinture et de gravure. Border, entourer. || Coucher l'émail à plat sur une plaque de métal bordée. || Devenir louche, faire un mauvais effet, en parlant des émaux clairs.

— ÉTYM. *Bord*. C'est le même mot que *bordeyer*, bien qu'avec un sens différent.

BORDURE (bor-du-ré), s. f. || 1^e Ce qui garnit le bord de quelque chose. La bordure d'un chapeau.

|| La bordure d'un bois, les arbres qui en forment la lisière. || La bordure d'une allée, les fleurs, les herbes dont on garnit le bord d'une allée. Une bordure de thym. || Bordure de pavé, rang de gros pavés qui retiennent chacun des deux côtés d'une chaussée. || 2^e Cadre d'un tableau, d'une gravure. || Fig. Le Meschascébé formait la bordure du tableau avec une inconcevable grandeur, CHATEAUB. *René*, 168. || Par extension. La reine Gisèle était borgne; ses yeux de travers avaient une bordure d'écarlate, FÉN. XIX, 7. || 3^e Terme de blason. Brisure qui entoure l'écu et qui est toujours différente de l'émail de l'écu. || 4^e Terme de marine. Bord inférieur d'une voile. || 5^e Terme de jeux. Certain nombre de numéros, compris dans les colonnes droites, à la belle et au biribi.

— HIST. XI^e s. Auques [un peu] près de la bordure, la Rose, 21881. || XIV^e s. Esmerez fu vestis d'une robe jolie, Qui estoit de fin or, à brouture furnie, BAUD. de SEB. II, 870. || XVI^e s. Voyans la belle brodeure de canetille, RAB. *Garg.* I, 8. Pour ces guands furent mises en œuvre seize peaux de lutins, et troys de loups guarous, pour la brodeure d'yeux, ID. ib. La robbe virile estoit une robbe longue pure sans broture ny enrichisseur de pourpre, AMYOT, ANTON. 92. Ils font premierement monter la moitié de leur infanterie, qui en s'estendant se couchoient du ventre sur la broture [du fossé] pour n'estre point veus, D'AUB. *Hist.* I, 312. Donnez-leur une guerre juste, profitable et facile, juste contre celui qui vous a rongné les bordures de la France, ID. ib. II, 8. Les murtes, la lavande, la rosmarine, la trufemande et le bouis sont les plus propres plantes pour bordures, O. DE SERRES, 580.

— ÉTYM. *Bord*. Anciennement, *bordure* et *bordure* se confondaient.

† **BORDURE**, EE (bor-du-ré, réé), adj. Garni d'une bordure. Etoffe bordurée.

— ÉTYM. *Bordure*.

BORE (bo-ré), s. m. Terme de chimie. Corps simple métalloïde, radical de l'acide borique.

— ÉTYM. *Borax*.

BORÉAL, ALE (bo-ré-al, a-lé), adj. Qui est ou qui se montre du côté du nord. Le pôle boréal. Les climats boréaux. Autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fut habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale, VOLT. *Lettr. Bailly*, 9 février 1776. || Aurore boréale, phénomène lumineux qui se montre particulièrement dans les contrées boréales et qui dure peu. La philosophie pénètre dans le Nord; l'impératrice de Russie dit que ce n'est qu'une aurore boréale; et moi je pense que cette nouvelle lumière sera permanente, VOLT. *Lettr. Marmontel*, 20 déc. 1766.

— REM. Le pluriel masculin *boréaux* est fort peu usité; mais le langage scientifique emploie et recommande un pluriel qui est tout à fait utile.

— ÉTYM. *Borealis*, de *Boreas*, Borée.

BORÉE (bo-rée), *s. m.* Le vent du nord. Il est du style poétique.

— HIST. XIII^e s. La boire ne laissa sa nef prendre, *Hist. occid. des Croisades*, t. II, p. 340. Devers la boire estoit le legat, *ib.* p. 337.

— ÉTYM. Bopéac, qui, d'après Max. Müller (*Lectures on the science of language*, 2^e sér., p. 8, n° 2), est proprement le vent des montagnes, de Bópoç, autre forme de ḥpoc, montagne.

† **BORGNAT** (bor-gna), *s. m.* Un des noms vulgaires du roitelet.

BORGNE (bor-gn'), *adj.* || 1^e À qui il manque un œil, détruit ou devenu incapable de voir. Homme, femme, cheval borgne. Où toujours le héros passe pour sans pareil, Et, fût-il louche ou borgne, est réputé soleil, BOIL. Ep. IX. || Fig. Changer son cheval borgne contre un aveugle, changer une position médiocre pour une pire. || Jaser comme un pie borgne, babiller, parler sans cesse. || 2^e Fig. Chétif, sans apparence. La maréchale d'Humières se retira dans une maison borgne, au dehors des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, ST-SIM. 23, 14. || Un cabaret borgne, cabaret mal famé ou de mauvaise apparence. || Un compte borgne, compte dont les articles ne sont pas clairs. || Un conte borgne, un conte ridicule, sans vraisemblance. || Chou borgne, chou privé de bourgeon terminal, ce qui l'empêche de pommer. || Téton borgne, téton qui n'a pas de mamelon. Je m'aperçus qu'elle avait un téton borgne, J. J. ROUSS. Confess. 2^e part. liv. VII, 1743-1744. || Terme militaire. Grenade borgne ou aveugle, celle qui s'allume en tombant. || Fenêtre borgne se disait, dans l'ancienne jurisprudence, d'une fenêtre qui donnait du jour, sans donner aucune vue. || Terme de marine. Ancre borgne, ancre qui n'a qu'une patte ou qui est mouillée sans bouée. || Terme de chirurgie. Fistule borgne, fistule qui n'a qu'une ouverture au dehors sans en avoir dans l'intérieur. || 3^e Substantivement, personne borgne. Un vilain borgne. || Nom vulgaire de l'orvet, reptile saurien apode qui passe à tort pour venimeux. || Nom vulgaire de la mésange charbonnière. || Proverbe. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois, c'est-à-dire parmi les incapables les gens médiocres ne laissent pas de briller.

— HIST. XII^e s. Si me disoient par reproche : borgne, borgne.... *Liber psalm.* p. 184. || XIII^e s. Un hume borgne unt rencontré, Qui le dextre oill avoit perdu, MARIE DE FRANCE, *Fable 74*. || XIV^e s. Mais ce qui plus va mon mal empirant, C'est ce que bien à mon borgne œil parçoy, Qu'à court de roy chascuns y est pour soy, MACHAULT, p. 90. || XVI^e s. Entre les capitaines anciens, les plus belliqueux, et qui ont fait de plus grandes choses par astuce et ruze de guerre inventée de bon esprit, ont été borgnes comme Philippus, Antigonus, Hannibal et Sertorius, AMYOT, *Sertor.* 4. Une borgne aime un garçon qui en rien De bonne grace et de beauté ne cede, Tant il est beau, au troyen Ganimède, BAIF dans MÉNAGE. Borgne est roy entre aveugles, H. EST. *Précell.* 480.

— ÉTYM. Bourguig. *bane*; wallon, *boigne*; catal. *borni*; ital. *bornio*; limousin, *borli*. Diez remarque que le sens propre de ce mot est celui de louche, comme on le voit dans le génois *bornicole*, celui qui est louche, dans le Jura *bournicler*, loucher; ce qui le rapproche de l'espagnol *bornear*, courber, tordre. L'origine est inconnue; il se pourrait qu'elle fut celtique; du moins il y a en bas-breton *born*, borgne; mais ce mot, ne se trouvant pas dans les autres langues celtiques, est suspect d'avoir été emprunté au français, au lieu de lui avoir donné naissance.

BORGNESE (bor-gn'-s'), *s. f.* Femme ou fille borgne. || Adjectivement. J'ai encore vu Mme de Beauvais vieille, chassieuse et borgnesse, à la toilette de la Dauphine de Bavière, ST-SIM. 14, 159. || Mot qu'il faut éviter, excepté quand on parle pour dénigrer ou pour se moquer. Une méchante borgnesse.

— ÉTYM. *Borgne*.

† **BORGNIAT** (bor-gnia), *s. m.* Un des noms vulgaires de la bécassine.

† **BORIN** (bo-rin), *s. m.* Nom, dans le département du Nord et en Belgique, des ouvriers qui tiennent le charbon des houillères.

† **BORINAGE** (bo-ri-ná-j'), *s. m.* L'ensemble des ouvriers qui travaillent dans les houillères, et aussi l'ensemble du travail des houillères.

— ÉTYM. *Borin*.

BORIQUE (bo-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide borique. Acide formé d'oxygène et de bore.

— ÉTYM. *Bore*.

BORNAGE (bor-na-j'), *s. m.* || 1^e Terme de jurisprudence. Action de planter des bornes pour marquer les limites d'une propriété rurale. || 2^e Terme de marine. Navigation faite par une embarcation jaugeant 25 tonneaux au plus avec faculté de certaines escales.

— HIST. XIII^e s. Li baillis n'a pas puoir de fere bonnage ne de vendre l'eritage son seigneur et l'autrui, BEAUM. 34.

— ÉTYM. *Borner*; Berry, *bounage*.

BORNE (bor-n'), *s. f.* || 1^e Tout ce qui sert à séparer deux champs l'un de l'autre. Le grand législateur des Juifs maudit celui qui change les bornes de l'héritage de son prochain, FÉN. XXII, p. 357. Près de la borne où chaque Etat commence, Aucun épion n'est pur de sang humain, BÉRANG. *Sainte alliance des peuples*. Astrakan est la borne de l'Asie et de l'Europe et peut faire le commerce de l'une et de l'autre, VOLT. *Russie*, I, 4. || Colonne qui marquait le bout de la carrière dans les cirques anciens. || Borne milliaire, borne qui servait à indiquer, sur les chemins romains, chaque distance de mille pas. Par extension, sur nos routes, les bornes qui marquent les distances en kilomètres ou même en moins de mètres. || *Au plur.* Tout ce qui sépare un Etat d'un autre. Fixer les bornes d'un empire. Pour étendre les bornes de son royaume, FÉN. *Tél.* XIV. || 2^e Extrémité, fin de l'étendue, de la durée. Régions qui n'auraient pas de bornes. Les bornes de la vie. Le ciel qui est sans bornes. Une durée qui n'avait point de bornes. Empire qui n'aura point d'autres bornes que celles du monde, BOSS. *Hist.* II, 4. Quand la gloire t'appelle aux bornes de l'Asie.... VOLT. *M. de César*, I, 4. || 3^e Fig. Il donnait la satiété pour borne à ses désirs. Quelles doivent être les bornes de l'affection? Les bornes que je me suis fixées à moi-même. Lorsque les passions ont passé toute borne. Douleur sans borne. La nature elle-même y mettra des bornes. Enfermer quelque chose dans des bornes étroites. Rester dans de justes bornes. Il a peine à ne point passer les bornes du devoir. Encore faut-il donner des bornes à cette lettre, SÉV. 377. Jésus-Christ n'a pas donné d'autres bornes à sa durée, BOSS. *Hist.* II, 43. Donner des bornes à ses conquêtes, ID. *ib.* III, 6. Les succès de ce prince avaient leurs bornes marquées, ID. *ib.* II, 5. Vous sortez des bornes étroites de votre âge, ID. *ib.* *Préf.* Ce n'est pas à mon âge, aux bornes de la vie.... VOLT. *Fanat.* I, 4. Il fait demeurer la malice Aux bornes de quelque devoir, MALH. II, 3. Ce grand esprit à qui Dieu n'a point donné de bornes, BALZ. *Liv.* I, *lett.* 2. Les mers mettront des bornes à nos fureurs, SÉV. 423. Son orgueil s'éleva au delà de toutes bornes, BOSS. *Hist.* III, 4. Passer les bornes de la soumission, ID. III, *Vét.* 4. Le peuple était retenu dans certaines bornes par les périls, ID. *Hist.* III, 7. Franchir les bornes de toute pudeur, PASC. *Prov.* 15. Leur cupidité qui ne souffre point de bornes, ID. *Prov.* 12. Son esprit a des bornes et sa vertu en a aussi, FÉN. *Tél.* XII. Qui donnera des bornes à ce torrent? ID. *ib.* XXII. De l'austère pudeur les bornes sont passées, RAC. *Phèd.* III, 3. Quiconque a pu franchir les bornes légitimes, ID. *ib.* IV, 2. Sa douleur a été au delà des bornes, SÉV. 445. Ils ne donnent aucunes bornes à leurs attentats, BOSS. *Hist.* II, 7. C'est les bornes qu'il faut garder, PASC. *Prov.* 6. J'ai dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondements de la religion et qu'on renue les bornes une fois posées, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Cette grandeur sans borne et cet illustre rang, CORN. *Cinna*, II, 4. Vous n'avez point de borne, et votre affection Passe votre promesse et mon ambition, ID. *Nicom.* IV, 5. Mets enfin quelque borne au mal qui me possède, ID. *Cid*, I, 2. L'ambition s'est jouée, sans aucune borne, de la vie des hommes, BOSS. *Hist.* II, 4. Je saurai mettre une borne à tes dérégléments, MOL. *Fest.* IV, 6. Dans ses prétentions une femme est sans borne, BOIL. *Sat.* X. Son orgueil est sans borne ainsi que sa richesse, RAC. *Esth.* II, 9. Ne donne point de borne à ma reconnaissance, ID. *ib.* II, 5. Et leurs opinions [des anabaptistes] mêlées au calvinisme ont fait naître les indépendants, qui n'ont point eu de bornes, BOSS. *Reine d'Angleterre*. || Sortir des bornes, faire ce qu'il ne convient pas de faire. Ah! le mauvais garnement! Sans respect il sort des bornes, BÉRANG. *M. d'école*. || 4^e Pierres plantées près des murs, à l'encoignure des édifices, à côté des portes, pour les préserver du choc des voitures; ainsi nommées pour leur ressemblance avec les bornes des chemins, et appelées jadis boute-roue. || Fig. Il est là planté comme une borne, il ne bouge non plus qu'une borne, il reste debout sans remuer. || Borne-fontaine, petite fon-

taine en forme de borne. || 5^e Carreau de vitre en forme de losange.

— HIST. XII^e s. La où les bodnes furent mises, CHRON. DES D. DE NORM. 843. || XIII^e s. Et quant les bones [à la terre] i metoient, Mainte fois s'entrecombaient, Et se tolurent ce qu'il parent; Li plus fort les greignors pars orent, LA ROSE, 9637. Envie fet homme tuer, Et si fet bonnes remuer, Envie fet rooingner terre, Envie met ou siecle guerre, RUTEB. II, 36. || XVI^e s. Je y ay esté jusques on trou de Gilbathar, et remply les bondes de Hercules, et ay abattu des plus meures, RAB. *Pant.* II, 30. La borne, qui la veult garder, est un bien qui bride la puissance; et qui ne la veult garder, est une preuve et tesmoignage qui argue l'injustice, AMYOT, NUMA, 28. La nature a mis une borne aux richesses, ID. *Comment lire les poët.* 57.

— ÉTYM. Bourguig. *boone*; Berry, *bune*, *bone*; bas-lat. *bódina*, *bódena*, avec l'accent sur *bo*, comme l'indique l'ancien français *bodne*; angl. *bound*. On trouve dans le celtique *bun*, fond, bas; *kymri*, *bon*, base; mais les anciennes formes *bodina*, *bodne*, ne permettent pas de recevoir cette étymologie; et il faut recourir, comme Diez, au radical *bod*, qui subsiste dans le provencal *boz-ola*, borne, contracté en *bola*, *boula*; bas-lat. *bodula*; ce radical *bod* est, d'après Diez, le même que celui de *boudin*, *bouder*. La forme régulière est *bodne*, prononcé et écrit *bone* ou *bonne*; *bonde* est le même avec le déplacement du *d*; *borne* est due à l'intercalation accidentelle d'une *r*, comme dans *hurler* pour *huller*, intercalation qui n'était pas rare dans l'ancienne langue et dont il reste quelques traces dans la moderne. La *borne* serait la chose renflée.

BORNÉ, *ÉÉ* (bor-né, née), *part. passé et adj.* || 1^e Qui a reçu des bornes. La France bornée au midi par les Pyrénées. || 2^e Restreint, resserré, au propre et au figuré. Borné par le temps. Borné par mon sujet. Borné dans sa durée. Vue bornée par un bois. L'instruction très-bornée des paysans. Appellerai-je homme d'esprit celui qui, borné ou renfermé dans quelque art ou même dans une certaine science.... LA BRUY. 42. Et nous vous ferons voir tous nos désirs bornés à vous donner en nous des sujets couronnés, CORN. *Rodog.* IV, 3. Les dieux me sont témoins qu'à vous plaire bornée Mon âme à tout son sort s'était abandonnée, RAC. *Mithr.* III, 5. [Il n'eût].... vu sa faute bornée D'une [terminée par une] chute infortunée, MALH. II, 2. Raison sur laquelle on peut conclure que les êtres bornés et particuliers ne peuvent jamais être conséquents de l'existence de la substance infinie, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 54. || 3^e Peu considérable. La nature nous a donné des besoins bornés. Une fortune bornée. || 4^e Petit, restreint, en parlant de l'intelligence, de la capacité. Intelligence bornée. Homme d'un esprit borné. Ses lumières sont fort petites et son esprit le plus borné du monde, MOL. *Pourc.* III, 4. Le cardinal Fleury, haissant tout système parce que son esprit était heureusement borné, VOLT. *Louis XV*, 3. || Sans capacité, sans intelligence, en parlant des personnes. C'est un homme borné. Que cet enfant est borné! Claude, quelque borné qu'on le suppose, DIDER. *Essai sur Claude*. La plupart des législateurs ont été des hommes bornés que le hasard a mis à la tête des autres, et qui n'ont consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies, MONTESQ. *Lett. pers.* 420.

BORNER (bor-né), *v. a.* || 1^e Séparer deux choses par des bornes. Borner un champ. || Terme de jardinage. Rapprocher la terre avec le plantoir autour des racines d'un jeune plant qu'on repique. || 2^e Fixer les limites, limiter. Le Rhin bornait l'empire romain. Le ciel que rien ne borne. Ma propriété est bornée par un cours d'eau, ou, dans le même sens, je suis borné par un cours d'eau. Ce bois, devenu grand, bornera votre vue. Quoi! je verrai, seigneur, qu'on bornera vos Etats.... CORN. *Nic.* II, 3. Je sais qu'il [ton Etat] doit s'accroître, et que tes grands destins Ne le borneront pas chez les peuples latins, ID. *ib.* I, 4. L'Euphrate bornera son empire et le vôtre, RAC. *Bérén.* III, 4. || 3^e Fig. Restreindre, circonscrire. Nous avons borné l'enseignement aux premières règles du calcul. Borner son discours. Être borné par le temps. Ici, dans un vallon bornant tous mes désirs, J'achète à peu de frais de solides plaisirs, BOIL. *Ep.* VI. Si vous m'aimez, seigneur, nos mers et nos montagnes Doivent borner vos vœux ainsi que nos Espagnes, CORN. *Sertor.* IV, 2. Et c'est à vous, seigneur, de borner les rigueurs où contre les vaincus s'emportent les vainqueurs, ID. *Othon*, V, 4. Ne borne pas ta gloire à venger un affront, ID. *Cid*, III, 6. Si votre amour trop prompt:

vient borner sa conquête, ID. *Sertor.* I, 3. Pour rompre cet hymen et borner sa grandeur, ID. *Nic.* I, 5. Si vous trouvez des charmes à pousser plus avant la gloire de vos armes, Nous ne la bornons point.... ID. *Nicom.* II, 3. Vous résoudrez-vous point à borner ce mépris? MALH. V, 43. Le ciel en qui votre âme a borné ses amours, ID. VI, 42 Porus bornait ses vœux à conquérir un cœur, RAC. *Alex.* IV, 2. Rien ne doit le borner dans sa charnæ, MASS. *Pardon.* La religion n'a pas, comme la philosophie, borné toute sa gloire à essayer de former un sage dans chaque siècle; elle en a peuplé toutes les villes, ID. dans GIRAULT-DUVIVIER. Mais pour borner enfin tout ce vague propos.... BOIL. *Sat.* XI. Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours? Quelle fureur les borne au milieu de leur cours? RAC. *Phèd.* I, 3. Henri le grand borna la fortune de ce prince, ANQUEUIL, *Ligue,* III, 319. Borneriez-vous ainsi la suprême puissance? Lui défendriez-vous d'exercer sa clémence? VOLT. *Désastre de Lisbonne:* || 4° Se borner, v. réfl. Se prescrire des bornes, se restreindre, s'arrêter à. Se borner au strict nécessaire. Qu'il ne se borne pas à des peines légères, RAC. *Phèd.* IV, 6. Je me borne à vous dire simplement les faits, VOLT. *Lett. Trudaine,* 23 déc. 1775. || Absolument. Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire, BOULEAU, *Art. p.* I. || 5° Être borné. De qui toute l'envie Est de voir ta grandeur aux Indes se borner, MALH. I, 42. || On a dit, mais moins bien, se borner dans. Sa vue, qui aurait dû s'étendre sur tout le royaume, se bornait dans l'enceinte de la cour, MABLY, II, p. 136. || Se borner réciproquement. S'il est des contraires dans l'ordre et l'arrangement de l'univers, ce sont ces différents degrés de force qui se bornent les uns les autres, BOULLAINVILLIERS, *Réfutation de Spinoza,* p. 197.

— HIST. XIII^e s. Donques, convient il que cil qui veut bonner, bonne en se [sa] terre tant solement, sans passer en le [la] terre de son voisin, BEAUM. XXIV, 26. || XVI^e s. Ce fut Numa qui premier borna le territoire de Rome, ce que Romulus n'avoit jamais voulu faire, AMYOT, *Numa,* 29. Il se borna plus loing [étendit les bornes de l'empire], il rompit le pouvoir de l'heureux adversaire, et trompa son scavoir, DUBELL. VIII, 25, recto.

— ÉTYM. *Borne;* Berry, *bounier;* provençal, *boular.*

+ BORNOUS (*bor-nous'*), s. m. Voy. BOURNOUS.

BORNOYÉ, ÉE (*bor-no-ié, iée*), part. passé. Allée non bornoyée.

BORNOYER (*bor-no-ié*); je bornoie, tu bornoies, il bornoie, nous bornoyons, vous bornoyez, ils bornoient; je bornoyais, nous bornoyions, vous bornoyiez; je bornoyai; je bornoierai; je bornoierais; que je bornoie, que nous bornoyions, que vous bornoyiez, qu'ils bornoient; bornoyant; bornoyé, v. a. || 1° Regarder d'un œil en fermant l'autre, pour vérifier un alignement, pour juger si une règle est droite, une surface plane. || 2° Placer des jalons de distance en distance pour tracer la ligne des fondations d'un mur, ou d'une rangée d'arbres.

— REM. *Bornoyer* est pour *borgnoyer*, adoucissement imposé par la prononciation.

— HIST. XIII^e s. Lors vi qu'Envie en la peinture Avoit trop lede esgardeure; Ele ne regardoit noient, Fors de travers en borgnoiant, *la Rose,* 282.

— ÉTYM. *Borgne;* wall. *boirgni.* *Bornoyer*, c'est faire le *borgne*, c'est-à-dire fermer un œil pour viser.

+ BOROCHOIR (*bo-ro-choir*), s. m. Voy. BORASSEAU.

+ BORRAGINÉE (*bo-rra-ji-née*), s. f. Terme de botanique. Famille de plantes dont la bourrache est le type.

— ÉTYM. *Borrage* (voy. BOURRACHE).

+ BORURE (*bo-ru-r'*), s. f. Terme de chimie. Combinaison du bore avec un autre corps simple.

— ÉTYM. *Bore.*

BOSAN (*bo-zan*), s. m. Breuvage turc fait avec du millet bouilli dans l'eau.

— ÉTYM. Mot turc.

BOSEL (*bo-zèl*), Terme d'architecture. Membre rond qui est la base des colonnes, et qu'on nomme plus communément tore.

— ÉTYM. Dit ainsi sans doute par altération de *boissel*, *bosel* (*bosseau*), et par assimilation de forme.

BOSPHORE (*bo-sfo-r'*), s. m. Nom du détroit qui sépare la Thrace de l'Asie Mineure, et de celui qui forme l'entrée de la mer d'Azof. || Par extension, tout détroit de peu d'étendue.

-- ÉTYM. *Bosphorus* ou *Bosporus*, de βόσπορος, de βοῦς, bœuf (voy. BŒUF), et πόρος, passage, de

τέμπειν, traverser (voy. PÔRE); à cause qu'un bœuf à la nage pouvait en effectuer le trajet, ou plutôt d'après le récit mythologique qui faisait traverser à Io, changée en vache (βοῦς), ce détroit en naissant.

BOSQUET (bo-skè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie : des bosquets agréables, dites : des bo-skè-zagréables; bosquets rime avec traits, jamais, succès), s. m. Petit bois, touffe d'arbres. Si nos armes du Mède abaissant l'insolence De vos sacrés bosquets protégent le silence, PICHAU, *Léonidas*, IV, 4. || Fig. et par plaisanterie. Sa barbe.... En bosquet s'élevait, RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XIII^e s. Et si vet [il va] la dame proier Que le soir en un boschet viengne, RUTEB. 296. || XV^e s. Et plusieurs autres se sauverent et eschappèrent par un bosquet qui là estoit, FROISS. I, I, 179. [Les Flamands] s'en vinrent en une bruyère au dehors d'un bosquet, ID. II, II, 193. || XVI^e s. Ayant jetté ses arcuziers dedans un bosquet, lieu fort et près le chemin que devoient faire les ennemis, M. DU BELL. 566. Chacun tascha à se sauver ou dedans les bosqués, ou dedans les cassines, ID. 571.

— ÉTYM. Bas-lat. *boscetum*; provenç. *bosquet*; espagn. *bosquete*; ital. *boschetto*; diminutif de *bos* ou *bois* (voy. ce mot).

BOSSAGE (bo-sa-j'), s. m. Nom que les architectes donnent à certaines grosses pierres qui excèdent la surface d'un mur, soit qu'elles y soient laissées pour être taillées en figure, soit dans quelque autre vue. Il y a différentes sortes de bossages : bossage rustique, bossage vermiculé, bossage à chanfrein, etc. || Terme de charpentier. Rondeur ou bosse que font les bois courbés ou cintrés.

— ÉTYM. *Bosse.*

1. BOSSE (bo-s'), s. f. || 1° Enflure, tumeur par suite d'une contusion, d'une chute. S'il tombe, s'il se fait une bosse à la tête, J. J. ROUSS. *Em.* II. Il a dit qu'il avait deux bosses à la tête, SÉV. 20. || Familièrement. Ne demander, ne chercher que plaie et bosse, rechercher ou exciter les querelles. Nous ne demandons que plaie et bosse, SÉV. 71. Souhaiter plaies et bosses à tout le monde, ID. 395. || Terme de vénérie. Première apparence du nouveau bois d'un cerf, qui a mis bas l'ancien. || 2° Dans le système phrénologique, protubérance en certain point du crâne, considérée comme indiquant quelques-unes des facultés fondamentales du cerveau. Le langage vulgaire s'est emparé de cette idée systématique et dit : avoir la bosse de quelque chose, pour : avoir des dispositions. Il a la bosse de la musique. || 3° Protubérance, grosseur contre nature qui se forme au dos, et qui se manifeste aussi à la poitrine. Une bosse est produite par une déviation de l'épine dorsale. || Protubérance naturelle qui est au dos de quelques animaux. Le chameau a deux bosses; le dromadaire n'en a qu'une. || 4° Toute élévation sur une surface. Un plat d'argent plein de bosses. Ce terrain offre quelques bosses. || Terme d'anatomie. Eminence arrondie qui se voit sur certains os. Bosse frontale, occipitale. || 5° Terme du jeu de paume, endroit de la muraille, du côté de la grille, lequel renvoie la balle dans le dedans. Attaquer la bosse. Donner dans la bosse. || Fig. Donner dans la bosse, être dupé. || 6° Terme de maçonnerie. Petit bossage laissé dans un parement pour indiquer qu'il n'est pas méttré. || 7° Terme de sculpture et de peinture. Relief. Ouvrages de ronde bosse, de plein relief, les statues. Ouvrages de demi-bosse, les bas-reliefs dont certaines parties sont détachées et saillantes. || Peindre, dessiner d'après la bosse, peindre, dessiner d'après une figure moulée. Il me fallut d'abord apprendre le dessin; je dessinai d'après la bosse; je dessinai d'après nature, P. L. COUR. *Lett.* II, 247. || 8° Terme d'arts. Convexités extérieures servant à l'ornement. Ce beau carrosse où tant d'or se relève en bosse, MOI. *F. sav.* III, 2. Vois-tu ces boucliers...? Leurs bosses resplendent aux rayons du matin, CHATEAUB. *Dargo,* 219. || Vaisselle en bosse, vaisselle taillée en relief, par opposition à vaisselle sans ornement. || Serrure à bosse, serrure en saillie à l'intérieur d'une porte. || 9° Terme d'artillerie. Bosse à feu ou, simplement, bosse, grande bouteille de verre, qu'on remplissait de poudre, avec plusieurs mèches pendantes et allumées, et qu'on jetait avec une corde, afin que, se brisant dans sa chute, les mèches enflammassent la poudre. || 10° Partie des aplatissoires dans une forge. || Forme sphérique que le vitrier donne au verre. || Terme de maréchalerie. Appendice que l'on place sous le fer destiné à remédier aux défauts d'aplomb; c'est une variété du crampon. || Paquets de chardons à l'usage du foulon. || 11° Maladie du froment dite aussi

chardon. || Maladie des porcs dite aussi soie. || 12° Terme de marine. Les bosses sont des bouts de cordes, qui servent à rejoindre des parties séparées, ou à saisir des cordages et d'autres choses. Prendre une bosse, amarrer une bosse à quelque manœuvre. || Dans l'argot maritime, partie de plaisir ou de débauche. De là vient la locution populaire, se donner une bosse, faire un bon repas; à moins qu'elle n'ait été suggérée par l'idée que, quand on a bien mangé, le ventre s'arrondit. Ces gaillards-là se font une fameuse bosse.

— HIST. XIII^e s. Tiex cop lordonrai sor les testes, Que lever i ferai tex boces, Qu'il en perdront mitres et croces, *la Rose,* 1444. Cartoutes boces [il] peut crever Et son cuer jusqu'au vif caver, Pour garir tous mors [morsures] de serpent, J. DE MEUNG, *Tr.* 622. || XV^e s. Et en y mourut de boce [bubon, peste] et de mal du corps plus de vingt mille personnes, FROISS. II, III, 30. Et estoit en devant le jeune seneschal de Hainaut, mort sur son lit de la bosse, ID. II, II, 94. Et tantost lui vinrent quatre bosses, dont elle fut très bien guarie, LOUIS XI, *Nouv. LV.* || XVI^e s. Au demeurant il fera bonne bosse, avec la dedaigneuse altesse de son infante, qui servira plus à la ruiner qu'à l'agrandir, *Sat. Mén.* p. 179. Ils dressent des figures enlevées en bosses ou en plates peintures, PARÉ, *Mumie*, 5.

— ÉTYM. Picard, *boche*; norm. *bosche*, ulcère; provenç. *bossa*; ital. *bozza*; bas-lat. *bocia*, *bocium*. Diez le rattache à l'allemand *butze*, *butzen*, qui signifie quelque chose d'émoussé, d'obtus; flamand, *butse*, bosse. Il faut en rapprocher le celtique : bas-breton, *bos*, *bosen*, tumeur pestilentielle; *kymri*, *bôl*, tumeur.

+ 2. BOSSE (bo-s'), s. f. Tonneau qui contient de cinq à six quintaux de sel.

— ÉTYM. Autre forme de *botte*, tonneau.

BOSSÉ, ÉE (bo-sé, sée), part. passé. Un câble bossé.

BOSSELAGE (bo-se-la-j'), s. m. Travail en bosse sur la vaisselle. Travailleur en boselage.

BOSSELÉ, ÉE (bo-se-lé, lée), part. passé. || 1° Travail en bosse. Argenterie bosselée. || 2° Déformé par des bosses. Soupière d'argent toute bosselée.

BOSSELER (bo-se-lé); je bosselle, je bossellai, je bossellera, je bossellerais, que je bosselle, que je bosselasse, bosselant, bosselé, v. a. || 1° Travailleur en bosse de la vaisselle, de l'argenterie. || 2° Déformer par des bosses. Que vous êtes maladroits! vous avez bosselé cette cafetière d'argent. || 3° Se bosseler, v. réfl. Être déformé par des bosses. Cette écuelle s'est bosselée en tombant.

— REM. L'Académie admet que l'on peut dire bosseler pour bossuer, surtout se bosseler pour se bossuer; et de la vaisselle toute bosselée, pour de la vaisselle toute bossuée. Des grammairiens reprochent cette confusion de bosseler et bossuer, et demandent que les deux verbes soient tenus séparés dans le Dictionnaire de l'Académie, qui doit dépendre, tant qu'elle peut, la correction du langage. Mais l'Académie est aussi la gardienne de l'usage; et l'usage de bosseler pour bossuer est fort ancien.

— HIST. XIII^e s. Tous plains de nouz [nœuds] et bocerés Fu li ars [arc] dessous et dessore [dessus], *la Rose*, 946. || XVI^e s. Aucunes fois aussi les os se cavent et bossellent, comme l'on voit aux pots d'estain et de cuivre, PARÉ, XIII, 4. Tels meubles sont jetés sur le pavé indiscrètement, où ils se bossellent et percent, O. DE SERRES, 882. Tableaux, tapisseries eslevées et bossées d'or et d'argent, RONS. 585. La nappe grande et large est couverte de plas Entailez en burin, où s'enlevoient bossées Des Dieux et des Titans les victoires passées, ID. 902.

— ÉTYM. *Bosse.*

+ BOSSELURE (bo-se-lu-r'), s. f. || 1° Produit du travail en bosse. Sorte de bosse sur une pièce d'argenterie. || 2° Déformation par des bosses.

— HIST. XVI^e s. Enfouiture du crane, sans fracture ny division, ainsi que la bosselure en vaisseaux d'estain et de cuivre, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. *Bosseler.*

BOSSEMAN (bo-se-man), s. m. Terme de marine. Autrefois sous-officier de marine ayant le grade intermédiaire entre ceux de contre-maître et de quartier-maître. Le bosseman était particulièrement chargé du soin des câbles, des ancras, des bouées, etc.

— ÉTYM. Allem. *Bootsmann*, de *Boot*, bateau (voy. BATEAU), et *Mann*, homme.

BOSSER (bo-sé), v. a. Terme de marine. Retenir avec des bosses.

— ÉTYM. *Bosse.*

+ BOSSETIER (bo-se-tié), s. m. Verrier qui souffle le verre en boule.

— ÉTYM. *Bossette*, au sens de petite bosse.

BOSSETTE (bo-sè-t'), s. f. Ornement en bosse aux deux côtés du mors d'un cheval. Il demandait des housses, des aigrettes, Un beau harnois, de l'or sur les bossettes, VOLT. *Étr. aux sots.*

— HIST. XIV^e s. Loutre a le fons du pié bosseté de petites bossettes, *Modus*, f° XL, verso. || XVI^e s. La bossette d'un mors de cheval, CALV. 163. A l'endroit de la racine et de chacun poil, se trouva une bossette, lesquelles bossettes sont mises par un si bel ordre, qu'elles rendent la coquille plaisante et admirable, PALISSY, 38.

— ÉTYM. Diminutif de bosse.

BOSSOIR (bo-soir), s. m. Terme de marine. Chacune des deux grosses pièces de bois qui servent à suspendre et à hisser les ancras. || Fig. En langage de marin, avoir l'œil au bossoir, surveiller avec vigilance.

— ÉTYM. Bosse.

BOSSU, UE (bo-su, sue), adj. || 1^o Qui a une bosse au dos, par un vice de conformation. Un homme bossu; une femme bossue. || Substantivement, personne bossue. Une petite bossue. Ce bossu est fort amusant. Cette bossue aime un bossu Qui, je pense, est amoureux d'elle, *Epigr.* de LEBRUN (ÉCOUCHARD). || Rire comme un bossu, rire de bon cœur, aux éclats, par allusion à la voix stridente et chevrotante des bossus, qui éclate surtout dans le rire. || Fig. Or je ne doute point que ces esprits bossus, Qui veulent.... RÉGNIER, *Sat.* VI. || 2^o Inégal, monotone. Terrain bossu. Peu usité. || Faire les cimetières bossus, ancienne locution pour dire : causer beaucoup de morts.

— HIST. XII^e s. Quant il soi ajoint à la regle, si voit il com de grant torture il soit bocheus; quar la fors trenchanz droiture chose [blâme] ce ke li deceus oez [œil] loeuet [loue], *Job*, 489. || XIII^e s. Li chevalier se sont asis Dejoste le boçu.... *Ren.* 2276. || XIV^e s. Les cimeters en sont boçuz; Femmes vives et orfelin Encombroient forment les chemins, *Liv. du bon Jehan*, 368. || XVI^e s. Je ne vis jamais pere, pour teigneux ou bossé que feust son fils, qui laissast de l'avouer, MONT. I, 454. Louez un bossu de sa belle taille, il.... MONT. III, 344. Il laissa son cheval et marcha à pied à travers lieux bossus et rabotteux, pleins de ruisseaux et de fondrières, AMYOT, *Philop.* 9. La figure de la ratte est aucunement triangulaire et bossue du costé qu'elle s'attache aux costes et diaphragme, PARÉ, I, 20. Le nombril [cordon ombilical] est en divers lieux bossu, en forme de nœud eslevé seulement d'un costé, ID. I, 36.

— ÉTYM. Bosse; picard, bochu; Berry, boussu.

BOSSUÉ, ÉE (bo-su-é, ée), part. passé. Cette arquerie est toute bossuée.

† **BOSSUELLE** (bo-su-é-l'), s. f. Terme de botanique. Nom spécifique, pour certains auteurs, de la tulipe campspétale.

— ÉTYM. Mot à mot la petite bossue, ainsi dite à cause de la forme courbée de ses pétales. *Bossuel*, *bosuel*, s. m. qu'on trouve dans quelques dictionnaires, est une moins bonne orthographe.

BOSSUER (bo-su-é), v. a. || 1^o Faire par accident des bosses à de la vaisselle, à de l'argenterie, etc. Bossuer des plats, des assiettes. || 2^o Se bossuer, v. refl. Ce plat s'est bossué en tombant.

— ÉTYM. Bossu.

BOSTANGI (bo-stan-ji), s. m. Nom des jardiniers du sérial qui sont enrégimentés et employés à la garde du Grand Seigneur. || Bostangi-bachi, le chef des bostangis.

— ÉTYM. Persan, *bustān*, jardin, et *dji*, partie turque qui, jointe aux substantifs, indique la profession.

BOSTON (bo-ston), s. m. Jeu de salon qui se joue à quatre personnes, avec un jeu de cinquante-deux cartes et des paniers de fiches, comme le reversi. Jouer au boston. Faire un boston.

— ÉTYM. Ainsi appelé de la ville de Boston, assiégée par les Anglais, dans la guerre de l'Indépendance d'Amérique. Misère, indépendance, termes de ce jeu, se rapportent aux phases du siège de cette ville.

BOT (bo; le t ne se lie pas), adj. m. Usité seulement dans cette locution : pied bot, pied contrefait par quelque contracture ou lésion permanente des muscles. || Substantivement. Un pied bot, un homme qui a un pied bot. Des pieds bots.

— ÉTYM. Wallon, *bot*, émussé, obtus; espagn. *boto*; de l'allemand : holl. *bot*; allem. *Butt*, corps épais et obtus.

BOTANIQUE (bo-ta-ni-k'), s. f. Science qui a pour objet la connaissance, la description et la classification des végétaux. La botanique n'est pas une

science sédentaire et paresseuse qui se puisse acquérir dans le repos et l'ombre d'un cabinet, FONT. *Tournefort*. Dès le temps d'Henri IV, on s'était aperçu que la botanique, si nécessaire à la médecine, devait être étudiée, non dans les livres des anciens, où elle est fort confuse, fort défigurée et fort imparfaite, mais dans les campagnes, réflexion qui, quoique très-simple et très-naturelle, fut assez tardive, ID. *Fagon*. || Adjectivement. Nos recherches botaniques ne furent pas heureuses; les plantes étaient peu variées, CHATEAUBR. *Voy. Amér.* 334. || Région botanique, espace offrant un certain nombre de plantes qui lui sont particulières. || Jardin botanique, jardin où l'on rassemble un grand nombre de plantes pour l'étude et la curiosité. || Géographie botanique, étude des contrées par rapport aux plantes qui leur sont propres.

— ÉTYM. *Botavixn*, botanique, de *Botavyn*, plante, de *Botòz*, nourri d'herbe, de *βόceiv*, paître, le même que *pascere* (voy. PAITRE).

† **BOTANISER** (bo-ta-ni-sé), v. n. Herboriser. || Néologisme.

— ÉTYM. *Botavizetv*, pour la forme, non pour le sens; car *Botavizetv* signifie sarcler.

BOTANISTE (bo-ta-ni-st'), s. m. Celui qui étudie la botanique, qui est savant en botanique. Il n'y a pas une seule plante de perdue, de celles qui étaient connues de Circé, la plus ancienne des botanistes, BERN. DE ST-PIERRE, *Étude* IV. Comme il avait repeuplé de plantes ce jardin, il le repeupla aussi de jeunes botanistes que ses leçons y attiraient de toutes parts, FONTEN. *Fagon*.

— ÉTYM. *Botanique*, en substituant la finale *iste* à la finale *ique*.

† **BOTANOGRAPHIE** (bo-ta-no-gra-fie), s. f. Description des plantes.

— ÉTYM. *Botavyn*, plante (voy. BOTANIQUE), et *γράφειν*, décrire.

† **BOTANOLOGIE** (bo-ta-no-lo-jie), s. f. Traité sur les végétaux.

— ÉTYM. *Botavyn*, plante, et *λόγος*, doctrine (voy. LOGIQUE).

† **BOTANOPHAGE** (bo-ta-no-fa-j'), adj. Terme didactique. Qui vit de végétaux.

— ÉTYM. *Botavyn*, herbe (voy. BOTANIQUE), et *φαγεῖν*, manger.

BOTARGUE (bo-tar-gh'), s. f. Voy. BOUTARGUE.

† **BOTHRIOCÉPHALE** (bo-tri-o-sé-fa-l'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Parasite du genre des *tænia*s qui vit dans les intestins.

— ÉTYM. *Bóþptov*, petite cavité, et *κεφαλή*, tête : tête à petites cavités.

† **BOTHRION** (bo-tri-on), s. m. Terme de chirurgie. Ulcération profonde de la cornue.

— ÉTYM. *Bóþptov*, diminutif de *þóþpoc*, trou, cavité.

† **BOTRYLLE** (bo-tri-l'), s. m. Genre de mollusques qui vivent en tas, en grappes.

— ÉTYM. Diminutif de *þóþpuc*, grappe.

† **BOTRYOÏDE** (bo-tri-o-i-d'), adj. Terme didactique. En forme de grappe.

— ÉTYM. *Bóþpuc*, grappe, et *εἶδος*, forme.

4. **BOTTE** (bo-t'), s. f. || 1^o Quantité déterminée de choses de même espèce qu'on a liées ensemble. Botte de foin, de paille; botte d'asperges, de radis. || Botte de soie, écheveaux de soie liés ensemble.

Une botte de soie était quinze onces de soie non ouvrée. || À la halle de Paris, botte, une quantité de certains légumes, tels que navets, poireaux, carottes, etc. liés ensemble et pesant environ un kilogramme. La botte de romaine contient 32 têtes.

|| Réunion d'un certain nombre d'échalas propres à faire les treillages. || Certaine longueur de fil de fer plié en rond. || Cahier de trente-six feuilles de parchemin. || Botte de bordures, douze feuilles de hêtre préparées pour les ouvrages du boisselier. || Botte de seaux, six corps de seaux sortant de la première main. || Familièrement. Une botte de paperasses, une grande quantité de papiers. || 2^o S. f. plur. Grands ciseaux employés à donner la dernière tonte au droguet.

— HIST. XV^e s. Deux boteaux de paille où il se assist, COMM. I, 4. L'ung lieve le boteau de foin, COQUILLART, *Monol. de la botte de foin*. Ceux de dedans rebouchoient les creux et trous du mur avec des bottes de bois et de terre, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 275, dans LACURNE STE-PALAYE.

|| XVI^e s. Là dessus ils avoient assis la forme d'une grande cage avec botteaux de foin, M. DU BELLAY, 527. Du reste [des tiges] on fait un botteau lié estoitement avec des oziers, O. DE SERRES, 549. || XVII^e s. Graveur, vous deviez avoir soin de mettre dessus cette tête Le lien d'un botteau de foin, RÉGNIER, *Epigr.* (Botteau est le diminutif de botte.)

— ÉTYM. Picard, *boute d'esteuble*, botte de paille:

angl. *bottle*; bas-breton, *bôtel*, *bôtel*, botte. On le rapporte à l'allemand : *tudesque*, *bozo*, faisceau, fagot; anc. allem. *boss*; holland. *bos*.

2. **BOTTE** (bo-t'), s. f. || 1^o Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe, et quelquefois une partie de la cuisse. Une paire de bottes. Des bottes fortes, molles, vernies. Point de politique, tout le monde en bottes [sans gêne]; quelles délices, P. L. COUR. *Lett.* II, 109. || Coup de botte, coup de pied. Rendons leur les coups de botte Qu'Achille nous a donnés, BÉRANG. *Mirm.* || Avoir du foin dans ses bottes, être muni de ressources, avoir de l'argent. Cette locution, équivalente à celle de mettre de la paille dans ses sabots, provient de l'usage de garnir ses chaussures de paille, de foin, pour qu'elles ne blessent pas le pied. || Familièrement. Je ne m'en soucie non plus que de mes vieilles bottes, je ne m'en soucie point. || Prendre ses bottes de sept lieues, se préparer à partir et à marcher rapidement, par allusion aux bottes qui faisaient sept lieues, dans le conte du Petit Poucet. || À propos de bottes, hors de tout propos. || Graisser ses bottes, se préparer à partir; et, au figuré, être sur le point de mourir. || Fig. Il y a laissé ses bottes, il y a péri. Quand quelqu'un est mort en une bataille, nous dissons seulement : il y a laissé les bottes, comme si elles étaient le vrai séjour de l'âme du cavalier. FRANCION, liv. X, p. 423. || Locutions vieillies. Prendre la botte, se mettre en état de partir. Où va la botte? où allez-vous? || 2^o Fig. et familièrement, la terre qui s'attache à la chaussure dans un terrain gras. || 3^o Terme de manège. Serrer la botte, serrer le cheval avec les jambes. Ce cheval va à la botte, il cherche à mordre à la botte le cavalier qui est sur son dos. || Fig. Aller à la botte, dire des choses piquantes. Mme de Bouillon savait, parlait bien, disputait volontiers, et quelquefois allait à la botte, ST-SIM. 357, 222. || Morceau de cuir dont on garnit le pied d'un cheval à l'endroit où il se coupe. || 4^o Terme de chasse. Collier de cuir que l'on met au limier pour le mener au bois. || Étui où se porte le fusil quand on chasse à cheval. || 5^o Botte de carrosse, ancien nom du marchepied fixe et placé en dehors, à l'aide duquel on monte dans un carrosse. || 6^o Partie d'une manche fermée qui est la plus voisine du poignet. Ne se dit plus. || Proverbe. Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle, c'est-à-dire un avare trouve toujours moyen de se dispenser de la reconnaissance d'un service.

— HIST. XIII^e s. Par vos botes, ce dist Renart Qui moult fu plain de males ars, Se vos voliez moines estre, Je feroie de vos mon mestre, *Ren.* 4061. || XVI^e s. Nous avons un ennemy qui ne dort pas, et qui use plus de bottes que de souliers, *Sat. Mén.* p. 49. Sur la peau elles avoient de fort grosses bottes, D'AUB. *Fœn.* IV, 43. L'homme veut avoir toutes ses pieces bonnes et saines, son corps, sa teste, ses yeux, son jugement, sa mémoire, voire ses chausses et ses bottes, CHARON, *Sagesse*, II, 3. Une dissenterie me surprit; mon medecin pensa perdre sa leçon, et moy mes bottes [je faillis mourir], MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 269, dans LACURNE. A propos de bottes, combien l'aulne de fagots? OUDIN, *Curios. frang.*

— ÉTYM. Voy. BOTTE 3, la botte, chaussure, ayant été dite ainsi par assimilation à la botte, tonneau.

3. **BOTTE** (bo-t'), s. f. || 1^o Sorte de tonneau. Une botte d'huile. || 2^o Tuyaux des lieux d'aisance qu'on nomme aussi chausses de bouteilles. || 3^o Nom vulgaire du charançon du blé.

— HIST. XIII^e s. Bon vin burent et fort et roit, Ce m'est avis, d'Aujoire [Auxerre] estoit, Pleine une bout de trois sistiers, *Fabliaux*, t. III, p. 342. Le barillier et le chartier des bouts, DU CANGE, *butta*, n° 3. || XIV^e s. Jehan le Tourneux, qui vouloit vendre une busse de vin, ID. ib. Un bussart de vin, ID. ib. || XVI^e s. Il print un faix de paille et une botte de poudre de canon, et espandit par le cerne des cordes, RAB. *Pant.* II, 25.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *bota*; ital. *botte*; bas-lat. *botta*, *butta*, *buzza*; grec, *þoutric*; gaél. *bót*, botte, chaussure; anglo-sax. *butte*, *bytta*, grand vase; isl. *bytta*; allem. *Busse*, cuve. Ces mots ont la signification de outre, vase en cuir, botte à chauffer, tonneau, par des assimilations de sens qu'il est facile de concevoir; ils sont, comme on voit, communs à plusieurs langues.

4. **BOTTE** (bo-t'), s. f. Terme d'escrime. Coup de fleuret ou d'épée. Il trouvait des analogies entre les bottes de tierce et de quarte et les intervalles musicaux, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Appuyer la botte, appuyer le fleuret contre le corps de son adversaire

après l'avoir touché. || Botte secrète, coup dont la parade est inconneue de l'adversaire. || Fig. Pousser, porter une botte à quelqu'un, lui faire une interpellation, une attaque imprévue. Quelle brave botte il vient là de lui porter! MOR. *la Princ.* II, 4. Le chancelier passait quelquefois jusqu'à porter des bottes indécentes et parfois scandaleuses [au duc de Beauvilliers], ST-SIM. 305, 234.

— HIST. XVI^e s. Henri II jouoit au maille qu'il avoit fort bien en main; car il estoit fort et adroit, et en faisoit de très belles et longues bottes ou coups, BRANT. *Capit. fr. t. II*, p. 46, dans LACURNE.

— ÉTYM. Espagn. *bote*; de *botar*, toucher, bouter (voy. BOUTER).

BOTTÉ, ÉE (bo-té, téé); part. passé. Chausse de bottes. Il était botté jusqu'à la ceinture, HAMILT. *Gramm.* 3. || Fig. Il faut être toujours botté et prêt à partir; c'est-à-dire il faut être toujours préparé à mourir. || C'est un singe botté, se dit d'un homme petit, mal fait et embarrassé dans son accoutrement.

BOTTELAGE (bo-te-la-j'), s. m. || 1^e Action de botteler du foin, de la paille, etc. || 2^e Opération qui consiste à redresser les verges de fer, pour pouvoir les serrer par des liens, les mettre en botte.

— ÉTYM. *Botteler*.

BOTTELÉ, ÉE (bo-te-lé, lée), part. passé. Du foin bien bottelé.

BOTTELER (bo-te-lé; l'Académie ne disant rien, on peut où doubler l'*l* quand la syllabe qui suit est muette): je bottelle, je bottellerai, comme dans appeler, ou mettre un accent grave: je bottèle, je bottelerai, comme dans marteler), v. a. Lier en bottes. Botteler de la paille.

— HIST. XIV^e s. Car li soulphre vulgal n'a nulle Substance, qui bien le calcule [à bien calculer, à bien juger], Metallique, à dire le vray, Ainsi comme esprouvé je l'ay; Et n'est bon qu'à ces femmelettes Qui bottellent des allumettes, TR. *d'Alchim.* 48. || XVI^e s. Le foin sera bottellé en faisceaux, à l'usage du paix, O. DE SERRES, 269.

— ÉTYM. *Botte* 1.

† **BOTTELETTE** (bo-te-lé-t'), s. f. Petite botte de foin, de paille, etc.

— HIST. XIII^e s. Quiconques est liniers à Paris, il puet et doit vendre soulement en gros par poignées, par pesiaus, par cartiers et hoteleites, *Liv. des mét.* 445.

— ÉTYM. Diminutif de *botte* 1.

BOTTELEUR (bo-te-leur), s. m. Celui qui fait des bottes de foin, de paille, etc. Les rédacteurs sont gens connus, vigneron, bûcherons et botteleurs de foin, P. L. COUR. II, 275.

— ÉTYM. *Botteler*.

† **BOTTELOIR** (bo-te-loir), s. m. || Instrument pour le bottelage du foin, etc. || Instrument pour réunir les asperges en bottes d'égale dimension.

— ÉTYM. *Botteler*.

BOTTER (bo-té), v. a. || 1^e Fournir des bottes; faire des bottes à quelqu'un. Botter un régiment de cavalerie. || Absolument. Ce cordonnier botte bien. || 2^e Mettre des bottes à quelqu'un. On est obligé de le botter et de le débotter. || Substantivement. Sortant du cabinet du roi, je trouvai M. le duc et quelques courtisans distingués qui attendaient son botter dans sa chambre, ST-SIMON, 428, 462. Les dernières entrées étaient appelées au lever, un moment avant les courtisans distingués; d'ailleurs nul privilège que le botter du roi, ID. 455, 448. || 3^e Très-triviallement, cela me botte, cela m'arrange, me convient. || 4^e Se botter, v. rés. Mettre ses bottes. On allait partir [à la chasse] et Portland se bottait, ST-SIMON, 54, 450. Il me fâche fort de perdre de vue mon canal et mes allées dans lesquelles je me promenais sans être obligé de me botter, BALZ. *Liv. IV*, lett. 30. || Se botter bien, mal, porter ordinairement des bottes bien ou mal faites. || Se botter, se disposer à partir. M. de St-Malo se botte pour le clergé, SÉV. 233. || Fig. et familièrement, amasser beaucoup de terre autour de ses pieds en marchant.

— HIST. XVI^e s. Les Anglois sont toujours bottez et esperonnez dans les navires, et les gens de robe longue au palais, D'AUB. *Fœn.* IV, 2.

— ÉTYM. *Botte* 2.

† **BOTTERIE** (bo-te-rie), s. f. Atelier, boutique de bottes.

— ÉTYM. *Botter*.

BOTTIER (bo-tié; l'*r* ne se lie jamais; au plur. l'*s* se lie: les bottiers habiles, dites; les botié-z habiles), s. m. Cordonnier qui fait des bottes.

— ÉTYM. *Botte* 2.

† **BOTTILLON** (bo-tí-lon, ll. mouillées), s. m. || 1^e Petite botte de racines ou d'herbes que l'on porte au marché. À la halle de Paris, subdivision de la

botte de romaines qui contient quatre têtes de romaine; il y a 8 bottillons dans une botte. || 2^e Pièce de cuir que les boyaudiers s'attachent au cou-de-pied.

— ÉTYM. Diminutif de *botte* 1.

BOTTINE (bo-ti-n'), s. f. || 1^e Petite botte courte et légère, à l'usage des femmes, des enfants et quelquefois des hommes. Un homme fat et ridicule porte un long chapeau, un pourpoint à ailerons, des chausses à aiguillettes et des bottines, LA BRUY. 43. || 2^e Appareil chirurgical en forme de bottine, destiné à remédier aux vices de conformation du pied ou du bas de la jambe. || 3^e Pièce de cuir, dite aussi botte, dont on garnit le pied des chevaux à l'endroit où ils se coupent.

— HIST. XV^e s. Housseaux, souliers, bottines, esperons, FROISS. II, III, 35. || XVI^e s. Une paire de bottines fourrées de peau de lievre, D'AUB. *Fœn.* III, 22. Les souliers lui semblerent bien venir à ses pieds, comme les bottines à ses jambes. — Or, combien qu'en ce joyeux devis il soit usé de ce mot bottines, toutefois il ne faut pas entendre des bottines à la façon des nostres, puisqu'elles se mettent en des souliers, DESPER. *Contes*, xcvi. On leur baillera des souliers assez hauts, comme des demies botines, PARÉ, XVII, 44.

— ÉTYM. *Botte* 2; wallon, *botekène*; espagn. *botequín*; ces deux derniers sont des dérivés de forme germanique du flamand *bootje*, botte.

† **BOU** (bou), s. m. Sorte de thé. Thé bou.

— ÉTYM. Nom d'une montagne de la Chine qui produit ce thé.

† **BOUARD** (bou-ar), s. m. Gros marteau qui servait autrefois dans les monnaies. Le même que bouvard.

† **BOUBOULER** (bou-bou-lé), v. n. Se dit du cri du hibou.

BOUC (bouk; au pl. l's ne se lie pas: les bouk et...; certains lient: les bouk-z et...), s. m. || 1^e Mâle de la chèvre, qui répand une odeur très-forte et très-désagréable. Puer comme un bouc. Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses? RAG. *Athal*, I, 4. || Fig. Homme très-désagréable ou qu'on doit fuir. Que fait le bouc en si joli bercail? PIIRON, *Épigr. contre Desfontaines*. || Fig. Barbe de bouc, barbe qu'un homme porte seulement sous le menton. || 2^e Dans le Lévitique, bouc émissaire, bouc que l'on chassait dans le désert, après l'avoir chargé des malédictions que l'on voulait détourner de dessus le peuple. || Figurément, homme sur lequel on fait retomber les torts des autres. || 3^e Terme de l'écriture. Réprouvé. Pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, MASS. *Élus*. À moi, réprouvé, bouc infâme, Va brûler, dira-t-il, BOIL. *Épitr.* XII. Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts, Et des humbles agneaux, objets de sa tendresse, Séparera des boucs la troupe pécheresse, ID. ib. Voilà l'agneau devenu tout à coup ce bouc d'abomination, BOSS. I, *Pass.* 4. || 4^e Outre remplie de vin ou d'huile. Un bouc d'huile. || 5^e Poule garnie de cornes de fer pour faire monter une chaîne. || Grande roue à eau dans une forge.

— HIST. XIII^e s. Quant uns bouz passe par Petit-Pont, *Liv. des mét.* 287. La chievre est plus saine du bouc; et se li bouz est de grant eage.... ALEBRANT, f. 46. || XVI^e s. Ils vindrent de boucq-estourdy trouver M. le connestable dedans ses tranchées, sans demander ny prandre hostaiges, CARL. III, 24. Il s'y est allé jeter de bout estourdy, sans mon commandement ny pouvoir, pour y estre obey, ID. V, 3.

— ÉTYM. Wallon, *bo*, *boc*; bourguig, *bô*; provenc. *boc*; aragonais, *boque*; du celtique: gaél. *boc*, *buic*; bas-bret. *buch*; cornw. *byk* et *bouch*; irland. *boc*; il y a bien *Bock* dans l'allemand; mais les étymologistes pensent qu'il y est venu des langues romanes. Dans l'ancien français, au nominatif singulier, *li bous*, au régime, *le bouc*.

BOUCAGE (bou-ka-j'), s. m. Genre de plantes de la famille des ombellifères, dont trois espèces sont employées en médecine: le boucage anis (*pimpinella anisum*, L.); le boucage mineur ou petit boucage (*pimpinella saxifraga*, L.); et le boucage major (*pimpinella magna*, L.).

— ÉTYM. Ainsi dit de *bouc*, à cause de l'odeur forte qu'a une des espèces.

BOUCAN (bou-kan), s. m. || 1^e Lieu où les Caraïbes fument leurs viandes; le gril de bois sur lequel ils les fument. || 2^e Cliae sur laquelle on séche la cassave. || 3^e Préparation que l'on fait subir à la tortue pour la mettre en pâté. || 4^e Dans le langage populaire et très-bas, boucan s'emploie pour vacarme, sans doute par allusion à la vie bruyante et désordonnée des boucaniers, et aussi pour bordel.

— ÉTYM. Mot caraïbe, dit Furetière, qui signifie ciaeia.

† **BOUCANAGE** (bou-ka-na-j'), s. m. Dessication des viandes, du poisson, des légumes, etc. à la fumée d'un foyer.

— ÉTYM. *Boucaner*.

BOUCANÉ, ÉE (bou-ka-né, née), part. passé. Viandes boucanées.

BOUCANER (bou-ka-né), v. a. || 1^e Faire sécher de la viande ou du poisson à la fumée. Après l'avoir fait boucaner à la fumée [la chair de castor], les sauvages la mangent, lorsque les vivres viennent à leur manquer, CHATEAUBR. *Amér.* 40. || Fumer de la cassave. || 2^e V. n. Aller à la chasse des bœufs sauvages ou autres bêtes pour en avoir les peaux.

— ÉTYM. *Boucan*.

BOUCANIER (bou-ka-ni-é), s. m. || 1^e Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages. || 2^e Gros et long fusil dont on se servait pour cette chasse, et, adjectivement, fusil boucanier. || 3^e Par extension, pirates qui infestaient les Antilles. Par la hardiesse d'un peuple nouveau que le hasard composa d'Anglais et surtout de Normands, on les a nommés boucaniers.... VOLT. *Mœurs*, 452.

— ÉTYM. *Boucaner*; angl. *buccaneer*.

† **BOUCANIÈRE** (bou-ca-ni-é), s. f. Femme d'une vie aussi désordonnée que pouvait l'être celle des boucaniers. Dont le mari lui dit: ha! boucanière! J. B. ROUSS. *Épigr.* IV, 8. || Mot qui n'est employé que dans un langage tout à fait sans gêne.

— ÉTYM. *Boucanier*.

BOUCARO (bou-ka-ro), s. m. Terre odorante et rougeâtre dont on fait des vases à rafraîchir. On trouve aussi *bocaro*, *bucaro*.

— ÉTYM. Espagn. *bujaro*, sorte de terre rougeâtre, qui se trouve en Espagne, et non, comme le disent quelques dictionnaires, dans les Indes.

BOUCASSIN (bou-ka-sin), s. m. Futaine pour doublure. || Sorte de toile peinte en bleu ou en rouge, qui servait à doubler les tendelets des galères.

— HIST. XIV^e s. Un pourpoint de blanc boucassin, qui bien povoit valoir seze sols, DU CANGE, *boucassinus*. || XV^e s. Un drap blanc de boucassin à une croix de noir de cendal, pour mettre sur corps, ID. ib. || XVI^e s. Son estendart estoit de toile ou boucassin bordé de veloux, PASQ. *Rech.* liv. VI, p. 474, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *boccasinus*; espagn. *bocaci*. On croit ce mot d'origine orientale.

† **BOUCASSINÉ**, ÉE (bou-ka-si-né, née), adj. Fait à la manière du boucassin.

BOUCAUT (bou-kô); le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: des bou-kô-z emmagasinés), s. m. Tonneau qui sert à renfermer certaines marchandises sèches. Un boucaut de sucre, de café. Un boucaut de morue.

— HIST. XIII^e s. Nus tainturiers ne puet ne ne doit metre alun de bouquaux ne fuel de fuelle; car ce sont fausses taintures, *Liv. des mét.* 436. || XIV^e s. L'on n'achetera.... bouts ne boucias sans le congé du maître d'hostel, DU CANGE, *butta*, n° 3.

— ÉTYM. Bas-lat. *boucellus*, de *buza*, *butta*, botte, tonneau (voy. BOTTE 3).

† **BOUCAUT** (bou-kô), s. m. Contenance d'une peau de bouc.

— HIST. XIII^e s. Il establi les eves de la mer Rouge aussi comme en un boucnel [outre], si que mal ne furent au pueple qui passoit, *Psautier*, f° 93.

— ÉTYM. *Bouc*.

† **BOUCHAGE** (bou-cha-j'), s. m. Terme de métier. Ce qui sert à boucher une ouverture. || Terre détrempée et pétrière, dont on se sert dans les forges pour la coulée. || Action de boucher. Le bouchage des bouteilles.

— ÉTYM. *Boucher* 1.

BOUCHARDE (bou-char-d'), s. f. Instrument garni d'acier en pointes de diamants, qui sert aux sculpteurs, pour faire dans le marbre les ouvertures qui ne se feraient pas bien avec les outils tranchants. || Marteau à pointe des maçons.

BOUCHARI (bou-cha-ri), s. m. Un des noms vulgaires de la pie-grièche.

BOUCHE (bou-ch'), s. f. || 1^e Cavité située à la face et par où les aliments sont introduits dans le corps. Mettre à quelqu'un les morceaux à la bouche. Emplir la bouche. Porter une coupe à sa bouche. Une bouche fendue jusqu'aux oreilles. Ouvrir la bouche. La bouche ouverte. Bouche amère. Bouche sèche. David reproche aux païens des dieux qui ont une bouche et n'ont point de parole, FONTEEN. *Orael*, I, 5. La bouche pleine, osez-vous bien Chanter l'amour qui vit de rien? BÉRANG. *Gourmands*. || Faire venir l'eau à la bouche, se dit d'un aliment appétissant, qui en effet fait venir la salive à la bou-

che; et, au figuré, de toute espérance qui nous flatte. L'eau leur vient à la bouche, LA FONT. *Vill.* || Bonne bouche, saveur agréable dans la bouche. Cela fait ou donne bonne bouche. Laisser quelqu'un sur la bonne bouche, le laisser sur quelque chose de bon ou d'agréable. Vous n'en tâterez plus et je vous laisse sur la bonne bouche, MOL. *G. Dand.* II, 7. || Garder pour la bonne bouche ou pour faire bonne bouche, réserver pour la fin ce qu'on croit être le meilleur ou le plus agréable. Cela est ainsi dit à cause des douceurs que l'on met sur la table au dessert. || Avoir mauvaise bouche, avoir un mauvais goût dans la bouche. L'excès de la boisson donne mauvaise bouche. || Au figuré, demeurer sur la mauvaise bouche, rester avec un échec, un affront, etc. L'empereur [d'Autriche], fort embarrassé des avantages que les Turcs avaient remportés, ne voulait point de paix sur la mauvaise bouche, ST-SIM. 49, 75. M. le duc d'Orléans ne voulait pas demeurer sur sa mauvaise bouche d'Italie, et voyait peu d'apparence d'y faire rentrer son armée, ID. 170, 12. || Flux de bouche, abondance inaccoutumée de salive; et figurément, bavardage; on dit présentement d'ordinaire flux de paroles. || Familièrement. Manger de la viande de broc en bouche, aussitôt qu'on l'a tirée de la broche. || 2^e Partie extérieure de la bouche, les coins et les lèvres. Il avait le sourire sur la bouche. Une bouche pincée, une bouche à lèvres minces et qui se tient fermée. || Faire la petite bouche, serrer les lèvres pour paraître avoir une petite bouche; et, figurément, faire le difficile, le dédaigneux. Faire ici de la petite bouche Ne sert de rien, LA FONT. *Cal.* Les Pontchartrain ne firent pas la petite bouche de l'honneur qu'ils recevaient, ST-SIM. 44, 10. || Fig. Faire la bouche en cœur, faire des minauderies, affecter des manières doucereuses. || 3^e La bouche considérée comme organe de la parole. Parole bien digne de sortir de la bouche d'un si grand homme. Je le tiens de sa propre bouche. Dire tout ce qui vient à la bouche. Le front, les yeux mentent souvent, et la bouche plus souvent encore. La menace à la bouche. Dire quelque chose de bouche, non de cœur. Exercé dans la philosophie grecque qu'il ne professait que de bouche. Ouvrir la bouche, parler. Ne pas ouvrir la bouche. Il n'en a pas ouvert la bouche, il n'en a pas parlé. Être dans la bouche de tout le monde, dans toutes les bouches. Ces mots sont, cette parole est dans la bouche de tout le monde. Dire quelque chose de bouche, le dire de vive voix, par opposition à par écrit. De votre bouche, ô ciel! puis-je l'apprendre? RAC. *Brit.* IV, 3. Jamais rien de plus vrai n'est sorti de ma bouche, ID. *Iphig.* IV, 4. Même le nom d'Esther est sorti de sa bouche, ID. *Esth.* II, 4. Nous fûmes étonnés de la sagesse qui parlait par sa bouche, FÉN. *Tél.* I. La sentence fut prononcée par la bouche du prophète Elie, BOSS. *Hist.* I, 6. La bouche obéit mal lorsque le cœur murmure, VOLT. *Tancr.* I, 4. Laissez parler, seigneur, des bouches plus timides, RAC. *Iphig.* III, 7. Des satisfactions si sensibles, que je ne te les pourrai dire de bouche, PASG. *Lettr.* 4. Vous pourrez vous concerter avec lui de bouche, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 3. Que sais-je si le cœur a parlé par la bouche? MOL. *Tart.* II, 3. Vous vous condamnez par votre propre bouche, MASS. *Laz.* Que mon cœur démentait ma bouche à tout moment, RAC. *Andr.* V, 3. Mais d'en ouvrir la bouche elle n'osa, LA FONT. *Court.* Dès qu'il ouvrit la bouche, SÉV. 445. Les rois n'osent ouvrir la bouche devant lui, BOSS. *Hist.* II, 4. Alexandre vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles, ID. *la Vallière*. On me ferme la bouche, RAC. *Iphig.* III, 6. Ah! l'on s'efforce en vain de me fermer la bouche, ID. *Brit.* III, 3. Cela ferme la bouche, SÉV. 320. Vous fermez la bouche à tous ceux qui défendront la vérité, PASG. *Prov.* 14. Il a trouvé le secret de vous fermer la bouche, ID. *Prov.* 15. Elle avait de quoi fermer la bouche aux médisants, HAMILT. *Gramm.* 9. Cela ferme la bouche à tout, MOL. *l'Av.* I, 7. Il ferma la bouche aux semi-pélagiens, BOSS. *Hist.* I, 11. C'était leur fermer la bouche par l'autorité du souverain, ID. *Var.* 14. Voilà une réponse qui ferme la bouche, ID. *Avert.* 6. || Elliptiquement. Bouche close, bouche cousue, c'est-à-dire gardez le silence sur ce point. Adieu! bouche cousue, au moins! Gardez bien le secret, que le mari ne le sache pas! MOL. *G. Dand.* I, 2. || Avoir souvent un mot à la bouche, le répéter sans cesse. Nous avons sans cesse la paix à la bouche, BOSS. *Trin.* 2. Pourquoi a-t-il toujours à la bouche qu'il faut mourir? ID. *Pdq.* 4. La parole de Dieu que nous avons toujours à la bouche, ID. *Démons.* 2. On a sans cesse l'état dans la bouche, MASS. *Obst.* Avoir toujours en bouche angles, lignes, fossés, CORN.

Le Ment. I, 6. Le blasphème à la bouche, ID. *Poly.* III, 5. Nous n'avons en la bouche Que le nom de Marie et le nom de Louis, MALH. VI, 6. || Aller, passer, voler de bouche en bouche, circuler rapidement dans le public, devenir célèbre. Ces mots: guerre aux tyrans, volent de bouche en bouche, DELAV. *Vépres Sicil.* V, 2. || Familièrement. Être fort en bouche, parler avec hardiesse et même insolence. || Avoir la bouche pleine d'une chose, en parler avec emphase. || La déesse aux cent bouches, la Renommée. Le monstre composé de bouches et d'oreilles [la Renommée], BOIL. *Lutr.* II. || Dans sa bouche, dans leur bouche, selon lui, selon eux. Le Tartuffe, dans leur bouche, est une pièce qui offense la piété, MOL. *Préface de Tart.* || Ouvrir la bouche à quelqu'un, le faire parler. Le vôtre [intérêt] toutefois m'ouvrira seul la bouche, CORN. *Nic.* II, 3. || Le pape ouvre la bouche aux cardinaux nouvellement créés, se dit de la cérémonie que le pape fait pour autoriser les cardinaux à parler dans les consistoires. || Par extension, bouche se dit des discours ou des écrits. Le Saint-Esprit l'explique par la bouche de saint Paul, BOSS. *Hist.* II, 7. Les principes que l'antiquité nous a enseignés par la bouche de saint Augustin, IN. *Réfut.* || Avoir le cœur sur la bouche, parler comme on pense. Mais moi qui suis sensible à tout ce qui vous touche, Qui, mauvais courtisan, ai le cœur sur la bouche, ROTR. *Antig.* V, 2. || Fig. À pleine bouche, ouvement. Saint Clément expliquait à pleine bouche leur apathie, BOSS. *Nouv. myst.* 17. Jésus-Christ s'est expliqué à pleine bouche, ID. *Inst.* 4. || 4^e La bouche considérée comme recevant les aliments. Provisions, munitions de bouche. Le moyen le plus convenable est de les mener [les enfants] par leur bouche, J. J. ROUSS. *Em.* II. Friande assez pour la bouche d'un roi, LA FONT. *Rem.* || Prendre sur la bouche, se retrancher de la nourriture par économie. || Être sur sa bouche, être gourmand. || Être sujet à sa bouche, même sens. Ma compagnie de couche Fut, comme son papa, fort sujette à sa bouche, SCARRON, *Don Japhet*, I, 2. || S'ôter les morceaux de la bouche, se priver de manger suffisamment, et, plus généralement, se priver du nécessaire. Il s'ôte les morceaux de la bouche pour faire une petite pension à sa vieille mère. || Les officiers, le service de la bouche ou, simplement, la bouche, les gens préposés au service de la table du roi. Servez, disais-je, à messieurs de la bouche, Versez, versez, messieurs du gobelet, BÉRANG. *Damoclès*. || Avoir bouche à cour ou en cour, avoir droit de manger à quelqu'une des tables chez le roi. Il fallut établir des tables [à Marly] comme à Versailles, pour le bas étage de ce qui y avait bouche à cour, ST-SIM. 268, 113. || Familièrement. Traiter quelqu'un à bouche que veux-tu, lui faire faire excellente chère; et fig. Être à bouche que veux-tu, avoir tout en abondance. || Fig. Gourmand ou plutôt gourmet. Fine bouche. C'est une fine bouche. || Personne à nourrir. On fit sortir de la place assiégée toutes les bouches inutiles. || 5^e En parlant du cheval, on dit la bouche. La bouche est l'ensemble des parties sur lesquelles agit le mors. Bonne bouche ou belle bouche, celle qui reçoit du mors une impression modérée; bouche sensible ou tendre, celle qui souffre trop de l'action du mors; bouche égarée, celle qui présente ce défaut porté à l'extrême; bouche dure ou forte, celle qui résiste à la main du cavalier; bouche fraîche, celle qui écume lorsque l'animal est bridé. Bouche à pleine main, se dit d'un cheval qui a l'appui ferme sans peser, sans battre à la main. Bouche en action, se dit d'un cheval qui mâche son mors. Assurer la bouche d'un cheval, l'accoutumer à souffrir le mors. || Ce cheval est fort en bouche, il n'obéit point au mors. Il n'a ni bouche ni épervon, il est fort en bouche et dur à l'éperon. Tout ainsi qu'un cheval qui a la bouche forte, RÉGNIER, *Sat.* VII. || Fig. et familièrement. N'avoir ni bouche ni épervon, être stupide et insensible. Bocchoris était comme un beau cheval qui n'a point de bouche, son courage le poussait au hasard, et la sagesse ne modérait point sa valeur, FÉN. *Tél.* II. || On dit de même la bouche d'un âne, d'un mulet, d'un chameau, d'un éléphant. || En histoire naturelle, bouche se dit, chez tous les animaux, de l'ouverture par où les aliments sont introduits, excepté chez ceux où elle a la forme de bec. || 6^e Ouverture. La bouche d'un volcan, d'un four, d'un canon. Bouche à feu, un canon, un mortier, un obusier, etc. Bouche de chaleur, ouverture pratiquée sur les côtés d'une cheminée, d'un poêle ou d'un mur, et qui sert à faire passer dans les appartements la chaleur d'une cheminée, d'un poêle ou d'un calorifère. || 7^e Embouchure d'un

fleuve. Les bouches du Nil. Je [le Gange] me rends par plusieurs bouches dans le sein des mers, FÉN. XIX, 82. Jusqu'aux bouches du Tibre un vaisseau m'a conduit, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 4. Vers la bouche du fleuve ils ont osé paraître, CORN. *Cid*, II, 7. || 8^e En physiologie, bouches veineuses, bouches absorbantes, orifices qu'à l'époque où l'on ne connaissait pas encore la propriété physique d'endosmose, on avait supposées dans les membranes pour expliquer l'absorption des liquides mis en contact avec ces membranes. || 9^e Terme de géologie. Bouche d'Eole, ouverture dans les montagnes, d'où sortent des vents très-froids. || 10^e Terme de féodalité. Un vassal doit la bouche et les mains à son seigneur, c'est-à-dire, avec l'aveu de soumission, il met ses mains dans celles du seigneur. || 11^e Terme de musique. Ouverture horizontale du bas d'un tuyau d'orgue. || 12^e Terme de boulangerie. Tirer à la bouche, attirer la braise vers la bouche du four. Bouche de pain, la croûte de dessus. || 13^e Terme de marine. Bouche ou bosson, rondeur des bancs et tillacs, et de tout ce qui n'est ni plat ni uni. || Proverbes. C'est saint Jean bouche d'or, un saint Jean bouche d'or, c'est-à-dire, c'est un homme beau parleur et qui fait de belles promesses, et aussi c'est un homme qui dit toujours sa pensée avec franchise, par souvenir de saint Jean Chrysostome ou Bouche d'or. || Il dit cela de bouche, mais le cœur n'y touche; il parle contre sa pensée. || Il arrive beaucoup de choses entre la bouche et le verre, c'est-à-dire il ne faut qu'un moment pour faire manquer une affaire par quelque accident imprévu. || Gouverne ta bouche selon ta bourse, c'est-à-dire ne fais pas pour ta table; et en général pour quoi que ce soit, plus de dépenses que ta fortune ne permet. — REM. Des grammairiens ont condamné cette locution: il n'a que de mauvaises paroles en bouche, assurant qu'il faut dire: à la bouche. Le fait est que cette dernière façon de parler est aujourd'hui la plus usitée; mais l'autre n'est condamnable ni quant à la grammaire (car la préposition *en* est ici aussi bonne que la préposition *à*) ni quant à l'usage (car on peut voir que de bons auteurs s'en sont servis). — SYN. BOUCHE, GUEULE. C'est en parlant des animaux qu'il y a quelque difficulté à distinguer ces deux mots. L'usage veut qu'on dise la bouche d'un cheval, d'un âne, d'un mulet, d'un chameau, d'un bœuf, et en général des animaux que l'on monte ou que l'on attelle; mais on dira la gueule d'un chien, d'un chat, du moins dans le langage ordinaire; car le mot bouche pourra être employé toutes les fois qu'on se rapprochera du langage de l'histoire naturelle qui, elle, ne se sert pas du mot gueule: le lion montrait une gueule menaçante; mais on pourra dire: la bouche du lion est garnie de dents incisives. — HIST. XI^e s. Puis se baissèrent es buches et es viz [visages], CH. DE ROL. XLVII. [Il] Met à sa bouche une claire busine [trompette], ib. CLVII. || XII^e s. [Il] Met le [le cor] à sa boche, si sone dumrement, RONC. 278. Sa bele bouche et li vair oeil riant, ib. VIII. Mais [ils] n'i voient riens qui fasse à desplaire N'en cors, n'en bras, n'en bouche, n'en menton, ib. II. La boiche [elle] ot savoureuse, plus vermeille que sans [sang], SAX. V. Sires reis, fait li il, forment ai désiré Qu'une feiz vus etisse veü et avisé, E que jo buche à buche eüssé à vus parlé, TH. LE MART. 77. [Elle ne peut s'empêcher] Que ele ne lui rende arriere, Au moins de bouche, son salut, LA CHARRETTE, 1556. || XIII^e s. Les autres n'es [vaisseaux], qui par là n'alerent mie, furent entrées en la bouche de Avie [Abydos]. VILLEH. LX. À force [ils] lui ouvrirent la bouche outre son gré, Berte, XV. Mauvaiselement lor souvient de l'escritoure, qui dist par la bouche David le roi: fairés jugement et justice en tous tans, CHRON. DE RAINS, p. 2. Renart vit qu'il ne pot durer Ne por foir ne por aler; La boche li vet escumant, REN. 44333. Moult m'as hui fait grant destorbier Qu'entre ma boche et ma cuillier As hui proie sor moi sesie, ib. 20532. Si m'a mes mestres defendu, Que ja mot n'isse de ma boiche Qui de ribaudie s'aprociche, LA Rose, 5739. Et si doivent li cleric jurer qu'ils escrivront ce qui lor sera dit des bouques as auditeurs tant solement, BEAUM. XL, 26. Aucune fois avient il que priere n'est pas fete de bouce; mais on le [la] mande par letres, ID. XXIX, 6. L'evesques si de li s'aprouche Que parleir i pout bouche à bouche, RUTER. 278. Ce est cil sires qui s'aparut à Jacob et parla à li boche à boche, PSAUTIER, f° 477. Tel en pensé, tel en la buche, MARIE, FAB. 82. Le jour fu mis en escript et fu aporté au legat; que [car] monsieur le me dit de sa bouche, JOINV. 280. Preu-

domme est si grand chose et si bonne chose que neis [même] au nommer emplist il la bouche, ID. *ib.* || XIV^e s. Il est escript que celui qui sera occis perira par la bouche de deux tesmoings ou de trois, ORESME, *Eth.* 462. || XV^e s. Puis dit [le comte de Flandre à son valet] : aie bonne bouche ; si tu eschiés [tombes] es mains de mes ennemis et on te demande de moi, garde toi que tu n'en dises rien, FROISS. II, II, 456. Nous vous prions que vous fassiez la response au heraut. — Volontiers, dit-il, mais il faut qu'il ait de nostre argent ; si, nous fera courtoisie, et nous portera bonne bouche [parlera favorablement] envers ses seigneurs qui ci l'ont envoyé, ID. II, III, 42. Et lors ledit roy de France recevra ledit roy d'Angleterre et duc de Guienne au dit hommage lige, à la foy et à la bouche, sauf son droit et l'autrui [forme de l'hommage d'Edouard à Ph. de Valois], ID. I, I, 53. En close bouche n'entre mouche, *Hôtel Jacques Cœur* dans JAUBERT, *Gloss.* J'aymasse mieux de bouche vous le dire, CH. D'ORL. *Ball.* 20. Il gardera de mal parler sa bouche, ID. 40. Soit vérité en ta bouche ; Car cilz en qui elle touche Est amis de Dieu prouchain, E. DESCHAMPS, *Lay du roy.* Les deux qui meilleures bouches avoient pour franchement parler tout ce que ne pourroient celer, J. de Saintré, p. 126, dans LACUR. L'ay sceud de bouche par ceux qui les conduysoint, COMM. V, 43. Elle lui promit que, s'il portoit bonne bouche [gardait le secret], elle lui donneroit.... LOUIS XI, *Nouv. XL.* Pour faire bonne bouche [à la fin], la bonne demoiselle d'un maistre prestre s'accointa, ID. *ib.* LXXXVIII. Qui m'aime, ma bouche le scet, *Proverbe*, dans LEROUX DE LINCY. Et le capitaine respondit : Il ne faut pas faire la petite bouche, *Roman du Jouvenel*, f° 58, dans LEROUX DE LINCY. || XVI^e s. Uné oraison, laquelle garentit la personne de toutes bouches à feu, RAB. *Garg.* I, 42. Par la vertu desquelles paroles il luy faisoit venir l'eau à la bouche, ID. *Pant.* II, 24. Jete reservoys à bonne bouche : je te prie, dy moi ton adviz, ID. *ib.* III, 26. Les trente escutz sont quasi venuz à leur fin ; et si non ay rien despendu en meschanceté, ny pour ma bouche, ID. *Épi.* 42. Tandis rostir sa perdrix on fairoit.... [le gros prieur] La perdrix vire : au sel de broque en bouche La devora.... MAROT, *Épigr. contre un gros prieur.* Ces nations que, si à pleine bouche, nous appelons barbares, MONT. I, 24. C'est une regle en la bouche de tous les hommes, ID. I, 25. Ordinairement ils ont ce proverbe en la bouche, LANOU, 501. Auncunes, après avoir apri à amadiser de paroles, l'eau leur venoit à la bouche, tant elles desroyent.... ID. 134. Et tel y a qui tient en sa maison plus de vingt bouches, et treize ou quatorze chevaux, ID. 299. Les maladies s'engendrerent parmi ces grosses troupes : à quoy aiderent beaucoup les excès de la bouche, ID. 409. Comme celles qui, venant au banquet après avoir bien disné, font la petite bouche devant le monde, YVER, p. 562. Les enfans ne doivent coutumierement que bouche et mains [foi et hommage], avec le droit de chambellage, qui est du par tous, LOYSEL, 560. En quelques contrées la femme ne doit que la main ; mais la courtoisie francoise doit aussi la bouche, ID. 564. Cinglant oultre la bouche de la riviere d'Achelous, il alla courir toute la province d'Acarnanie, AMYOT, *Péric.* 40. Il ferma la bouche aux larrons, qui si haultement le loucoint, ID. *Arist.* 40. Il n'estoit aucunement sujet à sa bouche, il ne bevoit jamais oultre mesure, ID. *Sertor.* 47. Ses rencontres et brocards sentoient leur soudard à pleine bouche, ID. *Anton.* 32. Le cheval de Cyrus, qui estoit ardent, et avoit fort mauvaise bouche, le porta malgré luy bien loing de ses gens, ID. *Artax.* 43. Apelles luy ferma la bouche dextrement en luy disant.... ID. *De la tranq. d'âme*, 25. M. le mareschal leur donne mille livres et bouche à cour, pour se tenir près de sa personne, D'AUB. *Farr.* III, 20. Monsieur, je me mets à genoux devant vous pour que vous m'en disiez quelque cause, et que je m'en aille en cette bone bouche, ID. *ib.* III, 24. Emporté par un cheval fort en bouche, ID. *Hist.* I, 302. Le Dauphiné, la Provence et le Languedoc ne faisoient plus la petite bouche de la guerre, ID. *ib.* II, 234. Sur quoi le gouverneur venant d'un festin s'essuya la bouche de son gouvernement [trouva la ville prise], ID. *ib.* III, 378. Il monta au dessus de l'artillerie ennemie, puis, se jetant à droite, la saisit et tourna la bouche vers le gros, ID. *ib.* 424. Tambour battant, meche alumée, hale en bouche, ID. *ib.* 477. Ces espions estans au supplice chargeoient tout hault le mareschal du Biez ; et qu'il leur avoit ainsi fait la bouche [la langue], CARLOIX, II, 43. Et une autre charrette chargée de pains de

bouche, aussi dedans des tonnes, ID. V, 46. Vin d'Orleans, de Magdon, de Gascoigne blanc et clair, et tous les aultres vins de bouche [fins], ID. III, 26. Nostre armée tourna la teste vers l'ennemy, marchant nostre artillerie la bouche devant, M. DU BELL, 443. Tant ce bestail a bonne bouche, se paisant de tout, mesme du foin, des perches de saule.... C. DE SERRES, 444. Mais tout ainsi qu'un beau poulain farouche, Qui n'a masché le frein dedans la bouche, RONS. 483. Dessus un coffre à bouche [à dents, sur le ventre] se coucha, ID. 629. Bouche en cœur, GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 236. Ils parlent bas et à demy bouche, CHARRON, *Sagesse*, liv. II, *Préface*. Comment ? ay-je laissé quelque mauvaise bouche [bruit] de moy après ma mort ? PASQ. *Rech.* p. 905, dans LACURNE. Nous trouvons que deux rustiques se rapporterent à un juge s'il falloit dire la bouche d'un cheval ou la gueule, et firent une gageure ; le juge va dire qu'à cause de l'excellence du cheval, il falloit dire la bouche, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 346, dans LACURNE. Il survint bien des inconvenients entre bouche et cuillier, *Contes d'Eutrapel*, p. 485, dans LACURNE. Case ou maison de terre, cheval d'herbes, amy de bouche ne vaillent pas une bouche, GABR. MEURIER, *Trésor de sentences*, dans LEROUX DE LINCY. — ÉTYM. Picard, *bouque* ; provenc. et espagn. *boca* ; ital. *bocca* ; du latin *bucca*, que l'on rattache au sanscrit *bhu*, manger.

BOUCHE, ÉE (bou-ché, chée), part. passé. Bouette bien bouchée. Le trou dans la haie est bouché. Que ne puis-je aller à mon gré Dans l'Olympe.... Mais le chemin m'en est bouché, VOLT. *Épitres*, 48. || Fig. Voilà encore une source de vices bouchée dans le cœur d'Emile, J. J. ROUSS. *Ém.* II. C'est en vérité avoir l'esprit trop bouché aux choses célestes, boss. *Messe*. || Être bouché, manquer d'intelligence. Avoir l'esprit bouché, ne rien comprendre. Ils avaient l'esprit si bouché qu'ils ignoraient.... BOSS. *Avert.* 6. Esprit bouché ! dit le chevalier, HAMILT. *Gramm.* 3. Je n'étais pas assez bouché pour ne pas sentir cela, J. J. ROUSS. *Prom.* 4. Je n'ai supposé ni un génie transcendant, ni un entendement bouché, ID. *Ém.* IV. || En termes de musique, sons bouchés, sons qu'on tire du cor en introduisant la main dans le pavillon.

BOUCHÉE (bou-chée), s. f. || 1^e Morceau qu'on met dans la bouche en une seule fois. Bouchée de pain, de viande. || Par exagération. Il n'a mangé qu'une bouchée, il a mangé très-peu et à la hâte. || Ne faire qu'une bouchée d'un morceau, l'avaler en une seule fois ou tout au moins très-vite. Il ne fit qu'une bouchée du pâté. || Fig. et familièrement. Il n'en ferait qu'une bouchée, il en triompherait vite et sans peine. || 2^e Nom de différentes pâtisseries. Petites bouchées ou bouchées à la reine, très-petits vol-au-vent.

— HIST. XIII^e s. Aporte mei un poi, se vels, une bouchie de pain, ROIS, 344. || XIII^e s. Novelement est accouchie, à chacun donoit sa bouchie, Mais n'avoit pas son chief covert, *Ren.* 364.

— ÉTYM. *Bouche* ; ital. *boccata*.

† **BOUCHELLE** (bou-chè-l'), s. f. Terme de pêche. Entrée de la tour de la bourdigue.

— ÉTYM. *Boucher*, verbe.

† **BOUCHEMENT** (bou-che-man), s. m. Terme d'architecture. Action de boucher une ouverture. On a opéré le bouchement, en plein mur, de cinq grandes fenêtres.

† **BOUCHE-NEZ** (bou-che-né), s. m. Ce qui sert à garantir des mauvaises odeurs. || Au plur. Des bouche-nez.

— ÉTYM. *Boucher*, verbe, et *nez*.

4. **BOUCHER** (bou-ché), v. a. || 1^e Fermer une ouverture, un passage. Des chariots bouchaient le passage. Le conduit était bouché par une pierre. On boucha les fenêtres. Boucher les jours, les vues d'une maison, en murer les fenêtres. || Boucher la vue, l'intercepter, l'empêcher. Ces arbres nous bouchent la vue. || 2^e Fermer avec un bouchon, avec un tampon. Boucher une fente. En bouchant le trou avec le pouce. Le procédé pour boucher les bouteilles de vin de Champagne. Le Nil bouché avec son limon les interstices de la terre. || Se boucher le nez, se garantir contre une odeur forte ou déleterre. || Se boucher les yeux, les oreilles, ne vouloir point voir, entendre. Et se bouchant l'oreille au récit de ses vers, REGNIER, SAT. II. La cruelle qu'elle est se boucher les oreilles. Et nous laisse crier, MALH. VI, 48. Je fermerai les yeux, je boucherai mes oreilles, DESC. *Médit.* 3. L'opéra toujours fait bruit et merveilles ; On y voit les sourds boucher leurs oreilles, BÉRANG. *Musique*.

|| Fig. et familièrement. Boucher un trou, payer une dette. || 3^e Terme de doreur. Boucher d'or moulu, réparer les ouvrages d'or qui ont quelque petit défaut après avoir été brunis. || 4^e Se boucher, v. réfl. Se fermer. La voie par où les eaux s'écoulaient s'est tout à fait bouchée.

— HIST. XIII^e s. Et puis reclost l'en la porte et la boucha l'en bien, aussi comme l'en naye [noie, jette à l'eau] un tonnel, JOINV. 240. Assez près de Damiette trouvames un flum qui issoit de la grant rivière ; et fut accordé que l'ost sejourna un jour pour boucher ledit bras, ID. 249. Dont je vis un Coremy [Chorasmien] qui fu des gens l'empereur de Perse, qui nous gardoit en la prison, que, quant il ouvrit son sac, nous nous bouchions, que nous ne povions durer pour la puneisie [puanteur] qui issoit du sac, ID. 265. || XIV^e s. Il saigna tant de sanc, bouchier ne pout sa plae, *Girart de Ross.* 4661. || XV^e s. Sa che-minée il [l'avare] boschoit, Craignant perdre la fumée, BASSELIN, XLIV. Avoit la premiere les oreilles bouciées tant estoitement que à nulle rien fors qu'à propre affection ne voloit doner ascout, G. CHASTEL. *Expos.* s. *vérité mal prise*. Icelle femme dist que son mari estoit en ung lieu appellé le's Arceiz, où il bouchoit son blé [mettait en gerbe], DU CANGE, *bou-chellus*. || XVI^e s. Alors le grand pontife tire la patiente toute bouchée [voilée] hors de la littiere, AMYOT, *Numa*, 48. Il n'y a d'autre difference entre cecy et cela, sinon que le corps qui fait ces tenebres est plus grand que mon manteau qui te bouché les yeux, ID. *Péric.* 67. Un caveau, lequel n'a porte ny demie, sinon une grosse pierre dont on bousche l'entrée, ID. *Philop.* 33.

— ÉTYM. Ménage tire ce mot de βύζειν, boucher, mais on n'a aucun intermédiaire qui justifie l'introduction directe de ce mot grec dans le langage vulgaire. Diez, se reportant à *bouchon*, dit que ce mot est l'équivalent du provençal *bocon*, et de l'italien *boccone*, qui signifient bouchée (ancien français *bocon*) ; de là *boucher*, avec le sens de ce qui remplit la bouche, et, en particulier, la *bouche* de la bouette. C'est avec raison que Diez rapproche *boucher* de *bouchon* ; mais est-ce bien à *bocon*, *boccone* qu'il faut rapporter *bouchon*? L'orthographe *boscher*, *bou-cier*, *bouscher* n'y conduit guère ; le sens de mettre en hotte que *boucher* a dans un de nos exemples n'y conduit pas non plus. *Boucher* ne peut venir de *bouchon* : l'un et l'autre supposent un substantif *bouche*, masculin ou féminin, qui voudra dire ce qui obture et ce qui fait gerbe ou botte ; substantif qui existe réellement, comme on le voit dans cet exemple du XV^e siècle : Confessent iceulx habitans devoir au dit prieur, pour cause du disme de toutes leurs chanves qui est de dix *bouches* [gerbes], ung bouchot, du CANGE, *boteronus*. Or un pareil substantif ne peut pas être rapporté à *bouche*, ouverture placée au visage ; mais il appartiendra sans peine (car il est le primitif de *bouchon* de cabaret, voy. *bouchon* 2) à un radical qui se trouve dans *bois*, dans *bosquet*, dans *bouquet*, dans *bûche*, et qui, signifiant bois ou morceau de bois, aura facilement le double sens de tampon ou de bouchon, sorte de faisceau. En définitive, l'étymologie reste indécise entre deux conjectures : 1^e *bouche*, ouverture dans la face ; *bouchée*, ce qui emplit la bouche ; d'où *boucher*, obturer ; à quoi on objectera que, historiquement, ni *bouchée* n'a jamais eu le sens de ce qui obture, ni *boucher* celui de mettre en bouche (ce qui, si on l'avait trouvé, aiderait grandement cette étymologie), ni le provençal *bocon* et l'italien *boccone* celui de bouchon (ce qui aiderait l'assimilation, en montrant que *bocon* et *boccone* sont les mêmes que le français *bouchon*) ; 2^e *bouche*, faisceau de paille, de javelle, de branchage, d'où *bouchon* de cabaret, ce qui s'applique sans difficulté à tout ce qui bouché, obture.

2. **BOUCHER** (bou-ché ; l'r ne se lie jamais ; au pluriel l's se lie : des bouchers enrichis, dites : des bou-ché-z-enrichis), s. m. Celui qui tue les bestiaux, les débite, et en vend la chair crue. || Garçon boucher, celui qui aide le boucher dans son travail. || Fig. C'est un boucher, se dit d'un homme cruel, ou d'un chirurgien inhabile et maladroit, et encore d'un général prodigue de sang. || C'est un rire de boucher, il ne passe pas le noeud de la gorge, se dit de quelqu'un qui témoigne à l'extérieur qu'il est content, quoiqu'en effet il ne le soit pas trop. Locution qui vient de ce que les bouchers tiennent leurs couteaux à leur bouche, ce qui leur fait montrer les dents et faire une contorsion de lèvres imitant le ris.

— HIST. XIII^e s. Et un cotel qui souef tranche Con ce fust cotel à boucher, *Ren.* 45977. Li hochier d'On-

liens prennent sor chascune beste six deniers, et mettent en une boete, à defendre cels de lor horc contre autres genz, *Liv. de just.* 7. Parce que noz veismes qu'il estoit tués d'un seul coup de mail ou de machue, noz preisomes un bouchier, li quix avoit soupé la nuit devant aveques li, *BEAUM.* XL, 20. Quant les bouchiers et les autres homes de l'ost et les femmes qui vendent les danrées oirent ce, il leverent le cri en l'ost, *JOINV.* 233. || *xiv^e* s. Olivier de Clisson par la bataille va; Il tenoit un martel qu'à ses deux mains porta; Tout ainsi qu'un bouchier, abati et versa, *Guescl.* 6435. Que les peres l'avoient creé non pas consul pour gouverner, mes bouchier pour tourmenter et murdrir le peuple, *BERCHEURE,* f° 48, *recto.* || *xv^e* s. Et l'appelloit on le boucher, pource que, à besongnes où il estoit contre les Anglois, il en prenoit peu à rançon, *JUVÉNAL,* *Charles VI*, 1407. Chier filz, c'est pour vous reproucher Que n'avez pas cuer de bouchier, *Mir. de Ste Geneviève.*

— ÉTYM. Provenç. *bochier*; catal. *botxi*; ital. *beccaio*, *beccaro*. Une analogie apparente semble d'abord indiquer *bouche* comme primitif de *boucher*; mais l'italien *beccao* s'y oppose. Remarquant que *becco* en italien signifie bouc, et que la forme française et la forme provençale peuvent être sans peine rattachées à *bouc*, on acceptera cette étymologie qui, indiquée avant Raynouard, a été établie par lui. Le *boucher* est proprement le tueur de boucs (la partie pour le tout). Ainsi, pour le mot *boucherie*, à côté de *bocaria*, le provençal avait *brecaria*, qui, venant de *berbix*, signifie proprement la tuerie de brebis (encore la partie pour le tout). Bien qu'il semble très-étrange que le *boucher* ait été nommé d'après le bouc ou le chevreau, cependant, étymologiquement, il n'y a aucun moyen d'écartier l'italien *beccao*, ni de rapporter le provençal *bochier* et le français *boucher à bouche*.

† BOUCHERAIE (bou-che-ré), s. f. Un des noms vulgaires de l'engoulement.

BOUCHÈRE (bou-chè-r'), s. f. Celle qui vend de la viande crue; la femme d'un boucher.

— ÉTYM. *Boucher* 2.

BOUCHERIE (bou-che-rie), s. f. || 1^o L'endroit où l'on tue les bestiaux; lieu où l'on débite et où l'on vend la chair crue des bestiaux. Vous avez [à Paris] des boucheries dans de petites rues sans issue, qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier, *VOLT. Lett. Paulet*, 22 avril 1768. Quand au mouton bêlant la sombre boucherie Ouvre ses cavernes de mort, *A. CHÉNIER*, 268. || Viande de boucherie, la grosse viande, bœuf, veau et mouton. || 2^o Le corps des bouchers. Toute la boucherie de la place aux Veaux fut sur le point de prendre les armes, *RETZ*, IV, 281. || 3^o Fig. Tue-rie, massacre. Ce ne fut pas un combat, ce fut une boucherie. La boucherie qu'on fit de plus de 600 citoyens, *VOLT. Mœurs*, 130. || Mener, envoyer des soldats à la boucherie, les exposer à une mort presque certaine. Pendant que M. de Contades mène à la boucherie tous les descendants de nos anciens chevaliers et leur fait attaquer quatre-vingts pièces de canon, comme don Quichotte attaquait des moulins à vent, *VOLT. Lettr. Mme d'Argental*, 15 août 1759. || Proverbe. Il n'a pas plus de crédit qu'un chien à la boucherie, se dit de quelqu'un qui est sans crédit, qui n'en peut rien.

— HIST. XIII^e s. Et qui est assené sur rentes de besanz, si come est fondé ou cheene ou loge ou boucherie, *Ass. de J. I.*, 274. || XIV^e s. Dessus la boucherie, là où sont li bouchier, Tous les jours qu'on vent char, i font aler Gautier, *Baud. de Seb.* VII, 390. Depuis fut transporté en une autre prison, appelée la boucherie [à Paris], qui est prison très orrible et où plusieurs se sont desesperez et occis, *DU CANGE*, *boucheria*. Et mené non pas seulement en servage, mais en une chartre et en une boucherie [prison], *BERCHEURE*, f° 35, *verso.* || XV^e s. L'un estoit des plus grands navieurs, et l'autre estoit boucher, le plus grand de la boucherie et qui le plus y avoit de voix, *FROISS.* II, II, 239.

— ÉTYM. *Boucher* 2; provenç. *bocaria*. Il serait possible que *boucherie*, au sens de prison, dans l'historique, vint de *boucher*, verbe.

† BOUCHET (bou-ché), s. m. Espèce de boisson faite d'eau, de sucre et de cannelle. Inusité aujourd'hui.

— HIST. XIV^e s. Une cuvée de bochet, qui mise y estoit pour refroidier, *DU CANGE*, *bochetus*. Après vespres dictes, ilz alerent par compagnie boire du boischet, in. *ib.* Des vins de la cité apporter vous fera, Et du bouchet aussi; car assés en y a, in. *ib.* || XV^e s. Le suppliant feust boire en une taverne en

la ville de Coustances en l'ostel d'une femme, qui lors vendoit boschet et servoise, id. *ib.* Cervoise, ou bochet, ou biere, ou cidre, ou peré, ou telles manières de bruvages, id. *ib.* || XVI^e s. Il usera de ptisane, eau bouillie, eau d'amendes, bouchet, PARÉ, V, 9.

— ÉTYM. On ne sait d'où vient ce mot.

† BOUCHETON (A) (a-bou-che-ton), loc. adv. Terme de métier. Quand des pièces de faïence creuses, comme les saladiers, sont placées dans le four, on les met l'une sur l'autre par leurs bords, ce qu'on appelle les poser à boucheton.

— HIST. XV^e s. Icellui Pyocart regarda par une des fenêtres de la chambre, et, pour ce faire, monta sur icellui Pommart, qui se mit à boucheton [les mains sur ses genoux], *DU CANGE*, *bouchellus*.

— ÉTYM. *Bouche*. Dans le langage populaire, tomber à bouchon c'est tomber sur le ventre, c'est-à-dire, au propre, sur la bouche, sur la face, ce que nos anciens disaient tomber adenz [à dents, sur les dents].

BOUCHE-TROU (bou-che-trou), s. m. || 1^o Ce qui sert à boucher un trou. Un placard qu'on met devant un vide, dans une maison, est un bouche-trou. || 2^o Ce qui ne sert qu'à faire nombre. Vous trouverez dans cet ouvrage quelques bouche-trous. || 3^o Une personne qui ne sert qu'accidentellement à remplir un emploi vacant. Il est familier. || Au plur. Des bouche-trous.

— ÉTYM. *Boucher* et *trou*.

† BOUCHETTE (bou-chè-t'), s. f. Petite bouche, mot qui s'est dit comme un diminutif gracieux.

— HIST. XII^e s. Mais son clair vis et sa fresche bouchette, *Couci*, VI.

— ÉTYM. *Bouche*; provenç. *boqueta*; espagn. *boquita*; ital. *bocchetta*.

† BOUCHETURE (bou-che-tu-r'), s. f. Ce qui sert à fermer un pré, une terre labourable.

— ÉTYM. *Boucher*.

† BOUCHEUR (bou-cheur), adj. Qui bouche.

— HIST. XVI^e s. Les deux obturateurs ou boucheurs [nom de deux muscles], PARÉ, IV, 42.

— ÉTYM. *Boucher* 1.

BOUCHOIR (bou-choir), s. m. Plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four.

— ÉTYM. *Boucher* 1.

4. BOUCHON (bou-chon), s. m. || 1^o Ce qui sert à boucher une bouteille, une carafe, un flacon. Bouchon de liège, de cristal. || Faire sauter le bouchon, faire partir avec bruit le bouchon d'une bouteille de vin fumeux. Le bouchon part, l'esprit pétille; La décence même y babille, *BÉRANG. Gourmands*. || Familièrement. Aimer à faire sauter le bouchon, aimer à boire. || 2^o Jeu dans lequel on met des pièces de monnaie sur un bouchon qu'il s'agit d'abattre avec un palet. Jouer au bouchon. || 3^o Terme de pêche. Morceau de liège pour soutenir la ligne sur l'eau. || 4^o Terme d'horloger. Pièce de laiton rivée dans les platines des montres ou pendules. || 5^o Sorte de laine d'Angleterre. || Inégalité à la surface des fils de la soie. || 6^o Sorte de couvercle métallique adapté à une bouche de chaleur. || 7^o Terme d'artillerie. Bourre des bouches à feu.

— HIST. XVI^e s. Aole, comme estant le plus petit des dieux et un bouchon seulement d'iceux, a peur du roy qui commande à la mer, *MERLIN COCAIE*, t. I, p. 349, dans *LACURNE*.

— ÉTYM. Il y a dans le provençal *bocon*, dans l'italien *boccone*, et dans le français *boucon*, qui signifient bouchée, morceau. Diez pense que c'est là notre mot *bouchon*, signifiant ce qui remplit la bouche, l'ouverture, et par suite, ce qui bouche. La locution populaire *tomber à bouchon*, tomber sur le visage, en italien *boccone* ou *bocconi*, ventre à terre (il le fait choir à bouchon contre le sablon, OLIV. DE LA MARCHE, *Mém. liv. I*, p. 273), montre bien que *bouchon* peut appartenir à *bouche*, mais n'est pas un intermédiaire qui témoigne du passage du sens de *bouche* au sens de *bouchon*. Aussi les objections qu'a soulevées le verbe *boucher* (voy. *BOUCHER* 1) restent entières; et, *bouchon* ne pouvant être séparé de *boucher*, c'est là qu'il faut examiner les deux étymologies entre lesquelles il y a débat: *bouche* de visage, et l'ancien français *bouche*, faisceau de branchage. L'espagnol *buzón*, bondon, bouchon, ne peut être rapporté ici; il tient à *buzón*, canal par où se vide un étang.

2. BOUCHON (bou-chon), s. m. || 1^o Bouquet, rameau de verdure servant d'enseigne à un cabaret. Et ravalant Phébus.... Font un bouchon à vin du laurier du Parnasse, *RÉGNIER*, *Sat. IV*. || Le cabaret même. Les rouliers s'arrêtent à tous les bouchons. || 2^o Bouchon de foin, de paille, poignée de foin,

de paille tortillée. On se sert d'un bouchon de paille pour frotter les chevaux et autres animaux domestiques. || Mettre un bouchon de paille à la queue d'un cheval pour indiquer qu'il est à vendre. || 3^o Par extension, bouchon de linge, tas, paquet de linge. Les draps Qu'en bouchons tortillés elle avait sous les bras, *RÉGNIER*, *Sat. XI*. || Familièrement. Elle est torchée comme un bouchon, elle est mal habillée. || Fig. Petite fille négligemment habillée. C'est un joli petit bouchon qui nous réjouit fort, *SÉV. 242*. || Fig. et familièrement. Mon petit bouchon, terme de tendresse et de caresse. Vieux en ce sens. Hai, hai, hai, mon petit nez, pauvre petit bouchon, *MOL. Ec. des mar. II, 14*. Crispin: Allons donc, sans façon, ça le baiser de paix.... — Florine: Au retour. — Crispin: Souviens-t'en; ah! bouchon, tes attractions Sans cesse avec plaisir m'attirent.... *HAUTEROCHE*, *Nobles de province*, IV, 5.

— HIST. XIII^e s. Tu iez la droite Saray, Tu yez la toison arouzée, Tu yez li bouchons [buisson] Sy-naÿ, *RUTEB. II*, 44. || XIV^e s. Seigneur, ceste forest, dont je fais mention, Fu moult grant et horrible; haut y sont li boucon [buissons, bois], *GUESCL. 9214*. Le bouchon de chanvre d'un cent doit obole par terre, *DU CANGE*, *boteronus*. || XVI^e s. Il va gentiment prendre le chat, et lui ayant attaché un bouchon de paille à la queue met le feu dedans, *DESPER. Contes*, XXIII. Elle lui faisoit des moustaches et des bouchons à lacquaise, *D'AUB. Fæn. IV*, 47. Aiant exagéré la foiblesse de la place, où il n'y avoit que des forts de bouschons, ID. *Hist. II*, 139. Il faut lui passer doucement l'estrille, le peigne, l'epoussete et le bouchon sur le dos, o. *DE SERRES*, 306. À bon vin ne faut point de bouchon, *OUDIN*, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Namur. *bouchon*, buisson; wallon, *bouhon*, même sens, et *bouhéie*, touffe de plantes; de l'ancien français *bouche*, faisceau de branchage, de javelle; voy. *bois*; allem. *Busch*, buisson. La forme *boucon*, que l'on rencontre, doit être une forme pi-carde, le picard changeant souvent *ch* en *c* ou *k*.

BOUCHONNÉ, ÉE (bou-cho-né, née), part. passé. Cheval bien bouchonné. Elle fut frottée, bien bouchonnée, *SÉV. 544*.

† BOUCHONNEMENT (bou-cho-ne-man), s. m. Action de passer sur le corps des animaux un bouchon de paille, une brosse ou tout autre corps sec.

— ÉTYM. *Bouchonner*.

BOUCHONNER (bou-cho-né), v. a. || 1^o Mettre en bouchon, en paquet, chiffronner. || 2^o Bouchonner un cheval, le nettoyer avec un bouchon de paille. || 3^o Familièrement, cajoler, caresser. Je te bouchonnerai, baisserai, mangerai, *MOL. Ec. des f. V*, 4. Vieux en ce sens. || 4^o Se bouchonner, v. refl. Un verrat enveloppé de fange Se bouchonne partout, *RÉGNIER*, *Sat. X*.

— HIST. XVI^e s. Il la vous bouchonne, il la vous estrille, il la traite si bien, qu'il sembloit qu'elle fust encore bonne beste, *DESPER*, *Contes*, XXVII.

— ÉTYM. *Bouchon*, 2.

† BOUCHONNEUX, EUSE, adj. Soie bouchonneuse, soie grossière qui a des bouchons.

BOUCHONNIER (bou-cho-nie), s. m. Celui qui fait, qui vend des bouchons.

— ÉTYM. *Bouchon* 1.

† BOUCHOT (bou-cho), s. m. Terme de pêche. Parc ouvert du côté de la côte, pour prendre le poisson à marée basse. || Parc pour multiplier les moules et autres coquillages.

— ÉTYM. Probablement *bouche*, à cause de l'ouverture que présentent ces parcs.

† BOUCHURE (bou-chu-r'), s. f. Terme de campagne. Haie vive.

— ÉTYM. *Boucher* 1.

† BOUCIROLLE (bou-si-ro-l'), s. f. Un des noms vulgaires d'une espèce de bécassine.

BOUCLE (bou-k'l), s. f. || 1^o Anneau de métal avec un ou plusieurs ardillons. Boucle de ceinture. Des boucles de jarretières, de souliers. || 2^o Anneau que les femmes portent aux oreilles comme ornement. Des boucles d'oreilles en brillants; des boucles de diamants. || 3^o Anneaux que forment les cheveux frisés. Trente filles de Corinthe dont les cheveux tombaient à grosses boucles sur les épaules, *MONTESQ. Gnide*, 3. || 4^o Anneau de cuivre que l'on met aux cavales, pour les empêcher d'être saillies. || 5^o Terme d'architecture. Petit cercle en forme d'anneau qui sert d'ornement à une moulure ronde. || 6^o Terme de vétérinaire. Nom vulgaire donné à la stomatite aphthuse du porc. || 7^o Aiguillon qui arme la peau de la raie bouclée. || 8^o Terme de marine. Organeau placé à côté d'un sabord pour la manœuvre du canon. || Nœud simple. || 9^o Heurtoir en anneau fixé à une porte cochère. || Sorte de pioche à large fer.

|| Terme de métier. Velours à boucle, velours qui a été fait à l'épingle.

— HIST. xi^e s. Toute [il] lui freint la boucle de cristal, *Ch. de Rol.* xcm. || xii^e s. Le destrier broche qui le va randonnant, Et fier Fromant sur son escu devant; De soz la boucle le va tout pourfendant, *Raoul de C.* 98. || xiii^e s. La boucle d'une pierre fu, Qui ot grant force et grant vertu, *la Rose*, 4075. As dens [il] sesi la boucle de l'escu, *Agolant*, 602, dans DU GANGE, *bouclera*. || xvi^e s. Tenir la volonté et l'appétit soubs boucle, *MONT.* I, 184.

— ETYM. Wallon *blouke*; picard, *blouke* et *bluke*; norm. et Berry, *bloucque*; provenc. *bloca*, *bocla*, la bossé du bouclier; anc. espagn. *bloca*, même sens; bas-lat. *bucula scuti*, dans les *Gloses d'Isidore*; dulatin *buccula*, joue, pr̄prement petite bouche, diminutif de *bucca* (voy. BOUCHE), puis la partie centrale d'un bouclier (ainsi dite parce qu'au centre on dessinait souvent une tête et une bouche d'homme ou d'animal), et, en bas-latin, de plus une boucle.

BOUCLE, *EE* (bou-klé, klée), *part. passé*. || 1^e Attaché avec une boucle. Petit coffre bouclé. Ceinture bouclée. || 2^e Garni de boucles. Souliers bouclés. || 3^e Qui a des boucles de cheveux. Une demoiselle toute bouclée, *sév.* 435. || 4^e Terme de blason. Collier bouclé, collier d'un lévrier ou d'un autre chien qui a une boucle; buffle bouclé, buffle à la gueule duquel pend un anneau d'un émail différent du reste du corps. || 5^e Poissons bouclés, poissons qui ont le corps armé de pointes recourbées. Raie bouclée.

† **BOUCLEMENT** (bou-klé-man) *s. m.* Terme de vétérinaire. Action de boucler pour empêcher la génération.

— ETYM. *Boucler*.

BOUCLER (bou-klé), *v. a.* || 1^e Attacher, serrer avec une boucle. Boucler ses souliers, sa cravate. || 2^e Mettre des cheveux en boucles. Boucler sa chevelure. Boucler un enfant, lui faire des boucles. || *V. n.* Ses cheveux bouclent naturellement. || 3^e Terme de vétérinaire. Boucler une cavale, lui mettre des boucles pour empêcher qu'elle ne soit saillie. || Traverser le boutoir d'un porc par un anneau, pour l'empêcher de fouiller dans la terre. || 4^e Boucler un port, en fermer l'entrée. Vieux en ce sens. || 5^e Boucler des prisonniers, fermer sur eux les portes de leur cellule. || 6^e Terme de marine. Faire un nœud simple. || 7^e *V. n.* En termes de maçonnerie, se dit d'un mur dont les parements s'écartent faute de liaison suffisante dans sa construction. Ce mur boucle, c'est-à-dire bombe en forme de boucle. || 8^e Se boucler, *v. réfl.* Mettre une boucle. Prenez votre ceinture, et bouclez-vous. || Arranger les boucles de ses cheveux. Elle est, tous les soirs, une heure à se friser, à se boucler. || Être fermé par une boucle. Ces guêtres se bouclent par le côté.

— HIST. xii^e s. À son col [il] pent son fort escu bouclé, *Ronc.* p. 36. || xiii^e s. Cil chevalier novelement Fu venus d'ung tournoiem Où il ot faite pour s'amie Mainte joute et mainte envaie, Et perci maint escu bouclé, *la Rose*, 4193. || xvi^e s. La Boulaye l'asseuroit que le marché estoit bouclé [conclu], et que la Magdelaine coucheroit chez lui pour se trouver à l'assignation indiquée, *D'AUB. Vie*, LV. Il porta luy-mesme de ses nouvelles aux fous de Nivelay et de Risbam investis et battus en mesme temps : les premiers furent contraints de noucler [boucher les passages] pour se sauver à la ville, les autres se rendirent, *ib. I*, 27. Averti que led'duc le vouloit boucler [assiéger] en quelque lieu qu'il fust, *ib. III*, 28.

— ETYM. *Boucle*; provenc. *blocar*, garnir de bosses. Un escu bouclé ne veut pas dire autre chose qu'un écu bombé; c'est une épithète banale.

† **BOUCLERIE** (bou-klé-rie), *s. f.* Fabrication des boucles et anneaux de fer. Tenir la bouclerie. Paris avait autrefois une rue de la Vieille-Bouclerie.

— HIST. xiii^e s. Li apprentis qui apprend au mestier de bouclerie, *Liv. des mét.* 57.

— ETYM. *Boucle*.

† **BOUCLETTE** (bou-klé-t'), *s. f.* Petite boucle ou petit anneau.

— HIST. xiii^e s. Il puet estre patrenostriers à Paris qui veut, c'est à savoir faisieres de toutes manières de patrenostres et de bouclettes à souliers que on fait de laiton, de archal et de quoivre [cuivre] nuef et viez, *Livr. des mét.* 97. || xiv^e s. Et en chascun cordiau a une bouclette faictes des cordiaux mesmes, *Modus*, 1^e CXXIII, verso.

— ETYM. Diminutif de *boucle*.

BOUCLIER (bou-klé-é; l'r ne se lie jamais; l's se lie au pluriel : des boucliers épais, dites : des boukli-é-z épais), *s. m.* || 1^e Partie de l'armure défensive des anciens. Le bouclier se portait au bras

gauche. Bouclier rond. Bouclier échancré. Bouclier d'osier. Les soldats armés de boucliers. Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables Epouvantent les dieux de serments effroyables, *BOIL.* *Longin*, *Sublime*, 13. || Fig. Faire un bouclier de son corps à quelqu'un, parer les coups qu'on lui porte. Je lui fis si longtemps bouclier de mon corps, *CORN.* *D. San.* I, 3. Ô vous hommes vaillants.... Qui faisant boucliers et remparts de vos corps.... *MAIR.* *Sophon.* II, 2. || 2^e Levée de boucliers, démonstration par laquelle les soldats romains témoignaient leur résistance aux volontés de leur général. || Fig. Démonstration armée, attaque à main armée. Il y eut dans la Vendée une levée de boucliers. Cette levée de boucliers était le prélude d'une guerre sérieuse. || Dans les affaires politiques, démonstration d'attaque ou d'opposition. Boileau [non le poète] n'était pas content de ce que M. de Paris ne levait pas bouclier pour les jansénistes, *ST-SIMON*, 65, 78. || 3^e Fig. Sauvegarde, protection, défense. Qui fut tantôt le bouclier et tantôt l'épée de son pays, *FLECH. Tur.* J'en parerai les coups du bouclier de la foi, *ROTR.* *St Gen.* III, 2. Vous étiez son bouclier au milieu des alarmes, *id. Antig.* I, 4. La crainte de déplaire aux ducs et à Mme de Maintenon lui fit faire [à Fénelon] bouclier de modestie et de ses fonctions de précepteur, *ST-SIM.* 31, 108. Couvert du bouclier de ta philosophie, Le temps n'emporte rien de ta félicité, *LAMART.* *Méd.* I, 42. || 4^e Terme d'astronomie. Nom d'une file de petites étoiles en ligne courbe, entre l'épaule gauche d'Orion et Aldébaran, la plus brillante étoile du Taureau. C'est cette forme et la position de ces étoiles qui les a fait nommer le bouclier d'Orion, et, par abréviation, le Bouclier. || 5^e Dans les anciennes chroniques, et, d'après la physique d'Aristote et de Sénèque, jusqu'au xvii^e siècle, bouclier, sorte de météore igné. || 6^e Terme d'artificier. Planche mince de bois léger, découpée en forme de bouclier. || 7^e Partie du corps de certains animaux. || Nom marchand de coquilles du genre des patelles.

— REM. Autrefois *bouclier* était, en poésie, de deux syllabes, et Rotrou a encore suivi cet archaïsme. Ecrit *bucier*, comme il l'était souvent, ce mot était dissyllabique; écrit *bouclier*, quelques indices portent à croire que, dans la prononciation, une des consonnes tombait : *boulier*; de là l'usage de le faire dissyllabique, lors même que la prononciation avait changé.

— HIST. xi^e s. Tans coups [il] a pris sur son escu bucler, *Ch. de Rol.* XXXIX. || xiii^e s. Li bers fier Matamar sor son escu bocler; De l'un chief dusqu'à l'autre li fait fendre et froer, *Chans. d'Ant.* IV, 643. || xvi^e s. Les herétiques modernes font bouclier d'Yrenée et Tertullien, *CALV. Institut.* 375.

— ETYM. Provenç. *bloquier*; anc. catal. *broquer*; espagn. et portug. *broquel*; du bas-lat. *buccularius*, c'est-à-dire *clypeus buccularius*, escu bouclier ou bouclier, comme on disait; dans *escu bouclier*, *bouclier*, n'était qu'une épithète signifiant bombé (voy. BOUCLE), épithète qui a fini par éliminer le substantif et devenir le nom même de l'écu.

BOUCON (bou-kon), *s. m.* Mets ou breuvage empoisonné. Donner le Boucon à quelqu'un, l'empoisonner. D'Effiat se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon, puis, entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, *ST-SIM.* 94, 245. Ce mot a vieilli.

— HIST. XVI^e s. Or ces villains, pour loyer de leurs gestes, Ba l'ent boucons, ou leur coupent les testes, *J. MAROT*, V, 70. Voudroit-il bien à baillieurs de boucons Donner lui-mesme à garder ses flacons? *MAROT*, II, 348.

— ETYM. Provenç. *bocon*, morceau; ital. *boccone*, bouchée; de *bocca*, bouche (voy. BOUCHE).

† **BOUDDHIQUE** (bou-ddi-k'), *adj.* Qui appartient au bouddhisme.

† **BOUDDHISME** (bou-ddi-sm'), *s. m.* Doctrine philosophique et religieuse qui est une réformation du brahmanisme et qui consiste essentiellement, au point de vue négatif, à nier que le sacerdoce soit inhérent à la caste des Brahmanes, et, au point de vue positif, à prêcher une morale ascétique dont le but est de délivrer l'être vivant de la nécessité de la transmigration. Le bouddhisme, chassé de l'Inde vers le vi^e siècle de l'ère chrétienne, après des guerres sanglantes, s'est propagé dans le Thibet, la Tartarie, la Chine et le Japon, pays dans lesquels il compte des centaines de millions de sectateurs.

— ETYM. *Buddha*, nom du réformateur, qui appartient à une famille de princes et qui vivait dans le vi^e siècle avant l'ère chrétienne. En sanscrit, *buddha* signifie sage.

† **BOUDDHISTE** (bou-ddi-st'), *s. m.* Sectateur du bouddhisme.

BOUDÉ, *EE* (bou-dé, dée), *part. passé*. Ce mari boudé par sa femme.

BOUDER (bou-dé), *v. n.* || 1^e Témoigner par une certaine expression chagrine du visage, et particulièrement des lèvres, qu'on a du mécontentement. Vous avez contrarié cet enfant; le voilà qui boude dans un coin. || 2^e Avoir de l'humeur, du mécontentement. Lasse de bouder sans qu'on y prit garde, *sév.* 460. La reine n'a point baissé Monsieur, qui en boude, *ID.* 506. Madame de Cleveland bouda contre le roi, *HAMILT.* *Gramm.* 44. Il s'est apprivoisé pas à pas, jour à jour; Il boude à mon départ, il saute à mon retour, *LAMART.* *Joc.* III, 122. || Fig. C'est un homme qui ne boude pas, il est toujours prêt à répondre à qui l'attaque. Cet homme ne boude pas à table, c'est un bon convive. Cet officier passe pour bouder au feu, pour ne pas s'y exposer volontiers. || Familièrement. Bouder contre son ventre, se priver d'un repas ou d'un mets qui ferait plaisir, et, par extension, se priver par dépit d'une chose agréable. || 3^e Terme du jeu de dominos. N'avoir pas de dé à jouer. || 4^e Terme de jardinage, qui se dit d'un arbre ou d'un arbuste qui ne profite pas. Ces jeunes pommiers boudent. || 5^e *V. a.* Votre Majesté a peut-être cru que je la boudais, *VOLT.* *Lettr. à Cath.* 443. Plus que jamais il t'aime; C'est ton tour maintenant de le bouder lui-même, *A. CHÉN.* 234. || Se bouder, *v. réfl.* Se faire mutuellement mauvaise mine. Ces deux amants se boudent.

— HIST. XV^e s. Par ma foy vous ne boudez mie; Or povez bien, commandant qu'il aille, Hardiment faire bataille; Tuit en sommes entalenté, *La Pass.* de *N. S. J. C.*

— ETYM. Diez rapproche de ce mot l'ancien français *boudine*, bouton et nombril, le provençal moderne *boud-enflá*, *boud-ouflá*, *boud-iflá*, gonfler, *boudougnó*, bosse; à cette liste on peut ajouter *boudufe*, qui se dit dans l'Angoumois pour toupie, chose de forme ronde. Ces formes conduisent à un radical *bod*, qui est dans le piémontais *f'e'l bodou*, avancer la lèvre inférieure, et dans le rouchi *boder*, gonfler. Ce radical a déjà été trouvé dans *borne* (bod-ne). S'il est latin, dit Diez, il existe dans *bot ulus*, boudin. Il y a, dans l'anglais, *bud*, bourgeon; mais, ce mot manquant à l'anglo-saxon, on ne sait s'il est propre à la langue anglaise ou emprunté.

BOUDERIE (bou-de-rie), *s. f.* Action de bouder; état d'une personne qui boude. Leurs bouderies continues sont impatientantes. Le maréchal d'Huxelles boudait de honte et ne sortait de chez lui que pour le conseil depuis son aventure du traité d'Angleterre; Dubois fit entendre à son maître [le régent] qu'il ne fallait pas prendre garde à la mauvaise grâce ni à la bouderie, *ST-SIM.* dans *LAFAYE*, *Synon.* Cela eût été pris en pique et en bouderie, *ID. ib.* J'ai eu un petit moment de bouderie [avec le roi de Prusse]; mais l'explication a bientôt tout raccordé, *VOLT.* dans *LAFAYE*, *ib.* Cette affaire avait plus l'air d'une bouderie que d'une rupture, *J. J. ROUSS.* dans *LAFAYE*, *ib.* Nous ne permettons point la bouderie.... nous ne voulons jamais que nos amis restent brouillés plus d'un quart d'heure, *MARMONTEL* dans *LAFAYE*, *ib.*

— SYN. BOUDERIE, FÄCHERIE. Ce sont des mécontentements légers. Dans la bouderie, il y a un signe extérieur, à savoir l'expression du visage, le silence, la froideur. Au lieu que la fächerie n'est pas nécessairement accompagnée de quelque signe. On peut être très-fâché sans bouder; on cache, on dissimule sa fächerie; et l'on peut bouder sans être aucunement fâché; on feint alors une fächerie qui n'est pas dans le cœur et qui n'est que sur le visage et dans les manières.

— ETYM. *Bouder*.

BOUDEUR, *EUSE* (bou-deur, deu-z'), *adj.* || 1^e Qui boude habituellement. Un enfant boudeur. || 2^e Qui exprime le mécontentement. Air boudeur. Une petite mine boudeuse. || 3^e Substantivement. C'est un boudeur.

— ETYM. *Bouder*.

BOUDIN (bou-din), *s. m.* || 1^e Mets fait avec un boyau qui a été rempli de sang et de graisse de porc. Boudin noir. Nous sommes juifs comme vous, ne mangeant point de cochon, point de boudin, *VOLTAIRE*, *Phil.* III, 474. Les hommes au rang desquels vous ne voulez pas être, mangeront votre lard, vos boudins et vos jambons, *FÉN.* XIX, 442. Boudin blanc, boudin fait avec du lait et un hachis de blanc de volaille. || Un boudin, une portion de boudin longue de 15 à 20 centimètres, et fermée par un noeud aux deux bouts. || Eau de boudin, eau dans laquelle on

lave les tripes à boudin, et qui n'a aucune utilité. || Fig. et familièrement. S'en aller en eau de boudin, se dit d'une affaire qui se réduit à néant. || Envoyer de son boudin à quelqu'un, lui servir quelque plat de son métier, lui jouer un mauvais tour; se dit par allusion à l'habitude d'envoyer du boudin à ses amis quand on a tué un cochon. || 2^e Toute chose qui, par la forme, a quelque ressemblance avec le boudin. Des boudins de grosse toile. Boudin de cheveux, boucle de cheveux en spirale. Il [Boudin] était boudin de figure comme de nom, fils d'un apothicaire du roi, dont personne n'avait jamais fait cas, ST-SIM. 286, 442. || Fusée avec laquelle on met le feu à la mine. || 3^e Petit portemanteau en cuir, et de forme ronde, qu'on attache sur le dos d'un cheval. || 4^e Terme de serrurerie. Espèce de ressort formé d'une spirale de fil de fer. || 5^e Membre d'architecture de forme cylindrique qui décore les archivoltes, les arcs-doublage, arcs-ogives, bandeaux, etc. || 6^e Terme de marine. Bandeau placé autour d'un bâtiment à la hauteur du second pont. || 7^e Boue qui sort d'un tuyau qu'on dégorge avec la sonde. || Rouleau de tabac. || Faire un boudin est un vieux proverbe, qui signifiait marier un gentilhomme avec une riche roturière, parce que, le mari étant le soutien de la maison, la femme, qui est riche, fournit la graisse pour l'entretenir.

— HIST. XIII^e s. Que nulz du dit mestier ne puisse vendre boudins de sanc, à peine de la dite amende, LIV. DES MÉT. 477. || XIV^e s. Aler boire à Paris la chope de vin, Et la soupe humer, et rostir le boudin, GUESCL. 22010. || XVI^e s. La cuisine basse qui n'est pas seure, donnant la bassesse de ses fenestres facile accès au diabolique boudin [pièce d'artifice] et à autres inventions que nostre miserable siecle a produites, O. DE SERRES, 22.

— ÉTYM. Berry, *bodin*. On a indiqué le latin *botulus*; mais il faut supposer quelque diminutif tel que *botulinus*, ou plutôt, par interversion, *botinus*. On a indiqué aussi le celtique : bas-breton, *bouzellen*, boyau; irlandais, *putog*, boyau, boudin; kymri, *poten*. Enfin Diez a recours au radical *bod* (voy. BOUDER et BORNE), qui signifie quelque chose d'arrondi.

† BOUDINADE (bou-di-na-d'), s. f. Terme de cuisine. Quartier d'agneau farci de boudin et cuit à la broche.

— ÉTYM. *Boudin*.

† BOUDINAGE (bou-di-na-j'), s. m. Action de tordre le fil de lin avant de le mettre sur les bobines.

— ÉTYM. *Boudiner*.

BOUDINE (bou-di-n'), s. f. Nom qu'on donne aux noeuds du verre, ou à la bosse qui demeure dans le plat du verre à l'endroit où il a été coulé.

— HIST. XV^e s. Flambe ardente se bouta en ce lit entre les linceuls, par telle maniere que le roi fut atteint de cette flambe; on n'y put onques venir à temps, ni lui secourir, qu'il ne fust tout ars, jusques à la boudine [nombril], FROISS. II, III, 96.... Estre en l'eau jusques à la boudine, ID. II, II, 231.

— ÉTYM. Ce mot, dans l'ancien français, signifiait extrémité obtuse, nombril. Diez y voit le même radical que dans *bouder*.

† BOUDINÉE (bou-di-née), s. f. Plat de boudin.

— ÉTYM. *Boudin*.

† BOUDINER (bou-di-né), v. a. Exécuter l'opération du boudinage.

— ÉTYM. *Boudin*.

† BOUDINÈRE (bou-di-ni-è-r'), s. f. Petit entonnoir de fer-blanc qui sert à faire du boudin.

— ÉTYM. *Boudin*.

† BOUDINOIR (bou-di-noir), s. m. Machine qui sert à boudiner la soie.

— ÉTYM. *Boudiner*.

† BOUDJOU (bou-djou), s. m. Pièce d'argent, unité monétaire dans l'Algérie. Le boudjou est compté pour 1 fr. 80 centimes.

— ÉTYM. Mot arabe.

BOUDOIR (bou-doir), s. m. Cabinet élégant attenant à l'appartement d'une dame. Je l'avais, dès la veille, Fait fuir de ton boudoir, BÉRANG. Inf. de Lisette. Crains que la révolte ennemie Dans ton boudoir ne trouve accès, ID. Polit.

— ÉTYM. *Bouder*, ainsi dit parce les dames se retirent dans leur boudoir quand elles veulent être seules.

† BOUDRIÈRE (bou-dri-è-r') ou BOUDRINE (bou-dri-n'), s. f. Nom rural de la carie du froment.

BOUE (bouë), s. f. || 1^e Mélange de terre, de sable, de substance organique, plus ou moins consistant, qui recouvre le pavé des villes ou remplit les égouts,

les fossés. Un tas de boue. J'ai été couvert de boue par un fiacre. Il avait des brodequins à l'antique que les boues avaient gâtés, SCARRON, Rom. com. ch. 4. || Payer les boues et lanternes, se disait autrefois de la taxe à payer pour boues et lanternes. || Traîner dans la boue, traîner dans les rues boueuses. On avait commencé à la traîner dans la boue, FÉN. Tél. VIII. Fig. difflamer. || De vieilles équivoques ramassées parmi les boues des halles (empruntées au langage le plus bas et le plus grossier). || Familièrement. Ne pas faire plus de cas d'une chose que de la boue de ses souliers, ne s'en soucier aucunement. Ils [les traitants] sont méprisés comme de la boue, pendant qu'ils sont pauvres; quand ils sont riches, on les estime assez, MONTESQ. Lett. pers. 98. || 2^e Terre délayée. Des cahutes de boue et de paille. Toi que les éléments ont fait d'air et de boue, Ordinaire sujet où le malheur se joue, THÉOPHILE, Sat. I. || Maison faite de boue et de crachat, peu solide. || Fig. Bâtir sur la boue, se bercer de vaines espérances. C'est bâtir sur la boue que d'appuyer les fondements de sa fortune sur l'affection passagère d'une vile populace, VERTOT, Révol. rom. XIV, p. 303. || Poétiquement. Cet amas de boue, ce tas de boue, le globe terrestre. Atomes tourmentés sur cet amas de boue, Que la mort engloutit et dont le sort se joue, Mais atomes pensants.... VOLT. Désastre de Lisb. || 3^e Il se dit des choses auxquelles on n'attache aucune valeur réelle. Le monde aujourd'hui ne m'étant plus que boue, MALH. IV, 9. Ils [ses biens] lui échappent cependant; ce tas de boue fond à ses yeux, MASS. Avent, Mort du péché. C'est avoir perdu la foi, d'aimer mieux risquer son salut éternel qu'une fortune de boue, ID. Car. Rechutes. La vertu de la parole de la croix n'est pas attachée à celle des ministres qui l'annoncent; la boue entre les mains du Seigneur peut éclairer les aveugles, ID. Car. Fausse confiance. || 4^e Terme mystique. Le corps humain. L'auteur de notre être avait d'abord animé notre boue d'un souffle d'immortalité, MASS. Car. Sur la mort. Il sent que cette maison de boue s'écroule; il se sent mourir peu à peu à chacun de ses sens, ID. Avent, Mort du péché. Se persuadant qu'il n'est qu'une vile boue que le hasard a rassemblée, MASS. Car. Vérité de la religion. Vous connaissez, ô mon Dieu, la fragilité de notre boue, ID. Car. Rechutes. Voyez s'il n'en coûta rien autrefois à Augustin; quels efforts pour s'arracher à sa boue, pour rompre la chaîne de fer qui liait sa volonté rebelle! ID. Avent, Délai de la conversion. || Nous sommes tous sortis de la même boue, nous avons tous la même origine. Tout s'étudie, tout s'empresse à leur persuader [aux grands] qu'ils sont pétris d'une autre boue que les autres hommes, MASS. Car. Prospérité temporelle. Ô mon Dieu, souvenez-vous que vous nous avez formés d'une boue fragile, ID. Profession religieuse, serm. 4. || 5^e Etat misérable. Aujourd'hui dans le trône, et demain dans la boue, CORN. Poly. IV, 3. Les peuples sont soulagés, les vicieux laissés dans la boue, MASS. Petit carême, Exemples. Lorsque la fortune à sa roue Attache mille ambitieux, Les précipite dans la boue, Ou les élève jusqu'aux cieux, BÉRANG. Tournebr. || Tirer quelqu'un de la boue, le tirer d'une position basse et misérable. || 6^e Bassesse, impureté. Ces âmes que le ciel ne forma que de boue, CORN. Pomp. I, 3. Mais son sang que le ciel n'a formé que de boue, ID. D. San. I, 4. Dès que ce poison a gagné le cœur, on trouve des âmes de boue, MASS. Obst. Ses efforts impuissants pour s'arracher à sa boue, ID. Samar. N'avez-vous pas trainé votre cœur sur la boue de mille passions? ID. Disp. à la comm. Un cœur qui se traîne encore sur la boue et qui ne sait s'élever au-dessus des créatures, ID. ib. Tirez-moi de cette boue où je ne saurai marcher sans ensorcer tous les jours davantage, ID. Car. Sur les causes ordinaires de nos rechutes. || 7^e Boues minérales, limons que l'on trouve près des sources de quelques eaux minérales, et qui, imprégnés des matières contenues dans ces eaux, jouissent de propriétés analogues à celles des eaux elles-mêmes. || 8^e Terme de géologie. Couches de boue noire, contenant beaucoup de lignite terreaux et des troncs d'arbres conifères. || 9^e Boue d'émeri, potée qui se forme sous les roues ou meules des lapidaires, et qui sert à polir le marbre. || 10^e Dépôt épais qui se forme au fond d'un encrrier. Cette encrue n'est que de la boue. || 11^e Pus qui sort d'un abcès. On lui ouvrit l'apostume; il en sortit beaucoup de boue.

— HIST. XII^e s. Jo's osterai [je les ôterai] si cum la puldre de la terre; si cum la boe de la strae [de la rue] les defulerai, ROIS, 209. || XIII^e s. Quant de si haute honor [je] sui cheue en la boe, Berte,

xxxiii. Ele [fortune] a une roe qui torne; Et quant ele veut, ele met Le plus bas amont ou sommet, Et celui qui est sor la roe Reverse à un tor dans la boe, la Rose, 4000. En tai ou en boe, TAILLIAR, Recueil, p. 148. || XV^e s. Et quant ils sont tous eslevés et ils cident estre au plus sur, fortune les retourne en la boue et les met plus bas que elle ne les a eus de commencement, FROISS. II, III, 49. || XVI^e s. En l'ouverture d'un empyeme, il faut que la boue qui en sort.... PARÉ, Introd. 17. Ce mot, qui est en françois appellé boue, en latin pus, et en grec pyon, signifie un humeur putride, ID. XI, 2. On la [une ville] disoit n'estre faite que de boue et de crachat; de tels mots usoit on pour monstrer sa foiblesse, BRANT. Capit. fr. t. II, p. 178, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *baue* et *beue*. L'étymologie paraît être dans le celtique : kymri, *baw*, boue, *budhyr*, boueux. Le lorrain *bodère*, qui tient sans doute de *boue*, veut un radical avec une dentale. Le lombard *boga*, boue, est douteux. Le celtique garde la probabilité, sans tout expliquer.

BOUÉE (bou-ée), s. f. Terme de marine. Morceau de bois, baril et tout corps flottant destiné à marquer la place d'une ancre ou à indiquer un danger, une passe difficile. On dit d'une bouée qui est toute prête à être mise à l'eau quand on jette l'ancre, qu'elle est à la veille. Les uns [oiseaux] se placent à 40 et 50 lieues d'une terre inconnue et deviennent un indice certain pour le pilote qui les découvre, flottants sur l'onde comme les bouées d'une ancre, CHATEAUB. Génie, I, V, 8. || Bouée de sauvetage, grand plateau de liège qu'on jette à un homme en danger de périr.

— HIST. XVI^e s. En allant à ceste isle, nous trouvâmes plusieurs bouées, Journal du voyage de J. Parmentier, dans JAL.

— ÉTYM. Norm. *boie*; espagn. *boya*; portug. *boie*; angl. *buoy*; allem. *Boje*; du latin *boja*, chaîne, lien, parce que la bouée est un morceau de bois flottant, mais fixé par un lien (*boja*). C'est à *bouée* qu'il faut rapporter ce texte du XV^e siècle : Pour ce que ledit batel estoit bouyant et petit, icellui Houf chey en la riviere, DU CANGE, *bullire*. *Bouyant* veut dire flottant, chancelant sur l'eau, et répond à l'anglais *buoyant*.

† BOUEMENT (boué-man), s. m. || 1^e Action de bouer. || 2^e Pièce de menuiserie dont les parties unies sont assemblées carrement à tenon et à mortaise.

— ÉTYM. Le même que *bouvement* (voy. ce mot).

† BOUER (bou-é), v. a. Lorsque la monnaie se frappait au marteau dit bouard, on appelait bouer l'action de frapper sur les flans, pour leur donner les formes convenables avant que de les blanchir.

— ÉTYM. Voy. BOUVARD.

† BOUETTE (boué-t'), s. f. Terme de pêche. Voy. BOITE.

BOUEUR (bou-eur), s. m. Charretier chargé de l'enlèvement des boues.

— ÉTYM. Boue.

BOUEUX, EUSE (bou-eù, eù-z'), adj. || 1^e Plein de boue. Un chemin boueux. Ce funeste lac dont les eaux nous sont représentées si noires et si boueuses, BALZ. le Prince, Av. propos. Le juste ici-bas ressemble à ce feu sacré que les Juifs retrouvèrent caché dans les entrailles de la terre; il ne leur parut d'abord, dit l'Écriture, qu'une eau épaisse et boueuse, MASS. Carême, Resp. humain. || 2^e Impression boueuse, celle dont l'encre s'étend et tache le papier. Estampe boueuse, estampe mal venue et tirée sur une planche où il était resté du noir entre les hachures. Écriture boueuse, écriture qui répand l'encre au delà du trait et tache le papier. || Maçonnerie boueuse, maçonnerie mal râgrée. || Menuiserie boueuse, menuiserie mal profilée. || Terme de marine. Ancre boueuse ou de toue, la plus petite des ancras.

— HIST. XIV^e s. Jusqu'à tant qu'il se fust bouté droit au chemin de povreté, Qui tant par est boueux et ort, BRUYANT dans Ménagier, t. II, p. 34. || XV^e s. La terre estoit boueuse et mauvaise, FROISS. II, II, 184. || XVI^e s. Puis passant le mares le dernier de tous avec grande difficulté à travers de l'eau boueuse et fangeuse, partie à nage, et partie à pied, il feit tant à la fin qu'il gaigna l'autre rive, AMYOT, Cés. 20. L'urine estant boueuse, on cognoit le malade avoit ulcere aux reins, ou vessie, ou autre partie. PARÉ, Introd. 23. Je me jecte dans le battu, le plus boueux et enfondrant, MONT. II, 47.

— ÉTYM. Boue.

BOUFFANT, ANTE (bou-san, san-t'), adj. || 1^e Qui bouffe, qui paraît gonflé. Étoffe, garniture bouffante. Ces deux têtes charmantes, renfermées sous ce jupon bouffant, me rappelèrent les enfants de Léda,

BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 2^e Bouffante, s. f. Espèce de guimpe gaufrée que portaient autrefois les femmes. Petit panier qui servait aux femmes à faire bouffer leurs jupes. || 3^e Bouffant, s. m. Partie bouffante de la manche d'une robe.

— ÉTYM. *Bouffer.*

† BOUFFARDE (bou-far-d'), s. f. Pipe, dans le parler familier. Fumer sa bouffarde.

— ÉTYM. *Bouffer.*

1. BOUFFE (bou-f'), adj. || 1^e Bouffon. Opéra bouffe, genre d'opéra opposé au genre sérieux. || Chanteur bouffe, chanteur qui joue un rôle plaisant dans un opéra. || 2^e Substantivement. Acteur qui joue dans les opéras italiens. || Au plur. m. Les bouffes, le théâtre italien à Paris.

— ÉTYM. Ital. *buffa*, plaisanterie (voy. BOUFFON).

† 2. BOUFFE (bou-f'), s. f. Air bouffi, morgue. Il n'a point avec nous la bouffe de gouverneur, SÉV. 576.

— ÉTYM. *Bouffer.*

† 3. BOUFFE (bou-f'), s. m. Sorte de chien à long poil. Les chiens à longs poils, fins et frisés que l'on nomme bouffes et qui sont de la taille des plus grands barbets, viennent du grand épagneul et du barbet, BUFF. *Chien.*

— ÉTYM. *Bouffer*: à cause que le poil de ce chien semble bouffer.

BOUFFÉE (bou-fée), s. f. || 1^e Souffle qui sort de la bouche d'une personne. Il sort de la bouche de ces ivrognes des bouffées qui soulèvent le cœur. Il m'en voyait des bouffées de tabac à m'étoffer, HAMILT. Gramm. 3. || 2^e Onde d'air ou de vapeur qui semble venir d'un souffle de bouche. Le vent soufflait par bouffées. Il sortait de la cheminée des bouffées de fumée. Des bouffées de chaleur. L'autre jour que nous eûmes une bouffée d'été, SÉV. 42. || 3^e Fig. Accès subit et passager. Ma tante a eu une bouffée de fièvre, SÉV. 96. Elle est dans une bouffée de coliques, ID. 608. || Bouffée d'humeur, d'orgueil, de générosité. Je ne puis oublier cette bouffée de philosophie que vous me vîntes souffler, SÉV. 188. || Familièrement. Ne faire une chose que par bouffées, ne s'en occuper que par boutades. || 4^e Terme de médecine. Bouffée de chaleur, sensation de chaleur à la face survenant rapidement et disparaissant de même ou peu à peu. || Terme de vétérinaire. Sorte d'accès des maladies épidémiques pendant lesquels un plus grand nombre d'animaux sont frappés. La clavelée, par exemple, attaque les moutons par bouffées. || 5^e Terme d'hydraulique. Secousse.

— HIST. XIV^e s. Quant les bouffées de vent viennent, MODUS, f° LVIII, verso. || XVI^e s. Ils cognossoient que ce n'est qu'une bouffée de vent, que les saints ont à endurer tribulation, que les grâces qu'ils doivent recevoir sont éternelles, CALV. Instit. 36. Il leur fait sentir sa miséricorde présente comme par une bouffée, ID. ib. 427. Lors il se leva soudain une bouffée de vent impétueux qui enflamma incontinent tout le bucher, AMYOT, *Syla*, 76. Comme le bateau poussé par le vent et les avirons, qui bransle et marche inégalement, par secousses, boutees et bouffées, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. *Bouffer.*

BOUFFER (bou-fé), v. n. || 1^e Témoigner par un certain gonflement de la face qu'on est en mauvaise humeur; être dans une colère qui n'éclate pas. Il bouffe. Le grand écuyer [après cette sottise] se releva le nez de dessus la table, regarda toute la compagnie, toujours bouffant, ST-SIM. 177, 140. || 2^e Se soutenir sans s'affaisser en parlant de certaines étapes. Ce taffetas bouffe. || Par extension. Il [le duc de Bourgogne] avait des cheveux châtaignes si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès, ST-SIM. 322, 211. || 3^e Se gonfler, en parlant de la pâte qui ressent dans le four l'effet de la chaleur. Le pain avait déjà bouffé. || Terme de maçonnerie. Le plâtre bouffe, il gonfle. Un mur bouffe, il pousse en dehors. || Terme de jardinage. Un fruit bouffe, quand il grossit plus d'un côté que de l'autre. || 4^e V. a. Terme de boucherie. Souffler une bête tuée pour en rendre la chair plus belle.

— REM. Le langage populaire confond *bouffer* avec *bâfrer*: il bouffe bien, sans doute à cause de la rondeur des joues, quand la bouche est remplie. Mais ce n'en est pas moins une locution rejetée par le bon usage.

— HIST. XIII^e s. Li rois l'entent, boufe et sospire, TRISTAN, 1869. dans LACURNE. || XIV^e s. Iceluy Taillefer dist à l'exposant qu'il buffast, et qu'il lui donneroit une buffe, DU CANGE, *buffare*. || XV^e s. De ceste vie suys bouffez [fâché], VILLON, *Ball.* || XVI^e s. Ilz deschiquetoyent leur peau pour y faire bouffer la gresse, ne plus ne moins qu'on descoupe le haut

de chausses pour y faire bouffer le taffetaz, RAB. Pant. v, 16. Point ne t'est bien ceste forme seante; Jette moy là toute fluste bouffante, Et prens en main les armes, sans ensler Si laidement tes joues à souffler, AMYOT, *Comment refriéner la colère*, 42. La synoque fait paroistre tout le corps comme bouffi et enflé, ce qui a donné occasion à quelques médecins de l'appeler synoque enflante et bouffante, PARÉ, xx, 9. [Pallas] Bouffante d'ire et d'une forte voix, Comme un tonnerre appeloit les Gregois, RONS. 596. Un seul Bacchus doit se boufer de haine Contre ton isle.... ID. 684. || Gaioffe, bouffé, se cholere contre soy mesme, MERLIN COCAÏE, t. I, p. 288, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *busar*, souffler; ital. *buffare*, souffler et plaisanter. D'après Diez, et selon toute apparence, il faut le rattacher à une onomatopée exprimant le bruit que fait la bouche en soufflant. *Bouffer* et *pouffer* sont deux formes d'un même mot.

BOUFFETTE (bou-fé-t'), s. f. || 1^e Petite houppe; nœuds de rubans. Sa coiffe de nuit ornée de deux grosses bouffettes de ruban, J. J. ROUSS. Conf. IV. || 2^e Terme de marine. La troisième voile du grand mât des galères.

— ÉTYM. *Bouffer.*

BOUFFI, IE (bou-fi, fie), part. passé. || 1^e Gonflé. Chair bouffie. Ô chérubins à la face bouffie, Réveillez donc les morts peu diligents, BÉRANG. *Dieu des bonnes gens*. Je trouve en ce monde où la graisse abonde, Vénus toute ronde Et l'amour bouffi, ID. Cocag. || 2^e Fig. Être bouffi de colère, de rage. Mme de Soubise avait l'air tout bouffi et la comtesse [de Furstemberg] paraissait furieuse, ST-SIM. 76, 245. Et les petits tyrans bouffis de vanité Dont mon indépendance irritait la fierté, VOLT. Disc. 7. Je prétends soulever les lecteurs détrônés Contre un auteur bouffi de succès usurpé, GILBERT, *Mon apol.* || 3^e Style bouffi, style ampoulé. Il a des mots hargneux, bouffis et relevés, RÉGNIER, *Sat.* IX. On aurait beau montrer ses vers tournés sans art.... Ou bouffis de grands mots qui se choquent entre eux L'un sur l'autre appuyés, se trainant deux à deux, GILB. *Le dix-huitième siècle*.

BOUFTIR (bou-fir). || 1^e V. a. Rendre enflé, en parlant des chairs. L'hydropisie lui a bouffit tout le corps. || 2^e V. n. Le visage lui bouffit tous les jours. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3^e Se bouffir, v. refl. Devenir bouffi.

— HIST. XIII^e s. Certes ains les devroient toutes lessier bouffir, Que leur ames por elles as deables offrir, J. DE MEUNG, *Test.* 1304. || XVI^e s. Il en debvoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporte que bouffie, MONT. I, 146. Je me sens, dict il, enfler et bouffir, comme d'hydropisie, ID. III, 244. Hectiques, bouffis, lentigineux, et généralement tous cachectiques, PARÉ, VIII, 40. Dont se fait leucophlegmatie, qui fait le corps tout bouffi, et la couleur du visage basanée et blafarde, ID. XVIII, 71. Les autres sont trop empoulez et presque creux d'enfleures comme hydropiques, les quels pensent n'avoir rien fait d'excellent s'il n'est extravagant, creux et bouffy, RONS. 584. Et d'autre part on le [l'homme] trouvera tout enflé et bouffi de vent, CHARRON, *Sagesse*, II, 1.

— ÉTYM. Autre conjugaison de *bouffer*; bourguig. bôfi.

BOUFFISSE (bou-fi-su-r'), s. f. || 1^e Terme de médecine. Intumescence molle et sans rougeur, plus ou moins étendue, formée par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire sous-cutané. || 2^e Fig. Orgueil. La bouffissure [du cardinal de Bouillon] est si générale, qu'il se loue d'avoir exercé cette charge très-fidèlement, ST-SIM. 279, 29. || Bouffissure de style ou, simplement, bouffissure, emploi de termes ampoulés. Je préfère à ces vaines bouffissures le simple squelette de la pensée, BERN. DE S.-P. *Mort de Socrate*.

— ÉTYM. *Bouffir*. On disait, dans l'ancien français, le *boufois* pour la morgue, la bouffissure.

† BOUFFOIR (bou-foir), s. m. Instrument de boucher qui sert à insufler de l'air sous la peau et dans le tissu cellulaire des bêtes tuées.

— ÉTYM. *Bouffer*, au sens de souffler.

1. BOUFFON (bou-fon), s. m. || 1^e Personnage de théâtre dont l'emploi est de faire rire. Cet acteur est un bouffon assez amusant. Le bouffon du roi. || Fig. Un auteur dont les plaisanteries sont quelquefois excessives. Si Horace est le premier des faiseurs de bonnes épîtres, Rabelais, quand il est bon, est le premier des bons bouffons, VOLT. *Lettr. Mme du Deffant*, 12 avril 1760. || 2^e Par dénigrement, celui qui cherche à amuser par ses plaisante-

ries. Il se plaît à faire le bouffon. || Servir de bouffon, être un objet de moquerie. || Au féminin, une bouffonne. C'est une petite bouffonne.

— HIST. XVI^e s. Les propos de tous ces beuveurs, Que vous avez, bufflons, baveurs, Vous font-ils frenétique [sou]? MAROT, IV, 165. C'est à ce mestier là que des biens on amasse, Non à celui des vers, où moins y a d'acquet Qu'au mestier d'un bouffon ou celui d'un naquet [homme de rien], DUBELL. VI, 46, verso. La bouffonne [plaisante] Atrie, D'AUB. Hist. II, 337.

— ÉTYM. Ital. *buffone*, de *buffare*, railler, proné bouffer (voy. ce mot); parce que celui qui dit des bouffonneries dit des choses que l'on compare au bruit qui s'entend quand on *bouffe* ou *souffle*, et, plus probablement, parce que l'art des bouffons consistait anciennement à faire des grimaces, dont la plus fréquente était de grossir ses joues.

2. BOUFFON, ONNE (bou-fon, fo-n'), adj. || 1^e Qui tient du bouffon, qui fait rire. Avoir la mine bouffonne. Une joie bouffonne. Voilà un réveil assez gai et assez bouffon, HAM. Gramm. 2. Ces égrillards iraient d'humeur bouffonne, Pincer au lit le diable et ses suppôts, BÉRANG. *Préface*. || L'opéra bouffon, l'opéra italien; on dit plus ordinairement l'opéra bouffe. Ils voulaient enfin tout voir et tout connaître, Les boulevards, la foire et l'opéra bouffon, VOLT. *Trois emper.* || 2^e Substantivement, ce qui, en parlant des ouvrages d'esprit, porte le caractère d'un comique bas. Mais de ce style [le burlesque] enfin la cour désabusée, Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée, Distinguia le naïf du plat et du bouffon, BOIL. *Art p. I.*

— ÉTYM. *Bouffon*, s. m.

BOUFFONNER (bou-fo-né), v. n. Faire ou dire des bouffonneries. Bautru et Nogent bouffonnaient et représentaient, pour plaire à la reine, la nourrice du vieux Broussel qui animait le peuple à la sédition, RETZ, II, 423. Dans les livres de Platon, il [Socrate] bouffonne presque toujours, BALZ. *Liv. vi, lett. 5.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Allons voir Marc Antoine ou Zany bouffonner Avec son magnifique à la venitienne, DUBELL. VI, 33, recto. Saint-Pont fut laissé pour commander à Mascon, inventeur de toutes cruautez, qui bouffonnoit en les executant, D'AUB. *Hist. I*, 446. Ils bouffonnoient sur les harangues du prince, ID. ib. II, 293. Après avoir bouffonné avec le Mas.... ID. ib. I, 343.

— ÉTYM. *Bouffon*; ital. *buffonare*.

BOUFFONNERIE (bou-fo-ne-rie), s. f. || 1^e Ce qu'on dit ou ce qu'on fait pour exciter le rire. Cessez ces bouffonneries. Sa vanité lui fit prendre sur son compte des gracieusetés qui n'étaient que pour ses bouffonneries et son badinage, HAMILT. Gramm. 7. || 2^e Chose plaisante. Une notice d'un livre par quelqu'un qui ne l'a point lu est une bouffonnerie toute neuve, P. L. COUR. I, 67.

— ÉTYM. *Bouffonner*; ital. *buffoneria*.

† BOUFFRON (bou-fron), s. m. L'un des noms vulgaires de la sciehe.

† BOUGANÈSE (bou-ga-nè-z'), s. m. et f. Enfant d'un indigène de l'Amérique, dit indien, et d'une nègresse.

1. BOUGE (bou-j'), s. m. || 1^e Petit cabinet de décharge. Une chambre avec un bouge. || 2^e Plus souvent, logement obscur et malpropre. Mais d'un bouge prochain accourant à ce bruit.... BOIL. *Lutr. II*. Notre maître, poussé dans quelque bouge, LA FONT. *Cand.* Il ne me faut tant de cérémonies; Je suis content de mon bouge, et les dieux Dans mon taillis m'ont fait un sort tranquille, VOLT. *La Bastille*.

— HIST. XIV^e s. Il y avoit gens qui bevoient en une chambre derrière, et un bouge devant où on faisoit la cuisine, DU CANGE, *bougius*. || XV^e s. Et n'y avoit en celle maison fors [que] le bouge devant et par dessus un povre solier auquel on montoit par une eschelle de sept eschelons, FROISS. II, II, 157. Lesdits foulons disneroient tous ensemble ou bouge ou sale de l'hostel, DU CANGE, ib.

— ÉTYM. Bas-lat. *bugia*, *bougia*, *bougius*. Il y avait dans l'ancien français le mot féminin *bouge*, qui signifiait bourse; italien *bolgia*. D'après Diez, *bouge* masculin et *bouge* féminin sont le même mot; il est de fait que le bas-lat. *a bogia*, *bogia*, ce qui prouve qu'on a dit aussi *une bouge*, pour petite chambre, petit édifice; mais le sens, comment le trouver? Comment passer de bourse à chambre ou cabane? On passerait plutôt de chambre, réduit, à coffre-fort; comme le latin *loculis*, qui signifiant un petit lieu, avait aussi le sens de lieu où l'on met son argent, poche, bourse. En conséquence, en

songerait au bas-latin *bodium*, qui, pour la forme, a pu donner *boge* ou *bouge*, et qui, pour le sens, signifie habitation, demeure. Mais *bouge* à semble faire le lien entre *bouge*, bourse, et *bouge*, logis.

† 2. BOUGE (bou-je'), s. m. || 1° La partie la plus bombée d'un tonneau. Les dimensions des futailles sont réglées de manière que la longueur intérieure, le diamètre intérieur du bouge et le diamètre intérieur de chacun des fonds soient dans toutes les pièces comme les nombres 24, 18 et 16, LEGOARANT. || 2° Terme de construction navale. Courbure des baux suivant leur longueur. || 3° Terme de métiers. Outil à l'usage du ciseleur. || Pièce de bois de charpente qui bombe en quelque endroit. || Partie du chandelier qui commence à la poignée et descend sur le pied en s'évasant. || Petite cuve qui sert à porter le raisin au pressoir.

— HIST. xv^e s. La rivière estoit si grande qu'elle ne pouvoit demeurer en ses bouges, ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voy. de Naples de Charles VIII*, p. 177, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ici *bouge* a le sens général de chose arrondie; et, si d'une part on ne comprend guère comment *bouge* signifiant chambre, édifice, aurait pu donner lieu à tous ces emplois, on comprend comment l'ancien français *bouge* ou *bougle*, signifiant bourse, a pu, inversement, produire *bouge* de tonneau, et celui-ci *bouge*, logis (voy. BOUGETTE).

† BOUGEAGE (bou-ja-j'), s. m. Terme d'eaux et forêts. Action de bouger.

— ÉTYM. Voy. BOUGER 2.

BOUGEOIR (bou-joir), s. m. Chandelier bas de corps, avec un pied très-large et relevé en forme de coupe ou de soucoupe, pour recevoir le suif ou la cire fondus qui peuvent y tomber quand on le porte, et avec un manche ou un anneau attachés à ce pied, et non au chandelier lui-même. Il y avait un bougeoir d'or au couvercle du roi, et c'était une distinction pour les seigneurs de le tenir. Monseigneur lui parle et lui fait donner le bougeoir, SÉV., 469. Le roi lui donna [à Portland] un soir le bougeoir à son couvercle, qui est une faveur qui ne se fait qu'aux gens les plus considérables, ST-SIM. 54, 469.

— HIST. xvi^e s. Un bougeoir d'argent doré, Inv. de Marie Stuart, DE LABORDE, *Émaux*, p. 170. Un bougeoir à queue, un chandelier à tapisserie et un pot de chambre, le tout d'argent blanc, ID. ib. Un bougeoir d'argent, vermeil, doré, pour attacher au chevet du lit, où y a une cassonnette et trois petits chandeliers à mettre bougie, garni de flambe d'or, esmaille de rouge, Inv. de Gabrielle d'Estrées, ib.

— ÉTYM. *Bouger*, parce que c'est un chandelier portatif. Cependant on a aussi indiqué *bougie*; le fait est que l'italien nomme un bougeoir *bugia*; mais il est plus difficile d'aller à *bougeoir* par *bougie* que par *bouger*.

1. BOUGER (bou-je'), nous bougeons; je bougeais; je bougeai; que je bougeasse; bougeant, v. n. || 1° Se mouvoir, changer de place. Si vous bougez, vous tomberez. || 2° Remuer. Cette femme est avancée dans sa grossesse, elle a senti son enfant bouger, ou, elliptiquement, elle a senti bouger. || 2° Avec la négation, demeurer assidûment dans un lieu, auprès d'une personne; en ce cas on supprime souvent *pas* ou *point*: Je n'ai presque point bougé d'ici, BOSS. Lett. Cōrn. 32. Vous qui.... touchés de la grâce, ne bougez plus comme ellē [Marie Madeleine] des pieds du sauveur.... MASS. Carême, Lazaré. Je croyais que je ne bougerais d'ici où de Vitré, SÉV. 70. M. de Larocheſoucauld ne bouge plus de Versailles, ID. 168. Je n'ai bougé toute nuit d'autrefois d'elle, LA FONT. Berc. Et mesurant les cieux sans bouger d'ici-bas, Il connaît l'univers et ne se connaît pas, ID. Fabl. viii, 26. Désormais je ne bouge et ferai cent fois mieux, ID. ib. vii, 12. On trouvera insupportable de ne bouger de la ville, PASC. Div. 2. Sans bouger de la terre, allez au firmament, RÉGN. Sat. ix. [Plaisirs] qu'il abandonnait pour ne bouger d'autrefois de ses charmes, HAMILT. Gramm. 10. La famille du duc n'en bougeait, ID. Gramm. 6. Du coin d'où le soir je ne bouge, J'ai vu le petit homme rouge, BÉRANG. H. rouge. || 3° Fig. S'agiter, se soulever. Les mécontents n'osèrent pas bouger.

— RÉM. 1. Molière a fait de bouger un verbe actif et réfléchi: Et personne, monsieur, qui se veuille bouger Pour retenir des gens qui se vont égorguer, Dép. am. v, 7. C'est un archaïsme (voy. l'historique) qui n'est plus usité: bouger est neutre maintenant, et ne peut plus devenir réfléchi. || 2. Les puristes du siècle de Louis XIV, Marguerite Buffet et Caillyer trouvaient que bouger d'un lieu était un

terme fort rude ou une façon de parler bourgeois; mais, comme on a vu, les meilleurs écrivains s'en sont servis.

— HIST. xiv^e s. Li versels [la chute] de Pierre Qui dort ne ne se bouge ne que fait une pierre, GIRRART de Ross. 1789. Se li consuls se bouge, BERCHEURE, f^e 47, recto. || xv^e L'argent ne devoit estre contourné ailleurs ni bouger de Paris, FROISS. ii, II, 128. Le mareschal les convoia jusques à la vue de Galipoli, et de là ne se bougea afin de les secourir si aucune chose leur advenoit, Boucīq. 1, ch. 30. Tenez-vous saintement en cloître; Là mettez peine à vous cognoistre; N'en bougez; car le villotier fait mains et maintes assotter, Miracles de sainte Geneviève. Je crois bien que je ne bougeray d'ici encore d'un mois, Bibl. des chartes, 4^e série, t. 1, p. 26. Et un peu de reconsort leur est venu, c'est que ladite dame, princesse de Castille et royne de Portugal, a esté grosse d'un enfant bougeant, COMM. VIII, 17. Et tira [le roy] à l'avant garde, qui jamais n'estoit bougée, ID. VIII, 6. || xvi^e s. Ponocrates advisoyt quelque jour bien serain, onquel bougeoient on matin de la ville, et alloyent à Gentilly, RAB. Garg. 1, 24. Maintenant je suis fort bien, et ay senti bouger mon enfant, MARG. Lett. 58. Je vous prie encores me mander si l'intention du roy est que je ne bouge d'avecques la royne, ID. ib. 447. Elle n'a bougé de couchée [de son lit] depuis vostre partement, sinon ung jour ou deux qu'elle alla jusques en la garderobe, ID. ib. 46. Le dieu leur respondit qu'ils ne bougeassent rien, MONT. I, 123. Il ne feut d'avis de bouger de sa place, ID. I, 342. Il se desfrent l'un l'autre à combattre d'homme à homme au milieu de leurs deux armées, sans qu'elles se bougeassent, AMYOT, Rom. 24. Sa coutume estoit de frapper rudement, jamais ne bouger le pied, ny reculer en arrière, ID. Caton, 3.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *bojar*. Ménage a parlé de l'allemand *wōgen*, s'agiter; mais *wōgen* donnerait *guoguer* et non *bouger*. Diez a mis le doigt sur la vraie étymologie, remarquant, dans le provençal, *bolegar*, remuer, s'agiter, dont *bojar* et *bouger* sont des contractions et qui répond à l'italien *bulicare*, bouillonner, qui est un fréquentatif du latin *bulire*, bouillir: bouillonner, et, de là, par métaphore, ne pas rester en place, bouger.

† 2. BOUGER (bou-je'), v. a. Couvrir de terre l'amas de bois destiné à faire le charbon.

— ÉTYM. Ici *bouger*, c'est faire quelque chose d'arrondi, et il se rapporte probablement à *bouge* 2.

BOUGETTE (bou-je-t'), s. f. Petit sac de cuir qu'on porte en voyage. Vieux.

— HIST. xiv^e s. Lesquels florins il affirma estre en unes bouges, Bibl. des chartes, 2^e série, t. II, p. 424. || xv^e s. Et lui mist on une belle bougette à l'arcion de sa selle pour mettre sa cotte d'armes, COMM. IV, 7.

— ÉTYM. Bourguig. *boujôte*; anc. franc. *bouge* ou *bougle*, bourse; de *bulga*, bourse de cuir, mot gaulois d'après le dire des auteurs latins, lequel se trouve en effet dans le celtique: ancien irlandais, *bolc*; gaélique, *builg*. De *bougette*, les Anglais ont fait *budget*, revenu de l'Etat.

BOUGIE (bou-je'), s. f. || 1° Chandelle de cire. Après que les ruches sans miel N'eurent plus que la cire, on fit mainte bougie, LA FONT. Fab. IX, 12. Ils rallument le feu de leur bougie éteinte, BOIL. Lutr. III. Un homme qui vit sans réflexion ne regarde le soleil qui l'éclaire pendant le jour, que comme la bougie qui l'éclaire pendant la nuit, FÉN. Exist. 10. Ponchartrain n'avait [au conseil de régence] d'autre fonction que celle qu'il avait prise, d'y moucher les bougies, ST-SIM. 428, 199. || Aux bougies, à la lumière des bougies. || Pain de bougie, dit aussi rat de cave, bougie mince et flexible pliée en rond, qu'on porte dans sa poche pour s'éclairer au besoin dans une cave ou ailleurs. || 2° Terme de chirurgie, Instrument (ainsi dit par assimilation aux bougies de cire) qu'on introduit dans l'urètre, soit pour le dilater, soit pour porter un caustique sur quelque point de sa surface.

— HIST. xiv^e s. Deux livres, bougie grosse et menue, trois sols quatre deniers la livre, Ménagier, II, 4. || xv^e s. A Jehan Guerin en faveur de ce qu'il a apporté à madame des chandelles de bougie que envoyoit à ladite dame le comte de Beauvais, DE LABORDE, *Émaux*, p. 202. || xvi^e s. Des chandelles toutes de cire, l'on fait aussi; la mère de famille en fera faire de diverses couleurs distinctes; des bougies aussi pour les usages ordinaires dont elle tirera service agréable avec espargne [la chandelle de cire est la bougie de cire, et la bougie le rat de cave], o. DE SERRES, 880.

— ÉTYM. *Bougie*, ville de l'Algérie, où l'on fabriquait cette sorte de chandelle.

BOUGIE, EE (bou-ji-é, ée), part. passé. Étoffes bougiées.

BOUGIER (bou-ji-é), v. a. Arrêter les effluves d'une étoffe avec de la cire fondu.

— ÉTYM. *Bougie*.

† BOUGILLON (bou-ji-llon, ll mouillées), s. m. Qui ne peut pas se tenir en place.

— ÉTYM. *Bouger*. On dit aussi populairement bougon, qui aime à bouger: un enfant bougon. *Bougillon* et *bougon* sont tout à fait populaires et ne peuvent pas s'écrire.

† BOUGON (bou-ghon), s. m. Grondeur, radoteur. Mot tout à fait populaire et qui ne peut s'écrire que dans le style le plus négligé. || Harengs hougons, harengs qui ont perdu la tête et la queue.

— ÉTYM. Voy. BOUGONNER.

BOUGONNER (bou-go-né). || 1° V. n. Murmurer, gronder entre ses dents. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° V. a. Réprimander. On le bougonne quand il rentre trop tard.

— ÉTYM. On trouve dans Du Cange, bas-latin *boujonator*, et vieux français *boujoneur* et *bougonneur*, celui qui était chargé d'inspecter les draps et de faire observer des règlements. *Bougonner* viendrait-il de là, attendu que les *bougonneurs* devaient souvent avoir lieu de réprimander et de blâmer? *Bougonneur*, en ce sens, dérive de l'ancien français *boujon*, qui signifie le règlement de la draperie (voy. boujou).

BOUGRAINE (bou-gré-n') ou BOUGRANE (bougra-n'), s. f. Voy. BUGRANE.

BOUGRAN (bou-gran), s. m. Terme de commerce. Toile forte et gommée, employée dans les doublures des vêtements.

— HIST. XII^e s. L'enfant a pris la dame au cors vaillant; Si l'envole en un chier bouquerant, Raoul de C. 4. || XIII^e s. Dariere celui qui tenoit les trois coutaies, avoit un autre qui tenoit bouqueran entortillé entour de son bras, JOINV. 259. || XIV^e s. Se ne devoie boire au voirre [verre] mon vivant, Ne avoir qu'une robe qui fust de bouquerant, GUESC. 9010. L'escu li a rompu et le bon jazerant, Mais l'auqueton fu fort, qui fu de bouquerant, ib. 46082. || XVI^e s. On met sous le malade une piece de marroquin, ou de camelot, ou de bougrān, estoies qui ne retiennent que bien peu la chaleur, PARÉ, XXI, 2.

— ÉTYM. Provenç. *bocaran*; catal. *bocaram*; ital. *bucherame*. On donne pour étymologie *bouc*, *boc*, *boc-ar-an*, à cause que l'on suppose que le *bougrān* fut d'abord de poils de chèvre; ou bien l'italien *bucherare*, transpercer, ce qui donnerait à *bougrān* le sens étymologique d'étoffe à mailles peu serrées.

† BOUGRANER (bou-gra-ne), v. a. Terme de métier. Apprêter une toile comme le bougrān.

— ÉTYM. *Bougrān*.

† BOUGRÈ (bou-gr'), s. m. || 1° Nom de certains hérétiques que l'on assimilait aux albigeois. || 2° Celui qui se livre à la débauche contre nature: dénomination venue de ce que les haines populaires accusaient les hérétiques de désordres infâmes. || 3° Terme de mépris et d'injure, usité dans le langage populaire le plus trivial et le plus grossier.

Dans ce sens, il a aussi le féminin *bougresse*: ur vilain bougre, une méchante bougresse. Le bougre avait juré de m'amuser six mois; Il s'est trompé de deux.... LA FONT. Poesies mêlées, CLVI. Le dieu, qui vit la triste enluminure Et l'oripeau du poète glacé, Se prit à dire, en style moins pincé: Ce bougre-là n'aime pas la nature, LEBRUN, Epigramme sur les jardins de Delille. || 4° Jurément très-grossier. Ah! b... je me suis fait mal. Dans ce sens, ce mot ne s'écrit jamais que par sa première lettre; et, quand il s'écrit, il se prononce *bé*. Les *B*, les *F* voligeaient sur son bec, GRESSET, Vert-Vert. IV.

— HIST. XIII^e s. Ha! male gent, bougre desjoi, dist li papes, vous avés desjoi à perdre cors et avoir, Chr. de Rains, 123. Quant aucun est condamné comme bougres, sainte Eglise le doit abandonner à le [la] laie [laïque] justice, BEAUM. XI, 2. Et li juys et li bougre aucunne fois donnoient loier as crestiens, en telle maniere que.... ID. XXXVIII, 15. || XV^e s. Ces nouvelles s'espandirent, que Betisac avoit tenu un long temps l'opinion de boulgres, FROISS. III, IV, 7. Le cuer d're ou ventre me serre, De ce que ces faulz crestiens. Ces faulz bougres, ces ruffiens Si vont nostre loy détruisant, Martyre de saint Etienne. Il faisait publiquement trancher les testes, pendre les larrons et meurtriers, brusler les bougres, CHRIST. DE PISAN, Charles V, part. II, ch. 5.

— ÉTYM. *Bulgarius* habitant de la Bulgarie. Dans

le moyen âge, des doctrines religieuses semblables regnaient parmi les Bulgares et les Albigeois; de là le nom de *bougres* donné à ces hérétiques. En dehors du langage de l'histoire, *bougre* est resté dans le plus bas langage, comme une injure et un jurement.

† BOUGRERIE (bou-gre-rie), s. f. || 1^e Hérésie des bougres. || 2^e Débauche contre nature. || Bougrière n'est plus usité en dehors du langage de l'histoire.

— HIST. XIII^e s. Quant l'enara soupcenos un homme de bogrerie, li juges ordénaires deit requerré le roi ou sa jostice, qu'il le prengne, *Livre de just.* 12.

— ÉTYM. *Bougre*.

† BOUGUIÈRE (bou-ghiè-r'), s. f. Terme de pêche. Filet très-délié.

† BOUHAUREAU (bou-hô-rô), s. m. Ancien nom du canard.

— ÉTYM. Norm. *bourau*, canard; picard. *bour*; bas-lat. *boureta* (du XIV^e siècle).

† BOUILLAISON (bou-llè-zon, ll mouillées), s. f. Fermentation du cidre.

— ÉTYM. *Bouillir*.

BOUILLANT, ANTE (bou-llan, llan-t', ll mouillées, et non bou-yan), adj. Qui bout. Eau bouillante. Poix bouillante. Le moût surtout, lorsque le bon Silène, Bouillant encor, le puise à tasse pleine, LA FONT. *Quinquina*, II. || Fig. Vif, ardent. Homme bouillant, qui a le sang bouillant, d'un caractère bouillant. Bouillante colère. Bouillant de colère. Et déjà tout bouillant de vin et de colère, BOIL. *Sat.* III. Et j'en ai vu l'effet si bouillant et si prompt, ROTR. *Vencesl.* III, 2. S'il est prompt et bouillant, le roi ne l'est pas moins, CORN. *Nicom.* v, 5. On l'a pris tout bouillant encor de sa querelle, ID. *Cid*, II, 7. Un bouillant mouvement, ID. *Cinna*, I, 4. Un souverain né avec une valeur bouillante, MASS. *Gloire*. Le consul bouillant de jeunesse arracha quelquesunes de ses enseignes, et les jeta au milieu des bataillons ennemis, LE P. GATROU dans DESFONTAINES. || En termes de cuisine, pâtés bouillants, se disait des petits pâtés, ou pâtés de hachis de volaille.

— HIST. XII^e s. Ja soit ce ke il soit boilhanz del celeste deseir, Job, 469. || XIII^e s. Et quant il est chaus et boillanz Et talentiz et desiranz, Adonc [la dame] si le doit chastoier Et doctriner et enseignier Au point que et le vuet avoir, *Lai du conseil*. Hé Diex! que feras-tu de cest chetif dolent, De qui l'ame en ira en enfer le boillant, Et li maufez l'iront à leur piez defoulant, RUTEB. II, 93. || XV^e s. Le comte de Sallebry, qui estoit un moult bouillant homme et de grand prudence, FROISS. III, III, 36. || XVI^e s. La jeunesse bouillante s'eschauffe si avant.... MONT. I, 92. Ces vers ont je ne scay quoy de plus vif et de plus bouillant, ID. I, 222. Il les fit descendre en terre encore tous bouillans de l'ardeur de la première bataille, AMYOT, *Cimon*, 21.

4. BOUILLE (bou-ll, ll mouillées), s. f. Longue perche, qui a pour tête un petit bloc de bois, et qui sert à battre l'eau pour la pêche.

— HIST. XIV^e s. Icelle femme feri ledit Godart d'un baston appellé boullette, sur la teste, DU CANGE, *bola*. || XV^e s. Un baston appellé boule ou massue, ID. ib.

— ÉTYM. *Boule*. Dans la Nièvre, on dit *boule* au lieu de *bouille*. *Boule* dans l'ancien français a signifié bâton terminé par un bloc, ce qu'est la bouille. *Boule* venant de *bulla*, *bouille* en est une dérivation où les deux ll ont été conservées.

† 2. BOUILLE (bou-ll, ll mouillées), s. f. Terme d'administration ancienne. Marque que les commis mettaient à chaque pièce d'étoffe déclarée au bureau des fermes.

— ÉTYM. *Bouille* est une forme correctement dérivée de *bulla* (voy. BULLE), ainsi dite parce que les *bulles*, petites balles de plomb, servaient de marque officielle, de sceau.

† BOUILLE-ABAISSE (bou-lla-bé-s', ll mouillées), s. f. Terme de cuisine. Mets préparé en cuisant du poisson dans un peu d'eau douce, à laquelle on ajoute des oignons, de l'huile, du safran, etc. On sert le bouillon à part et la sauce sur des tranches de pain. Une bonne bouille-abaisse. Préparer la bouille-abaisse, LEGONANT. On trouve aussi ce mot écrit : bouille-à-baisse. || Au plur. Des bouille-abaisse.

— ÉTYM. Expression provençale qui veut dire *bouillon abaisse*, réduit par l'évaporation.

† BOUILLEAU (bou-llé, ll mouillées), s. m. Seau dans lequel on mettait la soupe des forcats.

— ÉTYM. *Bouillir*.

4. BOUILLER (bou-llé, ll mouillées), v. a. Troubler l'eau avec une bouille.

— HIST. XV^e s. Lesdiz compagnons bouloient aux boules... et ainsi qu'ilz bouloient, Regnaudin du

Prayel se soit joignant desdites bouloieres et avoit ses piez en icelles, DU CANGE, *bola*.

— ÉTYM. *Bouille* 1. Dans le patois de la Nièvre on dit *bouler*.

2. BOUILLER (bou-llé, ll mouillées), v. a. Bouiller une étoffe, y mettre la marque que devait porter chaque étoffe déclarée au bureau des fermes.

— ÉTYM. *Bouille* 2.

† BOUILLÉRIE (bou-llé-rie, ll mouillées), s. f. Distillerie d'eau-de-vie.

— ÉTYM. *Bouillir*.

† 4. BOUILLEUR (bou-lleur, ll mouillées, et non bou-yeur), s. m. || 1^e Industriel qui convertit le vin en eau-de-vie, et aussi l'ouvrier employé à cette opération. || 2^e Chaudière d'une machine à vapeur.

— ÉTYM. *Bouillir*.

† 2. BOUILLEUR (bou-lleur, ll mouillées), s. m. Celui qui trouble l'eau avec une bouille.

— ÉTYM. *Bouiller* 1.

4. BOUILLI, IE (bou-lli, ie, ll mouillées, et non bou-yi), part. passé. Bœuf bouilli. Viande bouillie. || Cuir bouilli, cuir de vache endurci à force de bouillir. || Visage de cuir bouilli, homme qui a le teint noir, la peau épaisse et rude.

2. BOUILLI (bou-lli, ll mouillées, et non bou-yi), s. m. Viande qui, cuite dans l'eau, a servi à faire le bouillon. C'est le plus souvent du bœuf, de sorte que, quand on dit du bouilli sans avoir désigné auparavant la viande dont il s'agit, on entend toujours du bœuf bouilli. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud, SÉV. 425. Cet homme [l'évêque de Châlons] se contentait de son bouilli avec deux petites et grossières entrées, ST-SIM. 78, 15. — HIST. XIV^e s. Quint mets : un bouilli lardé, ris engoulé, anguilles renversées, MÉNAGIER, II, 4. || XV^e s. Et devant estre serviz honestement de rost et boest et leur sauge appartenante avecques eulx, BIBL. DES CHARTES, 4^e série, t. IV, p. 373. || XVI^e s. Mais celuy là qui jamais n'est content Que son rosty ou bouilly le soit tant, AMYOT, *Comment refrén. la colère*, 31. Bouilly ou rosty; beurre ou huyle, tout m'est un, MONT. IV, 423.

— ÉTYM. *Bouillir*.

BOUILLIE (bou-llie, ll mouillées, et non bou-yie), s. f. || 1^e Aliment fait de lait ou d'un autre liquide et de farine bouillis. Si l'on veut absolument faire de la bouillie, J. J. ROUSS. EM. I. || Cela s'en va en bouillie, cela a perdu sa consistance pour avoir trop bouilli. Elle y fut en bouillie en un moment, SÉV. 282. || Fig. C'est une âme de bouillie, SÉV. 44. || De la bouillie pour les chats, de la besogne perdue; de la peine sans profit. || 2^e Pâte formée avec les chiffons bouillis, pour faire le papier et le carton.

— HIST. XII^e s. Je di que boine boulie Et viande de mainsie Vaut mieus.... BIBL. DES CHARTES, 4^e série, t. V, p. 348. Nous savons bien que li quens Renaud a brasset ceste boulie, pour le descort dou conte de Saint-Pol, CHRON. DE RAINS, 145. Ceste laleta de son lait, N'ot autre boulie à li pestre, LA ROSÉ, 10183. || XIV^e s. Là junerent deux jours, mengant pain et boulie, N'i a chel à pité qui ne pleurt ne larmie, BAUD. DE SEB. XI, 778. || XVI^e s. Il ne vous faut plus donner de bouillie, vous estes tout dru, OUDIN, CURRIOS. FR.

— ÉTYM. *Bouillir*.

BOUILLIR (bou-llir, ll mouillées, et non bou-yir), je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent; je bouillais; je bouillis; je bouillirai; je bouillirais; bous, bouillons, bouillez; que je bouille, que nous bouillions; que je bouillisse, que nous bouillissions; bouillant; bouilli, bouillie, v. n. || 1^e Produire des bulles qui crèvent au fur et à mesure, en parlant d'un liquide soumis à la chaleur ou à la fermentation. Le café bout. Le vin bout dans la cuve. L'eau bout dans le vide. || On dit, en prenant le contenant pour le contenu, le pot bout. || Par extension. Dès qu'un certain acide en notre corps domine, Tout fermenté, tout bout, les esprits, les liqueurs, LA FONT. *Quinquina*, II. || Être brûlant. La tête me bout. || 2^e Se cuire en bouillant. Quand les olives auront assez bouilli. La viande bouillait lentement. || Fig. et familièrement. N'être bon ni à rôtir ni à bouillir, n'être propre à rien. || Bouillir du lait à quelqu'un, lui être agréable en parole ou en action. Cette locution est le seul cas où bouillir soit employé activement. COLBERT mort, et PELLETIER contrôleur général de la façade de M. de Louvois, le roi lui donna ordre de chasser DESMARETS et de lui faire une honte publique : c'était bouillir du lait à une créature de Louvois, ST-SIM. 77, 256. || 3^e Faire bouillir. Faire bouillir des marrows dans de l'eau. En faisant bouillir de la viande. On dit, dans le même sens, mettre bouillir. || Au

fig. Cela me fait bouillir le sang dans les veines, cela me cause une vive impatience. Les esprits où il n'y a point de remède font bouillir le sang, SÉV. 42. || Familièrement. Cela fait bouillir la marmite ou le pot, cela procure les moyens de vivre. || Faire bouillir, ancien supplice qui consistait à faire périr le condamné dans une chaudière bouillante. J'ai vu bouillir leurs corps dans la poix et les flammes, ROTR. ST GENEST, III, 2. || 4^e Fig. Bouillir de colère, surtout d'impatience. Je bouillais. Jeune homme à qui le sang bout. Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines, MALH. II, 12. Lorsqu'aux veines des Grecs le sang bouillait encore, ROTR. ANTIG. I, 6. Du frêle arbuste où bout la noble sève, LA MOINDRE fleur parfume au loin les airs, BÉRANG. DAMOCLES.

— HIST. XI^e s. Dessouz le front lui buillit [bout] la cervelle, CH. DE ROL. CLXIV. || XIII^e s. Mais es noeves ot joie molt; Toute li cours fremist et bout [sagile]; Toute nuit dansent et carolent, ROI GUILLAUME, p. 91, dans DU CANGE, GLOSS. FRANÇAIS, au mot *boudre*. Adont fist Salehedin prendre or et argent, et le fist fundre en une poule de fier, puis li fist avaler en la gorge tout bouillant, et maintenant li convint morir, CHRON. DE RAINS, 142. Renart mist l'ave sor le feu, Et la fist trestote boillant, REN. 1091. Tant burent à leur volonté Qu'à Primaut le cervel bolut, ID. 3154. Ou sera bouillis en chaudières, Ou rôstis devant et derrières, LA ROSÉ, 19475. Qui porroit paradis avoir Après la mort por son avoir, Bon seroit énbler et tolir, Mes il les covendra bouillir Ou puis d'enfer sans ja reembre [sans rançon], RUTEB. 189. || XIV^e s. Que depuis icellui MESNAGIER ait esté pris par nostre bailli de Constantin, et par icellui pour ladite cause [de fausse monnoie] sa confession oye, condempné à mort et à estre boulli.... Et quant ledit MESNAGIER fu mis en la chaudiere, DU CANGE, *bullire*. Cuers dementir, cervelés boudre, GUIART, t. I, p. 110. || XVI^e s. En eau bouillant, MAROT, IV, 24. Et puis on va, pour la faire bouillir, L'herbe nouvelle à la lune cueillir, DUBELL. IV, 21, recto. L'herbe nouvelle on fauche au cler serein, Pour la bouillir dedans vaisseaux d'airein, ID. IV, 74, recto. Le moust bouillant dans un vaisseau pousse à mont tout.... MONT. II, 12. Si elles en prennent un à qui la vigueur de l'age bout encores, ID. III, 327. Ils faisoient bouillir de vieux souliers et de vieilles bûrettes à huile pour en tirer quelque saveur, AMYOT, SYLLA, 30. L'enfant osta le couvercle de la chaudière où estoit l'eau touté bouillante, et saultant dedans s'y boulut et estouffa, ID. DÉMÉTR. 30. Il faut bouillir la dite gerbe en eau et miel, PARÉ, V, 29. En lieu de vin, il usoit d'eau bouillie et souvent toute pure, ID. V, 30. Prenez racines de tintimal, bouillies en vin, ID. XV, 26. Lorsque l'eau bout, O. DE SERRES, 846. Vous les bouillir une onde dans l'eau claire, ID. 847. Vous les bouillirés un peu en l'eau claire, ID. 848. Si le courroux bout encor en son cœur, RONS. 608.

— ÉTYM. Picard, *boulir*, *bolir*; wall. *bodr*; provenç. *bulhir*, *bolhir*, *buillir*; catal. *bullir*; ital. *bullire*; du latin *bullire*, de *bulla* (voy. BULLE). Le wallon *bout* suppose un changement de conjugaison, *bullere* au lieu de *bullire*, avec l'accent tonique sur *bul* au lieu de l'accent sur *li*; cette forme se trouve aussi dans l'ancien français, mais elle appartient à Guiart qui était flamand; de sorte que cette conjugaison serait du nord de la France. La conjugaison est régulière au présent; car le latin *bullio*, *bullis*, *bullit*, ayant l'accent tonique sur la première syllabe, n'a pu donner jadis que : *je bout*, *tu bout*, *il bout*.

+ BOUILLITOIRE (bou-lli-toi-r'), ll mouillées), s. m. ou f. Opération qui consiste à faire bouillir les flans du monnayeur dans un liquide pour les décrasser.

† BOUILLOIR (bou-lloir, ll mouillées), s. m. Terme de monnayage. Vaisseau de cuivre dans lequel on fait bouillir les métaux pour les décrasser.

BOUILLOIRE (bou-lloir-r', ll mouillées, et non bou-yoi-r'), s. f. Vaisseau de métal destiné à faire bouillir de l'eau, et particulièrement vase en forme de cafetière qu'on met devant le feu.

— ÉTYM. *Bouillir*. BOUILLOON (bou-lloon, ll mouillées, et non bou-yon), s. m. || 1^e Bulle qui se forme au fond ou dans l'intérieur, et qui vient crisper à la surface d'un liquide qui bout. Jeter un bouillon. L'eau qui avait bouilli à petits bouillons, à gros bouillons. Il n'y faut qu'un ou deux bouillons. || 2^e Petites vagues qui forme un liquide qui s'échappe et qui tombe. Un ruisseau qui tombait à gros bouillons, FÉN. TEL. I. Cependant sur le nos de la plaine liquide S'élève a gros bouillons une montagne humide, RAC. PHÈD.

v, 6. Mes yeux ont vu son sang Couler à gros bouillons de son généreux flanc, CORN. *Cid*, II, 9. Son sang [de Charles IX] à gros bouillons de son corps élancé, Vengeait le sang français par ses ordres versé, VOLT. *Henr.* III. || Bouillon d'eau, sorte de jet d'eau. || 3^e Fig. Les bouillons de la colère. Dans les premiers bouillons de l'impatience. Et il ne faut qu'un commencement de passion, qu'un faible bouillon de colère, BALZAC, 4^e Disc. sur la cour. C'est pourquoi déguisant les bouillons de mon âme, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Toi [Chiron] qui connais tant de remèdes, n'en as-tu point quelqu'un pour guérir cette fougue, ce bouillon de sang, plus dangereux qu'une fièvre ardente? FÉN. XIX, 234. Modére ces bouillons de ta mélancolie, BOIL. *Sat.* VII. Le jeune homme, inquiet, ardent, plein de courage, A peine se sentit des bouillons d'un tel âge, Qu'il soupira pour ce plaisir [la chasse], LA FONT. *Fab.* VIII, 46. Aux premiers mots proférés dans cet étrange débat, j'ai ressenti les bouillons du patriottisme, jusqu'au plus violent emportement, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 235. || 4^e Aliment liquide que l'on prépare en faisant bouillir; dans de l'eau, des substances animales, et le plus ordinairement de la chair de bœuf, ou quelquefois seulement des légumes et des herbes. Du bouillon de veau. Un bouillon de tortue. Un bouillon aux herbes. Une tasse de bouillon. L'une chauffe un bouillon, BOIL. *Sat.* X. Nos blessés manquent de bouillons, de linge et de médicaments. FÉN. XXII, 502. Les filles-Dieu portent et rapportent ça et là les bouillons, la charpie, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 6. Une soupe à bouillon perlé [bon bouillon, blanchi par du lait d'amandes], MOL. *Bourg. gentil.* IV, 4. || Bouillon coupé, bouillon affaibli par un mélange d'eau. || Être au bouillon, ne prendre aucune nourriture solide. Elle prend des bouillons, SÉV. 148. || Bouillons médicinaux, bouillons préparés pour un but thérapeutique, et dans lesquels on fait entrer des substances médicamenteuses. || Fig. et familièrement. Boire un bouillon, faire une perte considérable, par suite d'une fausse spéculation. || Bouillon d'onde heures, ou, simplement, bouillon, breuvage empoisonné. || Par plaisirterie, bouillon pointu, lavement. || 5^e Plis bouffants qu'on fait à certains vêtements. || 6^e Bulle d'air dans le verre, dans les métaux fondus. || 7^e Dans les salines, l'évaporation de l'eau salée par l'action du feu. || Dans la teinturerie, dégraissage des laines avant de les teindre. || Dans la passementerie, petit fil d'or ou d'argent tourné en rond. || Terme d'agriculture. Eau de fumier. || Terme de vétérinaire. Excroissance de chair qui se développe dans les plaies des chevaux.

— SYN. BOUILLON, BOUILLONNEMENT. Le bouillon est la bulle même qui se forme dans l'intérieur et vient crever à la surface du liquide qui bout ou du liquide qui s'échappe ou qui tombe. Le bouillonnement est l'acte qui produit les bulles, les bouillons; c'est le mouvement de l'eau qui bouillonne. La formation des mots indique les nuances : de bouillon on fait bouillonner, verbe qui exprime l'action de faire des bouillons; et bouillonnement est cette action même, tandis que bouillon, primitif de ces deux mots, exprime simplement l'état de l'eau qui bout. L'eau qui bout a des bouillons; l'eau qui bouillonne fait des bouillons, a le bouillonnement.

— HIST. XIII^e s. Se li bolon n'aloit à droit, à la chair qui cuit mescherroit, li *Romans des François*. N'en preist or ne miel ne sucre; Ains eslut ilec son sepucré Entre les sulphureus boillons, la Rose, 17253. || XIV^e s. C'est un chemin moult destravé, Plein de bouillons [bourbiers], tout encavé, BRUYANT dans *Ménagier*, t. II, p. 48. Faictes bouillir un bouillon, puis dreciez par escuelles, *Ménagier*, II, 5. Pource que l'exposant, poure valet saunier faiseur de sel, lui avoit recous [preservé] deux bouillons de sel, DU CANGE, *bullio*. Un hanap de madre à boillon d'argent [ciselure], ID. *bolinus*. || XV^e s. Boillons d'argent de ma salade [casque], ID. ib. Icelles femmes prindront le corps du dit Vallé et le portent en un bouillon ou bourbier, ID. *bullio*. Cestuy sage Charles roy, quint du nom, fu coroné nonobstant le bullon de si mene aage, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, ch. 3. Dont la venue du dauphin vers ce duc fut matiere du plus aygre et du plus perilleux bouillon qui onques s'y trouva, G. CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* 4^e Proesme. Item et à mon plus que pere, Qui m'a mys hors de maint boillon Et de cestuy pas ne s'esjoye; Si lui requiers à genoillon Qu'il m'en laisse toute la joye, VILLON, *Gr. Test.* || XVI^e s. Dedans une verte vallée, sourdant par cy par là des bouillons de feu qui fluent continuellement, AMYOT, *Sylla*, 55. Puis sera gardé le bouillon : duquel le patient en prendra.... le fai-

sant bouillir un bouillon avant chaque prise, PARÉ, XV, 38. Bouillon gras, eau de chair, ID. XXIV, 22. Ne souffre de mon sang le bouillon refroidir, Et tousjours de tes yeux aiguillonne moy l'ame, RONS. 256.

— ETYM. *Bouillir*.

BOUILLON-BLANC (bouillon-blanc, ll mouillées), s. m. Plante bisannuelle très-commune (*verbascum thapsus*, L.), dont les fleurs sont employées comme pectorales et bêchiques, et les feuilles comme émollientes. || *Au plus*. Des bouillons-blancs.

— HIST. XVI^e s. Vinaigre dedans lequel on aura fait bouillir tormentille, genest ou bouillon-blanc, PARÉ, IX, 23. Bouillon-blanc : de plusieurs sortes de bouillon y-a-il, qu'on esleve par graine, la semant au printemps, O. DE SERRES, 608.

— ETYM. *Bouillon, blanc*.

BOUILLONNANT, ANTE (bouillo-nan, nan-t', ll mouillées, et non bou-yo-nan), adj. Qui bouillonne. Une liqueur bouillonnante. Charybde bouillonnante.

BOUILLONNÉ, ÉE (bouillo-né, née, ll mouillées), part. passé. Garni de bouillons. Une étoffe bouillonnée.

BOUILLONNEMENT (bouillo-ne-man, ll mouillées, et non bou-yo-ne-man), s. m. || 1^e État d'agitation d'un liquide qui bouillonne. || 2^e Fig. J'aurais tiré de ce méchant une vengeance soudaine, mais, songeant que j'exposais Lopez, j'apaisai le bouillonnement de mon cœur, CHATEAUB. *Natch.* V, 228.

— HIST. XVI^e s. Ce qui cause le bouillonnement et les petites bubes qu'on voit eslever en l'eau, PARÉ, *Licorne*, 45.

— ETYM. *Bouillonner*.

BOUILLONNER (bouillo-né, ll mouillées, et non bou-yo-né), v. n. || 1^e Former des bouillons, en parlant d'un liquide. Cette source bouillonne. Et le sang qui bouillonne forme un si gros torrent que lui-même il s'étonne, CORN. *Attila*, V, 6. Que l'airain écume et bouillonne, Que mille dards en soient formés, Que sous nos martiaux enflammés à grand bruit l'enclume résonne, J. B. ROUSS. *Cantate* 6. || 2^e Fig. Bouillonner d'ardeur, de colère. Tel Sopocle à centans charmait encore Athènes; Tel bouillonnaient encor son vieux sang dans ses veines, Disaient-ils à l'envi, lorsqu'Edipe aux abois De ses juges pour lui gagna toutes les voix, CORN. *Au roi sur Cinna, Pompee, etc.* Un sang nouveau bouillonne dans mes veines, DELAV. *Paria*, V, 3. Vois déjà briller dans mes regards Tout le feu dont mon sang bouillonne, BÉRANG. *Bacchante*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3^e V. a. Faire des bouillons à une étoffe. Bouillonner une robe, une collerette.

— HIST. XVI^e s. Une façon de parler bouffie et bouillonnée de poinctes, MONT. I, 383. La vraie licorne, estant mise en l'eau, se prend à bouillonner, faisant eslever petites bulles d'eau comme perles, PARÉ, *Licorne*, 45. Comme les eaux bouillonnent d'une grosse source et ample, CALV. *Instit.* 23.

— ETYM. *Bouillon*.

BOUILLOTTE (bouillo-t', ll mouillées, et non bou-yo-t'), s. f. || 1^e Synonyme de bouilloire. || 2^e Sorte de jeu de cartes. [À Paris] vous avez bien d'autres affaires [que de songer à nous] : la hausse et la baisse, les faillettes, la bouillotte, P. L. COUR. *Lett.* I, 406. Eh bien! monsieur Hector, vous refaites-vous au lansquenet des pertes de la bouillotte? BAYARD et JAIME, *le Réveil du lion*, II, 7.

— ETYM. *Bouillir*.

† BOUIN (bouin), s. m. Terme de teinturier. Pognée d'écheveaux de soie.

† BOUIS (boui), s. m. Terme de chapellerie. Façon donnée aux vieux chapeaux. || Terme de cordonnier. Voy. *BUIS*.

† BOUISSE (boui-s'), s. f. Terme de cordonnier. Voy. *BUISSE*.

BOUJARON (bou-ja-ron), s. m. Terme de marine. Petite mesure de fer-blanc qui sert dans la cambuse à distribuer les divers liquides à l'équipage, et contient le seizième d'une pinte (un peu moins du seizième d'un litre).

— ETYM. Espagn. *bujaron*, sorte de pot (voy. BOUCARO).

† BOUJEAU (bou-jô), s. m. Assemblage de deux bottes de lin placées tête-bêche, afin de tenir moins de place au roussoir.

† BOUJON (bou-jon), s. m. || 1^e Outil à plomber. || 2^e Espèce de marque qu'autrefois l'on mettait aux étoffes dans les manufactures de draps.

— HIST. XIV^e s. Selon le boujon et ordennance de ladite drapperie, DU CANGE, *boujonator*. || XV^e s. Item que les jurez puissent arrêter tous les draps, se iceux draps ne sont du boujon de la ville d'Evreux, ID. ib.

— ETYM. Il y avait, dans l'ancien français, *boujon*, *bougon*, qui signifiait une barre, une verge (le-

quel, sans doute, était le même que *boujon*, *bolzon*, ital. *bolzone*, sorte de trait à tête mousse, que Dier tire de *bulla*, boule, à cause de cette disposition). Le *boujon* commercial aura été une marque dite *boujon* par une assimilation quelconque avec le projectile militaire.

† BOUJONNER (bou-jo-né), v. a. Ancien terme de commerce. Marquer du boujon.

† BOUJONNEUR (bou-jo-neur), s. m. Se disait autrefois d'un juré du corps des drapiers.

— HIST. XIV^e s. Le maire et les boujonneurs de draperie de nostredite ville de Rouen, DU CANGE, *boujonator*. Nous leur vueillons octroyer qu'il aient visiteurs et boujonneurs ou dit mestier de drapperie, ID. ib. || XV^e s. Ne pourra nul mouiller les draps, jusques à ce qu'ilz soient scellez tous escruz, ou qu'ilz aient pris congé aux boujonneurs de les esbrouer seulement, ID. ib.

† BOULAGE (bou-la-j'), s. m. || 1^e Terme de blanchisseur. Quantité de linge que l'on met à bouillir dans une chaudiére. || 2^e Terme de sucrerie. Se dit de la formation du sirop lorsque les betteraves sont placées dans la cuve et foulées.

— ETYM. *Bouillir*.

BOULAIE (bou-lé), s. f. Lieu planté de bouleaux.

— ETYM. Voy. *BOULEAU*.

BOULANGÉ, ÉE (bou-lan-jé, jée), part. passé.

Pain bien boulangé.

1. BOULANGER, ÈRE (bou-lan-jé, jé-r'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui fait et vend du pain. Garçon boulanger. || Boulangère, sœur converse qui fait le pain. || 2^e S. f. La boulangère, espèce de danse ou plutôt de ronde qui commence par un grand rond, après lequel un cavalier fait la grande chaîne, c'est-à-dire donne alternativement la main droite et la main gauche aux dames, en décrivant le cercle entier jusqu'à sa propre danseuse; alors le grand rond recommence, et le cavalier qui vient après lui fait la chaîne à son tour. || L'air sur lequel la boulangère se danse. C'est un air à six-huit, comprenant d'abord dix mesures pendant lesquelles on fait le grand rond, et ensuite un refrain de quatre mesures qu'on répète à volonté pour la châfne. L'air a probablement donné son nom à la danse, parce qu'il se chante sur les paroles : *la Boulangère a des écus*, etc.

— HIST. XIII^e s. Et s'il ia boulengier ne boulengiere là où li eswardeur viennent pour le pain eswarder.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 415. Boulengier qui estoient relevé pour pestrir, *Chron. de Rains*, 96. || XVI^e s. Imitant tant que faire se pourra les boulengers, O. DE SERRES, 822.

— ETYM. Wallon *bolegi*; namurois, *bolegi*; bas-latin *bulengarius*, dans un texte du XII^e siècle (voy. BOULANGER, verbe.)

2. BOULANGER (bou-lan-jé), v. a. Pétrir et faire cuire le pain. || Absolument. La petite Madelon refuse 25 écus de Jean Bedout, encore elle ne sait ni boulanger ni traire, P. L. COUR. II, 278.

— HIST. XIII^e s. Bien [il] se sut de tout entremetre; Pain [il] fist venir ou boulengier, Bl. et Jeh. 4593. || XVI^e s. Principalement de farines et de pains des boulangez, CARL. III, 20. À la plus robuste des servantes donnera charge la mère de famille de boulanger son pain, le paistrir et parfaire, O. DE SERRES, 822.

— ETYM. Berry, *boulange*, mélange de foin et de paille, préparé pour la nourriture des bestiaux; *boulanger* de la paille et du foin, en faire un mélange. Du Cange le tire de *boule*; d'où *boulange* qui se trouve en effet dans le Berry, et enfin *boulanger*, mélanger, pétrir.

BOULANGERIE (bou-lan-je-rie), s. f. || 1^e L'art de faire le pain; le commerce du boulanger. || 2^e Le lieu où se fait le pain. || Etablissement, fonds d'un boulanger.

— HIST. XV^e s. Les maistres du mestier et artifice de boulengerie et taillemelerie, DU CANGE, *artificium*. || XVI^e s. Charnier, boulengerie, fournil, serre-pain, O. DE SERRES, 20.

— ETYM. *Boulanger*.

† BOULAR (bou-lar), s. m. L'un des noms de la mésange à longue queue.

† BOULDURE (boul-du-r'), s. f. Fosse sous la roue des moulins à eau.

4. BOULE (bou-l'), s. f. || 1^e Corps rond en tous sens. Boule de bois, de cuivre, d'ivoire. || Dans un langage à la fois poétique et familier, la terre. Jeté sur cette boule, Laid, chétif et souffrant, BÉRANG. *Vocation*. || Par extension. Une boule de neige. Cet animal se roule en boule. || Être rond comme une boule, être rond et replet. || 2^e Jeu de boules, jeu où l'on fait rouler une boule vers un but marqué par une boule plus petite que les autres, et qu'on

nomme cochonnet. || Lieu où l'on joue à la boule. Aller à la boule. || Avoir la boule, avoir l'avantage de jouer le premier. || Aller à l'appui de la boule, jouer sa boule de manière qu'elle pousse celle du joueur avec qui l'on est associé; et figurément, seconder. || Au jeu de quilles, pied à boule, avertissement, à celui qui joue à rabattre, de tenir le pied à l'endroit où sa boule s'est arrêtée. || Tenir pied à boule, tenir le pied à l'endroit même où la boule s'est arrêtée; et figurément, tenir ferme, sans reculer. Je me suis mis à assiéger les bureaux de la guerre, et j'ai tenu pied à boule jusqu'à ce que l'on m'ait expédié votre brevet, G. DUVAL, *la Mouche du coche*, 14. || Faire tenir pied à boule, obliger quelqu'un à beaucoup d'assiduité. || Fig. Rendre la boule, rendre coup pour coup. || À la boule vue, à boule vue, précipitamment, avec peu d'attention. Cette locution a aussi signifié avec réflexion, en connaissance de cause. Dans le premier cas, aussitôt la boule vue, sans réflexion; dans le second cas, après la boule vue, avec réflexion. || 3^e Boule blanche, boule noire, à certains jeux, boules dont l'une fait gagner et l'autre fait perdre. || Fig. La boule noire lui tombe toujours, c'est-à-dire la chance lui est toujours contraire. || Dans les scrutins, on se sert pour décider les questions de boules noires qui rejettent, de boules blanches qui approuvent. || Dans certains examens, boule blanche, témoignage complet de satisfaction; boule rouge, témoignage que l'examiné n'a pas satisfait que tout juste; boule noire, boule qui rejette l'examiné. Il a passé son examen avec trois boules blanches; avec une boule blanche et deux rouges. || 4^e Terme de pharmacie. Boules de mars, petites boules faites particulièrement avec le tartrate de potasse et de fer, dites aussi boules d'acier et boules de Nancy, parce qu'on les prépare à une chartreuse près Nancy. || Eau de boule, liqueur tonique qu'on prépare en mettant à infuser des boules de mars dans de l'eau-de-vie. || 5^e Terme de botanique. Boule de neige, variété à fleurs doubles de la viorne obier, appelée aussi caillebotte et pelote de neige. || Boule de neige, nom vulgaire de l'agriculteur champêtre, dit encore champignon des bruyères. || 6^e Enclume du chaudronnier. || Masse de fer dont l'orfèvre se sert pour planer. || Outil de l'opticien pour façonner les verres concaves. || Rouleau dont le carrier se sert pour transporter de grosses pierres. || Boîte de boules, boîte servant à mettre le feu à une mine. || 7^e Terme d'architecture. Boule d'amortissement, corps sphérique qui termine quelque décoration.

— HIST. XVI^e s. L'autre, qui estoit aussi fort que lui, lui ramena la boule, et eust fait bon voir l'escrime de ces deux demi géants, D'AUB. *Fœn.* IV, 5. L'artillerie du Duc ayant rendu la boule avec moins d'effet, d'une part et d'autre tout commença de branler, ID. *Hist.* III, 230. Ils s'esbattoient à la longue boule: l'un, en faisant son coup, faillit à bouler droit, et envoya sa boule dedans un jardin, DESPER. *Contes*, LXVII. Par cette voie nous trouvons nostre raison bien fondée, et discourons à boule veue, MONT. II, 285. Aux grands jours d'esté [les vigneron du Berry] estoient tenus de prêter pied à boule à leur besongne depuis les quatre heures du matin jusques à huit ou neuf heures du soir, JAUBERT, *Gloss.* Et ainsi vous jouerez à boule vue [à coup sûr], comme on dit, MONTLUC, *Mém.* T. I, p. 397, dans LACURNE.

— ETYM. Génov. *biole*; Franche-Comté, *bioule*; provenc. et espagn. *bola*; portug. *bolla*; du latin *bulla*, bulle, à cause de la rondeur de l'ampoule (voy. BULLE).

† 2. BOULE. Meubles de Boule, meubles provenant des ateliers d'un nommé Boule, célèbre fabricant sous Louis XIV. || Aujourd'hui, meubles de boule, meubles à incrustations de cuivre et d'écaille.

BOULEAU (bou-lô), s. m. Genre de végétaux dont l'espèce bouleau blanc (*betula alba*, L.) est un arbre contenant, au printemps, une sève abondante d'une saveur douce, sucrée et légèrement aigrelette, avec laquelle on prépare, dans le Nord, une liqueur alcoolique au moyen de la fermentation. Comme une feuille morte échappée aux bouleaux qui sur une onde en pente erre de flots en flots, Mes jours s'en vont de rêve en rêve, v. HUGO, *Orient*, 4.

— HIST. XIV^e s. Boul est un arbre dont on fait les balais pour nettoyer les maisons, *Propriétés des choses*, liv. XVII, chap. 455, manuscrit du temps de Charles V. Les dites femmes garnies de verges de boust, DU CANGE, *boulus*. || XV^e s. Lors me prendront branches, et râins De boul, d'osieres ou d'orties,

Mir. de Ste Genev. || XVI^e s. Cinq sortes principales d'arbres aquatiques y a-t-il : saules, peupliers, aunes, bouleau, oziers, o. DE SERRES, 800. Les peupliers, trembles et boleaux, ID. 801.

— ETYM. Berry, *boula*, *boulas*, *boule*, et aussi *betou*, et même *petou*; norm. *bou*, *bu*, et aussi *boulard*; wall. *bêol*; namur. *bôle*, *bôli*; rouchi, *boule*, *bouie*; du latin *betula*. *Betula* ayant l'accent sur *bé*, a donné correctement *boule* ou *bout*, et un diminutif *boleau*. Le mot est aussi celtique : irland. *beith*.

BOULEDOGUE (bou-le-do-gh'), s. m. Race de chiens trapus, à mâchoires proéminentes, ayant des muscles temporaux volumineux dans une profonde fosse temporale, ce qui rend petite la boîte du crâne; ils sont meilleurs pour le combat que pour la garde.

— ETYM. Angl. *bulldog*; de *bull*, taureau, et *dog*, chien (voy. DOGUE) : chien à taureau.

† BOULÉ (bou-lé), s. m. Un des noms vulgaires du pluvier.

† BOULÉE (bou-lée), s. f. Sédiment qui reste au fond de la poêle dans laquelle on a fondu le suif. || Ratissure des caques de harengs.

† BOULEJON (bou-le-jon), s. m. Terme de pêche. Filet qui sert à prendre des sardines.

† 1. BOULER (bou-lé). || 1^e V. n. Ensifer son jabot, en parlant du pigeon. || Se renfler, en parlant du pain. || 2^e V. a. Dans le langage populaire, bouler quelqu'un, le rouler par terre.

— HIST. XV^e s. Les glacez pelottans volans Que l'orage par les monts boule, Ne te soient durs ny violans, RONS. 547. Ce gros monceau qui rompt, fracasse et foule Les bois tronquez, et d'un bruit violent Sans résistance à val se va boulant, ID. 653.

— ETYM. Boule.

† 2. BOULER (bou-lé), v. a. Terme de pêche. Voy. BOUILLER 4.

BOULET (bou-lè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie : les boulets et les canons, dites : les bou-lè-z et.... Boulets rime avec traits, succès, jamais), s. m. || 1^e Globe, boule de fer fondu qui sert à charger les canons. Un boulet de calibre. Un boulet de vingt-quatre livres ou de vingt-quatre. Le sieur Brossier, qui vous rendra ce billet, prétend avoir inventé deux sortes de boulets creux propres à brûler les vaisseaux, et m'a demandé d'en faire l'épreuve à Toulon en présence des officiers de marine, SEIGNELAI, à Arnoul, 24 janvier 1678, dans JAL. || Boulet ramé ou boulet à deux têtes, boulet de canon composé de deux demi-sphères de métal qui tiennent l'une à l'autre par une chaîne ou une barre de fer. || Boulet rouge, boulet rougi au feu avant d'être introduit dans le canon. Les Vénitiens tirent à boulet rouge sur les propylées et le temple de Minerve, CHATEAUBR. *Itin.* I, 199. || Fig. Tirer à boulet rouge sur quelqu'un, en parler en termes offensants, l'attaquer d'une manière violente. || 2^e Dans la législation militaire, boulet, peine infamante qui condamne les soldats et sous-officiers coupables de désertion à l'extérieur, et, avec certaines circonstances, de désertion à l'intérieur, à des travaux forcés dans les grandes places de guerre, et à entraîner un boulet attaché à une chaîne de fer de deux mètres et demi de long. || Fig. Tu arrives exprès d'Amérique pour être mon compagnon de boulet, CHATEAUBR. *Natch.* V, 249. || 3^e Terme de vétérinaire. Nom que porte, chez le cheval, l'articulation du canon avec le paturon, sans doute parce que cette articulation forme, chez les chevaux fins, une éminence plus ou moins arrondie.

— HIST. XV^e s. Il fut frappé d'une coulevrine, et entra le boulet en sa jambe, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 454, dans LACURNE. Plustost un coup de vin me perce et m'entre au corps Qu'un boulet qui, cruel, rent les gens si tost morts, BASSELIN, XIX. || XVI^e s. Les gros bollets de fer et de bronze, RABEL. *Pant.* IV, 34. Encore sur la retraite ils firent quitter le reste des boulets et quelques autres munitions, D'AUB. *Hist.* III, 45. Il lia avec iceux [crins] fort serrés, le pied de la besté au dessous du boulet, YVER, p. 642. Morts par coups d'harquebuses, dont le boulet ne pouvoit estre plus gros que le bout du doigt, PARÉ, VIII, 23.

— ETYM. Diminutif de boule.

BOULETÉ, ÉE (bou-le-té, tée), adj. Terme de vétérinaire. Cheval bouleté, cheval chez qui, le tendon venant à se raccourcir, le boulet, porté en avant, ne permet plus l'appui que sur la pince.

— ETYM. Boulet.

BOULETTE (bou-lè-t'), s. f. || 1^e Petite boule. || 2^e Pâte ou chair hachée, arrondie en boule. || 3^e Populairement. Sottise, bavure. Faire une boulette.

— HIST. XVI^e s. Des boulettes de verre [verroteries], des mirouers, des couteaux, des anneaux, des clochettes, D'AUB. *Hist.* I, 355. Des petites boulettes d'or ou d'argent, PARÉ, XXI, 28.

— ETYM. Diminutif de *boule*; bourguig. *bôlotte*.

† BOULEUR (bou-leur), s. m. Celui qui bat l'eau.

— ETYM. Voy. BOULER 2.

BOULEUX (bou-leu), s. m. Cheval de fatigue qui chemine bien. || Fig. C'est un bon bouleux, c'est un homme laborieux et qui remplit sa tâche.

— ETYM. Anc. franç. *bouler*, rouler (voy. BOULER 4).

BOULEVARD ou (orthographe qu'admet aussi l'Académie) BOULEVART (bou-le-var; le d ni le t ne se lient jamais : un boulevard élevé, dites : un boule-var élevé; au plur. l's ne se lie pas : des boule-var élevés; cependant plusieurs disent : des boule-var-z élevés), s. m. || 1^e Le terre-plein d'un rempart, le terrain occupé par un bastion, par une courtine. Contemplez dans la tempête Qui sort de ces boulevards.... EOIL. *Odes*, 4. Boulevard hardi, VOLT. *Alz.* II, 6. || Ce terme n'est plus en usage dans le langage des ingénieurs militaires. || 2^e Par extension. Place forte qui met un pays à l'abri de l'invasion des ennemis. Malte fut longtemps le boulevard de la chrétienté contre les Turcs. || Par analogie. Les montagnes de Norvège sont des boulevards admirables qui couvrent de ce vent les pays du Nord, MONTESQ. *Espr.* XVII, 3. || Fig. L'union des citoyens est le plus sûr boulevard de l'État. || 3^e Promenade plantée d'arbres qui fait le tour d'une ville. Se promener sur le boulevard. Que ma gloire s'étende Du Louvre aux boulevards, BÉRANG. *Jean de Paris*. || Aujourd'hui, par extension et par abus, on donne le nom de boulevard à toute rue large, plantée d'arbres, qui traverse la ville, même dans son centre.

— SYN. BOULEVARD, REMPART. Au propre le boulevard étant en avant du rempart et le défendant, au figuré boulevard aura une acceptation plus étendue que rempart. Une chaîne de montagnes est, suivant la nuance qu'on a dans l'esprit, le boulevard ou le rempart naturel des pays qui sont situés derrière, mais une place très-forte qui protège tout un pays sera regardée comme un boulevard, et non comme un rempart.

— HIST. XV^e s. Es boulevers et lieux avantageux, CH. D'ORL. *Rondel*, 54. Au boulevard de la porte St Eloy, DU CANDE, *bolvetus*. Un boulevard construit de bois et de terre, MATHIEU DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 606, dans LACURNE. Le comte fit rompre plusieurs boulevards faits par les Gantois, O. DE LA MARCHE, I, 26, dans LACURNE. Et ayant fait faire au fond des fossés d'icelui boulevard de petites maisonnettes de bois où ses gens se tenaient pour faire leur guet, MONSTREL. *liv.* II, ch. 88. Ilz firent ung boulevard de boys et de terre.... COM. I, 9. Incontinent que le roy fut dedans [Arras], il feist faire des boulevards de terre contre la porte, ID. V, 45. || XVI^e s. Lesquelz avoient ja tous les champs couverts De gens de guerre, et gros canons divers, Pour desmolir rampars et boulevards, J. MAROT, V, 454. Boulevards et renfors, ID. V, 448. Lesdites cornes avoient esté formées non sans cause, et cela estoit autant de ballouars et defenses, pour la forteresse et retraite dudit pourpre, PALISSY, 448. Il en avait retranché deux boulevards, CARLOIX, II, 43. L'espine avec ses apophyses sert comme de boulevard et fortification à la moelle spinale, PARÉ, XIV, 42. Une partie de ceux là voulurent faire ferme sur un grand boulevard destaché.... Ceux du balouart quittans d'efroi.... D'AUB. *Hist.* III, 435.

— ETYM. Espagn. *baluarte*; ital. *baluardo*; de l'allemand. *Bollwerk*, défense, fortification; de *Werk*, ouvrage (voy. ORGANES), et *bollen*, lancer, à cause des engins dont étaient armés les boulevards, ou, beaucoup plutôt, de *Bohle*, ais, planche. Ce terme de guerre paraît être entré en usage dans le XV^e siècle, du moins Grimm n'en a trouvé aucun exemple dans le XIV^e; de l'Allemagne il a rapidement passé dans les autres pays. Voltaire le tire de *boule* et *vert*: place verte à jouer aux boules; mais l'ensemble des formes contredit cette dérivation. *Boulevard* a pris le sens de promenade, parce que c'est sur les *boulevards*, fortifications, après leur démolition, qu'on a fait des *boulevards*, promenades.

† BOULEVARI (bou-le-va-ri), s. m. Terme populaire, qui se dit dans la conversation, mais qui ne s'écrit pas. Grand bruit, grand tumulte.

— ETYM. Il est probable que le mot *boule* s'y trouve comme dans *boulever*, avec une finale qu'on rencontre aussi dans *charivari*, *hourvari* (voy. CHARIVARI), ou peut-être est-ce une composition de *hourvari*.

† BOULEVERSANT, ANTE (bou-le-vèr-san, san-t'), *adj.* Qui trouble, qui bouleverse. Cette nouvelle est bouleversante.

BOULEVERSÉ, ÉE (bou-le-vèr-sé, sée), *part. passé*. Une ville bouleversée par les bombes. Au siège de Candie tout le terrain des environs était bouleversé par les mines. || Fig. Sa figure bouleversée par la terreur. Etat bouleversé par les guerres civiles.

BOULEVERSEMENT (bou-le-vèr-se-man), *s. m.* || 1^e Ruine et confusion. Le bouleversement d'un rempart par une mine. Un bouleversement des éléments. || 2^e Fig. Grand trouble, désordre. Au milieu de ces bouleversements. Mettre le bouleversement dans l'Etat. Dans ce renversement et ce bouleversement de l'âme, pour s'exprimer de la sorte, est-on maître de recueillir son esprit? **BOURD**, *Pensées*, t. II, p. 28. Il ne faudra que cette passion pour causer dans votre âme un bouleversement général, ID. ib. t. I, p. 384.

— **ÉTYM.** Bouleverser.

BOULEVERSER (bou-le-vèr-sé), *v. a.* || 1^e Agiter, troubler avec violence. Les vents bouleversent les flots. Il n'est pas question d'aller contre les vents Ni de bouleverser l'ordre des éléments, **LA FONT**, *Florentin*, 3. Elle-même, tonnant du milieu des nuages, Bouleversa les mers, déchaina les orages, **DELILLE**, *Énéide*, I. L'ange suit, et son vol a bouleversé l'air; L'éclair dans un ciel noir poursuit, croise l'éclair, **GILB**, *Mort d'Abel*, ch. VIII. || 2^e Déranger, mettre en désordre. Bouleverser tout dans une maison. Bouleverser les traits d'un visage, *Spectat. franc.* 1723, dans **DES FONTAINES**. || 3^e Ruiner, abattre, renverser entièrement. La tempête a tout bouleversé. Je l'ai vu.... Bouleverser les murs d'un seul de ses regards, **CORN**, *Attila*, II, 5. Aux frayeurs qu'inspirait alors l'apparition des comètes, a succédé la crainte que, dans le grand nombre de celles qui traversent dans tous les sens le système planétaire, l'une d'elles ne bouleverse la terre, **LAPLACE**, *Exp.* 4. || 4^e Fig. Mettre dans un grand désordre. Bouleverser l'Etat. Les intrigues d'une marâtre bouleversaient le palais. Bouleverser l'ancienne législation. Bouleverser les règles de la justice. Cette nouvelle lui bouleversa l'esprit. Cela bouleverse toutes mes idées. L'empire.... dont les Huns, les Goths, les Vandales, les Francs Bouleversent la masse et déchirent les flancs, **CORN**, *Pulch*, I, 4. Et ainsi, lui dis-je, un seul docteur peut tourner les consciences et les bouleverser à son gré, et toujours en sûreté, **PASC**, *Prov.* 5. Il faut les ménager eux-mêmes ces hommes scélérats, parce qu'on les craint et qu'ils peuvent tout bouleverser, **FEN**, *Tél.* xxiv. Le mémoire que vous m'avez envoyé fait verser des larmes et bouleverse l'âme, **VOLT**, *Lett. Damilaville*, 6 août 1766. La cour de Londres reprochait au prétendant d'être né catholique romain et de venir bouleverser la religion et les lois du pays, ID. *Louis XIV*, 24. || Absolument. Non, messieurs, on ne veut pas sincèrement l'ordre et la justice; on ne veut que brouiller et bouleverser, **MIRABEAU**, *Collection*, t. IV, p. 338. || 5^e Se bouleverser, *v. réfl.* Se troubler, éprouver une émotion très-pénible. Ne vous boulevez pas. Cette femme va encore se bouleverser.

— **HIST.** xvi^e s. Regardons à quel fondement nous attachons cette gloire et réputation pour laquelle se bouleverse le monde, **MONT**, I, 347.

— **ÉTYM.** Boule, et *versare*, tourner (voy. VERSER): tourner comme une boule.

BOULEVUE (bou-le-yue). À boulevue ou à la boulevue (voy. BOULE).

† BOULICHE (bou-li-ch') ou **BOULIÈCHE** (bou-li-ch'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de seine.

‡ BOULIER (bou-lié), *s. m.* Filet qu'on tend aux embouchures des étangs salés.

— **ÉTYM.** Provenç. *boliet* (dans DU CANGE), sorte de filet.

— **2. BOULIER** (bou-lié), *s. m.* Pot de terre.

— **ÉTYM.** *Boullir*, parce que le pot sert à faire bouillir; mais alors, le mot devrait s'écrire *bouillier*; ou peut-être *boule*, à cause de la forme arrondie.

— **3. BOULIER** (bou-lié), *s. m.* Boulier compteur, appareil dont on se sert dans les salles d'asile pour enseigner l'arithmétique, et qui est formé de dix tringles sur chacune desquelles sont enfilées dix petites boules.

— **ÉTYM.** Boule!.

† BOULIGON (bou-li-gon), *s. m.* Terme de pêche. Sorte de filet à mailles étroites.

BOULIMIE (bou-li-mie), *s. f.* Terme de médecine. Irrégularité de la digestion qui consiste en une faim excessive, en un besoin de prendre une quantité d'aliments plus grande qu'à l'ordinaire.

— **HIST.** xvi^e s. Le duc de Savoie en avoit aussi

pris pour le guérir de la boulimie et gloutonnie, mais il revomit tout, *Sat. Mén.* p. 10.

— **ÉTYM.** *Bouλυία*, de βοῦς, bœuf (voy. BOEUF), et λιμός, faim : mot à mot faim de bœuf, grande faim.

† BOULIMIQUE (bou-li-mi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à la boulimie.

BOULIN (bou-lin), *s. m.* || 1^e Pot de terre qui sert de retraite aux pigeons. || Trou pratiqué dans un colombier, pour que les pigeons y nichent et y pondent. Il y a des pigeons qui préfèrent les trous pouilleux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers, **BUFF**, *Pigeon*. || 2^e Terme de maçonnerie. Trou laissé dans le mur par le bout des pièces d'échafaudage, à mesure qu'on élève le mur. || On appelle aussi boulins les pièces de bois qui soutiennent les planches des échafaudages.

— **HIST.** xv^e s. Ceux qui font leurs boulins ou nids de pigeon dans des paniers d'ozier, *O. DE SERRES*, 385.

— **ÉTYM.** Bas-lat. *bolinus*, travail en bosse, relevé en bosse, probablement de *boule*; le *boulin* ayant été dit ainsi à cause de sa forme arrondie; et le maçon ayant nommé les trous laissés par les pièces d'échafaudage, boulins par assimilation avec les trous des pigeonniers.

† BOULINAGE (bou-li-na-j'), *s. m.* Terme de marine. Action d'aller à la bouline.

— **ÉTYM.** *Bouline*.

BOULINE (bou-li-n'), *s. f.* Terme de marine. Nom de longues cordes, qui tiennent la voile de biais, lorsqu'on fait route avec un vent de côté. || Vent de bouline, vent de biais qui n'est pas favorable à la route. || Aller à la bouline, se servir d'un vent de biais qui n'est pas favorable à la route. Les cygnes ont l'art de tourner ce plumage du côté du vent, et d'aller comme les vaisseaux, à la bouline, quand le vent ne leur est pas favorable, **FÉN**, *Exist.* 19. || Courrir la bouline, se dit d'un châtiment consistant à faire passer le condamné entre deux haies de matelots qui le frappent avec des garçettes ou boulines.

— **HIST.** xii^e s. Estuins ferment et escotes, Et font tendre les cordes totes, Utages laschent, tresavaient, Boelines sachent et halent, **Brut**, t. II, p. 44. || xvi^e s. Ils se mettent à la bouline, et courans bande sur bande viennent aux canonades, **D'AUB**, *Hist.* II, 293. Un calme l'arresta premierement, et puis une demi-tourmente, laquelle peurtant, au dire des matelots, le pouvoit porter à la bouline dedans les Asnes, ID. ib. 296.

— **ÉTYM.** Angl. *bowlina*; dan. *bugline*; holland. *boelijn*; de *bug*, *bowl*, *boe*, proue, et *line*, corde.

BOULINÉ, ÉE (bou-li-né, née), *part. passé*.

BOULINER (bou-li-né). || 1^e *V. a.* Terme de marine. Halter la bouline. || 2^e *V. n.* Aller à la bouline, naviguer avec un vent de biais. || Fig. et familièrement. Il va boulinant, se dit d'un homme un peu lourd, qui va d'un pas pesant, penchant du côté où il s'appuie. Peu usité.

† BOULINETTE (bou-li-né-t'), *s. f.* Terme de marine. Bouline de vent du petit hunier; orienté au plus près.

— **ÉTYM.** Diminutif de *bouline*.

BOULINGRIN (bou-lin-grin), *s. m.* Parterre de gazon pour l'ornement d'un jardin. Chacun quitte son petit palais pour s'assembler au boulingrin, **HAMILT**, *Gramm.* 40. Un grand parterre; des boulingrins vis-à-vis des ailes, **SÉV.** 541. Il veut mettre le jeu de paume en boulingrin, ID. 588. Nous changeons nos prés en jardins, En parterres nos champs fertiles, Nos arbres fruitiers en stériles, Et nos vergers en boulingrins, **LAFARE**, *Ode* 1. À votre place j'y ajouterai un boulingrin, et je l'étendrais dans la forêt, **BERN**, *DE S.-P. Ch. Ind.*

— **ÉTYM.** Angl. *bowling green*, de *bowl*, boule (voy. BOULE), et *green*, vert : gazon pour jouer à la boule.

† BOULINGUE (bou-lin-gh'), *s. f.* Terme de marine. Petite voile du haut du mât.

— **HIST.** xvi^e s. Ils n'y sont pas si propres ny exercez [aux joutes, etc.] comme à la bolingue [navigation], **CARLOIX**, II, 4. Ne changez jamais vostre lance, vostre cheval de bataille, ny vos esperons dorez à une voile boulingue ou trinquet, ID. V, 27.

— **ÉTYM.** *Bouline*.

† BOULINIER, IÈRE (bou-li-nié, nié-r'), *adj.* Terme de marine. On dit d'un navire qu'il est bon boulinier, lorsqu'il va bien à la bouline.

— **ÉTYM.** *Bouline*.

† BOULLEUR (bou-lleur, ll mouillées), *s. m.* Terme de pêche. Celui qui bouille.

— **ÉTYM.** Voy. BOUILLER 1.

BOULOIR (bou-loir), *s. m.* Instrument qui sert à remuer la chaux ou à faire le mortier. || Instrument

pour remuer les peaux. || Terme de pêche. Longue perche pour battre l'eau.

— **ÉTYM.** Vieux franç. *bouler*, rouler, tourner, de *boule* (voy. BOULER 2 et BOILLER 1).

† BOULOIS (bouloï), *s. m.* Morceau d'amadou pour mettre le feu au saucisson d'une mine.

BOULON (bou-lon), *s. m.* Grosse cheville de fer, qui sert à soutenir les poutres et les barres de fer dans les édifices. Elle a, d'un côté, une tête ronde; et de l'autre une ouverture où l'on passe une clavette de fer pour l'affermir. || Moule de fer rond pour faire les tuyaux de plomb. || Pièce du métier de tisserand. || Outil de cordonnier. || Axe sur lequel tourne une poulie. || Boulons d'écartement, grandes tringles en fer sous les marches d'un escalier en bois. || Sorte de clous que le relieur emploie.

— **HIST.** xv^e s. Une très belle Bible, à deux fermouers d'argent, dorez, esmaillez de Adam et Ève, et cinq bullons de cuivre dorés sur chaque ais, **DE LABORDE**, *Emaux*, p. 170. Un livre de mirouer des dames à deux fermouers de laton hachiez, et cinq bullons de mesmes sur chacune ais, tous plains, ID. ib.

— **ÉTYM.** *Boule*, à cause de la tête en boule du boulon.

† BOULONGEON (bou-lon-jon), *s. m.* Terme de papeterie. Etoffe grossière et de rebut.

BOULONNÉ, ÉE (bou-lo-né, née), *part. passé*. Poutre boulonnée.

BOULONNER (bou-lo-né), *v. a.* Arrêter avec un boulon.

— **HIST.** xv^e s. Une coupe d'argent, dorée, tortinée et boulonnée; une coupe blanche, verrée et boulonnée, **DE LABORDE**, *Emaux*, p. 170.

— **ÉTYM.** *Boulon*.

† BOULONNIÈRE (bou-lo-niè-r'), *s. f.* Sorte de tarière. — **ÉTYM.** *Boulon*.

† BOULOT, OTTE (bou-lo, lo-t'), *adj.* Terme populaire. Gros et gras, qui a la forme d'une boule. || Substantivement. Un gros boulot. Une petite boulotte.

— **ÉTYM.** *Boule*.

† BOULURE (bou-lu-r'), *s. f.* Terme d'horticulture. Rejeton qui pousse sur la racine d'un arbre.

BOUQUE (bou-k'), *s. f.* || 1^e Terme de navigation. Passe étroite. Vieux. || 2^e Terme de pêche. Espèce d'entonnoir en filet, qui sépare les chambres des bordigues.

— **HIST.** xv^e s. Et vindrent à passer devant une bonne ville qui sied à l'entrée de la bouque de la mer majour, **Bouciq**, I, ch. 32. || xvi^e s. Le Tybre croist par les vens austraux qui, soufflans droict en sa bouque près Hostie, suspendent son cours, **RAB**, *Sciomachie*.

— **ÉTYM.** Autre prononciation du mot *bouche* (voy. BOUCHE).

BOUQUÉ, ÉE (bou-ké, kée), *part. passé*. Une poupee bouquée par l'enfant.

BOUQUER (bou-ké), *v. a.* || 1^e Baiser par force, en parlant d'un singe ou d'un enfant qu'on force à baiser ce qu'on lui présente. || 2^e Fig. Faire pouquer quelqu'un, lui faire baiser ce qu'il ne veut pas baisser, le forcer à faire ce qui lui déplaît. Au procès qu'il nous ont notamment intenté, Moi seul j'ai fait bouquer toute la faculté, **REGNARD**, *Légit.* II, 10. J'ai déjà fait bouquer messieurs du domaine, je l'emporterai encore sur eux, car j'ai raison, **VOLT**, *Lett. d'Argental*, 17 mars 1760. || 3^e Terme de chasse. Faire bouquer le renard, le blaireau, le lapin, les faire sortir de leur terrier avec des chiens ou des furets (les faire venir à la bouche du terrier).

— **HIST.** xvi^e s. Il y a plus de braverie et de desdaing à battre son ennemy qu'à l'achever, et de le faire bouquer que de le faire mourir, **MONT**, III, 140.

— **ÉTYM.** Diez tire ce mot des langues germaniques: *bucka*, subjuguer; mais, le sens de *bouquer* étant proprement baiser, il vient de *bouche*, prononcé *bouquie*. Bourguig. *boquai*.

† BOUQUET (bou-kè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : des bou-kè-z embaumés; bouquets rime avec traits, jamais, succès), *s. m.* || 1^e Bouquet de bois, ou, simplement bouquet, une partie de bois, un bosquet. Il a voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté, **SÉV.** 429. Les montagnes commençaient à se couvrir de bouquets de bois, **CHATEAUB**, *Itin.* 68. || 2^e Faisceau de fleurs liées ensemble. Un bouquet de violettes, de roses. Puisque c'est à bon droit que je vous recherche, je crois qu'il n'y a point de galanterie que je ne puisse faire; et

assemblions pour lui plaisir. Dans ses vallons et dans ses bois, Les fleurs dont Horace autrefois Faisait des bouquets pour Glycère, VOLT. Ep. 45. Je préside à tous les banquets. À ma fête j'ai des bouquets, BERANG. Mon curé. || Bouquet de mariée, bouquet de fleurs d'oranger que portent les mariées le jour de leur mariage. || Autrefois, donner le bouquet s'est dit pour inviter à dîner, et rendre le bouquet pour rendre la politesse reçue, à cause qu'un bouquet était envoyé dans ces circonstances. || Avoir le bouquet sur l'oreille se dit des animaux auxquels on met un bouquet sur la tête pour indiquer qu'ils sont à vendre; et, figurément, cette fille a le bouquet sur l'oreille, elle est à marier; cette maison a le bouquet sur l'oreille, elle est à vendre. || 3^e Odeur, parfum qu'exhalé le vin, par assimilation avec la bonne odeur d'un bouquet. Béni sois-tu, vin détestable! Bien qu'au maître de ce banquet Des flatteurs vantent ton bouquet, BERANG. Les car. || 4^e Petite pièce de vers pour une fête; petite pièce galante. La simplicité des temps héroïques, aussi supérieure à tout le clinquant d'aujourd'hui que la poésie d'Homère l'est aux bouquets à Iris, P. L. COUR. I, 23. || 5^e Cadeau que l'on fait à une personne à l'occasion de sa fête. Je lui offre chaque année des livres pour bouquet. || 6^e Pièce finale d'un feu d'artifice. Le bouquet fut magnifique. || Fig. C'est le bouquet, voilà le bouquet, cela couronne le tout, ou, ironiquement, voilà le mécompte, la mésaventure qui comble la mesure. || Réservoir une chose pour le bouquet, la donner, la dire à la fin comme ce qu'il y a de mieux, ou, ironiquement, comme ce qu'il y a de pire. || 7^e Faisceau de certaines choses. Un bouquet de cerises. Un bouquet de persil se met dans les sauces pour les relever. La queue de l'éléphant est terminée par un bouquet de soies rudes. Il porte au menton un bouquet de barbe. || Bouquet de paille, poignée de paille que l'on met à la queue ou au cou des chevaux, pour indiquer qu'ils sont à vendre. || Terme de typographie. Une feuille vient par bouquets, quand l'encre y est distribuée inégalement. || Avoir la barbe par bouquets, l'avoir inégalement répartie sur le visage. || 8^e Outil du relieur. || 9^e Terme de marine. Réunion des pouliés d'amures, d'écoute et de cargue-point, qui a lieu aux angles inférieurs des basses voiles des bâtiments dits à traits carrés.

— HIST. xv^e s. Selon ce conseil, le jeune homme se mit, comme on dit, le bouquet sur l'oreille; mais il ne fut longtemps en ce pourchas amoureux, YVER, p. 644. Près du poulailier sera bon d'y avoir des forts buissons où quelques touffes d'arbrisseaux, servant aussi tel bouquet quelquesfois en esté de retraite à certaines poules, O. DE SERRES, 349. Par escussion aussi se sert-on à enter plusieurs plantes à fleurs, à bouquets, à la médecine, ID. 670.

— ÉTYM. Bourguig. *bōquai*; wäll. *busca*; provenc. *bosquet*, petit bois; espagn. *bosqueta*, même sens; ital. *boschetto*, même sens; bas-lat. *boschetum*, du bas-lat. *boscum* (voy. bois). *Bouquet* signifie proprement bosquet, et, de là, assemblage de fleurs.

2. BOUQUET (bou-kè), s. m. Terme de vétérinaire. Bouquet ou noir museau, espèce de dartre qui affecte ordinairement le museau des brebis; dite, suivant les pays, bouquetin, bique, barbouquet, faux-museau, charbon, faux-nez, poêre, verveine, feu sacré.

— ÉTYM. *Bouc*, comme le prouvent les synonymes (noir museau, bouquetin, bique, barbouquet, faux-museau).

3. BOUQUET (bou-kè), s. m. Sorte de grosse crevette.

— ÉTYM. Petit *bouc*, comme la crevette ou chevrette est une petite chèvre.

BOUQUETIER (bou-ke-tiè), s. m. Vase de fleurs.

— HIST. xv^e s. Le jardinage se distingue en potager, bouquetier, médical et fruitier, O. DE SERRES, 501. Nous embellirons donc nostre jardin bouquetier, ID. 550.

— ÉTYM. *Bouquet*.

BOUQUETIÈRE (bou-ke-tiè-r'), s. f. Femme qui fait et vend des bouquets de fleurs naturelles.

— ÉTYM. *Bouquet*.

BOUQUETIN (bou-ke-tin), s. m. Mammifère du genre des chèvres (*capra ibex*, L.). Cornille est comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondissent sur un rocher escarpé et descendant dans des précipices, VOLT. Lett. d'Argental, 25 févr. 1763.

— ÉTYM. Ce mot paraît un diminutif de *bouc*; cependant il est très-probablement pour *bouc-estain*, mot dont se sert Belon, I, 43, pour désigner cet animal, et qui est tiré de l'allemand *Steinbock*,

de *Bock*, bouc (voy. ce mot), et *Stein*, pierre : bouc des rochers.

† BOUQUETON (bou-ke-ton), s. m. Filet à prendre les crevettes.

— ÉTYM. *Bouquet* 3.

† BOUQUETOUT (bou-ke-tou), s. m. Terme de pêche. Sorte de filet dont on se sert sur les côtes de Normandie; il a la forme d'une poche et est monté carrément sur un morceau de fer auquel est adapté un manche; il sert particulièrement à la pêche de la crevette.

— ÉTYM. *Bouquet* 3.

† BOUQUETTE (bou-ke-t'), s. f. L'un des noms vulgaires du blé sarrasin, dans le Nord.

1. BOUQUIN (bou-kin), s. m. || 1^e Vieux bouc. Cornet à bouquin, trompe ordinairement faite d'une corne. Quand les voix des onagres répondent au cornet à bouquin qui appelle.... VOLTAIRE, *Babouc*. || 2^e Sentir le bouquin, exhale une odeur de bouc. Allez, bouquin puant, faire l'amour aux chèvres, RACAN, *Berg. Lisimandre*, II, 2. Il se serait donné corps et âme à celle que la Rancune lui aurait nommée, tant le bouquin avait la conscience troublée, SCARR. *Rom. com. ch. xi*. || 3^e Satyre, démon. Gageonsque son brodequin Nous cache un pied de bouquin, BERANG. *Gotton*. || 4^e Terme de chasse. Vieux lièvre; lièvre mâle; lapin mâle. || 5^e Terme de vétérinaire. Bouquet (voy. BOUQUET 2).

— HIST. xv^e s. Bouquin, maladie ainsi appellée, parce que la sueur et vapeur des malades est puante comme un bouc, PARÉ, *Introd.* 24. Et partant acquierent pourriture et mauvaise odeur, comme la senteur d'un bouc; c'est pourquoi l'on dit qu'ils sentent le bouquin ou l'espaulde de mouton, ID. XVI, 39. Les espics sont à Cerès, Aux dieux bouquins les forêts, RONS. 494.

— ÉTYM. *Bouc*.

2. BOUQUIN (bou-kin), s. m. Vieux livre dont on fait peu de cas. À un si horrible spectacle (il parle de ce pâlé que je fis sur son bouquin), mon sang se gela dans mes veines, P. L. COUR. I, 70.

— HIST. xv^e s. Il faut louer la peine qu'ils ont prise à écrire ce qu'ils avoient trouvé ez bouquins de leurs devanciers, DU HAILLAN, *Hist. Préface*.

— ÉTYM. Flamand, *boeckin*, petit livre; de l'allemand *Buch*, livre. Etymologie préférable à celle de Génin, qui dit que *bouquin* a été ainsi nommé à cause de la mauvaise odeur.

† 3. BOUQUIN (bou-kin), s. m. Petite pièce qui s'ajoute à une pipe et se met dans la bouche. Un bouquin d'ambre.

— ÉTYM. *Bouque*, pour *bouche*.

1. BOUQUINER (bou-ki-né), v. n. Terme de chasse. Se dit d'un lièvre ou d'un lapin qui s'accouple ou qui court les hases. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Bouquin* 1.

2. BOUQUINER (bou-ki-né), v. n. Consulter de vieux livres; chercher des livres d'occasion. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Bouquin* 2.

BOUQUINERIE (bou-ki-ne-rie), s. f. || 1^e Commerce de bouquins. || 2^e Amas de vieux livres. Au lieu de cette bouquinerie, j'emplissais ma chambre de fleurs, J. J. ROUSS. *Prom.* 5.

— ÉTYM. *Bouquinier* 2.

BOUQUINEUR (bou-ki-neur), s. m. Celui qui s'occupe, qui aime à chercher de vieux livres.

— ÉTYM. *Bouquinier* 2.

BOUQUINISTE (bou-ki-ni-st'), s. m. Celui qui achète et vend de vieux livres.

— ÉTYM. *Bouquin* 2.

BOURACAN (bou-ra-kan), s. m. Gros camélot.

— ÉTYM. Arabe, *barrakán*, de *barák*, flétrir les genoux pour s'accroupir, en parlant des chameaux; d'où *bark*, *borouk*, troupeaux de chameaux, *berék*, vêtement en poil de chameau (DEVIC).

† BOURACHER (bou-ra-ché), s. m. Ouvrier qui travaille au ras de Génés et autres étoffes de soie.

— ÉTYM. Sans doute *bourre*.

† BOURAGNE (bou-ra-gn') ou BOURAQUE (bou-ra-k'), s. f. Terme de pêche. Nasse d'osier faite en forme de souricière.

BOURBÈ (bour-b'), s. f. Boue qui forme le fond des eaux croupissantes. || La Bourbe, nom d'un hôpital de Paris destiné aux femmes en couches.

— HIST. XII^e s. Car en la boe et en l'ordure Et en la borbe de luxure L'avomes nos tot prové pris, BENOÎT, t. III, p. 514. || XV^e s. Et passoient aucun [Anglois] sus les pavois, afin que la bourbe ne les engloutist, FROISS. II, II, 65. || XVI^e s. On ne laisse pas de voir le jour à travers; aussi apperçoit-on aisement la Bourbe qui est au fond de l'eau, LANOUË, 510.

— ÉTYM. Wallon, *borbou*, *porbou*, fondrière; bourguig. et Berry, *borbe*; bas-bret. *bourbou*, *bourbonnen*, ampoule, ébullition; kymri, *berw*; bouillonnement. Le radical est celtique; car on le trouve dans la langue des Gaulois : *Boro* ou *Bormo*, nom gaulois de Bourbon l'Archambault, à cause des eaux qui y bouillonnent. La *bourbe* est donc, étymologiquement, une boue telle qu'on y fait bouillonner l'eau en la foulant. En regardant de près, on est porté à croire que le radical celtique *berw* ou *borv* est très-voisin du radical latin *bull-ire*.

† BOURBELIER (bour-bé-lié), s. m. Terme de chasse. La poitrine du sanglier.

— HIST. XIV^e s. Du bourbelier [chez le sanglier], c'est le nombrlet, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins qu'on ne suppose que la poitrine du sanglier est dite ainsi de la *bourbe*, où il aime à barboter.

BOURBEUX, EUSE (bour-beu, beu-z'), adj. Plein de bourbe. Rivière bourbeuse. Eau bourbeuse. || Qui rit dans la bourbe. Tortue bourbeuse.

— ÉTYM. *Bourbe*; Berry, *borboux*.

BOURBIER (bour-bié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des hour-bié-z empestés), s. m. || 1^e Lieu creux plein de bourbe. Tomber dans un bourbier. Se tirer d'un bourbier. || Fig. Au fond de son bourbier je fais rentrer Fréron, VOLT. Ep. 83. || 2^e Affaire embarrassée, difficile. Je suis dans le bourbier. Il s'est mis dans le bourbier. || Raisonnement d'où l'on ne peut se tirer; obscurité philosophique qu'on ne peut éclaircir. Cette naïveté embarrassait le bonhomme; il faisait de vains efforts pour se tirer de ce bourbier, VOLTAIRE, *Ingénue*, 40.

— HIST. XV^e s. Et le porterent en ung boulon ou bourbier, DU CANGE, *bullio*. || XVI^e s. Et ainsi, viens à mesme but que les premiers, ils se vont souiller en un bourbier semblable, LANOUË, 522.

— ÉTYM. *Bourbe*.

BOURBILLON (bour-bi-lon, ll mouillées, et non bour-bi-yon), s. m. || 1^e Amas de bourbe. La Vrilière disait de lui [le maréchal d'Estrées] que c'était une bouteille d'encre qui tantôt ne donnait rien, tanti filait menu, tantôt laissait tomber de gros bourbillons, ST-SIM. 114, 265. || 2^e Terme de médecine. Cosp filamenteux, blanchâtre et tenace, qui existe au centre des furoncles.

— ÉTYM. *Bon be*.

† BOURBONNAISE (bour-bo-né-z'), s. f. Sorte de chanson burlesque accompagnée de grimaces. Quant à ce vieux papa, ce n'est pas le pérou [allusion au nom de l'acteur Perroult dont il s'agit]; Mais il peut, au besoin, encor boucher un trou; Et quand de rire un peu le public est bien aise, Il peut lui faire aussi chanter la bourbonnaise, Discours en vers fait sous la Restauration pour une réouverture de l'Odéon.

— ÉTYM. Sans doute le *Bourbonnais*, d'où l'air sera venu.

† BOURBONIEN, IENNE (bour-bo-niin, niè-n'), adj. Qui a rapport à la famille des Bourbons, qui est attaché à la royauté des Bourbons. || Nez bourbonien, nez arqué qu'on a vu dans plusieurs membres de la famille de Bourbon.

— ÉTYM. Bourbon, fief apporté par Agnès de Bourbon à Robert, comte de Clermont, quatrième fils de saint Louis; mariage duquel est issue la branche de Bourbon.

† BOURBOTTE (bour-bo-t'), s. f. Poisson qu'on appelle aussi barbote.

— ÉTYM. *Bourbe*.

† BOURCER ou BOURSER (bour-sé), v. a. Terme de marine. Bourcer la voile, tendre seulement une partie de la voile, pour qu'elle prenne peu de vent. On dit présentement carguer.

— ÉTYM. Bourse, à cause de la forme que prend la voile.

† BOURCET (bour-sé), s. m. Terme de marine. Anciennement voile et mât de misaine. || Aujourd'hui, voile à bource, voile au tiers, voile trapézoïde suspendue au mât par un point pris au tiers de son envergure.

— HIST. XVI^e s. Ce navire n'eut point plusost appareillé, que ses bourssets et pavillons n'ayent esté embrasez par la foudre, D'AUB. Hist. Préf. 6. Le capitaine Arnaud avec sept hommes, en un vaisseau de 35 tonneaux, contrefit le pescheur, n'ayant que son haut bource et la misene defrelée, ID. Hist. II, 50.

— ÉTYM. Corr. ption du hollandais *bœg zeil*, voile de l'avant, de *bœg*, avant, et *zeil*, voile, d'après JAE.

BOURCETTE (bour-sé-t'), s. f. Terme de botanique. Un des noms de la mache.

— ÉTYM. Bourse; mot à mot, par assimilation petite bourse.

BOURDAINE (bour-dé-n') ou **BOURGÈNE** (bour-jé-n'), s. f. Espèce de nerprun (*rhamnus frangula*, L.). Arbrisseau dont l'écorce intérieure est purgative; son bois blanc fournit le charbon le plus propre à la fabrication de la poudre à canon. La bourgène toujours verte est le nerprun glanduleux; la bourgène des Alpes, le nerprun des Alpes. Des promenades au milieu des marceaux, des bourdaines, J. J. ROUSS. *Prom.* 6.

— ÉTYM. Bas-lat. *bordena*, bordaine. *Bourdona* et *bordenale* (voy. DU CANGE) ont aussi le sens de bois, fût, etc. Il est possible que ces mots aient même radical que *bourdon*, bâton.

BOURDALOU (bour-da-lou), s. m. || 1^e Ruban ou tresse qu'on attache avec une boucle autour d'un chapeau. || 2^e Sorte de vase de ruit de forme oblongue.

— ÉTYM. Richelet fait ce mot du féminin: porter une bordalou à son chapeau; il dit aussi que *bordalou* est le nom d'une sorte de linge ouvré qui se fabriquait aux environs de Caen. *Bourdalou*, comme *bordaloue*, tire sans doute son nom du célèbre prédicateur, par quelque caprice du langage de la mode.

† **BOURDALOUE** (bour-da-loue), s. f. Étoffe peu couteuse qui date, dit-on, des sermons de Bourdaloue contre le luxe. Inusité.

4. **BOURDE** (bour-d'), s. f. Mensonge, mauvaise excuse, défaite. Appelez-moi grand fourbe et grand donneur de bourdes, CORN. *le Ment.* III, 5. Qui baillent pour raisons des chansons et des bourdes, RÉGNIER, *Sat.* x. Tous les uns après les autres [les du-pés], les voilà à pester contre M. de Lauzun, et leur sottise d'avoir donné dans cette bourde, ST-SIM. 230, 76.

— HIST. XIII^e s. Saciez vraiment que bourde ne puet iestre celée en la fin, *Chron. de Rains*, 169. Face li les oreilles sordes; Ne croie riens, que ce sunt bordes, *la Rose*, 13990. || XV^e s. Bourdeurs et langayeurs et vendeurs de bourdes, FROISS. II, II, 45. Pour les belles bordes polies et paroles mensongeres que vous m'avez dictes et par plusieurs fois mandées, *Bouciq.* II, ch. 34. Lui, assuré autant en bordes qu'un autre à dire vérité, s'en excusa très-hautement, LOUIS XI, *Nowv.* III. Ha de! dit l'autre, ses bordes [caquet] sont rapaisées, ID. ib. XXIX.

— ÉTYM. Bourguig. *bode*; provenç. *borda*. Diez, le prenant au sens de divertissement, y voit une contraction de *behort*, joute à la lance, *behorder*, jouter à la lance; d'où, par extension de sens, jeu, puis raillerie, mensonge. La difficulté est cette contraction même. Toutefois il est vrai qu'on la trouve réellement effectuée dans le provençal, où le *behort* est dit *beor*, *biort*, et enfin *bort*, et dans le français, où l'on trouve aussi *bourder* pour *behourder*, *bourde* pour bâton (voy. BOURDE 2). En prenant en considération les différentes formes et les différents sens de *behort* et *behorder*, dans l'ancien français et le bas-latín, la conjecture devient tout à fait vraisemblable.

+ 2. **BOURDE** (bour-d'), s. f. Terme de marine. Mât pour soutenir un bâtiment échoué.

— HIST. XIV^e s. Le lundi après les bordes [brandons], DU CANGE, *bordæ*. Li dit habitant auront es diz bois usage de prendre et coper des diz bois, pour faire les bordes le jour des brandons, ID. ib. || XVI^e s. Si vous ouvrez encor les yeux, Si vos oreilles ne sont sourdes, Tant de bordes [béquilles] de ces boîteux, Qu'en dites vous? ce sont des bordes, D'AUB. *Fœn.* II, 5.

— ÉTYM. Contraction de *behourt*, *behort*, *behourde*, sorte de lance dont on se servait pour jouter dans les tournois (voy. BÉHOURDIS); provenç. *beori*; anc. espagn. *bohorro*, *bosordo*; ital. *bagordo*, *bihordo*; de l'allem. *Hürde*, claire; anc. haut-allem. *hurt* (qui se trouve dans *hourder*, voy. ce mot), et d'un préfixe qu'on ne peut déterminer; Diez propose d'y voir *bot* (radical qui est dans *bottare*, *bouter*), de sorte que *bohorder*, *behourder*, signifierait bouter, heurter contre le *hourd*, l'échafaud, la construction.

+ 3. **BOURDE** (bour-d'), s. f. Terme de métier. Mélange de sel et de soude pour fabriquer du savon et du verre.

BOURDER (bour-dé), v. n. Dire des bourdes. Peu usité.

— HIST. XIV^e s. Et oy le service Dieu dévote-ment, sans border et sans regarder ça ne là, DU CANGE, *burdare*. Et sachis, à l'eure de lors, Ne pensast nulx que il l'amast, Mais si comme as autres bordast, *Chastel. de Couci*, 1940. || XV^e s. Ainsi bourdoient et jangloient les chevaliers l'un à l'autre, FROISS. I, I, 327. Lors plus me va hour-

dant; Mon ami est qui me fait entendant D'un cigne blanc que c'est un corbeau noir, CH. D'ORL. *Ball.* 107.

— ÉTYM. *Bourde* 1.

BOURDEUR (bour-deur), s. m. Celui qui donne des bourdes. Peu usité.

— HIST. XV^e s. Adonc prit la parole le duc de Bretagne: Entre vous, bourdeurs et langayeurs, vous mettez le royaume en vostre volonté, FROISS. II, II, 45. Jehan dit à haulte voix qu'il y avoit aucuns bourdeurs et bourderesses en la ville qui avoient bordé et rapporté aux gens d'armes.... DU CANGE, *burdare*.

— ÉTYM. *Bourder*.

† **BOURDIGUE** (bour-di-gh'), s. f. Terme de pêche. Sorte de labyrinthe construit en roseau et composé de différents réservoirs dans lesquels le poisson s'introduit successivement, sans pouvoir revenir sur lui-même, jusqu'au dernier, d'où on le retire avec des filets faits en forme de poche, LEGOARANT. || On dit aussi bordigue.

— ÉTYM. Bas-lat. *bordigala*, *burdicala*, *burdiculum*, diminutif de *borda*, logis, demeure (voy. BORDE).

BOURDILLON (bour-di-lion, ll mouillées), s. m. Bois de chêne refendu pour faire des futailles.

— ÉTYM. *Bourdon* 1, ou *bourde* 2.

1. **BOURDON** (bour-don), s. m. || 1^e Long bâton de pèlerin, surmonté d'un ornement en forme de pomme. Robert Guiscard et ses frères vont en pèlerinage à Rome le bourdon à la main, VOLT. *Mœurs*, 39. || 2^e Terme de pêche. Bâton dit aussi bordeneau, qui s'ajuste à l'extrémité des seines. || 3^e Dans l'armement de la chevalerie, lance à grosse poignée. || 4^e S. m. plur. Perches formées des arbres dépourvus de leur écorce. || 5^e Bourdon de Saint-Jacques, nom vulgaire de la guimauve. || 6^e Terme d'imprimerie. Faute d'un compositeur qui a passé un ou plusieurs mots de la copie.

— HIST. XIII^e s. Si prist bourdon et eskerpe et esclavine et se tapi au miex qu'il pot, *Chron. de Rains*, p. 107. Il [J. C.] qui par le bordon de fust, Por les ames par pechié mortes, Devoit d'enfer brisier les portes, *la Rose*, 14982. Et [je] port o moi par grant effort Escherpe et bordon grant et fort, ib. 21622. Et Pieres li Hermites, li pelerin senés, Son bordon en sa main, qui fu fors et quarrés, Ch. d'Ant. 443. Cel abbé de Cheminon si me dona m'escharpe et mon bordon, JOINV. 209. || XV^e s. Ce sera avecques ses enfants.... et bordon pour lui appuyer, FROISS. III, IV, 68. || XVI^e s. Qu'il voyoit bien, que la prise de Metz, ainsi precipitée, le contraindroit de planter à Wissembourg le bourdon [de s'y arrêter]; et qu'il falloit penser du retour, CARL. IV, 23. Je n'ai ni querelle ni procez, et suis bien aimé de mes voisins et tenanciers, d'ailleurs j'ai une petite lame dans ce bordon, D'AUB. *Fœn.* I, 4. Si avoient du commencement proposé de charger les Romains avec leurs bordon [lances], pour essayer de fendre et ouvrir leurs premiers rencs, AMYOT, *Cras-sus*, 45.

— ÉTYM. Bas-lat. *bordonus*, *bordo*, *burdo*, *burdus*; provenç. *bordo*; espagn. *burdos*, étai; ital. *bordone*; d'un radical latin *burdo*, âne ou mulet; le bâton qui soutient ayant été assimilé au mulet qui porte, ou plutôt, comme dit Du Cange, les pèlerins allant souvent sur des ânes ou des mulets, et le nom de l'animal qui les portait étant resté au long bâton dont ils étaient munis. Mais, examinant les sens du texte ou de l'historique, on en voit une part revenir à *bourse* 2 ou *behourde*, lance.

2. **BOURDON** (bour-don), s. m. Terme de musique. || 1^e Bourdon d'orgue, celui des jeux de l'orgue qui a les tuyaux les plus longs et les plus gros, et qui fait la basse. || 2^e Ton qui sert de basse continue dans certains instruments tels que vieille, musette et cornemuse. || 3^e Dans le violon, nom ancien de la quatrième corde (le *sol* argenté). Dans la vieille musique, on voit souvent écrit: sur le bourdon; on écrit maintenant: sur la quatrième. Si le son est tiré de la chanterelle ou du bordon, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 4^e Faux-bourdon, musique dont toutes les parties se chantent note contre note. C'est là la définition de l'Académie; mais, d'après de Lafage, *Cours complet de plain-chant*, n° 689, le faux-bourdon signifie fausse-basse, parce que la basse est transportée à la partie supérieure, et il est toujours du plain-chant chanté à plusieurs parties et note contre note, et non de la musique proprement dite. || 5^e Grosse cloche. Le bordon de Notre-Dame. || Fig. Le maréchal de Duras écoute un instant le bordon des applaudissements [donnés à Villeroi], ST-SIM. 96, 22.

— HIST. XV^e Musique noteé par fainte, Avecque faulk bordon de maleur, CH. D'ORL. *Rond.* || XVI^e s. Je ne saurois chanter, et, quand je le voudrois, Je jure par ton bouc qu'encor je ne pourrois: Car on m'a pris d'emblée à ceste matinée L'anche de mon bordon que tu m'avais donnée, RONS. 743. Toy, Perrot, prends en don cette belle chevrette [corne muse]; Son ventre est fait de terf, son anche est de coudrette; Son bordon de prunier; jamais ne perd le vent, ID. 745.

— ÉTYM. Provenc. *bordos*, vers; espagn. *bordon*, sorte de vers, refrain; ital. *bordone*; angl. *burden*, refrain. Il y a dans le gaélique, *búrdan*, bordonnement; ancien anglais, *bourdon*. Diez pense que, s'il était certain que les longs tuyaux d'orgue eussent reçu, en bas-latín, le nom de *burdones*, il faudrait considérer le *bourdon* d'orgue comme le même, à cause d'une assimilation de forme, que *bourdon*, bâton de pèlerin, et le gaélique *búrdan*, comme emprunté aux langues romanes. Mais trop de doute reste sur cette dérivation. La présence d'un radical *burd* signifiant bordonner, à la fois dans le gaélique, dans l'anglais et dans le français, porte à croire que le mot est celtique et non roman.

3. **BOURDON** (bour-don), s. m. || 1^e Insecte de la famille des abeilles. Vrais bordon ou bordonns proprement dits, hyménoptères de la famille des abeilles, volumineux, très-velus, vivant dans des galeries souterraines, en sociétés peu nombreuses, composées de mâles, de femelles et d'ouvrières. Leur piqûre offre les mêmes dangers et réclame les mêmes soins que celle de l'abeille. || 2^e Faux bordon, mâle de l'abeille; il y en a 600 à 800 pour 20 000 à 30 000 ouvrières dans une ruche, et une seule femelle. Ici l'abeille et le bordon murmurent, BERN. DE S.-P. *Étude VIII.* || Fig. Cette divine abeille [Emilie] va porter son miel aux bordonns de Versailles, VOLT. *Lettr. vers*, 30.

— HIST. XVI^e s. Les abeilles ou avettes, les guespes, les freslons, les bordonns, les tahens, PARÉ, xxiii, 34. Touchant les bordonns ou frelons, qu'en plusieurs endroits de Languedoc l'on appelle abeillards, c'est une espece d'abeilles naissant avec les bonnes, O. DE SERRES, 445. Comme les bordonns inutiles au bordon [ruche] pillent sur les abeilles, LA BOËTIE, 236.

— ÉTYM. Bas-lat. *burdo*, dans les gloses d'Æfricus; *burdonus* dans Papias. Le nom de l'insecte est le même que celui du *bourdon* en musique.

† **BOURDONNANT**, ANTE (bour-do-nan, nan-t'), adj. Qui bourdonne. Les témoins déposaient qu'autour de ces rayons Des animaux ailés, bordonnans, un peu longs, De couleur fort tannée, et tels que des abeilles, Avaient longtemps paru, LA FONT. *Fabl.* I, 21.

+ 4. **BOURDONNÉ**, ÈE (bour-do-né, née), adj. || 1^e Terme de blason. Croix bordonnée, croix dont les branches sont arrondies comme le bordon d'un pèlerin. || 2^e Terme de commerce. Papier bordonné, papier ridé.

— ÉTYM. *Bourdon* 1.

2. **BOURDONNÉ**, ÈE (bour-do-né, née), part. passé. Un air bordonné.

BOURDONNEMENT (bour-do-ne-man), s. m. || 1^e Bruit des petits oiseaux et de certains insectes en volant. Le bordonnement des oiseaux-mouches, des abeilles, des hennetons. || 2^e Par extension, le murmure sourd et confus d'un grand nombre de voix. J'entendais autour de moi un bordonnement: ah! ah! monsieur est Persan, MONTESQ. *Lett. pers.* 30. || 3^e Terme de médecine. Bordonnement d'oreilles, bordonnement qui dépend soit du battement des artères, soit de l'introduction de l'air par le conduit auditif rétréci, soit enfin d'une disposition particulière du nerf acoustique. || Bordonnement amphorique, son perçu à l'auscultation de la poitrine, et ressemblant au bordonnement d'une abeille enfermée dans un vase.

— HIST. XVI^e s. Bordonnement [d'oreilles] causé d'un humeur plus cras et visqueux, PARÉ, XVI, 40.

— ÉTYM. *Bourdonner*.

BOURDONNER (bour-do-né), v. n. || 1^e Bruire comme les bordonns, en parlant des insectes, etc. Une mouche bordonne à ses oreilles, PASCH. *Imag.* 6. Ne souffrons pas qu'elle bordonne, Qu'elle bordonne autour de nous, BÉRANG. *Mouche*. Abandonnant les fleurs, de sonores abeilles Viennent en bordonnant, sur ses lèvres vermeilles, S'asseoir e déposer ce miel doux et flatteur.... A. CHÉNIER, *Éleg.* 30. || Par extension. En entendant cet essaim [de nonnes] bordonner, On eût à peine entendu Dieu tonner, GRESS. *Vert-vert*, ch. II. || 2^e Murmurer. Les ducs n'avaient rien à perdre; ils laissèrent bordon-

donner et aboyer, ST-SIM. 464, 47. Les plus familiers [du roi] bourdonnèrent contre ce valet [qui avait pris un biscuit], ID. 30, 97. || 3^e V. a. Chanter à demi-voix, entre ses dents. Il bourdonne toujours quelque vieil air. || Fig. L'insecte bourdonne ses louanges [de Dieu], l'éléphant le salue au lever du soleil, CHATEAUBR. *Génie*, I, v, 3. || 4^e Faire entendre une chose avec importunité. Il faut que je bourdonne mes peines comme la mouche, SÉV. 393. || 5^e Mouvoir le battant de la cloche pour frapper des deux côtés.

— HIST. XIII^e s. Et tant enseigne qui vers le ciel bordone, *Agolant dans DU CANGE*, *Gloss. français*. || XVI^e s. Ils claquent comme cigales, ils bourdonnent comme les mousches, PARÉ, *Anim*. 25.

— ÉTYM. *Bourdon* 3.

BOURDONNET (bour-do-nè), s. m. Terme de chirurgie. Petit rouleau de charpie de forme oblongue.

— ÉTYM. Mot à mot petit *bourdon*, petit bâton (voy. *BOURDON* 4).

† BOURDONNEUR (bour-do-neur), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui bourdonne. Les colibris et les oiseaux-mouches sont bourdonneurs, et, substantivement, sont des bourdonneurs.

— ÉTYM. *Bourdonner*.

† BOURDONNIER (bour-do-nié), s. m. Penture dans un gond renversé. || Arrondissement au haut du chardonnet d'une porte. || Support de la poutre d'un moulin.

— ÉTYM. *Bourdon* 4.

BOURG (bour; le g ne se fait pas entendre, bien que l'Académie dise qu'on prononce *bourk'*. Cette prononciation, qui n'a plus pour elle l'usage, n'a par conséquent rien qui la justifie. Devant une voyelle, plusieurs prononcent le g comme un k : un bourg étendu, un *bour-k* étendu; d'autres disent : un *bour* étendu. Au pluriel l's ne se lie pas : des *bourgs* étendus, dites : des *bour-étendus*; cependant plusieurs prononcent en liant : des *bour-z* étendus), s. m. Grand village où il se tient des marchés. Ils habitaient un *bourg* plein de gens dont le cœur Joignait aux duretés un sentiment moqueur, LA FONT. *Phil. et B.* || Bourg pourri, petit *bourg* d'Angleterre, qui, ayant le droit d'envoyer des membres au parlement, n'usait de ce droit que sous le bon plaisir de quelque grand seigneur, ou en trafiquait.

— HIST. XI^e s. Quatre homes ou de burt ou de ville, *Lois de Guill.* 43. Gesir [nous] pourrons au burc de St Denise, *Ch. de Rol.* lxxv. || XII^e s. [Il] Ne trove borc ne castel qu'il nen praigne, *Ronc.* p. 4. Ardent irons ses viles, ses chastiaux et ses bors, *Sax.* xxvii. Mais um faiseit les portes del burc tutes guatier, *Th. le mart.* 49. Là o [où] estoient li champ et li maisnil, Les beles viles et li borc seignori, Croissent li bois, ronces et aubespis, *La mort de Garin*, 2939. || XIII^e s. Com se il fussent né au bur à St Denis, *Berte*, v. Bours et chastiaux et villes, fermetés et destrois, ib. lxi. Li Grifon avoient mandé que il venist à la serre lorsque il seroit anuité, et il le mettoient ou borc, H. DE VALENC. XXIV. Maintenant se prist le roy à fermer [fortifier] un neuf borc tout autour le viex chastiau, dès l'une mer jusques à l'autre, JOINV. 269.

— ÉTYM. Bourguig. *bor*; provenç. *borc*; espagn. *burgo*; ital. *borgo*; du latin *burgus*, reçu dans la langue latine dès le IV^e siècle, et qui se rattache à l'ancien haut-allemand *burg*, goth. *baurgs*, lieu fortifié. Il y a aussi, dans le celtique, *borg*, qui est gaélique. Comparez le grec πύργος, une tour.

BOURGADE (bour-ga-d'), s. f. Petit *bourg* dont les maisons disseminées occupent un grand espace. Il est prêt à faire entendre sa voix dans les hameaux et dans les *bourgades* avec autant de satisfaction que dans Rome même, FLECH. *Panég.* II, p. 350. Ils [les préceptes de J. C.] ne furent d'abord annoncés qu'à des disciples grossiers et aux *bourgades* de la Judée, MASS. *Car. Evidence*. Les Romains étaient passionnés pour leur patrie, pendant que ce n'était qu'une *bourgade*, VAUVEN. *Nouv. max.* 35. Dans la solitaire *bourgade*, Rêvant à ses maux tristement Languissait un pauvre malade, MILLEV. *Priez pour moi*. Les *bourgades* des sauvages, au nombre de deux ou trois cents, détachées les unes des autres, ne peuvent pas se soutenir, MONTESQ. *Lettr. pers.* 420.

— HIST. XVI^e s. Il vieillit en une mechante *bourgade* de barbares, AMYOT, *Sertor.* 41.

— ÉTYM. *Bourg*.

† BOURGAGE (bour-ga-j'), s. m. Terme d'ancienne coutume. Héritage roturier, en Normandie, situé dans une ville ou *bourg*, et qui n'était assujetti à aucune redevance féodale ou censuelle.

— ÉTYM. Bas-lat. *burgagium*, de *burgus* (voy. *BOURG*).

† BOURGELAS (bour-je-là), s. m. Variété de raisin à grains blancs ou dorés et de forme ovale.

BOURGÈNE (bour-jè-n'), s. f. Voy. *BOURDAINE*.

1. BOURGEOIS, OISE (bour-joï, joï-z'); l's se lie : un bourgeois honorable, dites : un *bour-joï-z* honnorable), s. m. et f. || 1^e Citoyen, citoyenne d'une ville, jouissant des droits attachés à ce titre. Un bourgeois considéré. Une riche bourgeoisie. Et ne savez-vous plus qu'il n'est prince ni roi? Qu'elle [Rome] daigne égaler à ses moindres bourgeois? CORN. *Nicom.* I, 2. Les bourgeois de Rome sentirent qu'ils s'étaient enlevé à eux-mêmes leur plus zélé défenseur, LE P. CATROU dans DESFONTAINES. Combien n'a-t-on pas vu de belles aux doux yeux, Avant le mariage anges si gracieux, Tout à coup se changeant en bourgeois sauvages, Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages, BOIL. *Sat.* x. || 2^e S. m. sing. collectif. Tout le corps des citoyens d'une ville. Le bourgeois a pris les armes. || 3^e Terme de féodalité. Bourgeois du roi, celui qui était exempté par le roi de toute servitude. On vit des échevins se qualifier bourgeois du roi, VOLT. *Mœurs*, 98. || 4^e Personne appartenant à la classe moyenne d'une ville. Un bon bourgeois. Les bourgeois et les ouvriers. || 5^e Le patron ou maître chez lequel un ouvrier travaille. On dit dans le même sens, au féminin, *bourgeoise*. || 6^e Il se dit par opposition à noble, à militaire. Un simple bourgeois. || 7^e Par dénigrement, homme sans distinction. Il est sans goût, c'est un bourgeois. Cela sent son bourgeois. Alors lui et ses compagnons ouvrent la bouche quasi tous ensemble pour m'appeler bourgeois; car c'est l'injure que cette canaille donne à ceux qu'elle estime niais ou qui ne suivent point la cour, FRANCION, p. 286 de l'édition de 1635. Vous êtes une sorte et une mal apprise de traiteur de bourgeois un officier du roi.... moi, bourgeois! Voyez, je vous prie la simplicité et l'impertinence, LE THÉÂTRE ITALIEN DE GHÉRARDI, 1690, t. I, p. 437, 438. Et quand nous leur témoignons, Proserpine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois et disent que nous ne sommes pas galants, BOIL. *Héros de romans*.

— ÉTYM. Voy. le suivant.

2. BOURGEOIS, OISE (bour-joï, joï-z'), adj. || 1^e Qui est de bourgeois. Caution bourgeois, caution solvable et facile à discuter. Je veux caution bourgeois qu'ils ne me feront point de mal, MOL. *les Préc.* 40. || Comédie bourgeois, représentation donnée par des personnes qui ne jouent la comédie que pour leur amusement. || Maison bourgeois, maison simple, bien tenue, mais sans luxe; on l'emploie aussi par opposition à maison garnie, à hôtel. || Habit bourgeois, par opposition aux différents costumes officiels. Comme il n'y avait pas de galons à sa livrée, cela faisait à peu près un habit bourgeois, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Cuisine bourgeois, cuisine bonne, mais sans apprêts. À la bourgeois, se dit d'une manière très-simple d'appréter les viandes. Vin bourgeois, vin non frelaté. || 2^e Par dénigrement, qui manque de dignité, d'élévation. Avoir l'air bourgeois. Des discours bourgeois, DE CAILLIÈRES, en 1690. Est-il de petits corps un plus lourd assemblage, Un esprit composé d'atomes plus bourgeois? MOL. *F. sav.* II, 7. (Les expressions atomes bourgeois, air bourgeois sont citées comme nouvelles dans le grand Dictionnaire des précieuses, publié onze ans avant les Femmes savantes, 1672.) Des personnages qui ne sont point dans la nature, des amours bourgeois et insipides, VOLT. *Lett. Damilarville*, 24 août 1764. Monsieur, pour ses amis, entretient une actrice; Madame, des beaux-arts bourgeois protectrice.... GILB. XVIII^e siècle. || Substantivement. Ce que vous dites là est du dernier bourgeois, MOL. *Préc.* 5. || 3^e Terme de diplomatie. Lettre bourgeois, caractère tenant le milieu entre la gothique cursive et la gothique moderne.

— HIST. XI^e s. Li burgeis qui ad en sun propre chatel [avoir, bien] demi marc vaillant, LOIS DE GUILL. 48. Toutes les rues où li burgeis estont, CH. DE ROL. cxc. || XII^e s. Un borzois fut mout riches et manant [opulent], RONC. p. 190. Ses borzois [il] fait armer chacun à sa maison, SAX. VIII. Tuz les en fist chacier e humes et muilliers; Les clers en personeze, burgeis e chevaliers, Od filles et od fiz, od enfanz laiteniers, TH. LE MART. 64. || XIII^e s. Mout sont trestuit dolent li burjoi de Paris, Berte, xcix. Chevaliers ne bourgeois, vilains ne paisant, ib. cvii. Li bourgeois requisen assolution et li proierent que il les menast par ordene de droit, CHRON. DE RAINS, 115. Moult a en lui [elle] franche borjoise, REN. 14648. C'est quant le [la] mere est de franque

nascion [naissance], si comme de bourgeois ou de gent de poesté, franque et hors de serritude, BEAUM. XLV, 29. Or ayant encore ainsi que un mien bourgeois de Joinville m'aporta une baniere et un fer de glaive, JOINV. 228. Estaut de Nogent fu le bourgeois du monde que le conte croit le plus [croit le plus], ID. 205. Ces bourgeois de Troies, quant il virent que il avoient perdu le secours de leur seigneur, ID. 204. L'argent et la chandoile por ce que petit poise, Porte par contenance à l'autel la borgoise, J. DE MEUNG, TEST. 4206. || XIV^e s. Comme le bourgeois veille pour acquerir richesses à lui et à ses enfants, le chevalier et le noble veille pour acquerre pris et les ou monde, MÉNAGIER, t. I, 3. || XV^e s. Il y avoit un bourgeois à Gand qui s'appeloit Jean Lyon, FROISS. II, II, 52. Mes bourgeois sans nul séjour Partent et se mettent en voyage, COQUILLART, *Monologue des perruques*.

— ÉTYM. Bourguig. *borgey*; Berry, *borgeois*; provenç. *borges*, *borzes*; espagn. *burges*; ital. *borghese*; du bas-latin *burgensis*, adjectif tiré de *burgus* (voy. *BOURG*). Le bourgeois était un homme du *bourg*, du lieu clos et fortifié, tandis que le *villain* était l'habitant de la *ville* (latin, *villa*), maison de campagne, lieu ouvert et non fortifié. Cuisine bourgeoisie se disait, au XIII^e siècle, *viande de maisnie*, c'est-à-dire nourriture de la maison.

† BOURGEOISE (bour-joï-z'), s. f. Sorte de tulipe d'un rouge vif.

BOURGEOISEMENT (bour-joï-ze-man), adv. D'une manière bourgeois, en simple bourgeois. Il a toujours vécu bourgeoisement.

— ÉTYM. *Bourgeoise*, et le suffixe *ment*.

BOURGEOISIE (bour-joï-zie), s. f. || 1^e Qualité de bourgeois. || Droit de bourgeoisie, prérogatives accordées aux citoyens d'une ville, d'un État. Le droit de bourgeoisie à vos peuples donné, CORN. *Sertor.* II, 2. || Fig. Laquelle maladie ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, MOL. M. DE POURC. I, 11. || 2^e Le corps des bourgeois, les bourgeois en général. Hanter la bourgeoisie. S'allier à la bourgeoisie.

— HIST. XIII^e s. Et establi à estre juges de la court de la borgesie, ASS. DE J. I, 23.

— ÉTYM. *Bourgeois*; provenç. *borgesia*; ital. *borghesia*.

BOURGEON (bour-jon), s. m. || 1^e Oeil des arbres qui, se développant, donne les branches ou les feuilles. Faux bourgeois, œil qui, l'année de sa formation, au lieu de rester à l'état d'œil, se développe en bourgeois. Mais attends que l'hiver s'en aille, et tu vas voir une feuille percer ces noeuds si durs pour elle. Et tu demanderas comment un bourgeois frêle peut, si tendre et si vert, jaillir de ce bois noir, V. HUGO, F. D'AUT. 26. || 2^e Le nouveau jet de la vigne. || 3^e Fig. Boutons rouges qui viennent au visage. Elle peint de bourgeois son visage guerrier, BOIL. *Lutr.* I. C'était [Riom] un gros garçon court, joufflu, pâle, qui, avec force bourgeois, ne ressemblait pas mal à un abcès, ST-SIM. 435, 54. Le duc de la Feuillade avait une physionomie si spirituelle qu'elle réparait sa laideur et les bourgeois dégoûtants de son visage, ID. 99, 55. || 4^e Terme de pathologie. Bourgeois charnu, nom de granulations coniques et rougeâtres qui se développent à la surface des plaies suppurantes et en déterminent la cicatrisation. || 5^e S. m. plur. Terme de commerce. Laines fines qui s'allongent par brins.

— SYN. *ŒIL*, *bourgeon*, *bouton*. L'œil est ce qu'il y a de plus général; c'est la première marque d'un développement nouveau dans l'arbre. En se développant, l'œil devient bourgeois ou bouton: bourgeois, s'il doit donner des branches ou des feuilles; bouton, s'il doit donner des fleurs et des fruits.

— HIST. XI^e s. Bon burjon de bone raiz [racine], E de haut pere vaillant fiz, BENOIT, II, 12739. || XIII^e s. A cel tens ne sera mie fruiz en arbre ne borjons en vigne, PSAUTIER, f° 186. Et quant borjons à l'une [plante] viennent, Les autres flestries se tiennent, la Rose, 5983. Barbier, or viennent les groiseles; Li groiselier sont boutonné, Et je vous rapport les noveles Qu'el front vous sont li borjon né, RUTEB. 246. || XIV^e s. Jeune bourgeois et tendre, MÉNAGIER, II, 5. || XV^e s. Dès le temps de la Praguerie, là où ses meurs commençoient à estre cogneus en leur bourgeois, y perchupt on ce que on y trouva de puis, G. CHASTEL. CH. DES DUCS DE BOURG. I, ch. 58. || XVI^e s. Tunica ocularis: en françois, maille, taye, bourgeois, PARÉ, XV, 5. Une plume très molle, comme de duvet, ou un petit bourgeois [flocon] de laine cardée, qui par le mouvement puisse tester la respiration, ID. XVIII, 54. Au temps d'ente: en fente, un bon œil ou bourgeois est pris du greff.

où il se trouve plus gros, bois et tout, o. DE SERRES, 674.

— ÉTYM. Berry, *borgeon*; picard, *bordon*. Ménage le tire de *bourre*, à cause de l'état *bourru* des bourgeois. Diez le fait venir de l'allemand *goith burján*, s'élever. On l'a aussi rattaché, par transcription de l'*r*, au français *brou*; provençal, *brot*, *broto*; ce à quoi s'accorderait le picard *bordon*. Mais l'étymologie reste incertaine.

BOURGEONNÉ, ÉE (bour-jo-né, née), adj. Qui a des boutons sur la peau. Il ne se dit guère qu'en parlant de la face. Visage, front bourgeonné. Cet homme au nez bourgeonné.

† **BOURGEONNEMENT** (bour-jo-ne-man), s. m. Evolution des bourgeois; époque de cette évolution.

— HIST. XVI^e s. Au premier rang sont mis les abricotiers, aubergers, pechiers, pour leur hastif bourgeonnement, o. DE SERRES, 676.

— ÉTYM. Bourgonnier.

BOURGEONNER (bour-jo-né), v. n. || 1^e Pousser des bourgeois. Les arbres commencent à bourgeonner. || 2^e Fig. et familièrement. Son visage bourgeonne, il lui vient des boutons au visage. Le front lui bourgeonne. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII^e s. La verge leva [il], si flori, Et borjona et reverdi, WACE, *Vierge Marie*, p. 38. || XIII^e s. Iert [était] leur creance bourjonnée [répandue] En plusieurs lieux par le royaume, GUIART, t. I, p. 36, v. 282 (780). || XVI^e s. En ce tardif printemps, la reprise de l'amandier est très douteuse, pour son naturel hastif à bourgeonner, o. DE SERRES, 679.

— ÉTYM. Bourgeon.

† **BOURGEONNIER** (bour-jo-nié), s. m. Un des noms vulgaires du bouvreuil.

— ÉTYM. Bourgeon.

† **BOURG-ÉPINE** ou **BOURGUE-ÉPINE** (bourgh-pi-n'), s. m. L'un des noms de l'âlaterne.

— HIST. XIV^e s. Quædam nigra spina quæ dicitur gallice bourgue espine, DU CANGE, *pepula*.

— ÉTYM. Ce mot semble dire *épine de bourg*, épine dont on ceignait les bourgs; mais il faudrait des textes à l'appui.

† **BOURGERON** (bour-je-ron), s. m. Petite casaque de toile que portent certains ouvriers.

— ÉTYM. Peut-être tiré de *borge*, ancien nom d'une sorte de toile (voy. *BOURGETEUR*, à l'étymologie), ou peut-être encore, comme on dit aussi *bergeron*, de *berger*: vêtement de berger.

† **BOURGETEUR** (bour-je-teur), s. m. Nom, à Lille, des ouvriers qui travaillent en laine.

— ÉTYM. Richelet dit que ce mot vient de la ville de Bourges, à cause que des ouvriers de Bourges portèrent à Lille cette industrie. Mais l'ancien français avait *borge*, sorte de toile, *borgier*, fabricant de *borge*, dont d'ailleurs l'origine n'est pas connue.

† **BOURGIN** (bour-jin), s. m. Terme de pêche. Sorte de filet.

— ÉTYM. Bas-lat. *broginus*, *bruginus*, sorte de filet; origine d'ailleurs inconnue.

BOURGMESTRE (bourgh-mè-str'), s. m. Titre du premier magistrat des villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, etc.

— HIST. XV^e s. Li brugemaistre et les seigneurs de Bruges firent ouvrir le guichet, FROISSART, II, II, 56.

— ÉTYM. Allem. *Burgmeister*, de *Burg*, cité, bourg (voy. *BOURG*), et *Meister*, maître.

† **BOURGNE** (bour-gn'), s. f. Terme de pêche. Sorte de nasse, dite aussi bourgnon, que l'on place à l'extrémité des parcs ouverts.

— HIST. XV^e s. Certains instruments et engins pour pêcher poissons, nommez et appellez borgnes ou borgnons, DU CANGE, *borgnus*.

— ÉTYM. *Borgne*: les épithètes de borgne et d'aveugle étant données à des objets qui n'ont point d'issue.

† **BOURGNON** (bour-gnon), s. m. Voy. *BOURGNE*.

† 2. **BOURGOGNE** (bour-go-gn'), s. m. Le vin de Bourgogne. Une bouteille de bourgogne vieux. Le vin bourgogne.

— ÉTYM. *Burgundia*, de *Burgundi*, nom d'un peuple german qui s'établit dans l'est de la Gaule, lors de la chute de l'empire romain.

† 2. **BOURGOGNE** (bour-go-gn'), s. f. Nom vulgaire du sainfoin.

† **BOURIGNON** (bour-ri-gnon), s. m. Terme de pêche. Filet pour les petits poissons.

— HIST. XV^e s. Le suppliant alloit pour lever certains borgnons ou engins douzilz à prendre poissons, comme loches et vairens et aut'e menuise, DU CANGE, *broginus*.

† **BOURIOLE** (bou-ri-o-l'), s. f. Un des noms de la bécasse.

† **BOURJANOTTE** (bour-ja-no-t'), s. f. Sorte de figue d'une couleur bleuâtre foncée.

† **BOURLE** (bour-l'), s. f. Tromperie, attrape. Une certaine mascarade que je prétends faire entrer dans une bourse que je veux faire à notre ridicule, MOL. B. *Gentilh.* iii, 14. Vieux.

— HIST. XV^e s. Si ne guerroyons pas courtoisement, fors à la bourse, sans nul titre de guerre raisonnable, FROISS. ii, ii, 207.

— ÉTYM. Provenç. *burga* et *burlaire*, moqueur; cat. et espagn. *burla*; portug. *bulra*. D'après Ménage, approuvé par Diez, de *burra*, bourse (voy. ce mot); employé déjà par Ausone dans le sens de plaisanterie, par l'intermédiaire d'un diminutif *burrula*, *burla*. La première édition de Molière a *bourse*, changé dans beaucoup d'éditions, mais à tort, en *bourse*.

BOURLET, s. m. Voy. *BOURRELET*.

† **BOURLINGUER** (bour-lin-ghé), v. n. Terme de marine. Fatiguer, en parlant d'un bâtiment qui lutte contre une grosse mèr.

† **BOURNOUS** (bour-noû), s. m. Manteau de laine blanc et à capuchon, porté par les Bédouins. On dit actuellement de préférence *burnous*.

— ÉTYM. Arabe, *bornos*, manteau à capuche; espagn. *albornoz* (avec l'article arabe *al*).

BOURRACHE (bour-ra-ch'), s. f. Plante à feuilles velues; on l'emploie en tisane, comme diaphorétique et diurétique (*borrago officinalis*, L.).

— HIST. XIII^e s. Fleurs de boursages, ALEBRANT, f° 15. || XV^e s. Il usera de bouillons, ausquels auront cuit boursache, buglosse, etc. PARÉ, v, 9. Houbelon, boursache, ID. v, 26. Ceste-ci [buglosse ou langue de bœuf] a ses vertus plus fortes que la buglosse ou boursache des jardins, quoique symbolisans presques en toutes propriétés, o. DE SERRES, 627.

— ÉTYM. Arabe, *abou rach*, père de la sueur. Plante sudorifique, originaire d'Afrique et introduite par les Maures en Espagne. *Borrage* est du latin des botanistes, formé de *burrache*.

BOURRADE (bou-ra-d'), s. f. || 1^e Terme de chasse. Atteinte du chien qui enlève du poil au lièvre qu'il court. || 2^e Par extension, coups de croise de fusil, coups de poing. Cela vous aurait épargné les boursades que ces brutaux vous ont données, DANCOURT, *les Curieux*, 47. || 3^e Fig. Attaque en paroles ou vive repartie. MM. des enquêtes donnèrent, à leur ordinaire, maintes boursades à MM. les présidents, RETZ, II, 255. Il [Brissac] lui donnait [à Fagon] des boursades devant le roi qui mettaient Fagon en véritable furie, ST-SIM. 339, 201. Rotquette remboursait accortement ces sortes de boursades; il n'en sourcillait pas, ID. 469, 8.

— HIST. XVI^e s. Le roi le suivit [le duc de Parme qui battait en retraite], lui donnant toujours quelque boursade, P. DE L'ETOILE, dans le *Dictionnaire de DOCHÉZ*.

— ÉTYM. Bourrer.

† **BOURRAGE** (bou-ra-j'), s. m. || 1^e Action et manière de charger une mine. || 2^e Matières dont on se sert pour boursurer quelque chose.

— ÉTYM. Bourrer.

† **BOURRAGUE** (bou-ra-gh'), s. m. Terme de pêche. Sorte de nasse.

BOURRAS (bou-râ), s. m. Grosse toile faite d'étoffes de chanvre.

— HIST. XIII^e s. Vestue [elle] ot une sorquanie [souquinelle], Qui ne fut mie de borras; N'ot si bele jusqu'à Arras, la Rose, 4217: || XV^e s. Le suppliant demanda aux compagnons se ilz avoient point pris les penelles et boursas que leurs bestes avoient sur eux, DU CANGE, *burratium*.

— ÉTYM. Bourre.

BOURRASQUE (bou-ra-sk'), s. f. || 1^e Coup de vent impétueux et de peu de durée. Le canot, à peine en mer, fut assailli d'une boursasque. || 2^e Fig. Emportement brusque et passager. Les boursasques populaires. Songe combien il t'a fallu essuyer de boursasques. || Caprice, entraînement passager. Je n'ai jamais été follement prodigue que par boursasques, J. J. ROUSS. Conf. v. || Violentes attaques. Si vous avez encore quelques boursasques à essuyer de votre bille, SÉV. 2.

— HIST. XVI^e s. L'asseurant que les Princes avoient desja passé la Dordogne, après cette boursasque de Montcontour, CARL. IX, 44. La friandise de Paris estoit telle, qu'en disputant à ce séjour s'il falloit attaquer Chartres, le prince eut envie de retourner faire une boursasque dans les fauxbourgs de Paris, D'AUB. Hist. I, 465. Ou comme on voit qu'en mer une boursasque par violence en tempestant arrache hors de son lieu le mast qui es le bout... RONS. 966.

— ÉTYM. Espagn. *borrasca*; ital. *burrasca*, mais, avec un *o*, *borrascoso*. D'après Diez, de l'italien *borea*, vent du nord, *bora* dans les patois, d'où, avec réduplication de l'*r*, *borrasca*, *burrasca*, mot formé comme l'espagnol *nevaska*, orage de neige, de *nieve*, neige.

4. **BOURRE** (bou-r'), s. f. || 1^e Amas de poils détachés de la peau de certains animaux à poil ras. Terre grasse mêlée avec de la bourse. Matelas remplis de bourse. Le petit-fils de César se vit réduit à manger la bourse de son lit, J. J. ROUSS. Em. IV. || Bourse de laine ou bourse lanice, la partie la plus grossière de la laine. || Bourse de soie, la partie du cocoon qui ne se dévide pas. || Fig. Chose de peu de valeur. Il y a bien de la bourse en cet ouvrage. Jour à jour j'étais informé du fond de cette curieuse sphère [la cour]; la bourse même en était amusante, et parmi cette bourse rarement n'y avait-il pas quelque chose d'important, ST-SIM. 239, 489. || 2^e Ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu pour la retenir et la presser. La bourse d'un fusil. J'ajoute aux pistolets une petite charge sans bourse, J. J. ROUSS. Em. I. || 3^e Par extension, duvet qui couvre certains bourgeois à leur naissance. La vigne a gelé en bourse. Le chameau de tête [celui qui est en tête de la caravane] est attaché par une corde de bourse de palmier, CHATEAUBR. *Itinér.* II, 194. Les mousses dans leur bourse élastique.... ID. *Génie*, III, v, 5. || Enveloppe sèche de certaines graines. De la graine de trèfle en bourse. || 4^e Terme de tannerie. Vieux tan qui est sur la peau du mouton au sortir de la tannerie. || 5^e Drogue colorante faite avec du poil de chèvre très-court qui a bouilli dans la garance. || 6^e Terme de métallurgie. Fer defectueux. || 7^e Ancien terme de commerce. Bourse de Marseille, étoffe moirée, dont la chaîne était de soie, et la trame de bourse de soie.

— HIST. XIII^e s. Primés [il] vest unes espaulieres De bourse de soie moult chieres, Bl. et Jér. 3978. Chauces faites de bourse et d'autres mauveses estofes, Liv. des mét. 439. Nus-seliers ne puet coudre bazane avec vache ne avec veel pour nul fournement, ne nule menuiere de poil avec bourse quelle que elle soit, ib. 209. Il peut metre devant son pis et devant son ventre un contrecuer de teille et de coton, ou de laine ou de borre de sée[soie], tel et si fort come il vodra, Ass. de Jér. I, 470. || XV^e s. Et à brief parler je m'y fourre Ne plus ne moins qu'en une bourse, VILLON, *Archer de Bagn.* || XVI^e s. Le sergent de qui Goas avoit tiré promesse de ne tirer que le bourse n'entrant, et de rompre croce sur cap, passe plus de la moitié du champ, D'AUB. Hist. I, 288. Et ceux [les chevaux] qui restoient se mangeans les crins et les queuehs les uns aux autres, et encor le bourse qu'ils arachoient de leurs selles, ID. ib. III, 440. Courir après une petite pélote de cuir et de bourse, DESPER. *Contes*, XL. De la bourse de foulons, o. DE SERRES, 388. Avec un peu de bourse blanche de tondeur, ID. 391. Amitiez dignes de l'age des amans, qui n'ont encore aucune vertu qu'en bourse, ni nul jugement qu'en bourse. SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 513.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *borra*; du latin *burræ*, qui se trouve dans l'anthologie; dans Ausone, *burræ*, au pluriel, avec le sens de moquerie.

† 2. **BOURRE** (bou-r'), s. f. Nom vulgaire de la cane en Normandie.

— ÉTYM. Bas-lat. *bouretta*, dans un texte du XIV^e siècle.

BOURRÉ, ÉE (bou-ré, rée), part. passé. || 1^e Bien rempli. Un matelas bien boursillé. || Gorgé. Bourré de sucre et brûlé de liqueurs, GRESS. *Vert-Vert*, ch. IV. || 2^e Grondé, gourmandé. Si nous les attrapons, ils seront bien boursillés, SÉV. 496. || Bourré de coups, bien battu.

BOURREAU (bou-rô), s. m. || 1^e Celui qui inflige les peines corporelles qu'ordonnent les arrêts rendus en matière criminelle. Livré au bourreau. Livre brûlé par le bourreau. Faisant passer Phötin par les mains d'un bourreau, CORN. *Pomp.* v, 4. Va! je suis ta partie et non pas ton bourreau, ID. *Cid*, III, 4. Je craignais beaucoup moins tes bourreaux que ses larmes, ID. *Poly.* IV, 4. On les bat de verges par la main du bourreau, BOSS. III, *Pent.* 4. Fouetté par la main du bourreau, PASG. *Prov.* 6. || Valet de bourreau, homme qui aide le bourreau dans les exécutions. || Insolent comme un valet de bourreau, odieusement insolent. || 2^e Par extension, meurtrier. Et toi-même des tiens devenu le bourreau, CORN. *Cinna*, IV, 3. De deux princes ses fils elle fait ses bourreaux, ID. *Rodog.* II, 4. Toi-même de ton sang devenir le bourreau, RAC. *Phèd.* IV, 6. Il veut.... Qu'au lieu de votre époux je sois votre

bourreau, id. *Iphig.* III, 6. || Fig. Le remords sera son bourreau. Le vice est lui-même son cruel bourreau, d'ABLACOURT, *Lucien*, dans RICHELET. En quelque lieu que se trouve un parricide, il y rencontre un accusateur, un juge et un bourreau, LE MAITRE, *Plaid.* 28, dans RICHELET. Les envieux sont eux-mêmes leurs bourreaux, VAUGEL. *Q. C.* liv. VIII, ch. 42. Il est lui-même son inipitoyable bourreau, PATRU, *Plaid.* 5. || 3^e Familièrement. Être le bourreau de quelqu'un, le tourmenter, lui rendre la vie dure. Un amiral était sa bête [à Pontchartrain], et un amiral bâtarde du roi, son bourreau, ST-SIM. 141, 63. || Être le bourreau de soi-même, faire plus qu'on ne peut, s'excéder, ne pas ménager sa santé. || 4^e Un homme cruel, inhumain. Voyez comme il maltraite son cheval; c'est un vrai bourreau. || 5^e Un bourreau d'argent, un dissipateur, un homme qui n'hésite devant aucune dépense. || 6^e Terme de reproche, expression d'humour, d'impatience. Te tairas-tu, bourreau! Donne-le donc, bourreau, lui dis-je, HAMILT. *Gramm.* 7. Oh! le double bourreau, qui me va tout gâter, MOL. *L'Étour.* III, 4. Mes bourreaux de symphonistes raclaient à percer le tympan d'un quinze-vingts, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || 7^e Bourreau des arbres, nom donné à plusieurs plantes à tige volubile qui nuisent aux arbres, entre autres le célastre grimpant. || 8^e Terme de salines. Sac garni de paille que met sur son épau le ouvrier qui porte un panier de sel.

— SYN. BOURREAU, EXÉCUTEUR DES HAUTES ŒUVRES. Dans le langage légal d'aujourd'hui, on ne dit qu'exécuteur des hautes œuvres. Bourreau est le terme général pour tous les temps et tous les pays.

— HIST. XIV^e s. Le licteur, c'est le bourrel, se tenoit dès à la lie d'un laz, BERCHEURE, f° 14, verso. || XV^e s. Prenez un bourrel et lui faites trancher la tête, FROISS. II, II, 138. De la soif je nomme l'eau Le Bourreau Qui la fait mourir martyre, BASSELIN, XXIX.

— ÉTYM. Bourguig. *boreā*; wallon, *boie*; provenc. *borel*; pays de Coire, *bojer*; provenç. mod. *boyou*; anc. espagn. *borrero*; espagn. mod. *boya*, bourreau et boucher; ital. *bōja*. Ménage supposait que *bourreau* venait de *bōcher*, par l'intermédiaire d'un diminutif *bouchereau*, contracté en *tourreau*; mais la contraction de *ch* ne se suppose pas. Diez pense que, au moyen du double suffixe *-ell* (qui se trouve en effet: *māt-er-eau*, de *māt*), *bourreau* peut venir de *boie*, qui est le nom du bourreau en wallon, en espagnol et en italien (*boie-er-el*, d'où *bourrel*); du latin *boia* ou *boja*, carcan; d'où l'ancien français *būie*, chaîne. D'autre part, on a dit que *bourreau* venait de *Borel*, seigneur de Bellecombe, en 1261, à la charge de pendre les voleurs du canton. Il est certain que plusieurs fiefs ont été possédés à charge de fournir au suzerain un *pend-larren*; il est certain aussi que *Borel* est un nom propre ou plutôt un surnom très-ancien (on le trouve dès la fin du XI^e siècle : Ernigisus filius *Borel*, ORDERIC VITAL, édit. de la Société de l'Histoire de France, t. V, p. 488; Odo cognomento *Borel*, BOUQ. XI, 204 A). Malheureusement, les analistés n'ont pas ce que signifie ce surnom; s'il signifiait *bourreau*, ce qui est vraisemblable (ce surnom à pu être donné à un seigneur rigoureux justicier), *bourreau* serait beaucoup plus ancien que ne l'indiquent nos textes, et la dérivation n'en pourrait pas être cherchée dans un nom propre; au contraire, le nom propre en dériverait. On a aussi songé à l'ancien français *bōrel*, tas de bourse, d'où les sens de remplir de bōrre, tasser, et battre pour tasser; mais l'historique, ni dans *bourreau*, ni dans *bōrre*, ni dans *bōrel*, ne fournit les transitions qui autoriseraient cette étymologie.

BOURRÉE (bou-rée), s. f. || 1^e Assemblage d'un volume, à peu près déterminé, de menues branchedes. Brûler une bourrée. Les liaies pourront produire quantité de bourrées et fagots de leur superflu, à l'usage des habitants, VAUBAN, *Dimie*, p. 194. Si je n'arrivais pas le 2 ou 3 avril, fais vendre les bourrées par Blondeau, P. L. COUR. *Lett.* II, 144. || 2^e Air de musique, à deux temps, qui a deux parties égales, chacune de huit mesures. On nomme aussi bourrée une danse composée sur le même air. Le pas de bourrée est composé de deux mouvements; un demi-coupé avec un pas marché sur la pointe du pied, et un demi-jeté, qui fait le second mouvement. La bourrée est une danse rustique originaire d'Auvergne, qui consiste en ce que les danseurs et les danseuses, placées sur deux lignes, s'avancent et se reculent, après quoi chaque danseur fait tour-

ner la danseuse qu'il a en face. Il est plus loin de vous oublier, qu'il n'est prêt à danser la bourrée, SÉVIGNÉ. 43. Des demoiselles qui dansent la bourrée dans la perfection, ID. 277. Pauvres enfants [Auvergnats] qui dévalent bien tristes de leurs montagnes et qui préféreront toujours le pain bis et la bourrée aux prétendues joies de la plaine, CHATEAUB. CLERMONT, 122. || 3^e Terme de chasse. Chasse aux cailles qui se fait avec un hallier. || Proverbe. Fagot cherche bourrée, c'est-à-dire les gens de même sorte se recherchent.

— SYN. BOURRÉE, FAGOT. Ce sont des bottes, des assemblages de même bois; mais ce qui les distingue, c'est que le fagot a toujours trois ou quatre brins de bois plus gros que les autres, tandis que la bourrée est exclusivement formée de menues branchedes.

— HIST. XV^e s. Sitost qu'il fut lié à l'estache, on appuya autour grand soin de bourrées et de fagots secs, et on bôuta le feu dedans, FROISS. III, IV, 7. || XVI^e s. Mettant d'un côté les grosses bûches, bois de fente et de moule: de l'autre les fagots, bourrées et costerets, O. DE SERRES, 808.

— ÉTYM. Ainsi dit à cause de la comparaison avec la bôrre.

† BOURREL (bou-rèl), s. m. Nom vulgaire de la buse.

— ÉTYM. Sans doute *bourreau*, à cause de la cruauté des oiseaux de proie.

BOURRELÉ, ÉE (bou-re-lé, lée), part. passé. Tourmenté. L'âme du criminel burrelée de remords. La Rappinière et les siens remarquèrent sur son visage de si grandes marques d'une conscience burrelée que tout autre n'eût point balancé à l'arrêter, SCARR. *Rom. com.* ch. 15. Oh! mon ami, quel spectacle que celui d'un homme méchant et burrelé! DIDER. *Lett. à Grimm.* Ces pécheurs burrelés qui accumulent tant de prières, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 41.

† BOURRÉLEMENT (bou-rè-le-man), s. m. Sensation douloureuse, comparée à la torture que ferait éprouver le bourreau. Avoir un burrelement dans l'estomac. || Fig. Le burrelement de la conscience.

— HIST. XVI^e s. Les Lacedemoniens mignardoient leur Diane par le burrelement des jeunes garçons qu'ils faisoient souffrir en sa faveur, MONT. II, 258. Tibère, grand maître en la science de burrellerie, ID. III, 301.

— ÉTYM. *Bourrelēr*.

BOURRELER (bou-re-lé). L'Académie conjugue ce verbe en mettant un accent grave sur *re* quand la syllabe qui suit est muette: il burrelle, je burrellerai, je burrellerai; mais pourquoi ne pas le conjuguer comme *appeler*, mettant: il burrelle, je burrellerai, je burrellerai, etc. ou conjuguer *appeler* avec l'accent grave, en un mot effacer une anomalie?, v. a. Tourmenter comme ferait le bourreau. La conscience burrelle les méchants. Elle [cette parole] aggravera vos douleurs dans vos maladies, elle vous burrelera dans votre lit de mort, SAURIN, t. IV, p. 32.

— HIST. XVI^e s. L'ambition le burrelle sans cesse; tellement qu'ayant la mort entre les dents il songe encore à la guerre contre Mithridate, AMYOT, *Mär. et Pyrrh.* 14. Ainsi burrelé de cette vergogneuse appréhension, YVER, p. 645.

— ÉTYM. *Bourreau*, par l'ancienne forme *bourellē*; bourguig. *bōrelē*.

BOURRELERIE (bou-rè-le-rie), s. f. Le métier, le commerce du burrelier.

— REM. Dans la désinence *ellerie*, l'Académie met généralement deux *l*: coutellerie, hôtellerie, etc. il n'y a que deux exceptions: grivellerie qui prend un *e*, et burrelerie qui a une seule *l* et un *e* muet. Ces anomalies sans raison doivent être corrigées.

— HIST. XII^e s. Coliers à cheval, dossières de selle, et toute autre manière de burrelerie, LIV. DES MÉT. 220.

— ÉTYM. Ancien franç. *bourelē*, tas de burre.

FOURRELET (bou-re-lé) OU BOURLET (bour-lé; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au plur. l's se lie: des bou-re-lé-z épais; burrelets rime avec traits, succès, jamais), s. m. || 1^e Coussinet rempli de burre, qui est fait en rond, avec un vide au milieu. Burrelet pour porter un fardeau. Burrelet à bassin. || Burrelet d'enfant, coiffure rembourrée qui protège la tête des enfants quand ils tombent. Emile n'aura ni burrelets ni lisières, J. J. ROUSSEAU. *Em.* II. Des sceptres étaient mes hochets; Mon burrelet fut une couronne, BERANG. *Deux cousins.* || 2^e Sorte de gaine en toile qu'on remplit de burre ou de crin, et

qu'on adapte aux portes et aux fenêtres pour empêcher l'air extérieur de venir refroidir les appartements. || 3^e Terme de marine. Cordes tressées autour des mâts pour les fortifier, pour tenir les vergues. || 4^e Renflement circulaire qui se forme en certaines circonstances à la tige d'une planète. Le chêne, dans son noyau là retenant [la hache] de force. Et recouvrant le fer de son burrelet d'écorce, Grandissait... LA MART. *Joc.* IX, 354. || Extrémité au bord ou à la surface d'une coquille. || Terme de vétérinaire. Partie renflée de la peau de l'extrémité inférieure du membre, au point où commence le sabot. || 5^e Partie arrondie qui règne autour de la bouche d'un canon, de la douille d'une balonnette. || Bord d'une plaque de plomb roulé. || 6^e Rond d'étoffe mis au haut du chaperon qui est porté sur l'épaule par les docteurs, les licenciés et certains magistrats. || 7^e Terme de blason. L'ancienne chevalerie était dans l'usage de porter, aux tournois, sur le casque, un tour de livrée de la couleur qui était propre au chevalier. Cé tour de livrée, conservé dans les ornements de l'écu, est dit burrelet.

— HIST. XII^e s. Li burrelier puet enplir ses colliers de bôrre ou de poil; mais se l'enplis de l'un; il ne le puet paremplir de l'autre; et s'il le feroit, li burreius seroit ars et li burrelier seroit en l'amende le roi, LIV. DES MÉT. 221. Face tant que l'en li aporte Cheveus de quelque fame morte, Ou de soie blonde burreius, la Rose, 13499. || XV^e s. Dames à rebrassez colletz, De quelconque condiccion, Portant attours et burrelets Mort saisit sans exception, VILLON, *Gd Test.* La quelle herbe le suppliant fena et amassa en petiz burrelez, DU CANGE, *burrellus*. || XVI^e s. Les compagnons du burrelet [les mignons] esclatent leur lamentations; mais d'O, Manou, son frere, Antragues, Chasteauvieux murmurèrent, D'AUB. *Hist.* III, 183. Un fou à burrelet nommé Briandias, CARL. I, 25. Il n'y a ni bonnet quarré, ny burrelet [au parlement—ailleurs: à l'université] qu'e ne fassé voler s'ils m'eschauffent trop les oreilles, SAT. MÉN. p. 100. Pareillement me faisois mettre un burrelet sous mes fesses, de figure ronde, rempli de duvet.

PARE, XIII, 27. Est aussi nécessaire d'avoir un fonds de corbeille d'une torce ou borlet, approprié à recevoir la casse, pour la tenir droitement et fermement, O. DE SERRES, 870.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien français *bourel*, qui signifie amas de bôrre (voy. BOURRE 1); lequel diminutif ne se montre, ici dans l'historique, qu'au XV^e siècle; auparavant, c'est *bourel*, *burreius*.

BOURRELIER (bou-ré-lié), s. m. Ouvrier qui fait et vend des burrels.

— HIST. XII^e s. Qui conques veut estre burreliers à Paris, c'est à savoir fesères de coliers de cheval, estre le puet franchement, de quelque terre et de quelque pais qu'il soit, LIV. DES MÉT. 220.

— ÉTYM. Ancien français *bourel*, amas de bôrre (voy. BOURRE).

BOURRELLE (bou-ré-lé), s. f. La femme du burreau. Vieil.

— REM. L'Académie écrit le substantif *bourelle* et le verbe *il burrelle*; c'est une anomalie.

— ÉTYM. Ancien franç. *bourel* (voy. BOURRE).

† BOURRE-NOIX (bou-ré-noi), s. m. Terme d'art militaire. Poinçon qui fait partie d'une boîte à tournevis, et qui sert à repousser le carré de la noix de la platine. || Au pluri. Des burre-inox.

BOURRER (bou-ré), v. a. || 1^e Terme de chasse. Enlever du poil à un lièvre, se dit d'un chien qui, saisisant un lièvre, lui enlève du poil. || 2^e Enfoncer la bôrre d'une arme à feu. Son fusil partit au moment où il le burrerait. || 3^e Frapper, maltraiter. Les soldats burreaient la foulé à coups de croûte. On le burre de coups de poing. || Fig. Je me mis à lui répondre avec assez d'assurance, et à le burre du mieux que je pus, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Absolument. Burre quelqu'un, lui faire une verte réprimande, le maltraiter en paroles. || 4^e Par extension et familièrement, faire manger avec excès. Burre un enfant de pâtisserie. || Fig. Burre un enfant de grec et de latin, l'en surcharger, ne lui faire apprendre que du grec et du latin. Nous les burreions de mathématiques. || 5^e Se burre, v. refl. Se gourmer réciprocement. Ils se burreaient vigoureusement. || Manger de quelque chose avec excès. Il se burre de gâteaux.

— HIST. XVI^e s. Si les reformez eussent burre [chargé] les premiers comme ils prenoient le large au sortir des chemins.... D'AUB. *Hist.* III, 54.

— ÉTYM. Burre.

† BOURRETTE (bou-ré-té), s. f. Soie grossière qui entoure le cocon.

— HIST. XVI^e s. Les coucons seront ensilés, en fai-

sant passer l'esguille par la premiere filozelle, appellée bourrette, o. DE SERRES, 490. Des filozeles, la bourrete est la plus grossiere, comme estant l'esteuse de la soie, ID. 884.

— ÉTYM. Diminutif de *bourre*.

BOURRICHÉ (bou-ri-ché), s. f. || 1^e Panier de forme oblongue dont on se sert pour envoyer du gibier, du poisson. Bourriché de volaille, de gibier. Bourriché de poisson. Grâce à votre bourriché pleine De gibier digne d'un glouton, BÉRANG. *Chasse*. || Les bourriches d'huîtres, dites aussi cloyères, contiennent chacune 25 douzaines d'huîtres. Dans le langage ordinaire, quand on parle de bourriché, c'est 12 douzaines. || Par plaisirterie. J'envoie une bourriché de galants [rubans] que je vous supplie de faire mettre entre les mains de sa confidente, VORT. *Lettr. 108*. || 2^e Panier formé d'œuf, dans lequel les oiseleurs portent en vie les oiseaux de marécage.

— ÉTYM. Ce mot paraît, suivant l'observation de Ménage, venir de *bourre*, à cause de la bourse, foin ou paille dont on garnit les *bourriches*.

† **BOURRIER** (bou-rié), s. m. || 1^e Petite paille, fétu, ordure. Dessus moi.... Qui ne suis qu'un burrier qui vole, RÉGNIER, *Stances relig.* Vieux. || 2^e Mélange de paille et de blé battu. || 3^e Terme de métier. Echarnures de cuirs.

— HIST. XVI^e s. Que la marchandise n'estoit pas trop loyale, ou que pour le moins il y avoit quelques burriers, CARLOIX, I, 37. Que s'il n'y avoit aultres burriers en leurs fleustes que l'évasion de la Trouse, ils seroient en esperance de quelque remission, ID. VI, 49. Ceux qui se sentoient les moindres burriers en leurs ames changerent incontinent de climat, ID. X, 8.

— ÉTYM. *Bourre*. *Burrier* a eu un sens figuré qu'il n'a plus.

BOURRIQUE (bou-ri-ké), s. f. || 1^e Ânesse. || Âne ou ânesse, quand, ne tenant pas compte du sexe, on parle d'un âne chétif. Hé quoi! charger ainsi cette pauvre burrique, LA FONT. *Fabl. III*, 4. || Fig. et populairement, une personne stupide. Il ne comprend rien, c'est une vraie burrique. || 2^e Toute sorte de mauvais petits chevaux. Ce sens est tombé en désuétude.

— ÉTYM. Provenç. *burquier*, écurie à ânes; espag. et napolit. *borrico*; portug. *burrico*; lombard, *borich*; ital. *bricco*; du latin *buricus* ou *burricus*, nom qui se donnait à un petit cheval. *Burricus* est le grec πύριξ, rougeâtre, nom spécial, étendu, dans la latinité, à tous les petits chevaux, quelle que fût leur couleur, et finalement aux ânes (voyez *BURE*). *Burricus* ayant l'i bref et l'accent sur la première syllabe, il faut supposer que les langues romanes ont allongé l'i et mis l'accent sur cet i, *buricus*, d'où *bourrique*, *burrique*, et l'italien *bricco*.

BOURRIQUET (bou-ri-kè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: les bou-ri-kè-z et les ânesses), s. m. || 1^e Petit Anon, âne de petite taille. || 2^e Terme de métier. Civière qui sert à monter du mortier ou des pierres au moyen d'une grue. || Tourniquet qui sert à monter les fardeaux du fond d'une mine. || Banc qui soutient les branches des cisailles du ferblantier. || Chevalet sur lequel le couvreur met l'ardoise, pour l'avoir à sa portée.

— ÉTYM. Diminutif de *bourrique*.

† **BOURRIQUIER** (bou-ri-ké), s. m. Celui qui conduit des ânes. La canne à sucre croît vigoureusement en Syrie; les burriquiers et les muletiens la transportent à Damas de Saïdah et de Tripoli, qui en produisent abondamment, *Journ. des Débats*, 7 août 1860.

— ÉTYM. *Bourrique*.

† **BOURRIR** (bou-rir), v. n. Terme de chasse. Se dit du bruit que les perdrix font de leurs ailes en prenant leur vol. On les entend burrir.

— ÉTYM. *Burrire*, crier en parlant d'une bête, mot bas-latin qui se trouve dans des textes du XII^e siècle.

† **BOURROICHE** (bou-roi-ché), s. f. Instrument en forme de panier pour pêcher.

† **BOURROIR** (bou-roir), s. m. Pilon pour bourrer.

— ÉTYM. *Bourrer*.

† **BOURRON** (bou-ron), s. m. Terme de métier. Laine en bourse ou en paquets.

— ÉTYM. *Bourre*.

BOURRU, UE (bou-ru, rue), adj. || 1^e Qui n'est pas dégrossi, qui est comme plein de bourse. Il le lisait lui-même neuf ou dix fois, et y faisait des marques avec un crayon; puis, en ayant tiré des explications boursues, il les dictait à Audebert qui les écrivait sous lui, FRANCION, liv. II, p. 458. Vieux en ce sens. || Moine burru, fantôme, revenant qui était un objet de superstition. Ce fantôme

était ainsi dénommé, parce qu'on se le représentait vêtu de bourse ou bure. Moine burru dont on se moque, À Paris l'effroi des enfants, Esprits bourbeux, je vous invoque, *le Cabinet satyrique*, 1633, p. 156. Je le vois, il me voit, et demande étonné Si le moine burru m'avait point promené, RÉGNIER, *Sat. VII*. Heureux temps, heureuse saison, Où n'était porte ni cloison, Moine burru ni loup garou, D'ASSOUCY, *Ovide travesti*, 1668, in-12, p. 44. || Fig. Un moine burru, un homme brusque. || Terme de graveur. Hachure burrue, hachure boueuse. || Vin burru, vin blanc nouveau qui se conserve doux dans le tonneau pendant quelque temps. || 2^e Qui est d'une humeur brusque et chagrine. Dieu m'a créé burru, burru je dois vivre et mourir, P. L. COUR. *Let. II*, 94. || Substantivement. Un burru, un homme d'un caractère burru. Un burru bienfaisant, homme qui, avec des manières rudes, ne laisse pas d'avoir un cœur bienveillant. || 3^e S. m. Terme de maçonnerie. Moellon ou pierre dont on s'est contenté d'enlever le bousin.

— HIST. XVI^e s. Je demourai à la boutique pour leur servir de truchement, parce qu'il venoit burru de Gascogne [neuf, comme les jeunes animaux encore couverts de bourse, de duvet], D'AUB. *Forn. IV*, 7.

— ÉTYM. *Bourre*; *bourgig*. *borru*.

† **BOURSAL** (bour-sal), s. m. Terme de pêche. Filet conique fait en forme de bourse. || Au plur. Des boursaux.

— ÉTYM. *Bourse*.

† **BOURSAUT** (bour-sô), s. m. Sorte de saule.

— ÉTYM. Sans doute de *bour* pour *boule* ou *bourse*, et *saut* pour *saule*, comme dans *marsault*: saule en boule ou en bourse.

BOURSE (bours-s), s. f. || 1^e Petit sac dans lequel on met son argent de poche. Une bourse pleine d'or. On lui a volé sa bourse. || Sa bourse est bien plate, il n'a guère d'argent. || Demander la bourse ou la vie, se dit d'un voleur qui menace de tuer si on ne lui livre pas la bourse. || Fig. Se laisser couper la bourse, donner son argent trop facilement. || Coupeur de bourse, voleur, ainsi dit, parce qu'autrefois les bourses étaient attachées avec des cordons que les voleurs coupaien. || 2^e Toute espèce de petit sac comparé à une bourse. Bourse à jetons. Bourse de jetons. Bourse de quêteuse, petit sac dans lequel une dame qui quête reçoit l'argent qu'on lui donne. || Sac de cuir que l'on met de chaque côté de la selle. On dit aujourd'hui sacoche. || 3^e Fig. Argent. Disposez de ma bourse. Il y pourvut de sa bourse. M. le Tellier a ouvert sa bourse à Bagnols, SÉV. 235. La bourse de César fit plus que sa harangue, CORN. *Pompée*, I, 4. Les rois ne pouvant souffrir dans la bourse de leurs sujets mettaient à la torture les Juifs, MONTESQ. *Esp. XXI*, 20. || Toutes les bourses lui sont fermées, il n'a plus personne à qui recourir. || Avoir la bourse, tenir la bourse, les cordons de la bourse, avoir le maniement de l'argent. || Familièrement. Faire une affaire sans bourse délier, sans rien dépenser. Le domaine, ayant fait mettre en prison les pères de famille, avait acheté leurs meilleures possessions sans bourse délier, VOLT. *L'Hom. aux 40 écus, audience*. || Ne pas laisser voir le fond de sa bourse, ne pas montrer l'état de ses affaires. || Familièrement. Faire bon marché de sa bourse, se vanter qu'on a payé une chose moins qu'elle n'a coûté réellement. || Donner la bourse à garder au larron, remettre une chose à celui qui méritait le moins la confiance. Dans le même sens: au plus larron la bourse. || Loger le diable dans sa bourse, n'avoir point d'argent. Un homme n'ayant plus ni crédit ni ressource Et logeant le diable en sa bourse, C'est-à-dire n'y logeant rien, LAFONT. *Fabl. IX*, 16. || 4^e Masse de deniers que les membres d'un même corps mettent en commun, pour subvenir aux charges de la société. || Faire bourse commune, n'avoir ou ne faire qu'une bourse, faire toutes les dépenses en commun. Les disciples de Pythagore ne faisaient qu'une même bourse, FÉN. *Pythag.* || Société, entre plusieurs personnes de même profession, pour partager également les profits et les pertes. || Masse de deniers formée par ceux qui tiraient à la milice, pour fournir un remplaçant à celui que le sort désignait. || 5^e Pension gratuite accordée à un élève. Une bourse entière, remise de la totalité des frais de la pension; une demi-bourse, remise de la moitié; un quart de bourse, remise du quart; trois quarts de bourse, remise des trois quarts. Des places gratuites qu'on appelle en France des bourses, J. J. ROUSS. *Pol. IV*. || 6^e Somme évaluée dans le levant à 500 piastres, ou 4784fr. 28c. de notre monnaie. Ce cinquième sera pris dans les bourses que Mustapha sera obligé de vous

payer, VOLT. *Lett. à Cather. 114*. || 7^e Dans les villes de commerce, bourse de commerce où, simplement, bourse, lieu où s'assemblent les personnes qui se livrent au commerce; lieu de réunion pour les négociants, agents de change, courtiers; et le temps que dure cette réunion; marché public où se négocient les effets publics, lettres de change, actions. Aller à la bourse. Affaires, bruits de bourse. Arrêt du Conseil portant établissement d'une bourse dans la ville de Paris, pour les négociations des lettres de change, billets au porteur et à ordre, et autres papiers commercables, ARRÊT DU 24 SEPT. 1724. D'un côté [à Alexandrie] la bourse et l'allée du change, de l'autre la société royale et le muséum, VOLT. *Phil. V*, 354. || Le cours de la bourse, le cours des effets publics. Qu'a fait la bourse? la bourse a monté, a baissé. || Les spéculateurs. Il a pris l'esprit de la bourse. || Bourse des marchands ou bourse commune, bourse et convention des marchands, juridiction qui connaît des affaires entre commerçants pour fait de commerce. || 8^e Petit sac de taffetas noir où les hommes renfermaient autrefois leurs cheveux rassemblés en forme de queue. || 9^e Petit sac où l'on met une montre. Un chaudron ébréché, la bourse d'une montre, RÉGNIER, *Sat. XI*. || 10^e Terme d'église. Double carton dans lequel on met les corporaux qui servent à la messe. || 11^e Terme de chasse. Poche placée à l'entrée d'un terrier pour prendre des lapins qu'on chasse au furet. || 12^e Terme de jardinage. Point de la lambourde où sont attachés les fleurs et les fruits du poirier et du pommier; petit corps charnu, tendre, tronqué, ayant plusieurs yeux à sa circonférence. || 13^e Terme de botanique. Membrane qui enveloppe les champignons. || Bourse, bourse-à-pasteur, noms vulgaires de la capsule bourse de pasteur (*capsella bursa pastoris*, L.), appelée aussi bourse de berger et tabouret. || 14^e Terme d'anatomie. Bourses muqueuses, petits sacs membranés qui sont de la nature des membranes séreuses ou des synoviales, et qui servent à faciliter les mouvements de certaines parties. || Bourses synoviales, petites ampoules contenant de la synovie, placées sur le trajet de certains tendons pour en faciliter les mouvements. || S. f. plur. Les bourses, la peau qui enveloppe les testicules. || 15^e Terme de fauconnerie. La gorge de l'oiseau.

— HIST. XII^e s. [Je] Copoie borses et gueilles bien fermées, li *Charois de Nymes*, 1222. Mais quant chascun meigne [moine] fet borse, Li comuns bien tant en reborse, *Roman de Rou*, 10679. || XIII^e s. Avarice en sa main tenoit Une borse qu'el reponnoit. Et la nooit si durement, Que demorast moult longuement Ainçois qu'el en peüst riens traire, *la Rose*, 227. Et porce que li heritages li descendit du lignage, il le requeroit à avoir par le [la] borse, comme plus prochains, BEAUM. XLIV, 2. Se executer vendoit heritage par le [la] vertu du testament, li parent du mort le poent rescorre par le [la] borse, comme se cil l'eust vendu qui fist le testament, ID. XII, 38. || XIV^e s. Une borse à pelles [perles] brouée, LABORDE, *Émaux*, p. 174. || Pour une bourse de cerf à mectre les clefs de l'ostel de Neelle, ID. ib. Pour broder, faire et estoiffer la bourse au scel du secret du roy, ID. ib. Et on voit qu'uns larrons qui se met à l'embler, Il n'aconte noient [ne se fait pas scrupule] d'une borse à couper, BAUD. de SEB. VI, 263. || XV^e s. Ils estoient si bien d'accord, que tous mettoient la main à la bourse, quand il besognoit, FROISS. II, II, 121. Priez, galans joyeux en compagnie, Qui despender desirez à largesse; Guerre vous tient la borse degarnie, CH. D'ORL. *Ball. 117*. Le dict de Pavilly, qui tendoit fort au profit de sa borse, JUV. DES URSINS, *Charles VI*, 1413. || XVI^e s. La bourse des genitoires [le scrotum], MONT. I, 444. Une borse d'escus, ID. I, 445. Ils luy offrissent de souloyer, chascun sur sa bourse, un homme d'armes, ID. III, 175. Venir entre la bourse et les deniers [entre l'achat et le versement du prix], LOYSEL, 434. En une hostie [victime] qui fut immolée, il se trouva deux bourses du fiel enveloppées d'une seule taye, AMYOT, *Arat.* 53. C'est un but où tirent les coupebourses, les larrons domestiques, et les calumniateurs, ID. *Comment nourrir les enfants*, 13. Amy, je n'ai point d'argent en ma bourse, ID. *De la mauv. honte*, 13. La bourse des testicules, PARÉ, XX bis, 24. Bourse-à-pasteur est herbe peu delicate, car sans nul soin elle s'engeance partout, jusques sur les murailles, o. DE SERRES, 611. Rets, panneaux, toiles, bourses, cordages, espieux, ID. 993. Ouvre ta bourse, j'ouvrirai ma bouche, GÉNIN, *Recréat.* t. II, p. 246. Trop tost d'edifier se haste qui fait palais à bourse plate, ID. ib. p. 254. À bourse de joueurs, de plaideurs et de gourmands, ils ne

faut point de ferments, LE ROUX DE LINCY, t. II, p. 120. Assez trouvez amis de bouche, mais bien peu sont amis de bourse, ID. ib. p. 242. Petit gain emplit la bourse.—Qui n'a argent en bourse ait du moins du miel en bouche.—Selon ta bourse gouverne ta bouche, COTGRAVE. La principale cause de quoi provient de ce qu'il n'y a pas de lieu qu'on appelle change, estrade ou bourse, où les marchands, facteurs ou trafiqueurs puissent convenir, pour répondre et rendre raison les uns aux autres de leurs trafics et faire leurs entreprises.... *Édit de juillet 1549.*

— ÉTYM. Bourguig. et Berry, *borse*; provenç. *borsa*; espagn. *bolsa*; ital. *borsa*; du latin *byrsa*, du grec *βύρσα*, bourse.

† BOURSEAU (bours-sô), s. m. || 1^e Moulure ronde, au sommet des toits d'ardoise. || 2^e Instrument de plombier pour arrondir les tables de plomb.

† BOURSER (bour-sé), v. a. Voy. BOURCER.

† BOURSET (bour-sé), s. m. Terme de pêche. Corps flottant qui sert à tirer un des bouts du filet.

† BOURSETTE (bour-sé-t'), s. f. || 1^e Partie du sommier de l'orgue, qui laisse passer un fil de fer sans laisser passer le vent. || 2^e Terme de botanique. Un des noms de la bourse-à-pasteur.

— HIST. XV^e s. Quand ce vint sur le point que l'enfes dut partir, le roi le trait à part en sa chambre secrètement, et lui donna une moult belle boursette pleine de poudre, FROISS. II, III, 13. || XVI^e s. Puis y soit adjouste autant d'eau contenue dedans les bourselettes de l'orme, PARÉ, XXV, 44. Tu t'en iras, Jamin, d'une autre part, Chercher songneux la boursette toffue, RONS. 954.

— ÉTYM. Diminutif de *bourse*.

BOURSICAUT (bour-si-ko), s. m. || 1^e Petite bourse. || 2^e Petites économies; petites sommes mises en réserve.

— HIST. XV^e s. [Un florin] Que je trouvai en un anneau d'un bourselot.... FROISS. *Le dit dou florin*. || XVI^e s. Mais, nonobstant son riche habillement, Pas ne sembloit avoir au cuer grant joye; Et croy pour vray qu'il avoit de monnoye Plus que d'escuz dedans son boursicault, Chasse d'amours, p. 33, col. 2, dans LACURNE STE-PALAYE.

— ÉTYM. Diminutif de *bourse*.

† BOURSICOTER (bour-si-ko-té), v. n. Faire un boursicaut, mettre un peu d'argent en réserve. || Faire un tas de petites opérations de bourse. J'ai des capitaux considérables, engagés à la bourse; je boursicote, je coulissois, je reporte, COGNARD frères et BOURDOIS, le Monde camelote, I, 5.

— REM. L'Académie écrivant *boursicaut*, on devrait écrire *boursicauter* et *boursicautier*, mots qu'elle n'a pas; mais l'usage les écrit par *o*, et la prononciation est conforme à cet usage.

— HIST. XII^e s. Qui avoient par ensemble boursicoté jusques à six ou sept vingts escus, Contes d'Eu-trapel, dans le Dict. de DOCHEZ.

— ÉTYM. Boursicaut.

† BOURSICOTIER (bour-si-ko-tié), s. m. Celui qui fait de petites affaires à la bourse. Mot toujours pris en mauvaise part.

— ÉTYM. Boursicoter.

4. BOURSIER (bour-si-é; l'r ne se lie jamais; au plur. l's se lie : les bour-si-é-z au collège), s. m. Celui qui jouit d'une bourse dans une école publique. || Adjectivement. Les élèves boursiers. || Au fémin. Je ne crois pas être en droit de nommer une boursière, BOSS. Lett. Abb. 33.

— HIST. XVI^e s. Boursiers furent en la ville de Tholose appeler collegiaux, comme enfans des collèges, et en l'université de Paris boursiers, comme estant nourris et alimentez de la bourse commune de leurs fondateurs, PASQUIER, Recherches, liv. IX, p. 791, dans LACURNE STE-PALAYE.

— ÉTYM. Bourse.

2. BOURSIER, IÈRE, s. m. et f. Ouvrier, ouvrière qui fait et qui vend des bourses. Peu usité maintenant.

— HIST. XIII^e s. De rechief veulent li commun des boursiers de Paris que nus ne puisse conporter par la ville de Paris, se n'est lui ou sa fame, Liv. des métiers, 205.

— ÉTYM. Bourse.

BOURSILLER (bour-si-llé, ll mouillées, et non bour-si-je), v. n. || 1^e Contribuer chacun d'une petite somme pour quelque dépense commune. On les fit tous boursiller. || 2^e Vider sa bourse. Il faut soutenir [au parlement] son droit par beaucoup d'argent; je m'en souviens et j'ai boursillé moi-même, VOLT. Mœurs, 176. || Il est familier, et se conjugue avec l'auxiliaire *voir*.

— HIS. XVI^e s. Les retraits se sont deux fois mu-

tinés et nous ont contraints de boursiller partout pour leur fournir argent, HENRI IV, dans le Dict. de DOCHEZ.

— ÉTYM. Bourse.

† BOURSILLON (bour-si-llon, ll mouillées), s. m.

Petite bourse. Populaire.

— ÉTYM. Bourse.

BOURSON (bour-son), s. m. Petite poche au dedans de la ceinture d'une culotte. Vieux; on dit aujourd'hui gousset. Enfin, rageant tout vif, il fit la somme en toutes sortes d'espèces, qu'il tira de différents boursons, SCARR. Rom. Com. 2^e part. ch. 47.

— ÉTYM. Bourse.

BOURSOUFFLAGE (bour-sou-fla-j'), s. m. Enflure, en parlant du style. Discours plein de boursoufflage.

— ÉTYM. Boursoufler.

BOURSOUFFLÉ, ÉE (bour-sou-flé, flée), part. passé. || 1^e Enflé. Visage boursouflé. || 2^e Fig. Style boursoufflé, style où domine une emphase vide. Quels seront les heureux poëtes, Les chantres boursoufflés des rois? VOLT. Ep. 56. Un mélange du style poétique et boursoufflé avec le langage de la philosophie, VOLT. Lett. Thieriot, 7 février 1759. || Substantivement. Je ne peux plus souffrir le boursoufflé et une grandeur hors de nature, VOLT. Lett. Voisenon, 23 févr. 1763.

† BOURSOUFFLEMENT (bour-sou-fle-man), s. m. || 1^e État de ce qui est boursoufflé. || 2^e Terme de chimie. Augmentation de volume d'une substance par quelque action chimique.

— HIST. XVI^e s. Qui est une tumeur et comme inflation et boursoufflement de toutes les membranes qui sont à l'œil, PARÉ, XV, 5.

— ÉTYM. Boursoufler.

BOURSOUFFLER (bour-sou-flé), v. a. || 1^e Rendre enflé. Cette maladie lui a boursoufflé les yeux. || 2^e Se boursoufler, v. réfl. Augmenter de volume par quelque action mécanique ou chimique. Le sulfate de soude se boursoufle par la chaleur.

— REM. L'Académie écrit boursoufler avec une seule *f*, tandis qu'elle écrit souffler avec deux *ff*.

— HIST. XII^e s. Vieus et ords et borsoflés, Toutes ces taches [vous] avez, HUES DE LA FERTÉ, Roman-cero, p. 488. J'oi [j'eus] parmi le cors mainte plaie Por les espines de la haie; Quant ma robe fu descritte, J'oi la char toute bousoufflée, Hist. littéraire, t. XXIII, p. 730. || XV^e s. Mais je dis le droit ancien Sur ces perruques boursoufflées, Legieres, qui par bon moyen, Deviennent grosses et enflées, COULLART, Les droits nouv. || XVI^e s. O belle matiere qui devoit boursoufler, RAB. Garg. I, 4. Quelquesfois par une grande contusion la chair contuse devient mucqueuse et boursoufflée, comme si on l'avoit enflée de vent, PARÉ, X, 6. Naseaux ouverts, soufflant et boursouflant, MERLIN COCAIE, t. I, p. 9, dans LACURNE.

— ÉTYM. Grandgagnage le tire de *boule-souffler*, souffler en boule, s'appuyant sur le wallon *bourlot*, petite boule. Mais il est probable que la première partie du mot est l'équivalent, non de *boule*, mais de *bourse*: souffler en bourse, gonfler; comme dans cette phrase: Le ventre lui commença à bouser [enfler], LOUIS XI, Nouv. XIV. Diez explique autrement cette première partie du mot: il y voit l'équivalent du provençal moderne *boud-enfla*, *bou-souffler* étant pour *boud-souffler*, et *boud* étant le radical *bod* ou *boud* qui se trouve dans plusieurs mots et signifie quelque chose de gonflé.

BOURSOUFFLURE (bour-sou-flu-r'), s. f. || 1^e Gonflement, soulèvement. Les boursoufflures que produit dans le terrain l'éruption du volcan. || 2^e Terme de médecine. Engorgement formé par la présence de l'air ou de la sérosité dans le tissu cellulaire. || 3^e Fig. La boursoufflure du style.

— HIST. XVI^e s. Faut promptement faire la reduction, puis on remediera à ceste boursoufflure, PARÉ, XIV, 20. Boursoufflure est ce que les Grecs appellent cachexie, ID. XVIII, 73.

— ÉTYM. Boursoufler.

† BOUSAGE (bou-za-j'), s. m. Opération par laquelle le teinturier dégorge une étoffe, avant d'y appliquer le mordant.

— ÉTYM. Bouse.

† BOUSARD (bou-zar), s. m. Terme de vénérie. Fiente du cerf, en certains mois, quand elle a peu de consistance, comme la bouse de vache.

— ÉTYM. Bouse.

BOUSCLE, ÉE (bou-sku-lé, lée), part. passé. Horriblement bousculés par la foule.

BOUSCULER (bou-sku-lé), v. a. || 1^e Mettre en désordre, renverser. Quand il entre dans cette chambre, il bouscule tout. || Fig. J'ai gagné la mienne [ma croix] à ces guerres Où nous bousculions tous les rois, BÉRANG. Vieux cap. || 2^e Pousser en tous sens. La foule nous bouscule horriblement. || 3^e Se

bousculer, v. réfl. Ils se pressent, ils se bouscuent, mais ils n'en avancent pas davantage.

— ÉTYM. Génev. *bosculer*, *busculer*. On trouve dans l'ancien français *bouteculer*: [le paysan] au feu bouteculant, Ren. 4517. Sans doute *bousculer* est une altération de *bouteculer*, qui vient de *bouter* et *cul*, étymologie confirmée par la forme *bousser*, au lieu de *bouter*, laquelle a été usitée dans le XV^e siècle (voy. DU CANGE, *boutare*).

BOUSE (bou-z'), s. f. Fiente de bœuf ou de vache.

— HIST. XIII^e s. Mais nequedent dirai je bouse De ces eskevins trestous douze, Poesies fr. ms. t. IV, p. 1375, dans LACURNE. Bouse vous di, bran de vous, Roman d'Audigier, ms. de St-Germain, dans LACURNE. || XIV^e s. Quatre hommes qui furent chasséen huit jours à faire une fonce pour meytre le bousson dudit Coullart, DU CANGE, *bosa*. Se la beste est ferue [d'une flèche] en la bouse, c'est en la pance, Modus, f° LV. || XVI^e s. La bouse de bœuf chaudemment appliquée, PARÉ, XVIII, 86. Prenez de la bœuf de vache, lie de vin.... ID. Mumie, 9. Une bouse de vache, PALISSY, 165.

— ÉTYM. Provenç. *boza*, *buza*; bas-lat. *bosa* dans un texte italien, et *busa*, peau de bœuf. Bien qu'il y ait dans le pays de Coire *bovatscha*, de Come, *boascia*, de Parme, *bouzza*, on ne peut y rattacher *bouse*; car une formation pareille aurait donné au français *bouasse*. Diez indique l'allemand *Butze*, monceau. D'autres en rapprochent le bas-breton *beuzel*, *bouzel*, *bouzil*; mais le bas-breton n'est-il pas emprunté du français? Paré, disant *boue* au lieu de *bouse*, suggère une autre opinion, c'est que *bouse* pourrait être le même que *boue*. Cependant on est toujours tenté de rattacher *bouse* à *bœuf*, bien qu'on ne puisse le faire qu'en supposant une formation très-irrégulière, de *bo* ou *bou*.

† BOUSER (bou-zé), v. a. Terme technique. Former l'aire d'une grange avec un mélange de terre et de bouse de vache.

— ÉTYM. Bouse.

† BOUSIER (bou-zié), s. m. Terme de zoologie. Genre de coléoptères qui vivent dans les excréments des mammifères.

— ÉTYM. Bouse.

BOUSILLAGE (bou-zi-lla-j', ll mouillées, et non bou-zi-ya-j'), s. m. || 1^e Mélange de chaume et de terre détrempée avec laquelle on fait des murs de clôture. || 2^e Fig. Tout ouvrage mal fait, peu solide. || Ouvrage fait précipitamment avec un burin.

— HIST. XVI^e Ma maison n'est point faite de bousillage, ny couverte de roseaux, MERLIN COCAIE, t. I, dans LACURNE ST-PALAYE.

— ÉTYM. Bousiller.

BOUSILLE, ÉE (bou-zi-llé, llée, ll mouillées), part. passé. Ouvrage bousillé.

BOUSILLER (bou-zi-llé, ll mouillées, et non bou-zi-yé). || 1^e V. n. Maçonner en bousillage. || 2^e V. a. fig. Faire un travail sans soin.

— ÉTYM. Ce mot paraît venir de *bouse*; provenç. *bozinar*.

BOUSILLEUR, EUSE (bou-zi-lleur, lleu-z', ll mouillées, et non bou-zi-yeur), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui travaille en bousillage. || 2^e Fig. et familièrement, celui, celle qui travaille mal.

— ÉTYM. Bousiller.

4. BOUSIN (bou-zin), s. m. || 1^e Surface tendre des pierres de taille. || 2^e Tourbe de mauvaise qualité.

— ÉTYM. Bouse.

† 2. BOUSIN (bou-zin), s. m. || 1^e Tapage. || 2^e Mauvais lieu. Terme grossier et du plus bas langage.

— ÉTYM. Angl. *bowsing*, cabaret, mauvais lieu, dans l'argot des marins, d'après Ch. Nisard.

† BOUSINGOT (bou-zin-go), s. m. Chapeau de marin. || Fig. Nom donné, après la révolution de Juillet, à des jeunes gens qui affectaient un costume négligé et qui manifestaient des opinions démocratiques.

— ÉTYM. Angl. *bowsing*, cabaret fréquenté par les matelots (voy. BOUSIN 2), d'après Ch. Nisard.

† BOUSQUER (bou-ské), v. a. Terme de marine. Faire travailler malgré lui un matelot paressieux.

— ÉTYM. Sans doute pour *bouquer*.

† BOUSSARD (bou-sar), s. m. Terme de pêche. Hareng qui vient de frayer.

† BOUSSERADE (bou-se-ra-d') ou BOUSSEROLE (bou-se-ro-l'), s. f. Un des noms vulgaires du raisin d'ours ou busserole (*arbutus uva ursi*, L.).

BOUSSOLE (bou-so-l'), s. f. || 1^e Cadran au centre duquel est fixée une aiguille aimantée et mobile, dont la pointe se dirige vers le nord. || 2^e Par extension, ce qui dirige. Il fallait une boussole [aux pas]

teurs chaldéens] pour se conduire dans ces forêts sans chemins, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 3. || Terme de jardinage. Planter à la boussole, donner à l'arbre qu'on plante la même orientation qu'il avait dans la pépinière. || 3^e Fig. Dans ces ténèbres, monsieur le cardinal a-t-il vu moins clair? a-t-il perdu la tra-montane? durant cette tempête, n'a-t-il pas toujours tenu le gouvernail d'une main et la boussole de l'autre? VOIT. *Lett. 74*. Mme de Lavardin et M. d'Arrouy sont més boussoles, SÉV. 204. Ce qui se passerait avec le roi et Mme de Maintenon devait être la boussole de sa conduite [à Mme des Ursins], ST-SIM. 444, 103. C'est la confession d'Augstbourg qui devint la boussole des luthériens, VOLTAIRE, *Mœurs*, 132. Ayant dans votre esquisse, qui des nôtres s'isole, Deux choses seulement, la voile et la boussole, Votre âme et votre Dieu, v. HUGO, *F. d'automne*, 33. || 4^e Terme d'astronomie. Nom donné à une constellation de l'hémisphère austral.

— HIST. XVI^e s. Levant le grand artemon, et à droite calamite du boussole dressant le gouvernail, rumpit le tourbillon susdict, RAB. *Pant.* v, 17. Il faut un bon timon pour se scavoir guider, Bien calfeutrer sa nef, sa voile bien guinder: La certaine boursolle est d'adoucir les tailles, Estre amateur de paix et non pas de batailles, RONS. 667.

— ÉTYM. Espagn. *brúxula* (avec l'intercalation d'une r); de l'italien *bóssolo*, petite boîte, diminutif de *bóss*, buis (voy. BÜS). Le mot *boussole* a été pris des Italiens assez tard; auparavant là boussole se nommait *marinete*.

BOUSTROPHEDON (bou-stro-fé-don), s. m. Antique écriture gracie dans laquelle, après avoir écrit une ligne de gauche à droite, on continuait en écrivant de droite à gauche.

— ÉTYM. Βουστροφηδόν, de βοῦς, bœuf (voy. BOEUF), et στρέψειν, tourner (voy. STROPHE): à cause que cette écriture ressemblait aux sillons dont l'un recommence où l'autre finit.

† **BOUSCRE** (bou-zu-r'), s. f. Terme d'art. Composition pour blanchir la monnaie.

— ÉTYM. *Bouse*, dans le sens de délayage.

4. **BOUT** (bou; le t se lie: de bout en bout, dites : de bou-t en bout), s. m. || 1^e La portion qui termine un corps, un espace. Le bout des ramos. Le bout de la queue. Les deux bouts d'une corde. Le bout du champ. Bâton à deux bouts, sorte de bâton avec lequel on peut frapper aussi bien par un bout que par l'autre. Je l'ai trouvé, seigneur, au bout de cette allée, Où la clarté du ciel semble toujours voilée, CORN. *Rodog.* v, 4. Un architecte avait bâti une maison dans un bout de la ville de Paris, FÉN. III, 167. Qui n'a pas besoin de mettre les bras d'un autre au bout des siens, J. J. ROUSS. *Em.* II. Notre principal avantage est au bout de nos doigts: nos paysans ont eu l'industrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, VOLT. *Lett. Fargès*, 26 février 1776. [Le nain] Sur un pied danse Au bout d'un flot, v. HUGO, *Orient*, 28. Que les Romains, pressés de l'un à l'autre bout, Doutent où vous serez, et vous trouvent partout, RAC. *Mithr.* III, 4. || Fig. L'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature; heureux les esprits bien faits qui touchent à la fois à ces deux bouts! VOLT. *Lett. de Vaines*, 18 mars 1771. Mon Dieu! nous savons tout. — Quoi? — Votre procédé de l'un à l'autre bout, MOL. *l'Étour.* III, 3. || Aux deux bouts de la terre, par toute la terre. Aux deux bouts de la terre étendre mes travaux, CORN. *Cid*, v, 8. Qu'cent peuples unis des bouts de l'univers, ID. *Hor.* IV, 5. La guerre Que sa fureur [de Rome] envoie aux deux bouts de la terre, RAC. *Mithr.* III, 4. Rassemblez-vous des bouts de l'univers, ID. *Esth.* III, 9. Faites, déesse, que ma lyre.... Aux deux bouts du monde aille dire Des chansons dignes de mon roi, RACAN, *Ode au roi*. Mais qu'est-il ce renom? c'est le bruit du tonnerre Qui, volant tout à coup aux deux bouts de la terre, Dure à peine quelques instants..., GILB. *Le prince de Salm*. D'un bout du monde à l'autre bout l'habit fait tout, BERANG. *Vieux habits*. || Au bout de l'univers, dans des contrées très-éloignées. Au bout de l'univers, va, cours te confiner, RAC. *Bérén.* IV, 4. S'il y eût eu un homme comme vous, j'eusse été le chercher au bout du monde, FONTEN. *Apicius Galilée*. || Par exagération. Etre logé au bout du monde, dans un quartier fort éloigné. Dans le temps que nous sommes aux deux bouts de la terre, SÉV. 227. || Fig. et familièrement. C'est tout le bout du monde, c'est tout ce que la chose vaut, tout ce qui est possible. Je pars, et si je vous écris encore lundi, c'est tout le bout du monde, SÉV. 153. || Terme de manège. Mettre les deux bouts en dedans, faire travailler un cheval, de manière que la tête se

rapproche de la croupe. || Bout à bout, loc. adv. À bouts se touchant. Tuyaux assemblés bout à bout. || Fig. Les nombres sont bout à bout à la suite l'un de l'autre, PASC. *Pens. div.* 69. Quatre Mathusalem bout à bout ne pourraient Mettre à fin ce qu'un seul désire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. || Mettre bout à bout, au propre et au figuré, rapprocher et réunir de petites portions d'une chose. Mettez bout à bout ces morceaux de ruban. Si l'on mettait bout à bout toutes les heures que l'on perd, on ferait un long espace de temps. || D'un bout à l'autre, loc. adv. Du commencement à la fin, entièrement. J'ai visité le parc d'un bout à l'autre. J'ai entendu son discours d'un bout à l'autre. Il a pu vous dire ma maladie d'un bout à l'autre, SÉV. 292. || De bout en bout, loc. adv. Même sens. Le ciel est noir de bout en bout, ST-AMAND, *Oeuvres*, 78. Les cris... qui.... Firent de bout en bout retentir les déserts, LA FONT. *Psyché*, I, p. 34. Lise de bout en bout lui conte le mystère, ID. *Comment l'esprit, etc.* Lui dit de bout en bout toute la vérité, ID. *Ch. imp.* Conte-lui votre cas De bout en bout, ID. *Fais.* Momus, alors présent, reprit de bout en bout De nos deux envoyés les harangues frivoles, ID. *Quinquina*, II. Vous saurez tout cela tantôt de bout en bout, MOL. *Mélis.* II, 7. || Bout-ci, bout-là, par-ci, par-là. || Terme de jeu de domino. Le bout ouvert, le bout de la rangée de dominos auquel on peut encore poser des dés. || À bout portant, loc. adv. C'est-à-dire le bout de l'arme étant mis près de l'objet qu'on vise. || Fig. On a vu le mot étrange, à bout portant, que Tonnerre, évêque comte de Noyon, lâcha au roi en plein petit couvert, ST-SIM. 413, 186. || Au bout de la plume. Voy. Au bout de la langue. || Ce mot est resté au bout de la plume, il a été oublié. || 2^e Extrémité des parties du corps. Le bout du pied. Le bout de la langue. Le bout de l'oreille. || Au bout de la langue, au bout de la plume, en parlant de ce qui est dit, écrit avec facilité. Quand ils se trouvent au bout de ma plume, SÉV. 299. Dès qu'un mot se trouvait au bout de sa langue ou de sa plume, HAMILT. *Gramm.* 10. || Avoir un mot sur le bout de la langue, chercher dans sa mémoire un mot qu'on croit tenir et qui ne vient pas. || Rire du bout des dents, rire sans en avoir envie. On dit aussi rire du bout des lèvres. || Dire quelque chose du bout des lèvres, le dire par condescendance et sans vouloir être pris au sérieux. Ce que vous m'accordâtes du bout des lèvres et que vous fites pour m'obliger, VOIT. *Lett. 75*. || Montrer le bout de l'oreille, un bout d'oreille, laisser pénétrer sa pensée, ses desseins. || Savoir une chose sur le bout du doigt, la savoir parfaitement, de mémoire. || Toucher du bout du doigt, toucher légèrement, au propre et au figuré. || Toucher à une chose du bout du doigt, être près d'y arriver, de l'atteindre. On y touchait du bout du doigt, quand tout a manqué. || Le bout du sein, ou, simplement, le bout, le mamelon. L'enfant n'a pas encore pris le bout. Elle ne peut nourrir faute de bout. || Bout de sein, instrument de caoutchouc ou d'ivoire ramollî, destiné à former le bout du sein chez les nouvelles accouchées, ou à préserver le mamelon malade. || Des bouts d'ailes, les extrémités des ailes de certains oiseaux bons à manger. Une terrine de bouts d'ailes. || Des bouts d'ailes, des plumes du bout de l'aile des oies dont on se sert pour écrire. || 3^e Le bon bout, le côté par où il convient de prendre une chose. Prendre une chose par le bon bout, la prendre comme il faut. À quiconque le sait prendre par le bon bout, MOL. *l'Étour.* III, 2. Mais je les veux avoir par le bon bout, LA FONT. *Papet*. || Par quelque bout que vous preniez cette affaire, de quelque façon que vous l'entreprenez. Prendre quelqu'un par tous les bouts, faire auprès de lui toutes les tentatives imaginables pour le décider, le persuader, etc. || On ne sait par quel bout le prendre, se dit de quelqu'un dont l'humeur est revêche et difficile. || Se mettre sur le bon bout, se mettre sur un bon pied, faire plus de dépenses. La cour ne se mit pas seule sur le bon bout; Et le luxe passa jusqu'à la bourgeoisie; Chacun fit de son mieux, ce n'était qu'or partout, LA FONT. *Lett. 1*. || Terme de marinier. Le bon bout, le bout du câble qui reste à bord. || Fig. Et toujours retenez le bon bout à la main, Dé crainte que le temps ne détruisse l'affaire, REGNIER, *Sat.* XIII. || 4^e Le haut bout, la placé la plus honorable. À table, au plus haut bout il veut qu'il soit assis, MOL. *Tart.* I, 2. || Fig. Cela avec Escobar les met au haut bout, PASC. *Prov.* 9. Peu de gênes en leur estime Lui refusent le haut bout, LA FONT. *Fabl.* VIII, 43. Les Dominicains en Espagne, comme partout ailleurs où elle [l'inquisition] est établie, tenaient le haut bout, ST-SIM. 90, 190. || Le bas bout, une des dernières places. Ils furent ad-

mis à sa table au bas bout, sans que le seigneur château les honorât du regard, ZADIG, 20. Je me refuse d'être au bas bout, non parce qu'il est bout.... PASC. *Grand.* 21. || 5^e Ce qui garnit l'extrême de certaines choses. Un bâton qui a un bout de fer, c'est-à-dire qui est ferré par le bout. Des bouts de manche, petites manches qu'on met par-dessus les manches de son habit pour les préserver. Bouts de souliers, morceau de cuir qu'on met à la semelle quand elle est usée. Bout de fleuret, le bouton qui garnit la pointe du fleuret. || 6^e Petite partie, petit morceau. Un bout de lettre. Un bout de corde. Entendre un bout de messe, un bout de sermon. || Dans un autre sens, un bout de discours, un discours très-peu étendu. Il n'a fait qu'un bout de plaidoyer. Il n'avait dans cette pièce qu'un bout de rôle. || Un bout d'homme, un petit bout d'homme, un homme très-petit. || Des bouts de chandelle, ce qui reste d'une chandelle consumée en partie. || Familièrement. Une économie de bouts de chandelle, une épargne mesquine et sans utilité. On dit que le contrôleur général a fait retrancher.... ces ménages de bouts de chandelle ne sont peut-être pas ce qui fait fleurir un Etat, VOLT. *Lett. Damilaville*, 15 février 1764. || Bout de boudin, voy. BOUDIN. || 7^e Terme, point où quelque chose cesse. Le bout de l'année. Au bout de huit jours. Le bout du chemin. Et comme au bout d'un an sa santé fut parfaite.... CORN. *Poly.* I, 4. On en fait revivre un au bout de vingt années.... ID. HERACL. I, 1. Il tomba dans leurs fers au bout de sa poursuite, ID. *Rodog.* I, 1. Savoir discerner.... d'un bien qui s'envole un qui n'a point de bout, MALH. I, 4. Je ne me suis connu qu'au bout de ma carrière, VOLT. *Alz.* v, 7. La moindre taupinée était mont à ses yeux; Au bout de quelques jours le voyageur arrive.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. || Être au bout de sa carrière, toucher au terme de sa vie. || Fig. À tout bout de champ, à tout propos. || Bout de l'an, service funèbre qui se célèbre un an après le décès de quelqu'un. On fit à St-Denis le bout de l'an du Dauphin et de la Dauphine, ST-SIM. 340, 208. Je fais des bouts de l'an de tout, SÉV. 115. || Fig. Joindre les deux bouts, avoir tout juste de quoi subsister. Le maréchal de Choiseul savait trouver les deux bouts de l'année sans dettes, ST-SIM. 289, 195. La locution entière est: joindre les deux bouts de l'an, c'est-à-dire aller, sans dépasser son revenu, d'un bout de l'an à l'autre. || Fig. Être au bout de son rôle, de son rôle, de son rouleau, ne savoir plus que dire, que faire. Ils voient à tous moments le bout de leur esprit, SÉV. 432. Il se voit tous les jours au bout de son fonds, BOSS. II, *Jos.* 2. || Il est au bout de ses écus, il a épuisé ses ressources. || N'être pas au bout, avoir encore bien des choses pénibles à supporter. || Et haïe au bout, locution vieillie et hors d'usage, qui se disait pour signifier: et quelque chose de plus. Il a dix mille livres de rente, et haïe au bout. Haïe paraît ici une simple exclamation pour désigner quelque chose vaguement, quelque chose qu'on ne peut ou ne veut désigner précisément. || Jusqu'au bout, loc. adv. Jusqu'à la fin. Vous êtes généreux, soyez-le jusqu'au bout, CORN. *Poly.* IV, 5. Sa vertu jusqu'au bout ne s'est pas démentie, ID. HERACL. III, 3. Voyons si ta constance ira jusques au bout, ID. *Cinna*, V, 1. Je veux voir jusqu'au bout quel sera votre cœur, Et si de me trahir il aura la noirceur, MOL. *Mis.* IV, 3. Pousser l'examen jusqu'au bout, BOSS. *Hist.* II, 13. Jusqu'au bout il a poussé l'outrage, RAC. *Andr.* V, 2. Suivons jusques au bout ses ordres favorables, ID. *Brit.* II, 8. || À bout, loc. adv. Être à bout, être épuisé. Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout, RAC. *Athal.* II, 5. Un reste de respect en pouvait être cause, Mais c'est trop me pousser, ce respect est à bout, MOL. *le Dép.* V, 8. Je me trouve à bout de ma subtilité, ID. *l'Étour.* III, 4. Sa patience et son espoir furent à bout, HAMILT. *Gramm.* 8. Les valets entraînaient, l'époux était à bout, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. À bout sur un frère si extravagant [que d'Aubigné], Mme de Maintenon fit tant par St-Sulpice qu'on lui persuada de quitter ses débauches, ST-SIM. 51, 190. || Terme de manège. Être à bout, se dit d'un cheval outré de fatigue. || Terme de vénérerie. Être à bout de voie, se dit d'un limier qui se perd; et fig. ne plus savoir que faire. || Mettre à bout, vaincre, réduire. Les Grecs,... Par mille assauts, par cent batailles, N'avaient pu mettre à bout cette fière cité, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Nous mettrons autant de coeurs à bout Que nous voudrons en entreprendre, ID. *Joc.* Pour mettre à bout les plus cruelles.... MOL. *Amph. Prologue*. || Mettre à bout, irriter, fatiguer, impatientier. Et tu me mets à bout par ces contes frivoles, MOL. *l'Étour.* I, 2. Il met sa patience à bout, BOSS.

Obl. 4. Il n'y a point de patience que vous ne mettiez à bout, PASC. *Prov.* 10. Sitôt qu'il aura mis ma patience à bout, CORN. *Agésil.* II, 6. || Pousser à bout, irriter, et aussi réduire à ne pouvoir répondre, mettre à quia. Ils lui conseillent de ne le point pousser à bout, CORN. *Ex. du Cid.* La reine.... Sacheant ce que je puis, me pousse trop à bout, ID. *Nicom.* II, 3. Faut-il pousser à bout une reine obstinée? ID. *Sertor.* IV, 3. On pousse ma douleur et mes soupçons à bout, MOL. *Mis.* IV, 3. Voilà donc comme parle cet amant outré et poussé à bout, BOSS. *Or.* 10. Les esprits poussés à bout par tant d'injustices, ID. *Hist.* II, 12. C'est pousser l'amour à bout, que.... ID. *Lett. Corn.* 99. Ce raisonnement pousse à bout la subtilité de nos adversaires, ID. *Déf. comm.* On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre, Voulaient pousser à bout tous les rumeurs françois, Inventa du sonnet les rigoureuses lois, BOIL. *Art p.* II. Poussons à bout l'ingrat, RAC. *Baj.* IV, 4. Il fallait pousser à bout de tels imposteurs, PASC. *Prov.* 16. || Pousser à bout, porter à l'extrême, exagérer. Il pousse à bout toutes les décisions, BOSS. *Rem.* Poussant à bout ses maximes, ID. *Var.* 2. Si l'on voulait pousser à bout la subtilité, ID. *Or.* 10. || Venir à bout d'un dessein, d'une entreprise, réussir. Il croit que son remède viendra à bout de tout, SEY. 412. Sans pouvoir en venir à bout, ID. 536. Ils n'entreprendront rien qu'ils n'en viennent à bout, RÉGNIER, *Sat.* III. En viendrons-nous à bout? CORN. *le Ment.* IV, 7. Mettez à bout l'effet qu'amour a commencé, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. Thalès disait que [de toutes les choses] la plus forte était la nécessité parce qu'elle venait à bout de tout, FÉN. Thalès. Le père, pour venir à bout d'une précaution sur qui rouloit la vie De celui qu'il aimait.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Je ne viendrais jamais à bout De nombrer les faveurs que l'amour leur envoie, ID. *Joc.* L'Eglise est enfin venue à bout d'exterminer cette superstition, mais il lui a fallu du temps, FONTEN. *Oracles*, chap. 18. || Venir à bout de, triompher, vaincre. Par là de nos mutins le feu roi vint à bout, CORN. *Pomp.* III, 2. Je vous plains fort tous deux s'il vient à bout de moi, ID. *D. San.* III, 2. Mais quand j'ai bien mangé, mon Ame est ferme à tout, Et les plus grands revers n'en viendrannoient pas à bout, MOL. *Sgan.* 7. Je me porte à merveille, quoique je fasse tout ce qu'il faut pour venir à bout de ma santé, DIDER. *Lett. à l'abbé Lemonier.* Ah! certes celui-là l'emporte et vient à bout de toute ma raison, MOL. *Dép.* II, 1. || Fig. Au bout du compte, loc. adv. Tout bien considéré. On vous fait de grandes promesses; mais, au bout du compte, qu'avez-vous obtenu? || 8^e Terme de marine. L'avant, la proue d'un navire. Avoir le vent de bout, se dit quand le vent vient du côté de l'avant. || Aller bout au vent, aller contre le vent. || Donner le bout à terre, aborder droit. || Aborder de bout au corps, aborder un bâtiment par le travers. || Filer un câble par bout, le laisser sortir tout entier par l'éubicier. || 9^e Terme de serrurerie. Clef à bout, clef dont la tige n'est pas forée. || Terme de graveur. Bout, outil de graveur en pierre dure. || 10^e Bouts-rimés. Voyez ce mot à son ordre alphabétique. || Bout-saigneur. Voy. BOUT-SAIGNEUX. || Proverbes. Au bout le bout, cela durera autant que cela pourra. || Au bout du fossé la culbuté, se dit de ceux qui, par insouciance ou perversion de sens, se résignent aux tristes conséquences qui résultent de leur conduite. || Au bout de l'aune, fait le drap, c'est-à-dire toutes choses ont leur fin. || Brûler la chandelle par les deux bouts, faire des dépenses de toute espèce, et figurément, ruiner sa santé par des excès de différents genres.

— SYN. BOUT, EXTRÉMITÉ, FIN. Mots qui expriment l'endroit où une chose se termine. Bout diffère d'extrême et de fin, en ce qu'il emporte toujours l'idée d'une certaine longueur, d'un bout en un mot, tandis que extrémité et fin n'expriment que la limite abstraite qui borne une chose. Le bout du doigt, c'est une portion de doigt; l'extrême du doigt est la surface qui termine le bout du doigt. À un autre point de vue, bout termine une étendue en longueur; extrémité la termine en tous les sens: le bout d'un bâton; les extrémités d'une surface; bout fait considérer une chose dans sa longueur; extrémité la fait considérer par rapport aux parties centrales. Tandis que bout et extrémité sont relatifs à l'étendue et à l'espace, fin l'est au temps et à la durée; c'est l'action de finir qu'il exprime: la fin de la vie; la fin d'un spectacle, d'un concert. Fin a rapport au commencement, comme bout a rapport à un autre bout, comme extrémité a rapport à un centre. Quand fin s'applique à l'étendue, ce qui arrive quelquefois, il exprime, à vrai dire, le temps

que l'on met à parcourir cette étendue: un désert sans fin, est un désert qui ne finit pas; un désert sans bout ou sans extrémité, ne pourrait se dire, car on ne conceoit pas qu'un désert n'ait pas un bout, si on le considère dans sa longueur, ou des extrémités, si on le considère en tous sens. On ne dit pas le bout d'un cercle; mais, dans une place circulaire, on dirait fort bien qu'on va ou qu'on est au bout, en considérant la ligne à parcourir. Nous disons très-bien aller au bout de la terre, parce que nous considérons la distance qui nous sépare d'un point; et de même au bout du monde. On ne dirait pas au bout du globe, au bout de la sphère, parce qu'un globe, une sphère, n'étant point en longueur, n'ont pas de bout.

— HIST. XII^e s. Son tinel [il] lieve à loi de bachelier Par tel air, que tost le fist branler; Del hot devant va son mestre hurter, Si qu'il li fist andeus les euz [yeux] voler, Bat. d'Aleschans, 4052. Tut de but se teneient cil tres par tut al rei, Ne il ne volement faire pur Deu ne co ne quel, Th. le mart. 69. || XIII^e s. Se marchant font change de chevaus li uns à l'autre bout à bout, Liv. des mét. 316. || XIV^e s. Qu'il fasse les tonneaux dessus le bout lever, Et tous les assaillans face bien abruver, Guescl. 20127. Englois font les vaisseaux [barriques] des charrettes verser, Et puis les vont sur bout tout en l'eure lever, Et pour boire du vin les vont tost défoncez, ib. 22106. Prenez la penne rompue de vostre oyse, et en coppez le bout rompu à unes forces [ciseaux], Modus, 1^e xciv, verso. || XV^e s. Quant le roi vit qu'il n'en pourroit venir à bout, FROISS. I, I, 345. Mahieu fut un de ceux eslus d'y aller.... et ce bout lui donna Jean Lyon [Jean Lyon lui joua ce tour], ID. II, II, 53. Les oncles du roi ne pouvoient avoir bout ni volée ni audience en la cour du roi pour eux, ID. II, II, 62. Dont j'ai souffert tant longuement Dure peine, ennuyeux tourment, Qu'il pert [parait] que je fuz né à tout Et qu'onques ne fu autrement, Et si n'en puis trouyer le bout, AL. CHART. le Débat du Réveille matin. J'en meurs sur bout, et n'euz onques depuis Aise de cuer, bon jour, ne bonne nuiz, ID. *Le débat des deux fortunes.* À ma dame je ne scay que je dye, Ne par quel bout jedoye commencer, Pour vous mander la doloreuse vie Qu'amour me fait chascun jour endurer, CH. D'ORL. Ball. 49. Le roy cuidant toujours perseverer et avoir le bout d'iceux Bourguignons.... se rebouta dedans les dits Bourguignons qui s'estoient fort raliez, J. DE TROYES, Chron. 1465. Il est à avoir par beau et par humilité; et pris par le bon bout, c'est le meilleur des bons, G. CHASTEL. Chron. des ducs de Bourg. II, ch. 25. Et jamais n'en estoit peu venir à bout, COMM. IV, 5. Dieu ne luy permist pas prendre ceste matière, qui estoit si grande, par le bout qui luy estoit nécessaire, ID. V, 42. En Bourgongne se faisoit la guerre toujours, et n'en povoit avoir le roi le bout, pour ce que les Allemands faisoient quelque peu de faveur au prince d'Orange, ID. VI, 4. Il l'accolla et la baissa doucement, car elle estoit belle et gente, et en bon point, et mise sur le bon bout [bien mise, sur un bon pied], LOUIS XI, Nouvelles, LXXI. || XVI^e s. Soyés sur que sy tout que je serai à bout de ma grosseur [grossesse], ne faudray vous en advertir, MARC. Lett. 82. Mon nepveu, encore suis je sus bout; quy m'ennuye plus que le mal que j'ay à passer ne me donne de crainte, ID. ib. 83. Il se voulut mettre sur le beau bout [faire l'aimable], ID. Nour. XI. Sa resolution arresta sus bout [tout court] la furie de son maistre, MONT. I, 2. Si je peux venir à bout de moy à garantir un danger par.... ID. I, 37. À chasse que bout de champ ils sont prests, ID. I, 40. Le hault bout d'une table, ID. I, 168. La science qu'il choisira ayant le jugement desjà formé, il en viendra bientost à bout, ID. I, 174. Comme ils commençoient à se desordonner, il en vint aysément à bout, ID. I, 343. Mon estomach est assez empesché à venir à bout de ce qu'il prend, ID. II, 18. Petit bout d'homme, et honte de nature, DUBELL. V, 8, verso. Il se tint tout de bout sans mot dire, AMYOT. Thém. 50. Le senat ne voulut point permettre qu'il se deposast de sa charge avant le bout de l'an, ID. Cam. 54. À la fin, au bout de neuf mois, les Samiens furent contraints de se rendre, ID. Péric. 63. Les mamelles convertissent dedans soy mesmes la nourriture que prennent les femmes, en lait que puis après elles rendent par les bouts, ID. P. Am. 22. L'infanterie, comme estant des plus vieux soldats de France, tira aussi bien que les autres à bout apuié, D'AUB. Hist. I, 334. Le roi de Navarre n'eut de contentemens que par le bon bout [par ironie, il fut maltraité], ID. ib. II, 219. Lors les galeres veinoient tirer à bout touchant l'équipage de ce vis-amis-

ral, ID. ib. II, 302. Les assiegez donc bien tost à bout de munitions, ID. ib. II, 305. Espées dorées et argentées, aux fourreaux de velours et bouts d'argent, CARL. V, 32. Se mettant en desponce, et, comme l'on dict, sur le bon bout, pour se faire valoir, ID. VI, 36. Aucuns chirurgiens ont bien osé coudre ces tendons bout à bout, afin de les reunir ensemble, PARÉ, VIII, 37. Arrivé que soit le printemps, la première eau qu'elle sera distiller sera des bourgeons et bouts [pousses] de chêne, O. DE SERRES, 890. Il nous fait accroire qu'il estoit à la feste, mais il ne sçait pas qui tenoit le hault bout, PALSGR. p. 713.

— ÉTYM. Wallon, bote (voy. BOUTER), tal. botto, botta, coup, botte; espagn. bote, même sens.

† 2. BOUT (bout), s. m. Terme de pêche. Poisson appelé aussi lune de mer.

BOUTADE (bou-ta-d'), s. f. || 1^e Coup porté, saillie d'esprit ou d'humeur, caprice. Pousser jusqu'à l'excès ma critique boutade, BOIL. Sat. XII. M. de Richelieu et M. de Rohan étaient gens à boutades qui ne donnèrent pas peu d'affaires aux autres, ST-SIM. 18, 210. Eh bien! souperons-nous avant la promenade? — Non, je jeûne ce soir. — D'où vient cette boutade? MOL. Ec. des femmes, IV, 8. Vient-il de la province une satire fade, D'un plaisant du pays insipide boutade, Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi, BOIL. Ep. VI. || Par extension, petite pièce de vers où l'on décharge sa mauvaise humeur sur les hommes et sur les choses. C'est une espèce de satire, mais courte, sans plan et sans prétention. || 2^e Ancienne danse. Elles vous prient de ne plus tant danser la boutade et de choisir quelque danse plus grave comme les branles ou la pavane, VOIT. Lett. 102.

— HIST. XVI^e s. Je hazarde souvent des boutades de mon esprit, desquelles je me desfie, MONT. IV, 64. Qui ne juge que ce sont boutées d'un courage es lancé hors de son giste? ID. II, 22.

— ÉTYM. Bouter. L'ancienne forme était boutée, qui fut longtemps usité seul; boutade fut fait dans le XVI^e siècle, d'après les formes espagnole et italienne.

† BOUTAGE (bou-ta-j'), s. m. || 1^e Endroit d'un train de bois où se tient celui qui le bouté ou dirige. || 2^e Action de bouter, de placer les épingle dans les trous du papier où elles sont rangées.

— ÉTYM. Bouter.

BOUTANT (bou-tan), adj. m. Terme d'architecture, employé seulement avec le mot arc (voy. ARC-BOUTANT).

— ÉTYM. Bouter.

† BOUT-À-PORTE ou BOUTE-À-PORTE (hou-tapor), s. m. Terme de marine. Officier chargé de faire ranger les bateaux qui arrivent. || Au plur. Des boute-à-port.

— ÉTYM. Bouter, à, port.

BOUTARGUE (bou-tar-gh'), s. f. Sorte de mets qu'on prépare en Italie et dans le midi de la France avec des œufs de poisson salé, confits dans le vinaigre. On dit aussi botargue.

— HIST. XVI^e s. D'entrée de table, ils lui offrent caviaux, boutargues.... RAB. IV, 60.

— ÉTYM. Ital. *buttagra*, œufs de poisson sec.

BOUT-DEHORS (bou-de-or) ou BOUTE-HORS (hou-te-or), s. m. Terme de marine. Pièces de bois qu'on ajoute à chaque bout de vergue du grand mât et du mât de misaine, et qui servent à porter des bonnettes quand le vent est faible. || Au plur. Des bouts-dehors, des houte-hors.

— ÉTYM. Bout, dehors, ou bouter et hors.

† BOUTE (bou-t'), s. f. Terme de commerce. Outre pour le transport du vin. || Tonneau. Sa Majesté veut qu'il exécute ponctuellement les ordres qu'il a reçus de faire travailler à la quantité de boutes cerclées de fer nécessaires pour tous les vaisseaux qui sont dans le port, SEIGNELAY, au sieur Arnoul, 28 août 1679, dans JAL. || Botte où l'on met les cartes. || Baril à tabac.

— ÉTYM. Autre forme de botte, tonneau.

BOUTÉ, ÉE (bou-té, tée), part. passé. || 1^e Mis. Un coin bouté dans cette bûche. Vieux. || 2^e Du vin bouté, du vin qui tourne au gras. || 3^e Terme de vétérinaire. Cheval bouté, synonyme de cheval bouleté (voy. ce mot).

† BOUTEAU (bou-tô), s. m. Terme de pêche. Filet attaché à une perche fourrue pour pêcher sur le sable.

— ÉTYM. Bouter.

† BOUTE-CHARGE (bou-te-char-j'), s. m. Terme militaire. Sonnerie de trompette dans la cavalerie pour avertir de placer la charge sur les chevaux.

— ÉTYM. Bouter, charge.

† BOUTÉE (bou-tée), s. f. || 1^e Terme d'architec-

ture. Culée d'un pont. || Ouvrage qui soutient la poussée d'une voûte ou d'une terrasse. || 2^e Terme de commerce. Certaine quantité de cartes rangées par jeux.

— ÉTYM. *Bouter*.

† BOUTE-EN-COURROIE (bou-tan-cou-rot), s. m. Escamoteur. Vieux.

— HIST. XIII^e s. C'est le gieu de boute en courroie, *la Rose*, 6882.

— ÉTYM. *Bouter*, *en*, et *courroie*, ceinture, bourse.

BOUTE-EN-TRAIN (bou-tan-trin), s. m. || 1^e Terme de haras. Cheval entier placé au voisinage des femelles à l'effet de les mettre en chaleur et de les disposer à l'accouplement. || 2^e Petit oiseau qui sert à faire chanter les autres. || 3^e Fig. et familièrement, homme qui met les autres en train, en gaieté. Je ne veux pas qu'on me pleure, Moi le boute-en-train des fous, BÉRANG. *J. des morts*. Eh! va ton train, Gai boute-en-train, id. *Désaigiers*. || Au plur. Des boute-en-train.

— ÉTYM. *Bouter*, *en*, *train*.

BOUTE-FEU (bou-te-feu), s. m. || 1^e Bâton garni à son extrémité d'une mèche pour mettre le feu au canon. || 2^e Celui qui mettait le feu au canon. Vieux en ce sens. || 3^e Incendiaire. || 4^e Fig. Celui qui excite des discordes, suscite des querelles.

— REM. L'Académie écrit au pluriel des *boute-feux*. Les grammairiens remarquent que l'idée de pluralité ne tombe pas sur *feu*, que les boute-feu sont des gens qui boutent ou mettent le feu et non les feux, et que par conséquent il faut écrire les *boute-feu*. Cette observation est incontestable, si l'on met le trait d'union. On pourrait écrire en un seul mot *boute-feu* qui suivrait alors la règle de tous les substantifs; ce qui ne serait pas une innovation, car on lit dans Malherbes, v, 23 : Impudents boute-feux de noise et de querelle.

— HIST. XV^e s. Conclusion, se assemblerent et entrerent dedens le pays des Liegeois, boutant les feux par les maisons et par les bleds qui estoient prêts de cueillir, et conduisoit iceux boutefeux le sire de Jumont, ALAIN CHART. *Charles VII*. Pluseurs compagnons d'icelle artillerie, comme canonniers, chargeurs, cartiers, aydes, boutefeux, ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voy. de Naples de Charles VIII*, p. 156, dans LACURNE SAINTE-PALAYE. || XVI^e s. Neron devenu parricide, boutefeu, MONT, I, 43. Les qualitez du mary sont les boutefeux de leur maltaillent et de leur rage [aux jalouses], ID. III, 344. Les divisions des Chartrains avec les gens de guerre les avoient faict commencer trop tard la ruine des fauxbourgs, dont avint qu'en voulant y remédier après le siège commencé par sorties et boute-feux, ils firent perte de leurs meilleurs soldats, D'AUB. *Hist. I*, 230. La vertu, la santé, le merite, la réputation sont les boutefeus de cette rage, CHARRON, *Sagesse*, I, 29. Trois boutefeuz servant à la dicté artilerie, *Archives de Harfleur*, dans JAL.

— ÉTYM. *Bouter*, *feu*.

† BOUTE-HACHE (bou-te-ha-ch'), s. f. Instrument de fer à deux ou trois fourchons.

— HIST. XIV^e s. Lances aguès bien amourées que l'en appelle boutehaches, *Chr. mss. de G. de Nan-* gis, en 1302, dans LACURNE SAINTE-PALAYE.

— ÉTYM. *Bouter*, *hache*.

BOUTE-HORS (bou-te-hor), s. m. || 1^e Espèce de jeu qui n'est plus en usage et où l'on prenait la place l'un de l'autre. || Fig. Ils jouent au boute-hors, se dit de deux hommes qui cherchent à se supplanter. || 2^e Terme de marine. Voy. BOUT-DEHORS.

— HIST. XIV^e s. Comme le suppliant et autres jouassent ensemble au jeu de la pelote, appelé boutehors, DU CANGE, *boutare*. Boute-hors [hors d'œuvre, à table]: vin et épices, *Ménagier*, II, 4. || XVI^e s. Ces deux grands seigneurs qui ne se pouvoient compatiser jouoient à boute-hors, CARL. II, 9. Avoir le boutehors aisé [être toujours prêt à parler], MONT, I, 40. Ces principes ne sont non plus exempts du boute-hors qu'estoient leurs devanciers, ID. II, 330.

— ÉTYM. *Bouter*, *hors*.

† BOUTEILLAGE (bou-tè-lla-j', ll mouillées), s. m. Terme de droit féodal. Droit sur le vin vendu en gros et en détail.

— ÉTYM. *Bouteille*.

BOUTEILLE (bou-tè-l', ll mouillées, et non bou-tè-ye; c'est un vice de prononciation commun dans le nord de la France, de ne pas mouiller les ll et de dire bou-tè-l'), s. f. || 1^e Vase à goulot étroit, destiné à contenir du vin ou d'autres liquides. Une bouteille de verre. Une bouteille de grès. Une bouteille de cuir. Boucher, déboucher, décoiffer une bouteille. Versez d'un bordeaux réchauffant, Reste

d'un vin mis en bouteilles. Au baptême de votre enfant, BÉRANG. *Eau bénite*. || Vider une bouteille, boire le vin qu'elle contient. Quand ces Parques, vivant bouteille, filent nos jours sans nul souci....

BÉRANG. *Parques*. || Laisser la raison au fond d'une bouteille, s'enivrer. Un jour que celui-ci, plein du jus de la treille, avait laissé ses sens au fond de la bouteille, LA FONT. *Fab. III*, 7. || Fig. N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille, ne pas connaître les choses. Le duc de Luynes, abusant de la jeunesse de Louis XIII, qui n'avait pu voir encore le jour, par l'éducation qu'on lui avait donnée, que par le trou d'une bouteille, se fit connétable, ST-SIM. 167, 240. || Fig. C'est la bouteille à l'encre, c'est une affaire obscure, embrouillée, et, en parlant d'une personne, c'est quelqu'un dans les idées de qui on ne voit pas clair. || Fig. Porter les bouteilles, marcher lentement comme quelqu'un qui craint de casser les bouteilles dont il est chargé. Et l'autre.... Portait, comme on dit, les bouteilles, LA FONT. *Fab. II*, 10. || Fig. Être dans la bouteille, être dans le complot, dans l'intrigue. Sa conduite [de Vaudemont], toujours soutenue, rendra toujours difficile à croire qu'il ne fût pas dans la bouteille, et qu'il ne fût pressé de se mettre à quartier de ce qui allait arriver, ST-SIM. 120, 66. Le P. Tellier était dans la bouteille, avec moi, du mariage que nous avions fait réussir, ID. 274, 204. Il est dans la bouteille, vous lui avez fait jurer le secret; ce secret est essentiel, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1^{er} août 1763. || 2^e La liqueur contenue dans une bouteille. Bouteille de vin, de bière. Ils avaient bu bouteille ensemble. Vous qui de votre sort voulez être éclaircis, Consultez comme moi le démon de la treille; Mon oracle est Bacchus quand j'ai quelques soucis, Et ma sibylle est la bouteille, LA FONT. *Daphné*, III, 8. || Aimer la bouteille, aimer à boire. || Payer bouteille, payer à boire. || 3^e Maison de bouteille, petite maison de campagne qui n'est qu'un pied-à-terre. Une maison de campagne à Champ, que, d'une maison de bouteille, il [Bourvalais] avait fait chef-lieu d'une grande et belle terre, ST-SIM. 471, 243. On composa trois lots: En l'un, les maisons de bouteille.... LA FONT. *Fab. II*, 20. || On dit aussi un vide-bouteille. || 4^e Familièrement, globule rempli d'air que forme un liquide qui rejallit ou bouillonne. Ces bouteilles de savon que font les enfants, VOLT. *Newton*, II, 10. Il faut que chaque enfant, vieux ou jeune, fasse ses bouteilles de savon, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 22 juillet 1764. Aujourd'hui on dit plus souvent bulle. || 5^e Terme de physique. Bouteille de Leyde, appareil électrique ainsi appelé parce que c'est à Leyde qu'il a été découvert en 1746 par Musschenbroek. C'est un boîtier de verre recouvert d'une feuille d'étain jusqu'à une certaine hauteur, contenant des feuilles de cuivre et fermé par un bouton de liège traversé par une tige métallique recourbée en crochet, dont l'extrémité supérieure, externe, se termine en boule, et dont l'autre extrémité, intérieure, est en contact avec le cuivre contenu dans le vase. || 6^e Terme de vétérinaire. Tumeur molle, froide et fluctuante, qui se développe dans le tissu cellulaire de l'auge, chez les moutons atteints de la maladie dite cachexie aqueuse. On la nomme aussi bourse. || 7^e Chaque chaînon de la chaîne qui élève l'eau d'un puits salant. || 8^e S. f. plur. Terme de marine. Les bouteilles, les lieux d'aisance dans un vaisseau.

— HIST. XIII^e s. De son bon vin li fu uns botels présentés; Li rois Tafurs en but, aus autres fut livrés, CH. d'Ant. v, 67. Les autres de douce aigue font les boutiaus remplir, ib. VIII, 494. Macy qui fet les bouteilles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 171. || XVI^e s. Pour deux bouteilles de cuir, achetées à Londres pour Ms Philippe, ID. ib. p. 172. Deux petites bouteilles de voire grivellé, garnies d'argent, à tout les tissus de soye, senz ferrure, ID. ib. || Deux bouteilles d'argent esmailées, ID. ib. p. 171. || XVI^e s. Ces petites bouteilles qui s'engendent dessus l'eau quand il commence à pleuvoir, ANYOT, *Rom. 34*. Autre comparant ceste vie à une fumée, ou vapeur d'une bouteille d'eau qui s'esleve en temps de pluie, PARÉ, XXIV, 63.

— ÉTYM. Berry, *botaille*; provenç. *botella*; espagn. *botella*; ital. *bottiglia*; du bas-lat. *buticula*, diminutif de *buta*, botte, sorte de tonneau (voy. BOTTE). L'ancien français *botel*, *butiaus*, suppose un mot bas-latin *buticulus*.

4. BOUTEILLER (bou-tè-llé, ll mouillées et non boutè-ié; l'r ne se lie jamais; au plur. l's se lie), s. m. Officier qui a l'intendance du vin de la table d'un prince. Celui qui fournissait le vin du roi s'appela grand bouteille de France, VOLT. *Mœurs*, 70. Le seigneur de Châteaubriand, amiral de Bretagne,

était petit-fils de ce comte de Laval et de sa seconde femme, dont le père était grand bouteille de France, ST-SIM. 188, 40.

— HIST. XII^e s. Qui veüst le saint humme seir à sun mangier, Que il n'aveit od sei ne cleric ne chevalier, Senescal ne garçon ne cou [cuisinier] ne bouteillier, Th. le Mart. 50. Cum la reine vit la grant sapience Salomun e son merveillus paleis, e le grant cunrei e la vitaille de sa maisun, e les riches sales à ses humes, e le ordenement, e l'afaitement de ses menestrels, et lur atur de vesture, e ses bouteillers, e les sacrefises, Rois, 272. || XIII^e s. Li coupiers [la coupe] ert ciers et vaillans, D'escarboucles resplendissans; N'est sous ciel si orbes [obscur] celiers, S'il i estoit, li bouteilliers Ne peüst sans autre claré Cler vin connoistre d'ysopé, Fl. et Bl. 491. Ils aiment miex les eschançons Et les kex [queux, cuisiniers] et les bouteilliers Que les chanters ni les veilliers, RUTEB. II, 54. || XVI^e s. Barbiers, cuisiniers, bouteillers, muletiers... CALVIN, *Instit.* 370.

— ÉTYM. *Bouteille*; provenç. *boteillier*; espagn. *botillero*; ital. *bottigliere*; bas-lat. *buticularius*.

† 2. BOUTEILLER (bou-tè-llé, ll mouillées), v. n. Terme de verrerie. Se remplir de bulles d'air, en parlant des verres, des glaces.

— ÉTYM. *Bouteille*.

† BOUTEILLERIE (bou-te-lle-rie, ll mouillées), s. f. || 1^e Charge, office de bouteille; lieu où l'on conserve le vin. || 2^e Terme de commerce. Fabrication de bouteilles; lieu où on les met.

— HIST. XIII^e s. Au chief du cloistre d'autre part estoient les cuisines, les bouteilleries; les panneteries et les despenses, JOINV. 206.

— ÉTYM. *Bouteille*.

† BOUTE-LOF (bou-te-lof), s. m. Terme de marine. Sorte de boute-hors servant à amurer la misaine. || Au plur Des boute-lofs. || On dit aussi boute-de-lof.

— ÉTYM. *Bouter*, *lof* (voy. LOF).

BOUTER (bou-té), v. a. || 1^e Mettre. Quelle fantaisie s'est-il boutée là dans la tête? MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. Vieux. || 2^e Terme de corroyeur. Nettoyer avec le boutoir. || 3^e Terme d'épinglier. Placer les épingle sur des papiers. || 4^e Terme de vénierie. Bouter la bête, la lancer. Vieux. || 5^e Terme de serrurier. Limes à bouter, limes qui servent pour les panneton des clefs. || 6^e En termes de marine, bouter au large, pousser une embarcation au large. || 7^e V. n. En parlant d'un vin qui pousse au gras. Les vins de ce cru sont sujets à bouter.

— HIST. XI^e s. Il les a prises, en sa hoese les burret, CH. de Rol. XLIX. || XII^e s. Dedans le corps son espié [il] lui bouta, Renc. p. 158. En ces laz le volent li cardenal buter, Th. le mart. 105. Et quand cil seront fors bouté de leur baillie... SAX. XXXII. Cil ki après vont lo bottent et trabuchent, ST-BERN. p. 567. || XIII^e s. Ensi dura li assaus mout longement, tant que nostre sires fist lever un vent qu'en apele byse, qui bouta les nes et les vessiaus plus près que il n'estoient devant seur la rive, VILLEH. CIV. Dont bouterent le feu entr'et et les Grieus, ID. LXXX. De la chambre [elle] l'en boute; [à] Berte vint mou à gré, Berte, XV. Touailles eschaufées [ils] lui boutent en son sein, ib. XLIX. Et en a li uns l'autre tout coiemment bouté [touché], ib. LXXXI. En un trou de tariere [ils] lui boutent erramment Les deux pols [pouces], et les coignent mout angoisseusement, ib. XCV. Mauvès hoste en ton hostel as; Por ce te lo [conseille] que hors le boutes, Qu'il te tost les pensées toutes Qui te doivent à preu torner, la Rose, 4626. Assez i feri et boutai Et par maintes fois escoutai Se j'orroie venir nulle arme [âme], ib. 523. Car jonesce bouté homme et fame En tous peris de corps et d'ame, ib. 4449. Car povre chose, où qu'ele soit, Est adès boutée et despite, ib. 459. Ne demora pas demi an que li fus fu boutés en cele grange, BEAUM. XXXIV, 14. Quant j'oï ce, je bouté m'escuelle arieres, JOINV. 241. Nous voulons que les folles femmes soient boutées hors des mesons, ID. 295. Tout li tavernier de Paris pueent vendre tel vin comme il voelent, cras ou bouté, et à tel fuer comme il voelent, LIV. des mét. 29. Je vos fais asavoir qu'il [les vers] viennent de diverses viandes reschaufées et de ces vins ensuitez et boteiz, RUTEB. 257. || XIV^e s. Ceux qui se boutent es perilz des guerres impetueusement, ORESME, Eth. 81. Et s'au roi tu ne pues parler à tor commandant, Bureau de la Riviere tu m'iras saluant; Et lui baille ma letre; il vaudra autretant; Car, voir, qui bouté l'un, il va l'autre boutant, GUESCL. 17107-17111. || XV^e s. [Le sire de l'Esparre] eut une fortune de vent sur mer qui le bouta en la mer d'Espagne, FROISS. II, II, 4. Les hommes de la ville bouterer, lors leurs testes ensemble et commencerent à mur